

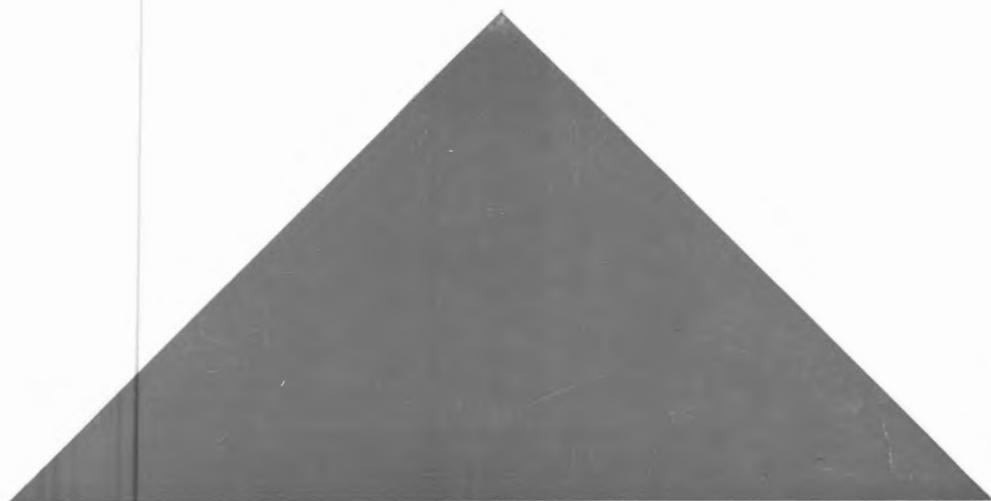
1968/4

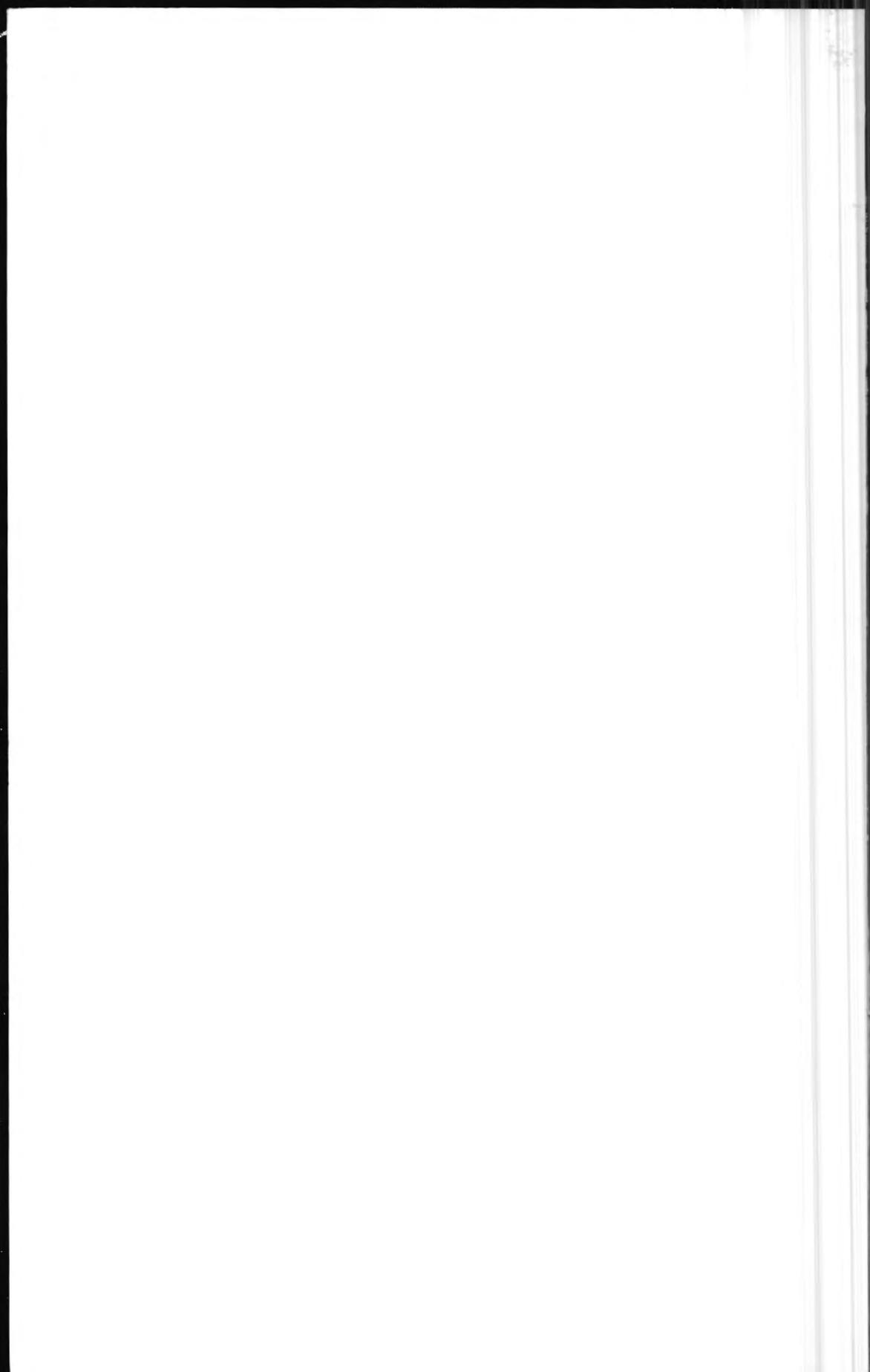
# RES PUBLICA

---

INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE - BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK

---





## Nécrologie

---

*L'institut belge de Science politique a le douloureux devoir de vous annoncer le décès, survenu le 15 janvier 1969, de M. Etienne Sabbe, Archiviste général honoraire du Royaume, membre de son Comité scientifique.*

*Collaborateur actif au sein de l'Institut, M. Sabbe avait notamment organisé et réalisé le microfilmage des archives des partis politiques, rassemblées et étudiées par l'Institut. Il avait mis au point l'exposition d'archives sur « Les partis traditionnels et la politique belge 1830-1920 » lors du VII<sup>e</sup> Congrès mondial de l'Association internationale de Science politique à Bruxelles en septembre 1967 ; il avait assuré la publication de « Documents » N° I : « Recueil de Documents relatifs à la propagande des mouvements socialistes au XIX<sup>e</sup> siècle à Bruxelles ».*

*L'Institut présente ses condoléances à Madame Sabbe.*





# RES PUBLICA

REVUE DE L'INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE  
TIJDSCHRIFT VAN HET BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK

---

## SOMMAIRE - INHOUD

L'explosion sociale de mai-juin 1968, par <i>Georges LEFRANC</i> . . . . .	533-570
La technique et le destin européen, par <i>Alfred FRISCH</i> . . . . .	571-586
Krijgskunde en politieke wetenschap, door <i>Kolonel SBH BLONDIAU</i> . . . . .	587-606
La Fédération Socialiste Républicaine du Borinage 1919-1939. Etude d'Archives, par <i>Jean PUISSANT</i> . . . . .	607-672
Pour le bicentenaire de Benjamin Constant, par <i>Charles MELCHIOR DE MO- LENES</i> . . . . .	681-694
Information . . . . .	695-696
Comptes rendus . . . . .	697-708

---

VOLUME X - BUNDEL X - 1968 - N. 4

# INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE

# BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK

## Etablissement d'utilité publique — Instelling van openbaar nut

### CONSEIL D'ADMINISTRATION — BEHERRAAD :

#### Président - Voorzitter :

M. GREGOIRE, ancien Ministre de la Justice — oud-Minister van Justitie.

#### Vice-président - Ondervoorzitter :

J. VAN HOUTTE, Ministre d'Etat, professeur à l'Université de Gand — Minister van Staat, hoogleraar aan de Universiteit te Gent.

#### Membres du Conseil - Leden van de Raad :

R. AUBERT (chanoine - kanunnik), professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de katholieke Universiteit te Leuven.

L. CLAES, sénateur, administrateur de Sociétés — senator, venootschapsbeheerder.

V. CRABBE, ancien chef de cabinet du Ministre de l'Intérieur, chef de travaux à l'Université libre de Bruxelles — oud kabinetschef van de minister van Binnenlandse Zaken, werkleider aan de Vrije Universiteit te Brussel.

R. DECLERCK, gouverneur honoraire de la province d'Anvers — ere-gouverneur van de provincie Antwerpen.

J. DE MEYER, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

O. DE RAEYMAEKER, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

J. DUVIEUSART, ancien Premier Ministre — oud Eerste-Minister.

H. FAYAT, membre de la Chambre des Représentants, Ministre du Commerce extérieur, professeur à l'Université libre de Bruxelles — Minister, volksvertegenwoordiger van Buitenlandse Handel, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

L. CYSELYNCK, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

P. HARMEL, membre de la Chambre des Représentants, Ministre des Affaires étrangères, professeur à l'Université de Liège — Volksvertegenwoordiger, Minister van Buitenlandse Zaken, hoogleraar aan de Universiteit te Luik.

M.P. HERREMANS, publiciste — publicist.

H. JANNE, ancien Ministre de l'Education nationale et de la Culture, professeur à l'Université libre de Bruxelles — oud-Minister van Nationale Opvoeding en Cultuur, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

A. MAST, conseiller d'Etat, professeur à l'Université de Gand — raadsheer bij de Raad van State, hoogleraar aan de Universiteit te Gent.

A. MOLITOR, chef de cabinet du Roi, professeur à l'Université catholique de Louvain — kabinetschef van de Koning, hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Leo MOULIN, professeur au Collège d'Europe (Bruges) — hoogleraar aan het Europa College (Brugge).

L. OPDEBEECK, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur — secretaris-generaal van het Ministerie van Binnenlandse Zaken.

P.H. SPAAK, Ministre d'Etat — Minister van State.

L.E. TROCLET, ancien Ministre, professeur à l'Université libre de Bruxelles — oud-Minister, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

P. WIGNY, membre de la Chambre des Représentants, ancien Ministre, professeur à l'Université catholique de Louvain — volksvertegenwoordiger, oud-Minister, hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

#### Secrétaire général :

A. PHILIPPART, chargé de cours à l'Institut d'Etudes sociales de l'Etat (Bruxelles), attaché de recherche à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire Général de l'Association internationale de Science politique — Docent aan het Instituut voor Sociale Studiën (Brussel), navorsers aan het Sociologisch Instituut van de Vrije Universiteit te Brussel, Secretaris generaal van de International Political Science Association.

#### Secretaris-generaal :

H. VAN HASSEL, chef de travaux au centre néerlandophone de perfectionnement dans la gestion des entreprises auprès de l'Université catholique de Louvain — werkleider aan het Vervolmakingscentrum voor Bedrijfsleiding bij de Katholieke Universiteit te Leuven.

**Bureau :**

- M. GREGOIRE, président — voorzitter.  
 J. VAN HOUTTE, vice-président — onder-voorzitter.  
 L. GYSELYNCK, administrateur-trésorier — beheerder-schatbewaarder.  
 L. CLAES, membre — lid.  
 A. PHILIPPART, H. VAN HASSEL, secrétaires généraux — secretarissen-generaal.

**RES PUBLICA :****Directeur :**

- J. DE MEYER, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

**Rédacteur en chef - Hoofdredacteur :**

- Léo MOULIN, professeur au Collège d'Europe (Bruges) — hoogleraar aan het Europa College (Brugge).

**Comité de Rédaction - Redactiecomité :**

- MM./de HH. M. BOEYNAEMS, D. CARDON de LICHTBUER, M<sup>me</sup>/Mevr. M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, MM./de HH. H. DE CROO, R. DEPPE, W. DEWACHTER, J. GALLANT, V. GOFFART, D. NORREBERG, P. ORIANNE, J. SCHOYSMAN, Fr. SWAELEN, A. VAN DEN BRANDÉ, H. VAN HASSEL, G. VIDICK.

**CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT :****WETENSCHAPPELIJKE RAAD VAN HET INSTITUUT :****Président - Voorzitter :**

- R. AUBERT (chanoine - kannunnik), professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

**Membres - Leden :**

- J. BARTIER, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.  
 S. BERNARD, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.  
 M. BOEYNAEMS, professeur à l'École royale militaire — hoogleraar aan de Koninklijke Militaire School.  
 H. BUCH, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.  
 J. BUCHMANN, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.  
 R. DEMOULIN, professeur à l'Université de l'Etat à Liège — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Luik.  
 J. DHONDT, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Gent.  
 J. GERARD-LIBOIS, directeur Centre de recherche et d'information socio-politiques.  
 Ch. GOOSSENS, professeur à l'Université de l'Etat à Liège — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Luik.  
 G. GORIELY, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.  
 H. HAAG, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.  
 M. LIEBMAN, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.  
 T. LUYKX, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Gent.  
 E. SABBE, archiviste général honoraire du Royaume — ere-algemeen rijksarchivaris.  
 J. STENGERS, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.  
 A. VRANCKX, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Gent.  
 J. WILLEQUET, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

**Secrétaires - Secretarissen :**

- Les secrétaires généraux de l'Institut — De secretarissen-generaal van het Instituut.

**PERSONNEL SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT :  
WETENSCHAPPELIJK PERSONEEL VAN HET INSTITUUT :**

**Attachés de recherches - Navorsers :**

M. CRETEUR, W. PLAVSIC.

**Chercheurs associés - Geassocieerde onderzoekers :**

J. GALLANT, E. GLANSDORFF, F. LACHAERT, H. OFFERMANN, C. REMY, I. RENS,  
J. SIOUN, J. VAN HILLE.

**SIEGE DE L'INSTITUT — ZETEL VAN HET INSTITUUT :**

Hôtel de Sociétés scientifiques, 43, rue des Champs-Élysées, Bruxelles 5. Tél. : 48.79.65 - 48.34.38. C.C.P. n° 533.74 — Huis der Wetenschappelijke Verenigingen, Elyzeese Veldenstraat, 43, Brussel 5. Tel. : 48.79.65 - 48.34.38 - P.C.R. n° 533.74.



La reproduction, soit intégrale, soit abrégée, des articles est autorisée. Toutefois, les références doivent être indiquées avec précision (nom de l'auteur, titre de l'article, numéro et pages de la revue). Les droits de traduction sont réservés pour tous les pays.

L'Institut belge de Science politique n'assume pas la responsabilité des opinions émises ; celles-ci n'engagent que leurs auteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Het is toegelaten de artikels, hetzij integraal, hetzij samengevat, over te nemen. De referenties moeten nochtans nauwkeurig aangeduid worden (naam van de schrijver, titel van het artikel, nummer en bladzijden van het tijdschrift). De vertaalrechten zijn voorbehouden voor alle landen.

Het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek neemt geen verantwoordelijkheid op zich voor de uitgebrachte meningen ; deze verbinden slechts de auteurs. De niet opgenomen manuscripten worden niet teruggegeven.

**Bibliographie - Boekbespreking**

Il est rendu compte de tout ouvrage relatif à la science politique dont deux exemplaires sont envoyés au Secrétariat général de l'Institut.

Elk werk in verband met de wetenschap der politiek waarvan twee exemplaren aan het Secretariaat-generaal van het Instituut worden gezonden, zal besproken worden.



## L'explosion sociale de mai-juin 1968

---

par Georges LEFRANC,

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Paris ;  
Agrégé à l'Université de France.

★

« Les Français, depuis 1789, magnifient toujours rétrospectivement leurs révolutions, immenses fêtes durant lesquelles ils vivent tout ce dont ils sont privés dans les périodes normales et ont le sentiment d'accomplir leurs aspirations, fût-ce dans un rêve éveillé. Une telle révolution apparaît nécessairement destructive ; elle s'accompagne des projets les plus extravagants, négation utopique de la réalité ».

Raymond ARON.

« Dans une France qu'on disait endormie, absorbée par l'organisation du travail et la préparation des vacances, quelque chose a surgi, qu'on n'osait plus imaginer, qu'on n'avait pas vu depuis mai 1936 : un mouvement fraternel portant une multitude au plus haut d'elle-même, une fête de la République, des jeunes devenant d'un coup des hommes, se sentant solidaires, communiquant, communiant. Une démocratie spontanée irriguait notre société tranquille à travers mille canaux. De proche en proche, les générations et les classes se sentaient concernées... On entreprenait de refaire par le bas tout ce qui avait été fait par le haut.

Nous venons de vivre la première phase de la première révolution post-marxiste en Europe occidentale... Ce qui a commencé, c'est l'invention d'un style de vie qui mettra des années à s'établir ».

*Esprit*, juin 1968.

« Il est peu de querelles pour avouer tout à fait leurs raisons.

Tantôt ces raisons semblent aux disputeurs trop graves, insolubles peut-être et chacun craint de les affronter.

Tantôt encore les adversaires, redoutant vaguement d'être un jour privés du pain de leur dispute, cherchent ou favorisent d'instinct les confusions qui les prolongent ».

Jean PAULHAN.

*Georges Lefranc doit publier aux Editions Payot au début de 1969 un volume sur « Le syndicalisme en France depuis la Libération ». Ce volume fait suite à un « Syndicalisme sur la Troisième République » et à son « Juin 1936 ». Son analyse est menée jusqu'aux événements de mai-juin 1968, auquel il consacre son dernier chapitre. Après une étude des événements au jour le jour, il se pose un certain nombre de questions...*

## I

L'agitation des étudiants à Nanterre. Les incidents de la Sorbonne (3 mai 1968). Les manifestations d'étudiants dans Paris : la première nuit des barricades (vendredi 10 mai). La grève générale et la manifestation du 13 mai 1968. L'occupation de la Sorbonne.

## II

L'extension de l'agitation aux travailleurs des usines et des bureaux. Seconde nuit des barricades (vendredi 17 mai). Les négociations du Ministère du Travail et l'accord de Grenelle (lundi 27 mai). Le rebondissement de la grève.

## III

La manifestation de l'UNEF au stade Charléty (27 mai). L'action de la CGT : la manifestation du 29 mai. La rentrée en scène du Général de Gaulle (30 mai).

## IV

Les accords sectoriels. Troisième nuit des barricades (mardi 11 juin). La campagne électorale. L'action de l'UNEF. La prolongation de la grève dans quelques secteurs. Le verdict du corps électoral. Bilan provisoire de la crise sociale.

\*  
\*\*

Qui s'interrogeait au début de 1968 sur le climat social de la France se trouvait placé devant deux signes de sens contraire. D'une part la

campagne menée par la CGT et par la CFDT en vue de l'abrogation des ordonnances réformant la Sécurité sociale et qualifiées d'anti-sociales de toute évidence n'avait pas immédiatement éveillé grand écho dans les masses populaires. D'autre part, localement on distinguait des foyers de fièvre : c'est ainsi que le 26 janvier, Caen avait été, à l'occasion d'un conflit limité à la Saviem, le théâtre d'une brusque flambée de violence, où parmi une dizaine de milliers de manifestants, des jeunes ouvriers, soutenus par les étudiants, s'étaient montrés particulièrement acharnés contre deux mille CRS ; les bagarres s'étaient prolongées de 18 h 30 à 4 heures du matin ; mais qui aurait pu penser que le printemps 1968 allait être marqué par une explosion sociale plus ample que celle de 1936 ? (1).

## I

Le mouvement est issu d'incidents qui, depuis plusieurs mois, troublaient la vie de la Faculté des Lettres de Nanterre. Créée pour décongestionner la Faculté des Lettres de Paris, la vieille Sorbonne, devenue trop exiguë malgré son annexe de la rue Censier et les Instituts qui avaient essaimé sur la rive gauche, le centre de Nanterre comporte une Faculté des Lettres, complétée par une Faculté de Droit. C'est une des réalisations dont la Cinquième République est fière. Sans doute les étudiants se plaignent-ils de manquer de salles de travail et de ne pas disposer d'une bibliothèque suffisante. Mais le personnel enseignant (professeurs, maîtres assistants et assistants), moins ancré dans la tradition, paraît ouvert à certaines expériences pédagogiques. Le doyen Grappin, est connu pour ses opinions avancées. Département par département, des Assemblées ont été organisées, avec des discussions mensuelles entre professeurs et étudiants. Des incidents ont pourtant surgi au cours du second trimestre, particulièrement dans le département de Sociologie. Est-ce parce qu'à la suite de la réforme universitaire en cours, ces études paraissent ne déboucher sur aucune situation, assurée ? Est-ce parce que professeurs et assistants contestent eux-mêmes souvent les structures sociales ? Est-ce parce que les courants idéologiques de tendances diverses sont venus meubler un vide intellectuel qui de mois en mois s'aggrave ? Un étudiant israélite allemand Cohn-Bendit,

---

(1) Il est trop tôt pour tenter un historique des événements de mai-juin 1968. Mais nul ne comprendrait que ce volume consacré à l'histoire du syndicalisme français depuis la Libération, s'arrêtât avant ces semaines qui constituent un aboutissant plus certainement qu'un point de départ. Je me réserve de consacrer ultérieurement un ouvrage particulier à cette « explosion sociale de 1968 » comme je l'ai fait à l'explosion sociale de 1936. Je me bornerai donc ici à relater ce que fut l'action des diverses organisations syndicales, en ne mentionnant les événements politiques que dans la mesure où il est nécessaire de le faire pour l'intelligence des faits syndicaux.

né en France, où son père s'est réfugié à l'avènement d'Hitler et âgé de 22 ans, acquiert sur ses camarades un ascendant considérable ; il affiche des opinions anarchistes.

Quand François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports vient inaugurer une piscine, Cohn-Bendit lui reproche de ne pas avoir, dans le Livre Blanc qu'il a publié, abordé les problèmes sexuels. Le Ministre rétorque, dit-on, que la piscine peut l'aider à les résoudre. Mais les choses prennent bientôt un tour plus politique. Des étudiants qui sont soupçonnés d'avoir protesté contre la guerre du Vietnam en plastiquant des immeubles occupés par des firmes américaines, sont arrêtés. Le 22 mars, par solidarité, les étudiants de Nanterre occupent le bâtiment administratif. Ce mouvement auquel son principal animateur Cohn-Bendit donne le nom de « Mouvement du 22 mars » associe des membres de l'Union des Etudiants communistes, de la Jeunesse communiste révolutionnaire, des Jeunesses communistes marxistes léninistes, des Anarchistes et des admirateurs du leader étudiant socialiste révolutionnaire allemand, Rudi Dutschke qui, quelques jours plus tard, sera grièvement blessé dans un attentat à Berlin.

Le Mouvement du 22 mars appelle les étudiants à faire le 29 mars une grande manifestation. Le jeudi 28, à 18 heures, le doyen Grappin annonce que les cours sont suspendus pour deux jours, à titre d'avertissement « pour souligner la gravité de la situation ». Il accuse quelques groupes « d'étudiants irresponsables » de perturber la vie de la Faculté depuis plusieurs mois. Le doyen espère sans doute qu'à la rentrée universitaire qui suivra les vacances, le 18 avril, les esprits seront calmés et que la Faculté pourra reprendre son activité normale.

Erreur ! A la reprise des cours, la fièvre n'a pas baissé ; elle a même gagné la Faculté des Lettres de Paris. Le 19 avril, pour protester contre l'attentat dont a été victime Rudi Dutschke, deux mille étudiants manifestent à Paris ; le 22, cinq mille manifestent contre la guerre au Vietnam. Le 21 avril le mouvement Occident attaque une assemblée de l'UNEF. Le 28 avril deux cents membres des Comités Vietnam de base saccagent une exposition organisée par Occident sur le Sud-Vietnam. Le 2 mai à 7 heures du matin, le mobilier d'un local réservé à la Fédération des Groupes d'Etudes de Lettres (Sorbonne) est détruit. Occident en est rendu responsable. Les groupes qui s'étaient organisés à Nanterre et que les autorités universitaires considèrent alors encore comme des « groupuscules » ont maintenant leurs homologues à la Sorbonne. Le jeudi 2 mai, des affiches à la chinoise et des tracts apparaissent à la Faculté des Lettres : « Nous savons maintenant que nos professeurs dissimulent sous leurs toges des bâtons de flics ». Affirmation qui n'a de sens, à ce moment, que par rapport aux événements déjà

survenus à Nanterre où le doyen Grappin, devant l'agitation entretenue par le Mouvement du 22 mars, décide de suspendre les cours et travaux pratiques.

Sept de ceux qu'on appelle les agitateurs de Nanterre, dont Cohn-Bendit, sont convoqués le lundi 6 mai, devant le Conseil de discipline de l'Université. Le vendredi 3 mai, à midi un meeting rassemble dans la cour de la Sorbonne quatre cents étudiants venus pour la plupart de Nanterre. D'importantes forces (gendarmes mobiles et agents de police) ont pris position aux abords de la Sorbonne. Sans doute craint-on, à la sortie, une bagarre entre étudiants de tendances opposées. A la nouvelle (vraie ou fausse) que certains commencent à briser des meubles pour s'en faire des armes, le Recteur de l'Université Roche ordonne l'évacuation de la Faculté des Lettres ; la police y procède non sans rencontrer de résistance. Premier sujet d'indignation pour les étudiants. C'est une violation du principe considéré par eux comme sacré : la police ne doit jamais pénétrer dans les locaux universitaires qui bénéficieraient ainsi d'une immunité analogue à celle des établissements ecclésiastiques au Moyen Age. Second motif d'indignation : un certain nombre de manifestants de la Sorbonne sont retenus à la sortie de la Faculté. Plusieurs étudiants sont arrêtés et condamnés dès le samedi 4 et le dimanche 5 mai. La tendance gouvernementale semble alors à la répression.

La semaine du 6 mai va être marquée par des manifestations qui iront crescendo jusqu'au vendredi 10 mai. Pendant toute la semaine, la Sorbonne protégée par d'importantes forces de police entourant un périmètre délimité par la rue Saint-Jacques, la rue des Ecoles, le boulevard Saint-Michel, la rue Cujas, demeure interdite aux étudiants qui veulent y revenir. Des manifestations sont organisées, avec le concours de l'Union nationale des Etudiants de France que dirige son vice-président Sauvageot (2) et le Syndicat national de l'Enseignement supérieur (3) dont le secrétaire, Alain Geismar, a lancé un ordre de grève illimitée.

La position prise par le « SNES-SUP » (adhérent à la FEN) soulève deux questions, l'une statistique, l'autre syndicale. La question statistique concerne la représentativité du syndicat. Elle paraît très inégale selon les catégories (il comporte plus d'assistants et de maîtres assistants que de professeurs et de maîtres de conférences) et les Facultés (il est plus fort aux Sciences et aux Lettres qu'au Droit et en Médecine). Par la

---

(2) Le Président a démissionné quelques jours plus tôt.

(3) Adhérent à la Fédération Autonome de l'Education Nationale. Geismar a été élu secrétaire général contre la tendance communiste à une faible majorité un an plus tôt.

suite le Syndicat autonome (c'est-à-dire non adhérent à la FEN) se dira plus représentatif des professeurs ; mais il est demeuré très discret pendant les premières semaines. La question syndicale est celle-ci : en collant dès le début à l'UNEF, le SNES-SUP ne s'interdisait-il pas un rôle de médiateur qu'il aurait pu jouer entre l'UNEF et les autorités universitaires, surtout épaulé par le FEN ? Certains observateurs constatant que Sauvegeot et Geismar sont l'un et l'autre adhérents au PSU verront à ces prises de position des raisons politiques. Alain Geismar avait écrit au Ministère de l'Éducation nationale en mars 1968 : « Nous tenons à souligner que dans des délais maintenant très brefs, nous allons être amenés à porter ces problèmes devant l'opinion publique par des mouvements de grande ampleur, si le Ministre n'est pas très rapidement en mesure d'annoncer la mise en route immédiate des redressements qui s'imposent ».

Le mardi 7, le Général de Gaulle déclare : « Il n'est pas possible de tolérer les violences dans la rue » ; à l'Assemblée nationale, le mercredi 8, une déclaration de M. Peyrefitte, Ministre de l'Éducation nationale rend un son différent : il annonce que la reprise des cours pourra intervenir lorsque l'ordre sera rétabli, Le Premier Ministre, Georges Pompidou, est parti en Iran et en Afghanistan. Sans doute pense-t-on en haut lieu que la fièvre étudiante va tomber. Pour hâter la défervescence, le Conseil de l'Université a ajourné toute décision contre les étudiants de Nanterre qui lui avaient été déférés.

Mais pas plus qu'à Nanterre en avril, la fièvre en ce début de mai, ne tombe à Paris. Plusieurs étudiants ayant été condamnés avec une précipitation qui paraît inhabituelle, un réflexe de solidarité, rapidement exploité, pousse leurs camarades à réclamer leur libération. Les manifestations de rue organisées par l'UNEF entraînent derrière elle nombre de jeunes, qui ne sont pas étudiants (4), surtout d'abord des élèves du second cycle des Lycées, parfois aussi de jeunes ouvriers et nombre d'enseignants (5). A mesure que le mouvement grandit, il prend une tonalité politique marquée, les drapeaux rouges affirment à la fois une volonté de transformation sociale et une volonté de dépassement national. Parfois le drapeau noir des anarchistes flotte lui aussi dans les cortèges. Trois hommes apparaissent toujours au premier plan du côté des manifestants : Alain Geismar, Sauvegeot et Cohn-Bendit dont la personnalité

---

(4) Combien ? C'est variable selon les jours. Une cinquantaine de mille, peut-on penser. Si le chiffre avait été trois ou quatre fois plus fort, quelle eût été l'issue des manifestations ? En n'invitant pas alors les ouvriers à se joindre aux étudiants la CGT et le PC ont facilité la tâche des pouvoirs publics.

(5) Par exemple Laurent Schwarz, professeur à l'École Polytechnique, Alfred Kastler et Jacques Monod, ces deux derniers Prix Nobel.

qui demeure mystérieuse s'affirme de plus en plus ; il est habile à manier les foules populaires, les soulever et les apaiser tour à tour.

Dès le matin du mardi 7, les élèves des Lycées commencent à être entraînés dans le mouvement. S'il y eut des chefs d'orchestre clandestins, ils ont excellé dans l'art de jeter de nouvelles troupes dans la bataille chaque fois que le mouvement paraissait pouvoir s'essouffler. La manifestation de l'après-midi du même jour, partie de la place Denfert Rochereau, va jusqu'à l'Etoile où surgissent des incidents autour de la tombe du Soldat Inconnu, profanée dit-on. Celle du vendredi 10 mai aboutit au carrefour Gay Lussac-Saint-Michel, à une « première nuit des barricades ». Après les déclarations d'Alain Peyrefitte, à l'Assemblée nationale, une détente paraît possible pendant quelques heures ; mais les dirigeants du mouvement de protestation n'utilisent pas cette possibilité, le mouvement repart. Avec une rapidité qui paraît suspects à certains observateurs (6) les rues sont dépavées, une cinquantaine de barricades construites avec des pavés surgissent, des voitures sont incendiées. Après des négociations qui n'aboutissent pas entre les leaders des manifestants et le vice-recteur de l'Académie de Paris, le service d'ordre reçoit l'ordre de détruire les barricades. Il n'y parvient qu'en utilisant les grenades lacrymogènes dont le lendemain et les jours suivants des médecins dénonceront la nocivité. On procède à un certain nombre d'arrestations. Celles qui seront maintenues concernent surtout de pillards, profitant du désordre pour briser des devantures et y faire main basse sur ce qu'ils pouvaient emporter.

Dans son ensemble, l'opinion parisienne paraît sensible au côté romantique de la révolte estudiantine (7) et à la dénonciation des brutalités policières. Dans les milieux ouvriers, on note des réactions plus réservées, souvent parce qu'on considère toujours les étudiants comme des fils et des filles de la bourgeoisie et qu'on voit dans leur manifestation un « chahut » d'étudiants plutôt que l'équivalent d'une grève ouvrière (8).

Le samedi 11 est marqué par deux décisions extérieures au milieu universitaire. Suggérée à l'aurore par Cohn-Bendit sur les barricades, une grève générale de protestation est décidée par la CGT, la CFDT,

---

(6) Qui concluent à l'existence de « commandos » préalablement organisés et entraînés.

(7) Il faut aussi tenir compte d'une hostilité latente de l'opinion à l'égard de la police. Parmi les automobilistes qui ne s'est vu, quelque jour infliger une contravention qu'il estime injuste ? Chaque pavé jeté contre le service d'ordre les venge.

(8) Au sociologue qui analysera l'événement, la jeunesse estudiantine apparaîtra sans doute comme ayant agi alors comme un groupe puissant de pression, à la fois quantitativement et qualitativement. Dans de nombreuses familles bourgeoises jeunes gens et jeunes filles agissent sur leurs parents, partagés entre la crainte et la fierté. Nombre de journalistes, dans la presse écrite et parlée stigmatisent les « brutalités policières » parce que leurs filles et leurs fils sont sur les barricades et qu'ils craignent le pire. Quelques ministres, dit-on, sont aussi dans cette situation.

l'Union des Syndicats de la région parisienne de FO, la FEN pour le lundi 13 mai : une grande manifestation organisée en commun ira de la République à la place Denfert Rochereau, en passant par la place de l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice et le boulevard Saint-Michel. D'autre part, dans la soirée le Premier Ministre, Georges Pompidou, revenu du Moyen-Orient, fait accepter, non sans difficulté, dit-on, par le Président de la République, des mesures d'apaisement. La Sorbonne sera rouverte aux étudiants et les cours pourront reprendre. Un projet d'amnistie sera déposé à l'Assemblée nationale. Quelques heures plus tard, les jugements condamnant les étudiants seront cassés en appel ; les étudiants incarcérés sont libérés.

La manifestation du lundi 13 mai se déroule avec une grande ampleur. « Ouvriers, Enseignants, Etudiants solidaires » proclame une grande banderolle. En fait l'accord était plus factice que réel. Diverses discussions avaient opposé pour l'organisation de la manifestation, les représentants de la CGT, inquiets comme le Parti communiste, du rôle joué chez les étudiants par des groupes d'extrême gauche, hostiles au PCF et suspects à leurs yeux d'aventurisme — et les représentants de l'UNEF fiers de l'action menée dans les journées précédentes et assez portés à vouloir donner des leçons aux militants syndicaux qu'ils jugent vieilliss et embourgeoisés. La FEN et la CFDT avaient joué un rôle de médiation. Trois cent mille participants disent les uns, six cent mille, un million disent les autres. Peut-être sous l'influence d'éléments communistes qui cherchent à dériver le mouvement pour mieux le canaliser, elle prend un tour politique très marqué par les pancartes et les slogans qui attaquent le Général de Gaulle : « Dix ans, c'est assez », ou, sur le mode ironique : « Bon anniversaire, mon Général ». Ça et là des banderoles réclament « un gouvernement populaire ». Elles sont encore peu nombreuses en proportion par rapport à celles qui réclament l'abrogation des ordonnances anti-sociales (9). Côte à côte, étudiants, enseignants et ouvriers ont défilé. *C'est sans doute dans cette journée que la révolte des étudiants se communique aux ouvriers.* Mais il faudra quelques jours encore pour que les germes lèvent. A la dislocation, les syndicats ouvriers et surtout ceux de la CGT ordonnent la dispersion, tandis que certains étudiants veulent aller vers l'ORTF. Cohn-Bendit prend la parole pour stigmatiser « la vermine stalinienne ».

Les jours suivants, l'attention reste tournée vers les étudiants qui occupent la Sorbonne libérée par les forces de police. Bastille sym-

---

(9) J'ai vu passer tout le cortège place de l'Hôtel de Ville et avenue Victoria. On ne m'en voudra pas si j'utilise ici ce que j'ai vu et si je ne me contente pas de ce qu'en ont dit la radio et la presse.

bolisant du 3 au 13 mai aux yeux des dirigeants de l'UNEF la société bourgeoise, la Sorbonne va devenir pour un mois le haut lieu de la « Commune étudiante ». Certains accusent alors Geismar et Sauvageot de duplicité. Ils avaient formulé des requêtes ; le pouvoir les a, en grande partie satisfaites. Or, le mouvement, loin de s'arrêter, reprend de plus belle. *L'objectif s'est déplacé.* Il en sera de même, nous le verrons, le 27 mai avec la CGT. Quoi qu'il en soit, les étudiants entreprennent dans les amphithéâtres et les salles de cours de la Sorbonne de « contester » la structure, les méthodes et les buts de l'enseignement traditionnel. Volonté de révolution culturelle qui prend des aspects bien différents. Atmosphère de kermesse dans la cour de la Sorbonne où des éventaires idéologiques rivaux offrent aux visiteurs des œuvres de Mao, celles de Trotsky, des brochures « cubaines » ou guévaristes, des brochures anarchistes ou les tracts de l'Union des Etudiants communistes demeurés fidèles au PCF. Atmosphère de meeting dans le grand amphithéâtre où les orateurs se succèdent, exprimant des points de vue opposés que l'auditoire accueille tour à tour avec politesse ou enthousiasme. Atmosphère de travail dans les salles où département par département, des commissions siègent sans désespérer, auxquelles participent des assistants, des maîtres assistants et des professeurs, pour mettre sur pied des projets de cogestion ou d'autogestion dans l'autonomie des Universités (10). En quelques jours le mouvement se propage de la Sorbonne aux autres Facultés parisiennes (Sciences, Droit, Médecine, à l'Ecole des Beaux-Arts, à l'Institut d'Etudes politiques, aux écoles d'assistantes sociales) (11) et aux grandes villes universitaires de province. Nouvel essaimage. Ce n'est pas le dernier.

### III

Dès le mercredi 14 mai, une grève surgit dans l'industrie : à Nantes-Bouguenais l'usine de Sud-Aviation est occupée par les ouvriers et le directeur retenu dans ses bureaux. Le jeudi 15, c'est le tour de l'usine Renault à Cléon ; le 16, le mouvement gagne l'usine de Flins, puis

---

(10) Les murs de la Sorbonne, comme ceux de l'annexe de Censier se couvrent alors d'inscriptions murales dont divers recueils ont paru. On n'a pas en général signalé que nombre d'entre elles loin d'être originales sont extraites du livre de Raoul Vaneigem, *Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations*, paru chez Gallimard le 30 novembre 1967. Raoul Vaneigem, né en 1934 en Belgique, licencié en philologie romane, se consacre depuis 1960 aux activités de l'Internationale situationniste qui, créée en 1957, publie une revue théorique *Internationale situationniste*, dirigée par Guy Debord.

(11) Certains observateurs diront que c'est par l'intermédiaire de l'une d'entre elles, semble-t-il, où enseigne un professeur « prochinois ».

celles de Billancourt et du Mans. Le soir, le Premier Ministre, Georges Pompidou, obligé de constater que sa tentative de conciliation et d'apaisement n'a pas abouti, prend la parole à la télévision pour annoncer que, face au désordre, le gouvernement fera son devoir. Le samedi 18 des grèves éclatent sur le réseau du Métro et à la SNCF. Le lundi 20, propagée par les flashes que diffusent les postes de radio, avec une rapidité bien plus grande qu'en 1936, la grève est devenue presque générale sans qu'aucune confédération syndicale en ait pris ouvertement l'initiative. Mouvement parti de la base, ne cessera-t-on de répéter. L'affirmation demande à être précisée. Il semble que, dans nombre de cas de jeunes ouvriers ont pris l'initiative du mouvement débordant souvent les cadres syndicaux qui, suivant une tactique aussi vieille que le mouvement syndical, en présence de ces initiatives, s'associent aux grèves pour en reprendre le contrôle et en assurer la direction (12). La CGT a d'ailleurs appelé le 16 tous ses militants à « prendre immédiatement toutes initiatives de nature à élever les conditions de la lutte ».

Reparti de Roumanie, plus tôt qu'il n'était prévu, le Général de Gaulle arrive à Orly le samedi 18 à 22 h 30 ; il emploie la journée du dimanche à de multiples entretiens. On lui prête ce mot : « La réforme, oui ; la chienlit, non ».

Brusquement les 19-20 mai, la population s'inquiète. Elle stocke, l'essence, le sucre, les pâtes alimentaires, les boîtes de conserve, le riz, l'huile : souvenir des temps de l'occupation... La grève s'étend maintenant à l'ensemble de la Fonction publique et aux Grands Magasins. Seule des grandes organisations syndicales, la FEN a lancé un ordre de grève générale.

Le mercredi, un temps d'arrêt : l'attention se porte vers l'Assemblée nationale. A la suite du débat engagé sur les problèmes de l'Education nationale, l'opposition a déposé une motion de censure qui est soumise au vote. Retransmises par la RTF, les explications de vote se succèdent pendant toute la journée. Si la censure était votée, on sait que l'Assemblée serait dissoute. Ce serait une issue politique possible à la crise sociale. Mais elle n'obtient pas la majorité requise. Le conflit social désormais recommence et s'aggrave d'heure en heure. Le jeudi 23, jour de l'Ascension, on apprend la démission d'un militant influent de la CGT Barjonet (13). Il reproche à la direction confédérale de ne

---

(12) L'idée a été formulée que, par l'intermédiaire de ses cellules d'entreprises, le Parti Communiste Français a pu lancer le mouvement, sans que l'autorité de la CGT se trouvât engagée au départ. Le but aurait été alors de rappeler à tous que la classe ouvrière est la seule classe révolutionnaire.

(13) Y a-t-il eu des dissentiments au Bureau Politique du PCF ? C'est fort possible. Mais nous ne pouvons l'affirmer.

pas utiliser les possibilités révolutionnaires qu'offre la situation ; il donne son adhésion au Parti socialiste unifié qui aux yeux de certains, apparaît de plus en plus comme le centre de rassemblement des vrais révolutionnaires déçus par les autres formations politiques et sociales.

Le vendredi 24, une allocution radiodiffusée du Général de Gaulle annonce que le pays va être consulté le 13 juin par voie de référendum sur un projet tendant à instaurer la participation (à la gestion des entreprises et des universités). Le Président de la République annonce que si le texte n'est pas adopté, il se retirera. Cette allocution n'amène aucune détente ; les partisans du gouvernement semblent eux-mêmes déçus. La nuit du vendredi 24 au samedi 25, est marquée par de véritables émeutes. Une manifestation de l'UNEF partie dans la soirée de la gare de Lyon semble vouloir aller jusqu'à l'Hôtel de Ville. Est-ce pour s'en emparer et proclamer une nouvelle Commune ? Les pouvoirs publics paraissent le craindre. Elle en est empêchée. Mais des groupes arrivent à la Bourse, enfoncent les portes, essaient d'incendier le bâtiment ; d'autres se répandent dans le quartier des Halles ; l'échauffourée la plus grave se produit à nouveau au quartier latin, du boulevard Saint-Michel à la Gare du Luxembourg ; des arbres sont abattus, des barricades construites, mais rapidement enlevées. C'est la seconde nuit des barricades. Graves incidents aussi à Lyon (où l'on relève un mort dans le service d'ordre), à Nantes, à Bordeaux. La France a le sentiment qu'elle glisse peu à peu vers l'anarchie ou la guerre civile. On s'étonne dans certains milieux que le gouvernement ne prenne pas, comme le gouvernement Schuman-Moch de l'automne 1947, des précautions militaires.

Le samedi 25 mai, le Premier Ministre annonce que l'ordre sera maintenu ; les rassemblements seront dispersés avec la plus grande énergie ; il invite à une grande réunion de confrontation (14) rue de Grenelle au Ministère du Travail, toutes les grandes organisations d'employeurs et de travailleurs. Conseil national du Patronat français, Petites et Moyennes entreprises d'un côté, CGT, CFDT, CFTC maintenue, FO, FEN, CGC de l'autre. Aucune organisation ne refuse le dialogue avec le gouvernement.

Ici et là on évoque les négociations de juin 1936 à l'Hôtel Matignon, au lendemain de la victoire électorale du Front populaire et de la formation du gouvernement Léon Blum. La comparaison est partiellement trompeuse.

---

(14) Combien y a-t-il de grévistes à ce moment ? Dix millions dit la CGT ; six millions, pense la CISL (dont fait partie FO).

Sans doute le Premier Ministre (qui est passé par les étudiants socialistes et qui a subi alors l'influence de Léon Blum), y a-t-il songé. Mais l'atmosphère n'est pas la même. Les grèves de mai-juin 1936 avaient surgi au lendemain d'élections qui avaient donné la victoire au Front populaire. Elles s'étaient amplifiées dans les semaines qui avaient précédé la constitution du gouvernement Léon Blum. Les grévistes savaient que la conjoncture politique leur était favorable à condition toutefois qu'ils n'effarouchent pas les classes moyennes ; les militants avaient canalisé un mouvement qui aurait pu chercher une issue révolutionnaire vers les objectifs réformistes.

Alors qu'en 1936, le mouvement n'avait touché que le secteur privé et ne l'avait pas touché tout entier, en 1968, la grève entraîne après les Etudiants et les Lycéens, la quasi totalité des Fonctionnaires et paralyse les services publics (SNCF, RATP, PTT, RTF).

Le gouvernement de 1968 ne dispose pas, près des grévistes, du même capital de confiance que Léon Blum. Les militants syndicaux n'ont pas non plus la même autorité sur leurs adhérents. Le pluralisme a suscité entre les organisations une âpre concurrence. En 1936 la CGT était seule reconnue comme interlocutrice pour l'ensemble de la classe ouvrière. En 1968, la CGC, la CFTC maintenue et FO tiennent à conserver leurs distances vis-à-vis de la CGT qu'elles accusent de vouloir politiser le mouvement. La CFDT essaie de se placer plus à gauche que la CGT, notamment en réclamant des réformes de structure et la reconnaissance d'un pouvoir syndical dans l'entreprise et en maintenant le contact avec les étudiants révoltés. Mais, à diverses reprises, en poussant en avant des revendications auxquelles on ne s'attendait pas ou plus (15), la CGT essaie de reprendre l'avantage. A-t-elle, suivant la terminologie en usage, décidé de « porter la lutte à un niveau supérieur », c'est-à-dire sur le plan politique et voulu imposer un changement de régime ou simplement un changement de majorité ?

Poursuivies pendant vingt-cinq heures, après diverses interruptions qui permettent aux délégués de consulter leurs mandants (16), les négociations aboutissent finalement le lundi 27 mai vers 7 heures du matin, non à un accord, mais à un protocole d'accord ce qui n'a de sens que si l'on donne au terme de protocole le sens de projet. Il comporte

---

(15) L'abrogation immédiate des ordonnances sur la Sécurité sociale, dites « anti-sociales » et l'établissement d'une échelle mobile des salaires variant en fonction du coût de la vie. Suivant certaines informations, Georges Séguy aurait été invité par des coups de téléphone venus de l'extérieur, à durcir sa position et à allonger la liste de ses demandes.

(16) On a écrit ainsi qu'Henri Krasucki, secrétaire de la CGT s'était montré plus intransigeant que G. Séguy.

des points multiples dont, dans la fièvre qui continue de monter, les journalistes et l'opinion publique ne mesurent pas toujours l'exacte portée.

\*  
\*\*

Le gouvernement a pris plusieurs engagements :

1° Le taux horaire du *salaire minimum interprofessionnel garanti* sera porté à 3 F au 1<sup>er</sup> juin 1968. Le salaire minimum garanti applicable à l'agriculture (SMAG) sera fixé après consultation des organisations professionnelles et syndicales d'exploitants et de salariés agricoles et des Confédérations syndicales nationales.

2° Dans le secteur nationalisé, secteur par secteur (17), sous la présidence des Ministres de tutelle, et dans la Fonction publique des négociations s'ouvriront pour examiner la question des salaires et traitements.

3° Le gouvernement réunira au mois de mars 1969 les représentants des organisations professionnelles syndicales pour examiner avec eux dans le cadre de l'évolution économique et financière générale l'évolution du pouvoir d'achat des salariés au cours de l'année 1968.

4° Le Ministre des Affaires sociales participera aux réunions qui seront organisées par les organisations professionnelles et syndicales pour examiner le document élaboré sur le droit syndical dans les entreprises. Sur la base de ce document éventuellement amendé, le gouvernement élaborera un projet de loi. Il se déclare prêt pour sa part à favoriser l'application de ce texte dans les entreprises publiques et la fonction publique. Dans le secteur nationalisé, le principe d'une réduction progressive de la durée du travail est admis par le Premier Ministre. Dans la Fonction publique, des discussions s'engageront pour examiner le problème, compte tenu du caractère particulier des divers services.

En ce qui concerne la Sécurité sociale, le Premier Ministre accepte qu'un débat de ratification des ordonnances s'engage avant la fin de la session parlementaire en cours (18). Il accepte de ramener le ticket modérateur applicable aux dépenses médicales de visite de consultation de 30 à 25 %. Il étudiera un projet d'aménagement des allocations

---

(17) Par la suite la revue *La Révolution Proletarienne* tout en jugeant normale la procédure des négociations sectorielles, regrettera que la reprise du travail ait lieu en ordre dispersé (no de juillet 1968).

(18) La dissolution de l'Assemblée rendra cette clause inapplicable. Mais la nouvelle Assemblée discutera des Ordonnances dès sa première session.

familiales en faveur des familles de trois enfants au moins et prévoyant la réforme des allocations de salaire unique et de la mère au foyer. Il envisage d'augmenter à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain l'allocation minimum versée aux personnes âgées et aux grands infirmes.

Le gouvernement s'engage à développer les crédits affectés aux services de l'emploi et à mettre en place de manière prioritaire les moyens d'un développement d'une formation adaptée des jeunes.

Le projet de réforme de l'impôt sur le revenu qui sera déposé à l'automne par le gouvernement, après consultation du Conseil économique et social, contiendra des dispositions tendant à alléger les conditions d'imposition des revenus salariaux. Il ne sera pas proposé d'assujettir les salariés au régime de la retenue à la source.

A ces engagements du gouvernement correspondent des engagements du CNPF :

- promettant d'augmenter les salaires réels au 1<sup>er</sup> juin 1968 de 7 % (ce pourcentage comprenant les hausses déjà intervenues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1968 inclusivement). Cette augmentation sera portée à 10 % à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1968 ;
- acceptant de participer à l'examen du pouvoir d'achat en mars 1969 et à la négociation concernant le droit syndical dans l'entreprise ;
- consentant à conclure un accord cadre tendant à revenir à la semaine de quarante heures par étapes successives, une réduction d'une heure des horaires hebdomadaires compris entre 45 et 48 heures intervenant avant le terme du Cinquième Plan ;
- s'engageant à réunir dès la fin de la négociation de la rue de Grenelle des commissions paritaires pour mettre à jour les conventions collectives — et à se concerter avant le 1<sup>er</sup> octobre en vue de rechercher un accord sur la sécurité de l'emploi.

Enfin le CNPF accepte que les journées de travail soient récupérées. Une avance de 50 % de leur salaire sera versée aux salariés ayant subi une perte. Cette avance sera remboursée sur les heures de récupération. Dans le cas où la récupération n'aurait pas été possible avant le 31 décembre 1968, l'avance ou son solde serait acquis au salarié (19).

Le CNPF, par ailleurs, demande au gouvernement qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1968 (date d'ouverture des frontières) les entreprises fran-

---

(19) Ces mesures, dit le texte, trouveront leurs répercussions dans le secteur nationalisé et la fonction publique.

çaises ne soient pas assujetties en ce qui concerne la détermination de leur prix à des contraintes plus sévères que les entreprises concurrentes du Marché commun.

En acceptant cet « accord de Grenelle », symétrique de l'accord Matignon, Georges Pompidou croyait manifestement rétablir rapidement la paix sociale. Mais en contrepartie de ces engagements du gouvernement et du patronat, les délégations syndicales n'ont fait, elles, aucune promesse précise. On ne trouve pas dans l'accord de la rue de Grenelle de phrase analogue à celle qui concluait l'accord Matignon de 1936 : « La délégation ouvrière demande aux grévistes de reprendre le travail dès que les chefs d'entreprise auront accepté des négociations sur la base des accords intervenus ». Pourquoi ? La raison donnée par les centrales est la suivante : née de la base, la grève ne peut être terminée que par une décision de la base. Cette affirmation peut être considérée soit comme un hommage à la démocratie, soit comme l'aveu des principales centrales qu'elles n'ont pas l'autorité nécessaire pour lancer des directives susceptibles d'être suivies, soit comme un double jeu mené par certaines d'entre elles.

Les premières réactions des directions confédérales semblent cependant favorables au protocole d'accord.

« Un bilan relativement honorable, dit André Malterre, président de la CGC qui ajoute « incontestablement nous sommes parvenus à un certain nombre de réalisations » et se félicite de ce que la hiérarchie des salaires soit respectée.

Pour Jacques Tessier, secrétaire général de la CFTC maintenue qui regrette l'absence d'une décision immédiate de relèvement des allocations familiales, « les avantages l'emportent de très loin sur les insuffisances ».

Plus réservé apparaît André Bergeron, de FO, qui déclare : « Tout ce qui vient d'être fait aurait pu l'être avant, si on avait mieux senti la nécessité d'engager le dialogue sur un certain nombre de problèmes fondamentaux ».

Descamps, secrétaire général de la CFDT formule un jugement favorable : « En vingt-cinq heures, de discussions, nous avons obtenu des résultats que nous réclamions depuis des années, ce qui est la preuve de la carence du patronat et du gouvernement. Les avantages ainsi acquis sont importants ». Il souligne l'intérêt particulier que la CFDT porte au pouvoir syndical dans l'entreprise.

Georges Séguy de la CGT constate : « Des revendications qui se sont heurtées aux refus du gouvernement et du patronat ont trouvé une solution sinon totale, du moins partielle. Il reste encore beaucoup

à faire. Mais les revendications ont été retenues pour une grande part et ce qui a été décidé ne saurait être négligé ». A la base de décider.

Un meeting organisé aux usines Renault de Billancourt auquel prennent part Benoît Frachon et André Jeanson, respectivement présidents de la CGT et de la CFDT et G. Ségué, secrétaire général de la CGT décide par un vote à main levée des cinq à six mille ouvriers présents la continuation de la grève. Le mouvement, à la suite de décisions analogues rebondit, soit parce que les directions intéressées n'ont pas encore accepté d'engager le dialogue pour examiner les revendications particulières, soit (notamment dans les Entreprises nationalisées et la Fonction publique) parce que les discussions prévues n'ont pas encore abouti (20).

### III

La première phase de ces journées avait été universitaire ; la seconde largement sociale ; la troisième phase mêle la politique au social. Dès le lundi 27 mai dans la journée, l'aspect politique l'emporte sur l'aspect social. On apprend d'abord que le référendum voulu par le Général de Gaulle est fixé au 16 juin. Mais pourra-t-il avoir lieu ?

Dans l'après-midi du lundi 27 mai, l'UNEF organise au stade Charléty une manifestation qui tend à la création d'une force révolutionnaire nouvelle. La CFDT et la Fédération FO de la Chimie participent au défilé qui a précédé le meeting. La CGT non. Prenant la parole : Sauvageot (UNEF) un militant de la CFDT, très applaudi ; Maurice Labi (FO Chimie) un militant du Mouvement du 22 mars, Alain Geismar, qui vient de quitter le secrétariat du SNES-SUP pour se consacrer à l'action politique et Barjonet démissionnaire de la CGT. P. Mendès-France, présent à la manifestation, invité à prendre la parole, refuse en déclarant qu'il s'agit d'une manifestation syndicale.

Dans l'auditoire, des étudiants, des enseignants, mais aussi des ouvriers de Sud-Aviation, et de la CFDT Renault.

Jacques Sauvageot, dans son allocution inaugurale déclare :

« La violence peut se justifier. Aujourd'hui nous ne la croyons pas efficace. Le gouvernement qui a trouvé des alliés (21), il faut le dire,

---

(20) La CGT a-t-elle été débordée par les jeunes ouvriers persuadés, comme le répètent les étudiants et comme le disait M. Pivert en 1936 que « Tout est possible » ? Ou le mouvement a-t-il été relancé par les cellules d'entreprises, une fois de plus désireuses de ne pas laisser déborder le PCF ? Les deux interprétations ont cours.

(21) L'auditoire accueille cette phrase par des rires. Il est visible que nombre des auditeurs songent à la CGT « Ségué démission » tel était l'un des mots d'ordre les plus souvent scandés par les manifestants.

cherche à diviser ouvriers et étudiants. Nous recherchons une stratégie, une ligne politique. »

Alain Geismar suggère qu'en guise de transition vers la prise du pouvoir par les travailleurs de l'entreprise, soit expérimenté un système de double pouvoir ; il salue la remise en marche de la production dans certaines industries au bénéfice des grévistes. Il souhaite qu'étudiants et ouvriers sortent de leurs « ghettos » respectifs pour préparer ensemble l'avènement du socialisme et il termine par une citation de Guevara.

Sur la tactique à suivre vis-à-vis de la CGT on note des dissonances. Pour André Barjonet, démissionnaire de la CGT la situation est vraiment révolutionnaire. Tout est possible. Mais il faut s'organiser et agir très vite, dans un climat de libre discussion. La révolution exige le foisonnement des idées. Il est acclamé. On commence par huer au contraire un syndicaliste de la CGT qui a choisi, dit-il, de demeurer dans la CGT, mais on l'applaudit lorsqu'il ajoute : « C'est de l'intérieur que nous pourrions chasser les bureaucrates et faire que la CGT soit à la pointe du combat et non plus de la capitulation ». Nouveaux applaudissements quand il ajoute qu'il ne pourra pas y avoir de référendum.

Une seule conclusion claire : pour Jacques Sauvageot, l'accord dit de Grenelle ne peut avoir aucune valeur, car à ses yeux le gouvernement n'est pas un interlocuteur valable.

Le même jour, la CGT avait organisé en douze points de Paris des rassemblements qui avaient sans doute pour but essentiel d'empêcher les adhérents de la CGT qui n'occupent pas les usines (22) de participer aux manifestations de l'UNEF. Comme le lundi 13 mai, mais plus que ce jour-là, le slogan « Gouvernement populaire » est répété par les manifestants. Est-ce la preuve que pour les dirigeants de la CGT aussi le gouvernement au pouvoir n'est plus un interlocuteur valable ? Un certain nombre de journalistes et d'hommes politiques paraissent le penser. La crise universitaire et la crise ouvrière sont relayées et amplifiées par une crise politique. Des journalistes perspicace à l'ordinaire en viennent à juger le processus irréversible. La plupart des hommes politiques de l'opposition sont de cet avis. Dans une conférence de presse tenue à l'Hôtel Continental le 27 mai, en fin de matinée, François Mitterand a réclamé un gouvernement de transition (23) dès le départ du Général de Gaulle (qui peut à ses yeux

(22) Souvent, en effet, à la différence de ce qui s'est passé en 1936, l'occupation n'a été que symbolique : un piquet de grève contrôle l'entrée.

(23) La formule a soulevé des critiques. S'applique-t-elle à un processus ouvert par la démission du Président de la République et se déroulant dans le cadre de la Constitution ou à une situation révolutionnaire en pleine vacances de légalité ?

se produire au lendemain d'un référendum qui échoue — ou même plus tôt). Il est prêt à en assumer la direction.

« Mais d'autres que moi peuvent légitimement y prétendre. » Notamment Pierre Mendès-France. F. Mitterand sera de toute manière candidat à la Présidence de la République. Autant que contre le pouvoir, la FGDS veut prendre date devant le PCF. Le mardi 28, on apprend que la CGT organise pour le lendemain, *seule*, à la suite du refus de la CFDT et de l'UNEF, une grande manifestation de la Bastille à la gare Saint-Lazare. Que veut-elle faire ? Va-t-elle marcher sur l'Elysée ?

Le mercredi matin, 29 mai, coup de théâtre. Le Conseil des Ministres devait se réunir à l'Elysée, est ajourné in extremis : le Général de Gaulle quitte l'Elysée peu avant 11 h 30. Où va-t-il ? A Colombey, dit-on. Mais on apprend qu'il n'y est arrivé qu'à 18 h 15. Qu'a-t-il fait dans l'intervalle ? Des explications fournies ultérieurement, il semble résulter qu'il est allé en Alsace, en Lorraine et en Allemagne conférer avec divers généraux (24). Après avoir songé à démissionner (il le dira dans son interview du 7 juin), le Général de Gaulle a-t-il voulu s'assurer le moyen de briser une insurrection qui pourrait surgir lorsque le cortège parisien de la CGT sera parvenu à quelques centaines de mètres de l'Elysée ? Dans l'immédiat ce n'est pas cette interprétation qui prévaut : on pense que le Général de Gaulle va démissionner ; beaucoup se demandent s'il ne convient pas, au plus vite, de combler le vide qui peut se creuser. De hauts fonctionnaires regardent déjà vers ce qui peut être le pouvoir de demain. Dans la manifestation qui se déroule sur les boulevards, le Bureau politique du Parti communiste défile derrière le bureau de la CGT, et le mot d'ordre « Gouvernement populaire » prend de plus en plus de force (25).

Dans la soirée du même jour, 29 mai, après des conversations avec François Mitterand, Guy Mollet, René Billières et Gaston Defferre, accompagné de trois personnalités du PSU Pierre Mendès-France déclare :

« Je ne refuserai pas les responsabilités qui pourraient m'être confiées par toute la gauche réunie » (26).

---

(24) Le retour de Georges Bidault et du Colonel Lacheroy, la libération de Salan et d'une cinquantaine de détenus condamnés à la suite des événements d'Algérie et le dépôt d'un texte d'amnistie ont-ils été l'une des conséquences de ce voyage ? Certains l'ont soutenu.

(25) Au cours de ces journées plusieurs des protagonistes de la crise universitaire disparaissent de la scène : le 23 mai, Cohn-Bendit est interdit de séjour ; parti en Allemagne Fédérale il reviendra clandestinement quelques jours puis repartira ; le 27, Alain Geismar abandonne le Secrétariat du SNES-SUP. Raison donnée : il veut se consacrer à la politique ; le 28 mai, on apprend que la démission d'Alain Peyrefitte a été acceptée et que Georges Pompidou assume l'intérim de l'Education Nationale.

(26) Jacques Isorni approuve le processus annoncé par François Mitterand et la désignation de Pierre Mendès-France comme éventuel chef de gouvernement.

Le Parti communiste ne paraît pas s'associer à ce rassemblement. Il dénonce dans *l'Humanité* l'illusion d'un nouvel homme miracle et tout recours à un homme providentiel. A-t-il l'impression que Mitterand et Mendès-France s'ils constituaient un gouvernement le réduiraient à la portion congrue ?

Alors que la partie paraissent à certains déjà se jouer entre la gauche regroupée derrière Pierre Mendès-France, et une gauche aimantée par le Parti communiste, brusquement la journée du jeudi 30 mai voit la rentrée en scène du Général de Gaulle et l'affirmation des forces qui le soutiennent.

A 16 heures, le 30 mai, revenu de Colombey à l'Elysée, le Général de Gaulle annonce que :

- 1° Il ne se retire pas.
- 2° Il dissout l'Assemblée nationale.
- 3° Il ajourne le référendum sur la participation.
- 4° Il maintiendra l'ordre en usant de tous les moyens dont il dispose.

Quelques minutes plus tard, une manifestation de Soutien au Général de Gaulle et au régime rassemblée place de la Concorde emplit les Champs-Élysées et monte vers l'Arc de Triomphe de l'Etoile ; aussi nombreux que le cortège du 13 mai, plus peut-être. Une autre force qu'on n'attendait plus est ainsi apparue dans la rue.

Les organisations de gauche et d'extrême gauche vont-elles accepter la dissolution de l'Assemblée survenant dans ces conditions ? Vont-elles maintenir un état de tension de nature à rendre la consultation impossible ou difficile ? En quelques heures, on est fixé. Seuls l'UNEF et les groupements d'extrême gauche qui s'opposent en elles ou à côté d'elles semblent juger la consultation dérisoire (27). *Aucune organisation syndicale de travailleurs ne prend le risque d'en faire fi.*

Désormais revendications sociales et activité politique vont se séparer. Un quatrième acte du drame qui se joue va commencer.

#### IV

Il ne peut être question, dans le cadre de ce chapitre de retracer l'évolution détaillée des grèves dans les jours qui suivent le jeudi 30 mai. Nous nous bornerons à dégager les grandes lignes.

Tout est dominé par le changement de perspectives politiques que

---

(27) Plus tard, le 29 août, J. Sauvageot déclare que ce jour-là, l'UNEF a commis une erreur. Est-ce d'avoir décidé de boycotter les élections ?

traduit et renforce le brusque retour de l'essence (28). Alors que depuis le 20 mai les postes distributeurs s'asséchaient les uns après les autres, ou n'étaient plus réapprovisionnés que pour les prioritaires, brusquement à partir du vendredi 31, les piquets de grève qui empêchaient le ravitaillement des centres distributeurs ayant été écartés, le ravitaillement redevient possible ; le week-end élargi de la Pentecôte est finalement presque normal.

Secteur par secteur, dans l'industrie, le commerce et l'administration, les négociations s'engagent et progressent d'un pas très inégal. Ça et là on signale des reprises partielles avant la conclusion des accords, notamment en Lorraine ; mais elles ne sont pas toujours durables.

Le 31 mai, un protocole d'accord intervient à l'EDF, que les syndicats de base ratifient. Même processus à la RATP où la résistance de certains centres à l'accord est plus tenace ; à la SNCF et aux PTT, les négociations sont plus difficiles.

Cependant, le jeudi 6 juin le travail reprend à la RATP et à la SNCF ; le 7 le trafic est redevenu normal. Dans les Charbonnages, le personnel de surface reprend son poste avant les mineurs de fonds. En revanche la situation se tend à l'ORTF où le 3 juin, l'inter-syndicale rompt avec le nouveau Ministre de l'Information. Le 4 juin, l'ORTF de Paris et les Centres de province sont occupés par la police. Le mercredi 5, reprise aux PTT. Le jeudi 6, la Fédération de l'Education nationale suspend son ordre de grève. Le vendredi 7 et le samedi 8, suivant les consignes du Syndicat national des Instituteurs, la très grande majorité des instituteurs reprennent le travail (malgré le SGEN), mais le SNES-SUP, qui n'a pas participé aux négociations de la FEN et le SNES (29) qui juge insuffisants les avantages obtenus, continuent le mouvement.

Des accords interviennent dans le Textile et la Meunerie le 30 mai. La situation reste tendue beaucoup plus longtemps dans la Métallurgie, dans l'Automobile et dans les Grands Magasins (30). Comme en diverses autres circonstances, partisans et adversaires de la grève se divisent aussi sur le mode de scrutin. Les piquets de grève sont, en général, hostiles au vote à bulletin secret que les adversaires de la grève ne

---

(28) Le gouvernement Pompidou est remanié. Alain Peyrefitte a déjà remis sa démission, Louis Joxe, Ministre de la Justice, Fouchet, Ministre de l'Intérieur, Missoffe, Ministre de la Jeunesse et des Sports quittent le Ministère. Neuf Ministres sont remplacés ; douze autres changent d'attribution.

(29) On note à l'intérieur du SNES une rivalité manifeste entre la tendance communiste et la tendance PSU.

(30) Le dimanche 2 juin, jour de la Pentecôte, des bagarres éclatent dans le quartier de Belleville à Paris entre Israélites et Arabes d'origine maghrébine.

sont pas toujours en mesure de réclamer ou de faire adopter. Le 5 juin dans *l'Humanité*, Georges Séguy écrit « d'une façon générale, tous les projets d'accord sur la base desquels s'organisent les consultations dépassent souvent très sensiblement les concessions contenues dans « le projet de protocole de Grenelle, en particulier pour l'augmentation des salaires, de réduction du temps de travail, l'abaissement de l'âge du départ à la retraite, les congés ». Déclaration ambivalente qui pousse à accepter la reprise là où les syndicats ont obtenu plus que dans le protocole, à refuser là où ils n'ont pas obtenu davantage.

« Quant aux modalités (de scrutin) nul, écrit Georges Séguy, ne saurait imposer une forme particulière de consultation. Il appartient aux travailleurs de juger ce qui paraît être le plus pratique et le plus efficace. » C'est donc le même effacement (réel ou apparent) des directions confédérales et fédérales devant la base.

Parallèlement à la bataille sociale revendicative qui oppose les salariés en grève à leurs employeurs, publics ou privés, la rivalité s'accroît entre CGT et CFDT. Celle-ci accorde plus d'importance que celle-là à la reconnaissance du pouvoir syndical dans l'entreprise. Elle entend maintenir un contact avec l'UNEF. Alors que la CGT veut se distinguer de leaders qu'elle juge « aventuristes » et qu'elle accuse volontiers de provocation.

Les dirigeants de l'UNEF du SNES-SUP ne cachent pas en effet leur volonté :

1° De pousser les ouvriers à continuer les grèves ou à les reprendre le plus tôt possible.

2° D'éliminer de la CGT une direction jugée sclérosée.

3° De combattre un Parti communiste français accusé d'être intégré dans le système.

4° D'utiliser les vacances à mettre sur pied des universités populaires d'été que fréquenteraient les ouvriers où les étudiants les aideraient à dégager le sens et la portée des luttes en cours.

La CGT entend se défendre contre ce qu'elle considère comme une contamination dangereuse (31) et susceptible d'amener des provocations qui ne profiteraient qu'au « pouvoir gaulliste ».

Mais aidée par les Comités d'Action lycéens, l'UNEF est parvenue

---

(31) *L'Humanité* publie un placard rappelant l'ouvrage de Lénine sur « La Maladie infantile du Communisme : le Communisme de gauche ».

à créer dans divers arrondissements de Paris et dans diverses villes, des « Comités d'Action » qui unissent étudiants, ouvriers et enseignants contre lesquels réagissent les « Comités d'action pour un gouvernement populaire » inspirés par le PC et la CGT. Une vaste campagne de tracts et d'affiches souvent illustrées se déploie à travers Paris.

Lorsque, dès le 17 mai, les étudiants de l'UNEF ont voulu aller à Billancourt fraterniser avec les grévistes de la Régie Renault, les dirigeants de la grève les ont remerciés, mais ont décidé de ne pas leur ouvrir les portes. Lorsque le 7 juin, nombre d'étudiants se rendent à Flins d'où le piquet de grève a été éliminé par les forces de l'ordre, l'Union syndicale CGT de la région parisienne parle de « provocation » poussant les travailleurs à l'aventure. A ses yeux « Geismar apparaît de plus en plus comme un spécialiste de la provocation ».

« Ces formations entraînées quasi militairement qui se sont déjà signalées à l'occasion d'opérations de même nature dans la région parisienne, agissent visiblement au service des pires ennemis de la classe ouvrière.

La CGT demande aux militants « d'intervenir vigoureusement contre toute tentative de dévoyer le mouvement ouvrier ».

*L'Humanité* du 8 juin publie en page 5 un article (non signé) attaquant aussi les dirigeants de la CFDT à qui elle reproche :

- d'avoir refusé d'organiser avec la CGT la manifestation du 30 mai ;
- d'avoir, durant cette manifestation, tenu une conférence de presse pour annoncer leur soutien à un éventuel gouvernement de transition ;
- de s'être associés par la suite à des manifestations « visiblement destinées à donner au pouvoir des prétextes de répression brutale contre les travailleurs ;
- d'avoir, dans le Bâtiment, signé un accord séparé, mais dans les Grands Magasins, de s'opposer à la reprise du travail malgré l'incontestable succès revendicatif obtenu ;
- de s'opposer (par la Fédération CFDT des pouvoirs publics) aux travaux préparatoires des élections législatives ;
- d'avoir lancé le 4 juin une circulaire recommandant à leurs organisations de faire en sorte « qu'au premier tour, se situe en bonne place, un candidat de la Gauche non communiste ».

L'article conclut :

« Ces différentes prises de position partisans semblent indiquer que les dirigeants de la CFDT attachent plus d'importance à des opérations politiques qu'à la défense des intérêts des travailleurs. »

« Les travailleurs ne manqueront pas de s'interroger sur cette singulière attitude, peu conforme (c'est le moins qu'on puisse dire) à l'indépendance syndicale dont s'étaient jusqu'alors réclamé (*sic*) les dirigeants de cette centrale. »

La semaine qui s'ouvre le 10 juin est marquée à la fois par une diminution sensible du nombre des grévistes par un durcissement accompagné de troubles dans plusieurs secteurs et par une aggravation des divisions politiques et syndicales.

Les reprises se font de plus en plus nombreuses. On parlait encore au début de la semaine de plusieurs millions de grévistes. A la fin de la semaine, les évaluations varient d'un million à trois cent mille. Le Syndicat national de l'Enseignement du Second Degré donne aussi la consigne de reprendre ; l'annonce confirmée par le gouvernement qu'il y aura une session de juin du Baccalauréat a sans doute déterminé les associations de parents d'élèves à pousser le Syndicat à prendre cette décision (32). A Paris les Grands Magasins rouvrent leurs portes.

Peu à peu le Service des Postes recommence à fonctionner ; le courrier en retard est distribué ; mais il faudra des semaines pour que l'arriéré accumulé aux chèques postaux soit liquidé.

Dans l'Automobile, les négociations se poursuivent longtemps sans aboutir. La CGT a cependant accepté que les discussions soient régionales. Si chez Simca le travail reprend, aucun accord n'intervient ni chez Renault, ni chez Citroën, ni chez Berliet, ni chez Peugeot. Le lundi 10 juin, de graves incidents se sont produits à Flins lorsque des étudiants veulent apporter aux grévistes le témoignage de leur solidarité, dans l'espoir de provoquer une nouvelle flambée de grèves. Dans des conditions mal définies, un jeune lycéen se noie. Plus graves encore sont les troubles qui se produisent à Montbéliard où une véritable bataille rangée oppose pendant plusieurs heures les grévistes de Peugeot soutenus par la population et les CRS. Un manifestant est tué, blessé par balle ; un autre succombe à une fracture du crâne. Le soir du mardi 11, une manifestation de l'UNEF prévue à la gare de l'Est est interdite aboutit à de nouvelles scènes de violence, et à la construction de 72 barricades dans Paris, les plus importantes se trou-

---

(32) Le SNES-SUP apparaîtra lui aussi par la suite divisé. Le vendredi 12 juillet il n'approuve l'attitude de ses dirigeants que par 2.400 mandats contre 1.548.

veront rue des Saints-Pères, face à la nouvelle Faculté de Médecine. Cinq commissariats de police sont attaqués : quinze cents arrestations. Troubles aussi à Toulouse. Troisième nuit des barricades.

Le gouvernement dans la journée du mercredi 12 juin, décide la dissolution de plusieurs groupes politiques de tendance trotskyste ou prochinoise ou proguevariste, comme comportant des milices armées. La dissolution est prononcée en vertu d'une loi de janvier 1936 (33). Le gouvernement interdit en même temps toutes les manifestations de rues et procède à l'expulsion d'étrangers jugés indésirables. Plusieurs dirigeants d'organisations d'extrême gauche sont arrêtés dont Pierre Frank, leader d'un mouvement trotskyste.

L'attitude des organisations ouvrières n'est pas la même devant ces décisions gouvernementales. Certains se taisent. D'autres formulent des réserves. Certains reprocheront au Parti communiste et à la CGT de ne pas élever de protestation. Le vendredi 14, dans un meeting à la Mutualité, plusieurs orateurs, Jean-Paul Vigier, exclu du Parti communiste, Sauvageot de l'UNEF et Marc Heurgon secrétaire du PSU appellent à un vaste mouvement de protestation contre les mesures prises. Il apparaît désormais évident que le PSU veut se placer non comme on l'avait cru lors de sa fondation entre la SFIO et le PC, mais nettement à gauche du PC. Tandis que sur le plan politique, essaie ainsi de s'affirmer une force nouvelle, sur le plan syndical la situation se tend de plus en plus entre la CGT et la CFDT.

La première tient le jeudi 13 et le vendredi 14 son Comité confédéral national. Une partie du rapport oral de Ségué est consacré à une critique directe de la CFDT.

Le dimanche 16 juin, le gouvernement fait procéder à l'évacuation de la Sorbonne (dans les trois semaines qui suivent, la plupart des autres établissements d'enseignement supérieur à Paris et en province seront évacués pareillement sans incident).

A la suite d'un vote favorable à la reprise du travail, la grève s'achève le 17 juin aux usines Renault de Billancourt, elle continue quelques jours encore chez Berliet, chez Citroën jusqu'au 24 juin, où les pourparlers sont parfois interrompus ; elle rebondit à Flins ; le vendredi 21 la reprise, conseillée par les syndicats n'est votée à la Saviem que par une majorité de 53 %. Le 19 on ne compte plus que cent cinquante mille grévistes dont cent mille à Paris.

---

(33) La loi permettait la dissolution des milices armées créées par des groupements. Est-il prouvé que ces mouvements possédaient des milices armées ? Tel est le point de droit ainsi soulevé devant le Conseil d'Etat par le pourvoi qu'a formulé un de ces groupements.

En définitive, c'est à l'ORTF occupée par la police depuis le 4 juin, que le mouvement se prolonge le plus longtemps ; les grévistes escomptent sans doute une défaite gouvernementale aux élections. Ils seront déçus et finalement obligés, le 27, de se résigner à la reprise — si l'on veut d'eux. Car le gouvernement les prévient qu'ils seront éventuellement convoqués par lettre. De nombreuses sanctions (licenciements, changements d'emploi, mises à la retraite anticipée) seront connues dans le courant de juillet.

Le lundi 8 juillet Citroën licencie 925 employés et ingénieurs.

\*  
\*\*

Lorsque le Général de Gaulle, le 30 mai avait annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale, on avait pu se demander si les grèves permettraient un déroulement normal du scrutin ? Quelques milieux avaient même considéré comme possible que le scrutin soit différé dans certains départements. En fait, tout s'est déroulé normalement sans que la campagne ait été profondément troublée.

Bon nombre de militants qui étaient engagés à la fois dans l'action syndicale et dans l'action politique ont accepté de donner, à partir du début de juin, la priorité à la campagne électorale ; cette acceptation leur a été reprochée comme une trahison par d'autres militants. Alors que le gouvernement et le régime paraissaient perdants entre le 27 et 29 mai lorsque l'action syndicale se politisait à un rythme accéléré, la politisation a, à partir du 29 mai, joué au contraire en faveur du gouvernement et du régime.

Sans doute la plupart des militants syndicalistes des grandes Confédérations ont-ils perçu le danger qui menaçait leur action. Car l'appel aux urnes donnant la parole aux « silencieux » — soit aux masses paysannes, dont on n'avait pas assez remarqué qu'elles ne s'étaient pas jointes à la révolte universitaire et à la révolte ouvrière le 24 mai (34), soit aux classes moyennes du petit commerce, soit aux femmes dont il est évident que dans nombre de circonscriptions ouvrières, elles voteront pour l'ordre, soit à des travailleurs qui avaient fait grève contre leur sentiment personnel, sous la pression des Comités de grève et des piquets de grève, voire, dans les administrations publiques ou les entreprises nationalisées, sur l'ordre des supérieurs hiérarchiques.

---

(34) La grève de la SNCF survenant en période de production de primeurs a fait perdre des milliers de francs aux producteurs et par voie de conséquence des milliers de voix à la FGDS, au PCF et au PSU.

Quoi qu'il en soit, au soir du 23 juin, nul ne peut douter que les candidats de la majorité ont dans la plupart des circonscriptions, obtenu la faveur des électeurs. Vainement l'opposition espère que lors du scrutin de ballottage, elle obtiendra une revanche. Contrairement à ce qui s'était passé lors des précédentes élections, le second tour accentue les résultats du premier tour.

	<i>Assemblée dissoute</i>	<i>Assemblée nouvelle</i>
<i>Majorité :</i>		
UDR (Gaullistes)	197	294
Indépendants (Giscard d'Estaing).	43	64
<i>Opposition :</i>		
Centre (Lecanuet, Duhamel)	42	27
FGDS	118	57
PSF	73	34
PSU	3	néant

L'année 1968 dont certains avaient espéré qu'elle serait l'année d'une nouvelle Révolution débouchant sur un nouveau régime social aura finalement pris le visage d'un nouveau 1848, avec ses enthousiasmes, ses manifestations de rue, ses journées tumultueuses et ses débordements oratoires, mais aussi avec le refus de la province de suivre les impulsions parisiennes et avec le refuge cherché près de l'autorité. Du moins n'aura-t-elle pas connu les massacres des journées de juin...

\*  
\*\*

Aux militants syndicalistes, nous le verrons plus loin, le mouvement de mai-juin apparaîtra peut-être décevant comparé à celui de mai-juin 1936. D'autres le jugeront riche de promesses et peut-être d'enseignements par les innovations qu'il a apportées. On y a vu affirmer l'idée qu'il n'était pas de transformation technique ni de Révolution sociale valable sans révolution culturelle : impossible d'attendre que de nouvelles infrastructures secrètent une nouvelle superstructure. On y a contesté le pouvoir et non la propriété : preuve, diront certains d'une prise de conscience dépassant les schémas marxistes vieilliss. On y a posé le problème du style de vie en attaquant quelques-unes des valeurs

(35) Contrairement à ce qu'a déclaré Valéry Giscard d'Estaing lors du débat du 24 juillet sur l'Éducation Nationale à l'Assemblée Nationale.

traditionnelles de la civilisation occidentale (35). Enfin, on ne peut pas ne pas avoir été frappé par le sentiment d'ennui et de solitude qui depuis longtemps pesait — à leur insu peut être sur nombre de jeunes, assoiffés de communication, se réalisant dans ces improvisations verbales qui finissaient par créer une sorte d'ivresse à laquelle les moins politisés étaient souvent les plus sensibles. Gigantesque psychodrame dégénéralant souvent en logorrhée, mais révélant des solidarités d'âge momentanément aussi fortes que des solidarités de classe et peut-être trop méconnues (36).

La problématique des événements de mai-juin reste particulièrement obscure en ce qui concerne trois questions, à la vérité plus politiques que syndicales :

1° S'est-on trouvé en présence d'un mouvement spontané brusquement surgi à l'appel de groupes non conformistes eux-mêmes étonnés de la résonance qu'éveillent leurs appels ? Ou bien a-t-il été méthodiquement préparé de l'étranger ? Les Pouvoirs publics à partir d'un certain moment ont incriminé les Trotskystes, dont on a dit qu'ils formaient l'essentiel du service d'ordre de l'UNEF. On peut se demander aussi si les Comités Vietnam de base dont l'activité était grande à Paris et s'exprimait par de multiples affiches murales, depuis l'automne n'ont pas été l'un des foyers du mouvement ? Dès que celui-ci a pris forme leur action a cessé ; composés en majeure partie de jeunes gens, ils étaient vraisemblablement difficiles à surveiller par la police ; ce fait peut expliquer l'effet de surprise qui a joué à leur profit. C'est là qu'ont pu s'opérer un encadrement et une formation préalable. Autre question : y a-t-il eu financement extérieur ?

2° La stratégie du pouvoir en face de l'événement a paru pendant de longues semaines incertaine et fluctuante. Est-ce parce qu'il a d'abord cru à un feu de paille ? Est-ce au contraire parce qu'il a préféré laisser la situation se décanter ? Est-ce parce que, instruit par la grève des mineurs de 1963, le gouvernement n'a pas voulu affirmer une attitude intransigeante qu'il craignait de ne pouvoir maintenir ?

---

(36) L'aspect psychologique du mouvement n'a pas, semble-t-il, été suffisamment étudié. Dans quelle mesure l'application des méthodes dites nouvelles d'éducation, faisant la plus grande confiance à la spontanéité, a-t-elle préparé ce refus des réalités désagréables et notamment de la sélection et des examens ? Dans quelle mesure la génération qui vient de dépasser vingt ans a-t-elle souffert de ne pas trouver un emploi de ses instincts combattifs. Vingt ans après 1871, une poussée anarchiste s'était fait jour en France. Vingt ans après 1919, c'était une nouvelle guerre. Le succès d'une chanson comme « Le Grand chambardement », l'intérêt porté à la « Bande à Bonnot » étaient-ils des signes précurseurs ?

Est-ce parce que, pendant des semaines, l'attitude de l'armée, pour des raisons différentes — dans le contingent et dans les cadres — n'a pas été sûre ? A Washington et à Moscou, des assurances ont-elles été prises à un moment donné ?

3° La stratégie du Parti communiste n'a pas été moins incertaine et fluctuante. Il a d'abord minimisé l'action des « groupuscules ». Puis il a essayé de la noyer dans un mouvement plus vaste. Mais ce mouvement a lui-même été vaincu par une réaction plus ample encore où les classes moyennes et une partie de la classe ouvrière ont joué un rôle décisif. En voulant se couvrir à gauche le Parti communiste s'est découvert sur sa droite. Dès le 13 mai — contrairement à ce qu'écrivent ceux qui placent le tournant après l'accord de Grenelle, le Parti communiste donne le pas à l'utilisation politique du mouvement social. C'est devenu évident aux yeux de tous le mercredi 29 mai. Mais alors il inquiète jusqu'à ses alliés de la FGDS, Mitterrand et Guy Mollet et même Pierre Mendès-France.

Le XVII<sup>e</sup> siècle a connu la Journée des Dupes où tous les ennemis de Richelieu crurent s'être débarrassés de lui. Juin 1968 aura été le mois des dupes. Le Général de Gaulle pareillement a joué et vaincu ses adversaires.

\*  
\*\*

Au lendemain des événements de mai-juin 1968, faut-il conclure à la force ou à la faiblesse du mouvement syndical en France ?

Les deux opinions ont été soutenues, de part et d'autre, avec une égale vigueur.

Peut-être la réponse demande-t-elle à être nuancée.

Certains peuvent considérer comme une faiblesse des organisations syndicales ouvrières le double fait qu'elle n'aient pas prévu le mouvement, et qu'elles s'y soient laissé entraîner sans peut-être y croire pour telle ou telle d'entre elles. Sans doute, avait-on, en mai-juin 1936, assisté au même processus ; mais en 1936, la CGT avait voulu, dans certains secteurs, limiter, voire empêcher, le mouvement et y était parvenue ; en 1968 la même CGT, numériquement plus forte, mais dirigée par d'autres hommes et menée dans un autre esprit ne l'a ni pu, ni voulu. A-t-elle à un moment donné simplement laissé faire ou volontairement accéléré ? Le débat reste ouvert.

D'autres, en revanche, verront un signe de force dans le fait qu'en présence d'un mouvement qui se présente avec la violence aveugle d'un cataclysme naturel, avalanche ou inondation, le mouvement syndical, globalement considéré, parvient à le canaliser, d'une part en se

faisant reconnaître par les pouvoirs publics et par les masses en mouvement, comme un interlocuteur valable, d'autre part en avançant des bases de discussions ; somme toute en canalisant vers des fins réformistes, une vague qui pourrait être révolutionnaire. Mais ce rôle de force d'ordre, ne peut, il va de soi, que navrer ceux des syndicalistes qui ont conservé leur foi dans la Charte d'Amiens, ou ceux des militants politiques d'extrême gauche qui demandent à de pareils mouvements de faire lever de nouveaux militants et qui attendent tout de vacances de la légalité. Cette vague révolutionnaire par certains côtés semblables à ce qu'espéraient les militants de 1906 n'aboutit à une série de réformes.

C'est finalement l'existence en France d'un pluralisme syndical accentué que pourront invoquer ceux qui concluent à la faiblesse du mouvement syndical. Nul doute, en effet, que ce pluralisme syndical n'ait constitué dans cette circonstance pour le syndicalisme français un triple élément de faiblesse.

D'abord parce qu'au syndicalisme des travailleurs s'oppose non seulement un syndicalisme patronal, mais aussi un syndicalisme paysan dont les aspirations sont toutes différentes et qui s'en est distingué et un syndicalisme étudiant. Peut-être aussi parce que, dans la circonstance, le syndicalisme universitaire de la FEN, isolé des centrales ouvrières et divisé en plusieurs courants, a, aux heures cruciales du débat, suivi l'UNEF, plus qu'il ne l'a conseillée.

Ensuite parce qu'au moment où (par un phénomène de contagion sociale dont ce n'est pas le seul exemple, mais qui n'avait jamais atteint une pareille ampleur), s'enfle la vague contestataire, aucune confédération, quelles que soient les pensées intimes des dirigeants de certaines d'entre elles, n'a pris le risque de conseiller le calme et la négociation *avant* la grève. A l'intérieur du front, en apparence commun qu'offraient les Confédérations ouvrières, il n'était cependant pas difficile de discerner deux tendances ; la première englobait la CGT et la CFDT, chacune des deux bien décidée à ne pas se laisser déborder sur la gauche par l'autre, celle-ci plus décidée à essayer de maintenir le contact avec l'UNEF ; la seconde tendance comprenait FO et la CGC, la majorité de la FEN et la CFTC, et au plus fort de l'action ne se dissimulait aucun des graves problèmes qui ne pourraient manquer de se poser dans l'avenir et des déceptions qui risquaient de succéder à l'enthousiasme. Chaque organisation a pensé à sa voisine, et toutes ensemble ont redouté ceux qui n'étaient pas syndiqués. En 1936, Jouhaux, Belin et Frachon signent l'accord Matignon après en avoir référé à la Commission administrative. Ils jettent ensuite toute leur autorité dans la balance pour que l'accord soit appliqué par les travailleurs. *En 1968, la CGT*

*refuse de considérer le texte comme autre chose qu'un protocole d'accord. Elle veut consulter la base, et elle décide que cette base sera représentée par quelques usines de la métallurgie parisienne. De deux choses l'une : ou la CGT joue double jeu comme d'aucuns l'ont pensé et veut faire rejeter par la base ce qu'elle a feint d'accepter comme possible ou bien où la CGT ignore ce que pense la base et a peur d'être désavouée par elle. Dans les deux cas, faiblesse de la Confédération (et, par contrecoup, des autres confédérations) transmettant la décision aux instances fédérales ou syndicales et substituant à la bataille rangée qui pouvait donner une impression d'ordres de multiples actions fractionnées qui suscitent les jalousies catégorielles et sectorielles et laissent à l'opinion un sentiment d'anarchie grandissante.*

Sans doute est-ce aussi un signe de faiblesse syndicale qu'en pleine période de grève, des cadres minoritaires aient essayé de s'installer au siège de la CGC, ou que des membres du Syndicat des Instituteurs, mécontents de l'ordre de reprise du travail lancé par le bureau national, aient voulu se rendre maître des locaux, puis aient manifesté contre lui en refusant de reprendre le travail sur l'ordre du CO. On a vu des adhérents occuper le siège de leur syndicat comme on occupe une usine et traiter les dirigeants élus comme de vulgaires chefs d'entreprise.

De cette situation est né pour le syndicalisme un double danger. Celui qu'un certain nombre de travailleurs qui ont fait grève sans l'avoir vraiment voulu, ou qui ont fait grève plus longtemps qu'ils ne le souhaitaient, sous la pression des piquets de grève et des votes à main levée, ne se détournent de syndicats où ils ne se reconnaissent pas pour chercher un moyen d'expression dans d'autres organisations ou hors des organisations.

N'a-t-on pas vu dans les Lycées et dans les Facultés surgir ou se développer des groupes autonomes et dans les usines reparaître avec une nouvelle force des syndicats indépendants ? Si ce mouvement se précisait et durait, l'une des conséquences des grèves menées sous le signe de l'union d'action syndicale, serait l'accentuation du pluralisme syndical (37).

L'autre danger est apparu avec les élections législatives. Les grèves de 1936 avaient suivi une victoire électorale de la gauche à laquelle avaient largement participé les classes moyennes. Les grèves de 1968

---

(37) On a le sentiment, par ailleurs, que malgré les communiqués de victoire publiés par plusieurs confédérations, le nombre des adhérents nouveaux a été bien loin d'atteindre les mêmes proportions qu'en 1936 ; et les démissions, dans certaines organisations, ont été bien plus nombreuses qu'en 1936.

ont entraîné la défaite électorale d'une gauche dont s'est détournée une bonne partie des classes moyennes ou même un certain nombre de travailleurs ou de femmes de travailleurs (38). Si comme il est possible, la hausse de la fiscalité et la hausse du coût de la vie combinées annulent les hausses de salaires (c'est déjà fait en octobre 1968 pour nombre de cadres) et restreignent le pouvoir d'achat, le ressentiment sera durable. Les pouvoirs publics peuvent être tentés d'en user soit pour réglementer davantage l'exercice du droit de grève, surtout dans le secteur public, soit pour retirer aux syndicats représentatifs le monopole de présentation dans les élections professionnelles. Troisième cause de faiblesse due au pluralisme. Sur les décisions syndicales ont pesé des considérations politiques. Il est malaisé de les évaluer. Mais il n'est pas interdit de s'interroger.

A partir du moment (39) où, suivant l'expression courante, la CGT a décidé de porter la lutte à « un niveau supérieur » (niveau syndical), c'est-à-dire sur un plan politique, trois considérations ont pu jouer :

- la volonté d'imposer à la Fédération de la Gauche démocratique et socialiste un programme commun avec le Parti communiste, et probablement la constitution d'un Front populaire associant à la FGDS et au PC, la CGT et la CFDT ;
- le désir de provoquer la constitution d'un gouvernement où le Parti communiste, à la différence de 1936, serait représenté en proportion de sa force et s'assurerait quelques-uns des ministères clés qu'on lui avait alors refusés (Affaires étrangères, Armée, Intérieur). Le slogan « Gouvernement populaire » lancé primitivement le 13 mai, mais repris avec insistance le 29 mai était, de ce point de vue, ambigu. Il pouvait signifier gouvernement de front populaire, il pouvait aussi signifier gouvernement de démocratie populaire. Nombre d'électeurs (dont beaucoup étaient syndiqués) ont pensé que la première formule étant donné le rapport de force, ne pouvait pas ne pas déboucher sur la seconde. Kerenski Mitterand ou Kerenski-Mendès-France menait à leurs yeux, à Lénine-Waldeck Rochet. Beaucoup de journaux avaient les mois précédents évoqué les événements survenus à Prague en 1948 ;
- l'hostilité permanente de la CGT au Marché commun (l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 1968 supprimant les droits de douane était toute pro-

---

(38) La femme du gréviste a le souci quotidien du budget familial, brusquement déséquilibré si les économies mises de côté pour le congé annuel ont parfois pu éviter la faim, les vacances auront été sacrifiées.

(39) Dès le 13 mai, les mots d'ordre politique l'emportent.

che) a-t-elle joué ? une hausse des salaires entraînant une hausse des prix pouvait conduire soit à une sortie de la France hors du Marché commun, décidée soit par le Gouvernement en place, soit par celui qui le suivrait, soit à de très graves difficultés économiques qui confirmeraient cette vérité évidente aux yeux des chefs communistes : aucune solution n'existe en régime capitaliste. D'où peut être la réapparition de la formule de l'échelle mobile.

Mais le Parti communiste français n'a plus le monopole de l'intervention dans les affaires syndicales. Les historiens de l'avenir devront s'efforcer de percer ce qu'a été, au cours de ces dernières années et au cours de la crise, l'action méthodiquement menée par le PSU, soit à la FEN, soit à l'UNEF, soit à la CFDT. Il n'y a pas de parti révolutionnaire en France, disait en substance Lénine à Monmousseau et à Sémard en janvier 1923. Faites m'en un en transformant les syndicalistes révolutionnaires en militants communistes. Malhabile à s'implanter électoralement (40), le PSU a, pour tourner le Parti communiste sur sa gauche, voulu se constituer des bases de départ en vue d'une action révolutionnaire en prenant appui sur des syndicats conquis un par un. Le PC et la CGT ont compris tardivement qu'il ne s'agissait déjà plus de groupuscules. Et cette prise de conscience a aggravé la concurrence.

\*  
\*\*

Une fois de plus le syndicalisme est apparu comme le champ clos de politiques rivales essayant de mobiliser chacune à son profit le potentiel qu'il représente.

A ces causes de faiblesse plus ou moins liées au pluralisme, il faut cependant en ajouter d'autres qui tiennent à la structure même du mouvement syndical et peut-être à la psychologie française.

Voilà des années que nous assistons à une double détérioration de ce qu'il est convenu d'appeler la démocratie syndicale. Sans doute l'expression eut-elle fait sourire les militants du syndicalisme révolutionnaire d'avant 1914 ; ils croyaient aux minorités agissantes et n'avaient que sarcasmes pour la démocratie qui donnait la parole aux masses moutonnières. Mais depuis 1914, le syndicalisme se targue d'avoir fait alliance avec la démocratie. Il prétend l'appliquer dans ses organismes. Il s'affirme prêt à la défendre quand elle est menacée. En fait, la démocratie dans les syndicats n'a jamais fonctionné de manière plei-

---

(40) S'il a gagné des voix en 1968 sur 1967, c'est en présentant bien plus de candidats et il a finalement perdu ses 3 élus.

nement satisfaisante. En partie par la faute de nombreux militants qui persuadés qu'ils étaient indispensables se sont maintenus à tous les échelons de la hiérarchie plus longtemps qu'il n'était utile, empêchant la montée des plus jeunes et leur accession à des postes de responsabilités, ayant même tendance à recruter leurs successeurs par un processus de cooptation. En partie par la faute des syndiqués eux-mêmes qui ont déserté en trop grand nombre les assemblées syndicales et s'en sont remis à quelques-uns du soin de décider des affaires de tous. Par leur faute, le syndicalisme devient une Société protectrice des Travailleurs, disait Monatte.

Il en est résulté un décalage que certaines confédérations ont essayé d'atténuer entre l'âge moyen des dirigeants et l'âge moyen des adhérents. Or, d'une génération à l'autre (on n'insistera jamais assez sur ce fait), l'optique change, les préoccupations se transforment. Il n'était déjà plus vrai en 1936 que la majorité des travailleurs en grève voulaient la gestion ouvrière. Ce qui était la grande aspiration des travailleurs de la base, c'était les congés payés. En 1968, alors que nombre de militants haut placés demeuraient hypnotisés par le précédent de 1936, les travailleurs se répartissaient en partie par zones d'âge en deux grands groupes, ceux qui désireux de s'installer toujours davantage dans la société de consommation, voulaient parallèlement une diminution de la journée de travail et une augmentation massive des salaires — et ceux qui contestant plus ou moins confusément cette société de consommation cherchaient à constituer des communautés plus fraternelles et plus humaines en secouant les tutelles étatiques ou technocratiques.

Que cette nostalgie soit, comme le pense Raymond Aron, pour une grande part, utopique, soit. Mais le seul fait qu'il admette qu'elle est aussi pour une part « futuriste » parce qu'elle appelle un nouvel équilibre, suffit à la légitimer. Tous les grands mouvements sociaux, de la Jacquerie à la Révolution française, de 1848 à la Commune, n'ont-ils pas été pareillement utopiques et futuristes ? C'est souvent en cherchant à revenir à un impossible passé, dont on garde les regrets, qu'on abat les structures périmées et qu'on ouvre les portes de l'avenir.

Dans quelle mesure les centrales syndicales ouvrières ont-elle cherché à apaiser ce besoin de nouveau ? Deux formules antérieurement lancées ont été à nouveau mises en avant ; la cogestion par FO, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise par la CFDT. Entre ces deux formules, un trait commun : la volonté pour le syndicalisme d'être reconnu comme partenaire valable, un désir de respectabilité. Mais d'une part le pessimisme de ceux qui ne sentent pas, immédiate dans la masse, la volonté d'être partout présente et active et qui en concluent qu'il

faudra lentement faire descendre la démocratie de haut en bas. De l'autre l'optimisme de ceux qui jugent possible en s'appuyant dès maintenant sur la base de faire surgir des forces jeunes susceptibles de se défendre contre toutes les déviations, paternalistes ou politiciennes.

L'avenir dira qui a raison. Il n'est pas exclu d'ailleurs que les deux formules puissent se prêter un mutuel appui.

A brève échéance, il est aisé de prévoir d'interminables discussions sur le sens et les conditions de la participation. Certaines centrales, comme la CGT et l'UNEF sont hostiles à l'acceptation de responsabilités partagées. D'autres, comme la CFDT, la CGC ou FO, sans refuser le principe posent des conditions précises — notamment sur le rôle des organisations syndicales. Dans la mesure où les pouvoirs publics pour tenir compte des craintes et des réserves des employeurs limitent les prérogatives syndicales, ils suscitent la méfiance des militants ouvriers. En définitive, ce sont les réactions des travailleurs de la base qui dans le secteur industriel et commercial, commanderont l'issue. Peut-être n'a-t-on pas assez tenu compte de deux faits. Le syndicalisme a toujours travaillé pour qu'à un même travail corresponde un même salaire. L'intéressement des travailleurs au profit des entreprises introduit un élément nouveau d'inégalité. Deux travailleurs employés dans des entreprises similaires, mais d'une prospérité très différente, pourront être rétribués très différemment. D'autre part, depuis fort longtemps nombre de travailleurs passent, au cours de leur vie de travail, par un grand nombre d'entreprises. Comment les passionner pour une firme où ils ont toute chance de ne pas stagner ? Le but, dira-t-on, peut être de réduire cette mobilité. Mais à une époque où il faut fréquemment passer d'une industrie à une autre et se reconvertir, n'est-ce pas utopique ? En définitive, c'est dans le secteur public et le secteur nationalisé que la participation pourrait se concevoir le plus aisément. Mais elle se heurte alors à la souveraineté de l'Etat.

## CONCLUSIONS

L'histoire passablement cahotique du syndicalisme français depuis 1945 ne confirme aucun des deux jugements extrêmes qu'on est parfois tenté d'adopter à son endroit.

Il n'est pas vrai qu'investi d'une sorte de droit divin, le syndicalisme doive être considéré comme adoptant toujours et d'emblée la position qui correspond aux nécessités du moment et à l'appel de l'histoire. Il demeure parfois aimanté par un idéal hérité du passé qui n'a plus

suffisamment prise sur les réalités et il est loin d'avoir toujours une connaissance suffisante des faits qui conditionnent son action.

Mais il n'est pas vrai non plus qu'il soit comme le pensent certains l'éternel mauvais conseiller qui détourne de ses devoirs une masse de travailleurs aspirant à la paix sociale et par eux-mêmes soucieux de bien faire.

Le mouvement syndical n'existe pas en dehors de ceux qui lui ont donné leur adhésion et il est, pour une part, conditionné par ceux qui demeurent en dehors de ses organisations. Mais l'originalité de sa mission consiste à les appeler les uns et les autres à l'action quand ils ont tendance à la fuir et à leur conseiller de ne pas oublier les limites du possible quand, à l'inverse, ils ont tendance à les oublier. Tâche difficile. Tâche ingrate où, surtout dans un régime pluraliste, il est souvent paralysé par deux peurs contradictoires : celle de sous-estimer les possibilités des masses et celle de les surestimer. Le fait qu'il se présente en interprète privilégié de ces masses pousse les forces politiques à essayer de l'utiliser et de le manœuvrer à leur profit. Vidé de sa substance, il court le risque de n'être plus que l'habitable de ces bernards l'hermite.

\*  
\*\*

Pour y échapper, sans doute faut-il que soient remplies deux conditions : il faut que soit repensé le problème des rapports entre intellectuels et manuels et que soit à nouveau élargi l'horizon syndical.

A part les années où dans la CGT, de 1932 à 1939 des intellectuels se sont librement mis au service d'une éducation ouvrière qu'ils refusaient de considérer comme une forme de propagande, le problème des rapports entre intellectuels et manuels n'a guère été résolu en France de manière satisfaisante. Avant 1914, les ouvriers syndicalistes méprisent les intellectuels ; l'ouvriérisme règne et son règne se prolonge au-delà de 1919. Après 1946, les intellectuels de l'enseignement groupés dans la FEN s'isolent dans l'espoir fallacieux de servir d'arbitre entre les centrales rivales. En 1968 trop d'intellectuels qui croient aller au peuple dans l'esprit de l'intelligentsia russe des années 1870, ne font que lui délivrer un message orgueilleux, rédigé en termes hermétiques. Les intellectuels ont, en réalité, une double mission : aider les manuels à mener leur combat, les empêcher de croire qu'il se limite à la possession de biens matériels. Leur rôle n'est pas de chercher une masse de manœuvre à des idéologies en partie inadaptées, en partie dépassées. S'ils ont une mission de médiateur à remplir, ce n'est pas entre une idéologie quelle qu'elle soit et la masse, c'est entre une réalité multiple et changeante et une masse qui se contente trop de schémas simplificateurs.

Mais à l'effort des intellectuels, doit répondre un vigoureux effort des syndicats. Depuis plus d'un demi-siècle, il faut qu'ils en prennent conscience, l'horizon de leurs préoccupations n'a pas cessé de se rétrécir. Ils ont renoncé à essayer de définir un style de vie, une morale nouvelle, une culture rénovée. Ils ont abandonné à d'autres ces tâches que les syndicalistes d'avant 1914 jugeaient primordiales et ils s'en désintéressent de plus en plus à mesure que leurs jeunes adhérents s'en préoccupent de plus en plus.

Que cette aventure soit commune à la plupart des syndicats du monde libre (des Etats-Unis à l'Allemagne Fédérale et à la Grande-Bretagne) ne constitue pas une excuse, mais plutôt une invitation au syndicalisme français d'ouvrir une voie nouvelle où d'autres pourront passer.

\*  
\*\*

Ces conclusions apparaîtront peut-être sévères pour le syndicalisme. Il y aurait, en effet, injustice à ne pas rappeler les responsabilités du pouvoir.

De 1945 à 1968, il n'a guère fait qu'osciller entre la suffisance et la faiblesse.

Suffisance quand il se persuade qu'il n'y a pas de problème syndical en dehors du problème social et que telle formule présentée comme résolvant magiquement le problème social résoudra du même coup le problème syndical. Suffisance quand tel ou tel homme, imbu de sa popularité, au pouvoir ou dans l'opposition, compte sur elle pour faire plier les syndicalistes lorsque besoin sera. De telles victoires à la Pyrrus, si d'aventure on les remportait, soulèveraient plus de difficultés qu'elles n'en écarteraient. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en plaigne, les masses se sont habituées à voir dans le pouvoir syndical un pouvoir aussi réel que le pouvoir législatif et que le pouvoir exécutif. Le détruire brutalement ou vouloir jouer des masses ignorantes contre les organisations n'aboutissait qu'à faire du prolétariat, le jour où il se relèverait, un ilote ivre de sa force retrouvée sans cadres et sans chefs.

Faiblesse quand on hésite à extraire de la coutume ouvrière ce qui peut passer dans le droit pour l'enrichir, quand on se refuse à agir à froid convaincu qu'on n'aura pas agir à chaud, quand devant la révolte généralisée on cède en une nuit plus qu'il n'eût été nécessaire de céder en dix ans si l'on avait été plus prévoyant, si l'on ne s'était laissé gagner de vitesse par l'événement.

Depuis qu'il existe en France un syndicalisme et qu'il a été reconnu comme légal, un seul gouvernement a essayé de donner au syndicalisme

le statut moderne dont il a besoin. Ce gouvernement c'est celui de Léon Blum en 1936 par l'élaboration de textes qui devaient quelques mois plus tard être repris et déposés par Camille Chautemps et rapportés par Jules Moch mais qui finalement ne furent pas votés par le Parlement dans leur ensemble. Nous ne prétendons pas que ces textes aient résolu tous les problèmes, ni qu'il suffirait de les reprendre aujourd'hui. Du moins ont-ils eu le mérite d'exister et de traduire un effort consciencieux et sincère.

Ni à la Libération, ni sous la Quatrième République, ni sous la Cinquième République jusqu'à présent, pareille tentative n'a été reprise. Les optimistes répondront peut-être que les événements de mai 1968 ont ouvert une nouvelle page. Les sceptiques penseront qu'un certain degré de désordre est inhérent aux sociétés libres.





## La technique et le destin européen,

---

par Alfred FRISCH,

Rédacteur en chef de la revue « Dokumente » (Cologne).

★

Au risque de surprendre et même de ne pas être pris au sérieux, nous croyons que la discussion sur l'écart technologique entre l'Europe et les Etats-Unis, telle qu'elle a actuellement lieu, est à la fois déplacée et dépassée. Lorsqu'on se penche sur la balance des brevets d'invention et sur les statistiques comparatives des dépenses de recherche, on se fige dans le microsisme, ce qui empêche de formuler la plus large synthèse qui s'impose. L'écart technologique n'est qu'un phénomène partiel dans le plus vaste ensemble de la capacité concurrentielle et du développement industriel. Avant de s'en occuper, il semble aussi nécessaire de réfléchir un peu sur le sens de l'évolution des rapports entre la technique et la société, comme d'ailleurs sur les mécanismes du progrès technique. Par la suite, il nous sera possible d'étudier le rôle particulier de la technologie dans la capacité concurrentielle d'un pays et d'envisager une comparaison entre les Etats-Unis et l'Europe afin de déterminer, en conclusion, les obligations européennes en vue d'une politique économique et sociale dynamique.

Depuis bien longtemps, toute avance de la technique provoque un émerveillement et une angoisse également disproportionnés. Qu'on pense aux catastrophes redoutées pour différentes raisons au moment de la mise en service des premiers métiers à tisser, des locomotives, de la machine à coudre, de l'électricité, de la télégraphie sans fil, etc. Des experts considérés comme particulièrement qualifiés redoutaient sérieusement autour de 1840 l'écrasement de l'industrie textile européenne par une concurrence américaine disposant la première de machines à coudre perfectionnées. Il serait, par ailleurs, trop long de citer toutes les transformations annoncées à la suite de l'une ou de l'autre découverte. Pourtant, la société humaine s'est toujours distinguée par une stabilité extraordinaire n'acceptant que des mutations lentes. Nous voudrions rappeler les controverses déclenchées à travers le monde industriel par le Taylorisme, premier effort en vue d'organiser méthodiquement la producti-

tivité. La même controverse a repris avec l'automatisation, qui après tout n'est qu'une forme plus développée de la rationalisation et de la productivité. Assez curieusement, en peu d'années, l'automatisation a d'ailleurs dû céder la place à l'écart technologique comme sujet de prédilection de tous ceux qui se donnent le droit de se pencher superficiellement sur le sort de l'humanité pour proclamer ensuite des jugements péremptoirs.

Nous ne voudrions nullement affirmer que notre monde est immuable et que la technique moderne n'a pas d'effets notables sur la société. Pourtant, il faudrait se méfier des généralisations et ne pas sous-estimer le facteur temps. L'accélération de l'évolution est probablement beaucoup moins grande que beaucoup le supposent. Le fait qu'on donne souvent au même phénomène d'autres noms, qu'on soit passé par exemple du Taylorisme par la rationalisation à l'automatisation pour décrire le phénomène productivité, démontre une certaine permanence des données et une certaine lenteur des transformations fondamentales. D'autre part, il n'est nullement prouvé que l'invention de l'énergie atomique déterminera plus fortement l'évolution économique et sociale que l'invention de la machine à vapeur ou de l'électricité. Par contre, il nous semble incontestable que la mise en place du chemin de fer a plus largement contribué au développement économique que l'essor de l'aviation, tandis que le passage de la locomotive à vapeur vers la locomotive électrique ou de l'avion à moteur classique vers l'avion à réaction ne possède qu'une signification secondaire. Qu'on traverse l'Europe en train à une vitesse de 80 ou de 200 km à l'heure, qu'on traverse l'Atlantique en 12 heures ou en 3 heures est en effet sans la moindre importance, lorsqu'on se place sur un terrain un peu supérieur et lorsqu'on essaie d'établir des rapports valables entre la technique, l'homme et la société. L'information des masses est d'autre part plus efficace par les postes à transistor, donc par la radio, que par la télévision. Il en résulte qu'un développement technique plus avancé n'est pas nécessairement un progrès, compris dans le sens le plus large. Peut-être est-il aussi utile de faire remarquer que les historiens de la première guerre mondiale estiment désormais que la transformation de la stratégie par l'incursion massive de la technique est intervenue dès 1914, comme d'ailleurs le conditionnement de la population, la deuxième guerre mondiale n'apportant à cet égard aucune innovation proprement dite.

Ces diverses constatations nous conduisent à la conclusion que l'accélération du progrès technique n'est pas tellement rapide et que ses conséquences sociologiques sont relativement modestes. On assiste d'ailleurs à une juxtaposition des divers éléments techniques. Le progrès n'élimine pas nécessairement toujours — nous dirions même rarement — la technique antérieure. On constate ainsi la coexistence des différentes formes d'énergie — charbon, électricité, pétrole, atome — comme celle

des divers moyens de transport, de la bicyclette jusqu'à l'avion et peut-être après-demain la fusée. Dans le domaine technique, il y a donc évolution et pas révolution. On se demande pourquoi les effets de la technique sur la société devraient être dans ces conditions révolutionnaires, d'autant moins que les délais d'adaptation sont finalement assez longs. L'énergie nucléaire ne sera compétitive que 40 ans après l'explosion de la première bombe. L'avion a besoin du même délai pour devenir un moyen de transport relativement populaire, dont l'adoption par les masses n'a pas été plus rapide que celle du train, malgré la prétendue accélération de l'existence et des réactions humaines.

### **Technique et société.**

Les opinions généralement répandues sur les rapports entre la technique et la société nous paraissent également discutables. Depuis quelques temps, on nous inonde de civilisations de toutes sortes. On a ainsi pris l'habitude de parler de la civilisation du travail et de la civilisation des loisirs et naturellement aussi de la civilisation technique. C'est une curieuse méthode de rechercher désormais le sens de la civilisation dans des adjectifs qualificatifs au lieu de se baser sur les véritables valeurs, qui sont essentiellement humaines. La tâche primordiale consiste aujourd'hui comme jadis dans la défense de la civilisation tout court contre les éléments négatifs et antihumains qui la menacent. A notre avis, la civilisation technique est un non-sens, car un mécanisme technique ne saurait jamais être la base d'une civilisation, qui est intimement et infailliblement liée à l'humanisme. Il est donc nécessaire de séparer très clairement la technique de la civilisation. Ce dégagement une fois réalisé, on peut se demander dans quelle mesure la technique influence l'homme et si la société dans son ensemble doit redouter une domination par la technique.

Abstraction faite de quelques fantaisistes, aucun technicien et aucun savant ne prévoit actuellement que la machine puisse un jour entièrement remplacer l'homme. L'ordinateur le plus perfectionné ne fonctionnera que dans la mesure où il sera nourri par l'homme. Sa « pensée » dépend de son alimentation. Il ne manipulera toujours que des éléments qu'on mettra à sa disposition, ne possédant aucune capacité créatrice. Il est donc absurde d'envisager que l'homme puisse être au service de la machine, car la machine, si perfectionnée qu'elle soit, restera toujours au service de l'homme. Ceux qui se livrent à des jeux ridicules de science-fiction et qui répandent une mentalité d'abdication en face de la technique, méconnaissent péniblement et dangereusement les véritables données de notre époque. Ce n'est pas la machine en soi qui crée un déséquilibre dans la société moderne, mais l'abondance des loisirs qu'elle permet d'obtenir, parce que

l'homme n'a pas encore réussi à en faire un usage raisonnable et parce que le mécontentement se développe avec la prospérité, aucune machine n'étant capable de combler un vide spirituel qui se propage cruellement dans les sociétés industrialisées. On ne trouvera pas de solution à ce problème en s'abritant derrière l'alibi de la technique, mais uniquement par un retour aux valeurs spirituelles, en accordant la priorité non pas au rationalisme représenté par la machine, mais à l'humanisme.

Jusqu'à présent, personne n'a pu démontrer que les transformations des modes de production et des systèmes économiques changent le caractère fondamental de l'homme. Puisque ce dernier reste fidèle à soi-même, avec ses qualités et ses défauts, l'influence de la technique sur la société ne saurait être que fort limitée. Contrairement à une conception trop largement répandue, le cours des événements dépend beaucoup plus des importants humains que des données chiffrées et calculables. Or, les importants échappent nécessairement aux machines, comme d'ailleurs — fort malheureusement — aux raisonnements de la sociologie moderne, qui semble avoir tourné le dos à l'humanisme. N'est-il pas curieux que les triomphes de la technique soient parallèles à la personnalisation du pouvoir politique, de telle sorte qu'à l'âge des ordinateurs, le destin des peuples risque de dépendre de la décision d'un seul homme et par conséquent de sentiments ou de ressentiments ? Comment peut-on parler dans ces conditions de la domination de la société par la technique et de l'effacement de l'homme devant la machine !

Il faut aussi attirer l'attention sur le fait que les réactions envers la technique sont très différentes d'un pays à l'autre et surtout d'un continent à l'autre. Au même stade de développement, l'Africain et l'Asiatique n'éprouveront jamais en face de la machine les mêmes sentiments qu'un Européen ou un Américain. En Europe même, la crainte d'une domination par la technique est probablement plus grande dans les pays latins que dans les pays nordiques, parce que les uns sont moins sûrs que les autres d'être capables de se servir des machines exclusivement comme instruments. A l'heure actuelle, l'Africain et l'Asiatique n'envisagent même pas la possibilité que la technique puisse faire des incursions réelles et non pas seulement superficielles dans ce qu'ils considèrent le domaine de leur civilisation. Cette attitude pourra sans doute changer à l'avenir, mais nous ne considérons pas un tel changement comme inéluctable, étant donné que les Américains, malgré l'énormité de leur progrès technique, ont toujours moins peur de la machine que les Européens les plus industrialisés. La réponse à ce que certains appellent le défi de la technique est également différente d'un pays à l'autre. Les uns sont tentés par l'anarchie, d'autres par le romantisme, notamment en Europe orientale. Il est donc exclu de formuler des jugements définitifs et valables pour tous.

### Technologie et développement.

Après ces considérations plutôt théoriques, le moment est venu de se demander d'une façon plus concrète si l'écart technologique s'oppose nécessairement au développement économique et social des pays accusant un retard dans la recherche et dans l'innovation, Autrement dit : est-il nécessaire que tous les pays participent en même temps à l'élaboration de techniques de pointe pour atteindre un degré convenable et identique de prospérité ? Jusqu'à présent, le progrès technique a été un facteur universel et non pas un facteur national. Dans des délais extrêmement rapides, tous les peuples ont toujours profité de toutes les découvertes importantes ou même secondaires. Au XIX<sup>e</sup> siècle, personne ne se souciait de la nationalité d'une invention, personne ne doutait de la possibilité de son exploitation mondiale. Entre les deux guerres mondiales, l'Union Soviétique obtenait encore assez facilement des licences occidentales, malgré la sévérité de la lutte engagée entre le communisme et le capitalisme. Le secret militaire ne s'opposait jamais pendant longtemps à la diffusion des connaissances. Ce secret militaire n'empêchera probablement pas la généralisation de l'énergie atomique dès que les conditions économiques le permettront.

Les expériences du passé ne permettent pas non plus d'établir le moindre rapport entre la prospérité d'un pays et son potentiel global, entre la puissance et le bien-être ou entre son budget de recherche et son développement industriel. Autrement, des pays comme la Suisse ou la Suède auraient été condamnées d'avance, tandis que la Russie et la Chine auraient dû se trouver à la pointe du progrès. L'évolution d'une économie est incontestablement fonction de données multiples, et la prospérité ne dépend pas nécessairement d'une série de réalisations spectaculaires dans le domaine des techniques avancées. On peut aussi faire remarquer que la Belgique, qui a consacré beaucoup moins de moyens à la recherche que les Pays-Bas, a, jusqu'à présent, assuré à sa population un niveau de vie plus élevé que son voisin. Le Japon devait, de son côté, se baser dans une longue phase de son développement économique et social non pas sur l'invention, mais tout simplement sur l'imitation, ce qui démontre clairement que l'écart technologique n'est pas nécessairement une catastrophe.

Jusqu'à présent, on n'a pas non plus valablement établi un rapport direct entre la recherche et la croissance économique. Cette dernière constitue évidemment le principal objectif de toute politique économique et sociale, tandis que la recherche est uniquement un moyen et nullement une fin en soi. Il ne faut pas oublier que l'essor extraordinaire de l'économie américaine a été antérieur à la découverte de la technologie et à

l'expansion de la recherche. Cet essor a été rendu possible dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en premier lieu par le dynamisme des hommes d'affaires et de techniciens non savants.

Il serait évidemment naïf de ne se fier qu'aux expériences du passé et de ne plus voir les dangers du présent et de l'avenir. Ne faut-il pas en effet craindre un impérialisme technologique ? La diffusion rapide et parfaite des connaissances, qui avait facilité dès le début de l'ère industrielle le développement à travers le monde, ne risque-t-elle pas d'être sacrifiée à une conception plus égoïste, à la volonté d'exploiter pendant une première période les inventions et innovations dans le cadre de l'économie nationale afin de lui assurer le plein emploi ? Un tel impérialisme technologique condamnerait évidemment les pays moins avancés à la stagnation et à une décadence au moins relative. Pour différentes raisons, nous ne croyons point à un tel danger.

### Dépassement des frontières.

Toutes les tendances d'évolution s'orientent vers un dépassement des frontières et vers l'épanouissement des communications ou des échanges. L'impérialisme technologique supposerait un cloisonnement protectionniste assez contraire aux courants généraux de notre époque. La technique ne se laisse plus enfermer dans des cadres nationaux, sa vocation universelle est plus forte que jamais. Quel est le sens des frontières dans l'ère spatiale ? L'essor extraordinaire des communications conduit par ailleurs vers une large interdépendance. Les grandes sociétés ont de plus en plus un caractère multinational. La prospérité des pays dans lesquels elles sont installées est pour eux aussi importante que celle de leur domicile légal.

Il paraît en outre inconcevable qu'un seul pays dispose d'avances et de positions dominantes dans l'ensemble des domaines technologiques et il puisse, par conséquent, renoncer au concours des autres, donc à l'échange des connaissances. L'Europe possède un potentiel humain trop important et aussi des laboratoires trop nombreux pour ne pas être en mesure d'offrir aux Etats-Unis en toutes circonstances et malgré tous les écarts technologiques, c'est-à-dire dans les conditions les plus défavorables, des innovations précieuses susceptibles de nourrir malgré tout un courant d'échanges profitables à tous les partenaires.

L'écart technologique est une chose, le pessimisme intégral une autre. On aurait absolument tort de renoncer aux nuances et de formuler des jugements absolus. Enfin, rien n'indique qu'à plus longue échéance, le monde sera techniquement dominé par une seule puissance, qui serait alors tentée par l'impérialisme technologique ou simplement par une attitude abusive de monopole. Bien au contraire, on va vers une compé-

tition d'un caractère intercontinental. Dès à présent, l'Union Soviétique offre des licences de fabrication. Il n'y a aucune raison qu'elle ne développe pas ce commerce. Et un jour, la Chine entrera également dans la course, sans parler de l'Europe, dont les complexes d'infériorité sont souvent exagérés. Et dès qu'il y aura compétition, l'impérialisme technologique deviendra impossible. La technique pourra ainsi garder son caractère universel, et la diffusion des connaissances continuera à assurer partout un maximum de progrès.

La migration des hommes aura de son côté un effet compensatoire et conservera au progrès technique son caractère universel. On a notamment surestimé les conséquences de l'exportation des cerveaux. Les départs n'ont pas exclusivement eu lieu en sens unique. On oublie que de nombreux Américains travaillent régulièrement dans les filiales européennes des sociétés d'Outre-Atlantique. Il s'agit aussi bien de managers que d'ingénieurs, qui apportent leur expérience à l'Europe et qui forment des hommes. On oublie, en outre, qu'une partie des Européens attirés par les Etats-Unis retournent à un moment ou à l'autre dans leurs pays d'origine pour leur faire profiter des connaissances acquises ailleurs. Certes, ce bilan des départs et de retours est défavorable à l'Europe, mais lorsqu'on ajoute l'apport des sociétés américaines et aussi des stagiaires européens aux Etats-Unis, on retrouve néanmoins un certain équilibre.

La migration des cerveaux est, en outre, un phénomène international. On n'ignore point qu'une partie de l'élite des pays en voie de développement s'installe régulièrement dans les économies industrialisées et, par conséquent, dans une assez large mesure en Europe. Enfin, la puissance d'attraction de l'étranger sur les savants et les techniciens n'est pas une nouveauté. Dès le début de ce siècle, on avait observé un fort courant d'immigration de cerveaux aux Etats-Unis, qui a connu un développement particulier pour des raisons strictement politiques entre les deux guerres à la suite de la révolution russe et de l'installation du fascisme en Italie comme en Allemagne. Il a été de nouveau alimenté après la deuxième guerre mondiale par les bouleversements politiques en Europe orientale et aussi par la pauvreté des laboratoires européens. Mais nous pouvons aussi constater que les universités européennes forment dans certains domaines plus de techniciens hautement qualifiés que les Etats-Unis, qui comblent leurs lacunes en recrutant sur notre continent. Si le départ de ces savants et experts peut être considéré dans certaines conditions comme un appauvrissement, l'existence d'une telle élite supérieure est quand même rassurante pour les capacités techniques de l'Europe et pour son avenir.

Bien entendu, nous ne voudrions pas succomber ici à un optimisme rose en négligeant les dangers qui menacent une Europe dont l'unité techno-

logique et politique laisse toujours fortement à désirer. Il nous paraît, cependant, dangereux de décourager l'essor européen toujours possible, par une vue pessimiste à la fois sommaire et superficielle des choses et par une exagération presque passionnelle de l'avance américaine. Si l'on fait croire aux jeunes savants et techniciens que la cause européenne est perdue d'avance, on ne leur laisse le choix qu'entre la médiocrité et l'émigration. Il n'est donc pas inutile de leur expliquer que l'Europe détient toujours d'importants atouts en mains et qu'il importe surtout de les faire valoriser par une politique européenne consciente, à la quelle nous aurons l'occasion de revenir. En attendant, nous voudrions étudier les différents facteurs qui déterminent la capacité concurrentielle d'une industrie, afin de peser à peu près correctement le poids de la technologie, pour essayer ensuite d'établir une comparaison à peu près valable entre les Etats-Unis et l'Europe.

### **Ecart technologique et compétitivité.**

La capacité concurrentielle forme un tout. Les comparaisons économiques internationales commettent néanmoins souvent l'erreur d'en isoler un seul facteur. Pendant longtemps, on a ainsi étudié à part la charge salariale sans tenir compte de la productivité.

On néglige les charges financières, qui pourtant sont infiniment plus lourdes au Japon qu'aux Etats-Unis, ce qui compense en partie le niveau plus bas des salaires. L'avance technologique n'est pas une fin en soi. Abstraction faite de la vanité nationale, il importe peu quel pays abordera le premier la lune. La technologie doit surtout être au service de l'industrie afin de lui permettre de maintenir l'indispensable courant d'exportation et d'assurer d'une manière plus générale son développement pour qu'il ne soit pas obligé de livrer son propre marché à la concurrence étrangère. L'avance technologique américaine n'est redoutable que dans la mesure où l'industrie européenne ne sera plus capable de s'imposer sur les marchés du monde, parce qu'elle n'aura plus accès aux techniques avancées, soit en raison de la déficience de sa propre capacité d'innovation, soit en raison d'un impérialisme technologique américain.

A l'heure actuelle, nous ne possédons aucune étude, ni aucune estimation approximative sur le rapport qui pourrait exister entre l'écart technologique et la compétitivité de l'industrie européenne. Nous pouvons seulement affirmer avec une très forte probabilité que dans le passé, les avances technologiques des uns ou des autres n'ont pas eu des répercussions sur le développement industriel réciproque. Malgré toutes les craintes qui se manifestent à cet égard en Europe depuis quelques années, les exportations européennes sont restées dynamiques. D'autre part, il n'y a pas la moindre

invasion de produits américains sur le marché européen dans les domaines des techniques avancées. Si quelques industries européennes éprouvent des difficultés à se maintenir en face de la concurrence américaine, comme par exemple les usines aéronautiques, c'est qu'elles sont essentiellement affaiblies par une concentration insuffisante et non pas par un retard technologique quelconque. L'Europe est restée parfaitement capable de mettre au point des prototypes très valables, mais le cloisonnement de ses marchés et de ses structures s'oppose souvent à une fabrication en séries réellement rationnelles. La situation n'est guère différente dans le domaine nucléaire, malgré l'énorme avance militaire américaine. Si l'industrie européenne voulait créer pour la fabrication et l'exportation de réacteurs atomiques un ou au maximum deux grands consortiums, elle n'aurait pas à redouter la concurrence américaine. On peut aussi faire remarquer que tous les réacteurs nucléaires exportés jusqu'à présent ont été vendus à perte par leurs fabricants. L'industrie électronique européenne cède d'autre part régulièrement des licences à des sociétés américaines et entretient un courant d'exportation considérable, arrivant même technologiquement en tête pour certaines spécialités. L'exemple des ordinateurs est particulièrement caractéristique, parce que techniquement, les prototypes européens d'une vaste gamme sont parfaitement valables, notamment les modèles allemands et anglais, mais une fois de plus, les conditions d'une fabrication en série n'ont pas été réunies.

En parlant de l'écart technologique, il ne faudrait d'ailleurs pas non plus faire abstraction des conséquences normales de la division internationale du travail. Il n'est nullement nécessaire que tous les pays ou tous les grands ensembles économiques fabriquent exactement les mêmes choses. Il n'est pas anormal que les européens se concentrent sur des ordinateurs moyens en abandonnant les très grands modèles à l'industrie américaine. Si la coopération économique atlantique, dont on parle encore fréquemment et qui est sans doute souhaitable, doit avoir un sens, elle doit être basée, dans certaines limites, sur une division du travail ou autrement dit sur une certaine spécialisation réciproque dans les programmes de production.

A cette occasion, il paraît utile de faire remarquer que l'écart technologique n'est pas nécessairement dû à la taille des entreprises, ni à l'importance du marché. Dans tous les pays, beaucoup d'innovations sont dues à de moyennes entreprises. Il n'existe aucun rapport direct entre le degré de concentration d'une économie et ses efforts de recherche. Dans diverses branches, par exemple les machines-outils, l'optique ou les appareils de précision, il n'est guère concevable de dépasser une certaine taille optimale, c'est-à-dire de sortir du cadre de la moyenne entreprise. Quant à l'importance du marché, si elle favorise dans certaines conditions la recherche et

la technique, il reste néanmoins vrai que des pays à petit marché, tels que les Pays-Bas et la Suisse, investissent traditionnellement des sommes considérables dans la recherche.

Pour la prospérité des entreprises, la technique de gestion est finalement beaucoup plus décisive que le progrès technique proprement dit. La supériorité américaine est plus largement due au dynamisme du *management* qu'à la capacité d'innovation des techniciens. Nous sommes trop tentés en Europe d'adorer les machines et de négliger le rôle toujours prédominant de l'homme. Certains pays encore peu développés ont obtenu une rentabilité supérieure avec des machines relativement primitives qu'avec des instruments de travail plus raffinés. L'équipement plus primitif est aussi plus solide, demande moins d'entretien et tombe moins souvent en panne. Son taux d'amortissement est, en outre, plus faible. Le rendement théorique de la machine n'est pas toujours déterminant. La compétitivité de l'entreprise dépend de la capacité de sa direction d'augmenter l'activité de telle sorte que les machines disponibles fonctionnent un maximum de temps, sans que l'entreprise soit obligée d'accumuler des stocks. La productivité globale est intimement liée à l'organisation commerciale. Aux Etats-Unis, on sait depuis longtemps que l'efficacité du réseau commercial influence directement la productivité globale de l'entreprise, mais en Europe on maintient souvent encore une séparation entre l'industriel et le commerçant.

La grande cause de la supériorité des Etats-Unis est le dynamisme de ses hommes d'affaires qui continuent à accepter des risques et qui n'accordent pas encore une priorité absolue et écrasante à la sécurité. N'oublions pas que l'économie américaine a pris son grand élan dans une époque où la technologie ne jouait qu'un rôle subordonné. Son succès est dû à l'action des hommes d'affaires et à des techniciens non-savants. Toutes les études récentes ont, d'autre part, fait ressortir que le passage de la recherche au développement, du dépôt d'un brevet à son exploitation industrielle est sensiblement plus rapide aux Etats-Unis qu'en Europe, parce que les industriels d'Outre-Atlantique ont le courage d'investir des sommes substantielles en faveur des innovations techniques, tandis que les Européens reculent devant le moindre risque, ne s'intéressant qu'à des affaires très sûres. Sans un réveil sérieux du dynamisme européen, sans une prise de conscience des chefs d'entreprises de leur responsabilité dans une économie libérale, l'écart technologique entre les Etats-Unis et l'Europe ne diminuera point.

### **Comparaisons.**

Lorsqu'on veut comparer la situation technologique en Europe et aux Etats-Unis, on a le choix entre deux thèses diamétralement opposées.

Une importante fraction de l'opinion européenne compétente est fermement convaincue de l'existence de l'écart technologique, mais la plupart des responsables américains affirment de leur côté qu'on aurait tort de parler d'une infériorité technologique globale de l'Europe. Il y a sans doute des retards dans quelques domaines, mais aussi des avances européennes dans d'autres. Puisque les Américains sont en général des gens sérieux, qui ne se contentent point d'approximations plus ou moins démagogiques pour des données parfaitement contrôlables, il n'est guère possible de récuser d'avance leurs arguments.

Il faut tout d'abord constater que dans ce domaine, la situation change rapidement. Avant la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis se consacraient ainsi presque exclusivement à la recherche appliquée et estimaient tout à fait suffisant de faire appel aux modestes laboratoires d'Europe pour assurer à leurs industriels les données de science fondamentale dont ils avaient besoin. Ce n'est qu'après 1946, que les Américains se rendirent compte de la nécessité de consacrer des efforts propres à la recherche fondamentale. On a ensuite assisté à un renversement rapide de la situation, mais en même temps, les crédits pour les laboratoires de recherches en Europe ont été accrus considérablement. Depuis l'époque de Newton, le nombre des savants dans le monde a doublé tous les 12 ou 15 ans. Les hommes de science actuellement en vie représentent les trois quarts de tous les savants qui ont existé au cours des siècles. On doit d'ailleurs se demander si l'accroissement des dépenses de recherche n'arrivera pas bientôt à ses limites supérieures. Aux Etats-Unis, les experts ont estimé que dans les universités américaines, le coût de la recherche pure devrait augmenter de 16 % par an et passer entre 1963 et 1969 de 497 à 1.129 millions de dollars. Pendant combien de temps encore, le coût de la science pourrait-il augmenter beaucoup plus rapidement que le produit national brut qui le finance ? En même temps, l'offre de savants et d'ingénieurs s'épuise dans le monde. Toujours d'après des calculs américains sérieux, les Etats-Unis auront besoin en 1970 au minimum de 200.000 ingénieurs de plus que le nombre formé dans leurs propres universités. Cet autre écart technologique laisse rêveur. L'Europe n'est peut-être pas si mal partie, si elle peut appuyer ses efforts croissants sur un appareil de recherche équilibré. La pénurie d'hommes est sans doute beaucoup plus gênante pour l'efficacité de la recherche qu'une insuffisance toujours relative des crédits.

Pour revenir à des considérations plus concrètes et plus immédiates : lorsqu'on compare les chiffres globaux consacrés par les différents pays à la recherche, il faut tenir compte du coût respectif de cette recherche, de sa productivité, de la répartition des crédits entre les différents secteurs

et, enfin, de l'importance de la recherche pour la compétitivité des diverses branches.

Il est évident que les Etats-Unis consacrent par habitant des sommes infiniment plus importantes à la recherche fondamentale et appliquée comme d'ailleurs au développement industriel que l'Europe et emploient dans la recherche beaucoup plus de personnes par 100.000 habitants. Toutefois, différentes études sérieuses de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) ont démontré qu'un chercheur revient en moyenne sensiblement plus cher aux Etats-Unis qu'en Europe ou en Union Soviétique. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails des calculs effectués, d'autant plus qu'il ne s'agit nécessairement que d'ordres de grandeur et de chiffres approximatifs, mais il est plus que significatif que des sociétés américaines de plus en plus nombreuses maintiennent désormais en Europe les laboratoires de recherche des entreprises dont ils ont acquis le contrôle, alors qu'autrefois il les transféraient presque immédiatement dans un but de centralisation vers les Etats-Unis. D'autres sociétés américaines construisent de nouveaux laboratoires en Europe, le prix de la recherche y étant plus faible qu'aux Etats-Unis. Les traitements des savants et techniciens ne sont pas seuls en cause, mais aussi les frais généraux et pour les installations européennes proprement dites le fait qu'en général le savant européen a l'habitude de travailler avec un équipement moins perfectionné et avec un personnel auxiliaire plus réduit. Il n'est donc pas possible de comparer des chiffres bruts et conclure rapidement sur une écrasante supériorité américaine. Une pondération des dépenses effectuées selon le coût moyen des recherches s'impose.

### **Productivité de la recherche.**

Quant à la productivité de la recherche, elle dépend essentiellement de l'utilité finale des projets et bien entendu aussi de l'organisation rationnelle des laboratoires. Il est évident que la productivité américaine n'est pas inférieure à la productivité européenne, mais l'Europe et les Etats-Unis distancent très nettement l'Union Soviétique, dont les travaux de recherche sont loin d'être bien organisés, souffrant à la fois d'une centralisation excessive et d'un manque de coordination des divers laboratoires. L'exemple le plus frappant d'une mauvaise productivité de la recherche est fourni par la Grande-Bretagne qui occupe dans l'échelle européenne la dernière place, selon des calculs effectués par les services du Marché commun. La plupart des prototypes militaires mis au point avec des crédits de recherche considérables n'ont pas été utilisés par l'armée anglaise. Peut-être dans aucun autre pays du monde, le fossé entre la

recherche et le développement est-il aussi large qu'en Angleterre. Certes, partout on observe un gaspillage probablement inévitable dans la recherche fondamentale, qui a besoin d'une très grande liberté de décision du savant individuel, mais le nombre de projets abandonnés en cours de route est particulièrement important en Grande-Bretagne. Par conséquent, tout en consacrant à la recherche depuis des années une fraction plus importante de son revenu national que tous les autres pays européens, les résultats obtenus en Angleterre ne sont certainement pas supérieurs à ceux de l'Europe continentale.

Pour la compétitivité internationale des entreprises, la répartition des crédits de la recherche n'est pas non plus indifférente. En consacrant plus de 70 % de ses moyens financiers à la recherche militaire et notamment à la conquête de l'espace, les Etats-Unis sont de plus en plus obligés de négliger d'autres secteurs. Certes, ils assurent ainsi à plusieurs industries de pointe une avance considérable, mais ils risquent à la longue d'être dépassés dans d'autres domaines par l'Europe. C'est d'ailleurs la principale raison pourquoi les milieux américains compétents ne croient pas à une infériorité dangereuse de l'Europe.

Il faut aussi tenir compte du fait que dans de nombreuses branches, la technologie proprement dite n'exerce qu'une influence très réduite sur les prix de revient et la compétitivité. Dans l'agriculture, par exemple, l'avance technologique est un facteur secondaire, tandis que les résultats obtenus dans les laboratoires de recherche sont immédiatement mis à la disposition de tous à travers le monde, compte tenu des limites résultant des conditions géographiques, qu'il s'agisse du climat ou du sol. L'avenir de l'industrie textile dépend, de son côté, davantage de la concentration, de la rationalisation et de la spécialisation des entreprises que de la mise en service de machines plus perfectionnées, qui sont d'ailleurs en grande partie fabriquées en Europe. On peut aussi citer l'industrie alimentaire et le bâtiment, tandis que dans d'autres branches, tel que l'automobile, la sidérurgie et les machines-outils, l'Europe n'accuse aucun retard notable.

Le cas de la chimie est particulièrement intéressant, parce qu'il démontre qu'une recherche trop poussée et par conséquent trop coûteuse est susceptible de devenir une charge pour les prix de revient, en réduisant la capacité concurrentielle. L'industrie chimique américaine justifie en effet — et pas tout à fait à tort — ses demandes protectionnaires et notamment l'*American Selling Price*, par la nécessité de compenser ses investissements de recherche extrêmement élevés par des prix également élevés. Certes, elle peut compenser ses dépenses par la vente de licences de fabrication, mais souvent les délais pour la mise au point des produits commerciables sont relativement longs, de telle sorte que les investissements de recherche doivent être amortis dans une période relativement brève avant que les

brevets ne tombent dans le domaine public. Cet exemple fait comprendre qu'il est extrêmement dangereux de formuler pour la recherche et la technologie des jugements globaux.

### **Les devoirs de l'Europe.**

S'il nous a paru nécessaire de prendre position contre un pessimisme excessif, nous ne voudrions en aucun cas faire croire par nos propos que l'Europe pourrait se passer d'efforts communs considérables en vue d'établir un meilleur équilibre technologique entre l'Amérique et notre continent. Bien que nous estimions que la situation actuelle ne soit pas catastrophique, nous sommes loin de la considérer comme satisfaisante.

Le premier devoir de l'Europe consiste à passer, enfin, des paroles à l'action. Depuis longtemps, tous reconnaissent de façon unanime la nécessité de sortir pour la recherche scientifique et la technologie des cadres nationaux et de travailler ensemble. Il s'agit d'aboutir rapidement à une étroite coordination afin d'éviter les doubles emplois et de concentrer les moyens disponibles sur des tâches prioritaires communes. Or, malgré cet accord unanime, les résultats obtenus jusqu'à présent sont extrêmement modestes. Les échecs se sont récemment accumulés pour l'atome et l'espace. Même des initiatives prises dans un cadre bilatéral sont restées assez limitées, aussi bien entre la France et l'Allemagne qu'entre la France et la Grande-Bretagne. Le Centre Européen de Recherches Nucléaires, le CERN, installé à Genève, se voit de son côté freiné par des oppositions diverses contre la construction d'un accélérateur de particules géant.

Cette curieuse contradiction entre la compréhension intellectuelle d'une nécessité et de la réalité s'explique en premier lieu par le fait que les savants, les gouvernements et les entreprises industrielles restent en dernière instance convaincus de leur propre supériorité et de leur capacité de réaliser seuls certaines tâches. Cet égoïsme vaniteux, la disproportion qui existe entre l'arrogance des hommes et le poids écrasant de la technique, se manifeste à tous les échelons, sur le terrain national aussi bien que dans les relations internationales. On a parfois l'impression que même des savants fort distingués considèrent comme leur premier objectif non pas la réussite scientifique mais la défense de leur indépendance. Dans tous les pays du monde, il est pour cette raison extrêmement difficile de coordonner la recherche fondamentale. Le même égoïsme national empêche souvent de jeunes savants ou techniciens de s'enrichir par un séjour de quelques années à l'étranger. Une fois engagés par une entreprise, on leur refuse le congé nécessaire et on les met devant l'alternative de garder leur emploi ou de renoncer à perfectionner leur formation. De nombreuses bourses restent ainsi inutilisées ou sont accordées à des per-

sonnes qui ne sont pas toujours de valeur. Quel degré d'absurdité peut atteindre pareille politique apparaît dans cette remarque de deux bureaux anglais spécialisés dans le placement de techniciens supérieurs, constatant que les entreprises anglaises refusent d'engager des candidats qui, après avoir émigré aux Etats-Unis, souhaitent revenir dans leur pays d'origine.

En conclusion, nous voudrions soumettre à la réflexion des Européens des recommandations qu'un des grands spécialistes de l'Organisation, M. Diebold, leur a récemment faites dans la revue américaine *Foreign Affairs*. Le premier pas consiste dans l'établissement de listes prioritaires des objectifs technologiques, scientifiques et d'organisation, pays par pays et sur une base supranationale. Certains développements devraient être facilités par des crédits publics appropriés. Il est évident que dans ce cadre, il faudrait accorder une priorité particulière à des projets européens communs, surtout dans le domaine des techniques avancées. Il importe, en outre, de faciliter la fusion des entreprises en Europe au-delà des frontières par des accords politiques en vue de l'harmonisation fiscale, sociale et juridique, y compris le droit des brevets. L'expert américain recommande, en outre, l'accélération et l'approfondissement de la réforme du système européen de l'éducation. Les tâches à accomplir sont multiples. Il ne suffit pas d'augmenter le nombre des étudiants par une démocratisation raisonnable de l'enseignement, il faut aussi rendre plus efficace la recherche fondamentale par une meilleure coordination. A cet égard, les Etats-Unis se sont assurés durant ces dernières années une avance impressionnante que l'Europe aurait fort bien pu éviter.

Enfin, l'expert américain estime qu'une collaboration plus étroite avec les Etats-Unis par des accords privés pourrait porter rapidement des fruits, notamment dans le domaine du management.

Nous voudrions ajouter que la dépolitisation de la coopération technique nous paraît indispensable. Ceci ne signifie pas seulement d'accorder la priorité à l'efficacité et d'accepter en faveur de cette efficacité des formules d'organisation éventuellement contraires à certains principes politiques. La dépolitisation implique, en outre, la renonciation à la vanité, au prestige national, en subordonnant toute considération nationale à la réussite d'une œuvre commune. Et qu'on cesse avant tout de considérer la coopération scientifique et technologique comme un atout politique, dont on essaie de se servir dans un marchandage intergouvernemental. L'attitude de l'Angleterre est à cet égard particulièrement condamnable. On sait que le gouvernement de Londres refuse toute collaboration technologique avec l'Europe aussi longtemps qu'on ne lui garantira pas à court terme son entrée dans le Marché commun. Ou la coopération technologique est urgente afin d'empêcher un déclin définitif de l'Europe, et dans ce cas, il est conforme à l'intérêt de tous de l'organiser rapidement sans qu'on pose

la moindre condition politique, ou il s'agit tout simplement d'une vue de l'esprit, d'une esthétique politique, et dans ce cas, tous les jeux stériles et toutes les finesses diplomatiques sont permis. Aux gouvernements de choisir, mais qu'ils nous épargnent au moins leurs déclarations contradictoires et hypocrites et qu'ils se soumettent à un minimum de logique.



# Krijgskunde en politieke wetenschap

---

door Kolonel SBH BLONDIAU,

Commandant van de Belgische Krijgsschool (1).

★

De Krijgsscholen hebben in het kader van hun werkzaamheden altijd een ruime plaats voorbehouden aan de analyse en de kritiek van de militaire operaties. Iedere houding van het commando wordt bij deze studie « a posteriori » onderzocht volgens de strenge criteria eigen aan dezen die de afloop van de veldslagen kennen, waarna de verdiensten zowel als de verwijten toegeschreven worden aan de verantwoordelijken die de beslissing troffen.

Deze werkwijze ligt in de grote militaire traditie en stemt overeen met de wetenschappelijke methode. Ze is er op gericht aan de jonge officieren verantwoordelijkheidszin in te prenten en ze te overtuigen aan de hand van voorbeelden van de weerslag die elk van hun beslissingen later zou kunnen hebben. Ondanks de moeilijkheden en de geboden voorzichtigheid wanneer, zoals het nu het geval is voor de veldtocht van 1940, een oordeel dient uitgebracht over een nog in leven zijnde generatie, is dit een vruchtbaar procédé bij de voorbereiding der kaders van het leger en bij het aankweken van hun persoonlijke verantwoordelijkheidszin.

Nochtans door te licht en te systematisch de oorzaak van de opgelopen mislukkingen enkel maar toe te schrijven aan de zwakheden en vergissingen van de enkelingen loopt men gevaar hierbij een onvolledig beeld te krijgen van de werkelijkheid. Het geheel van de handelingen van een leger drijft op een atmosfeer ; het is het resultaat van de confrontatie der enkelingen met een milieu, met een kader, met algemene voorwaarden, die in grote mate hun gedragslijn bepalen. Zonder de individuele verantwoordelijkheid van iedere deelnemer te ontkennen noch te onderschatten zou het gevaarlijk zijn de beschouwingen hierbij te beperken en het ver-

---

(1) Openingsles van het Academiejear 1968-1969. La version française de ce discours peut être obtenue sur simple demande, adressée à l'Ecole de Guerre, 115, avenue de Cortenberg, Bruxelles 4.

leden enkel te benaderen volgens de methode van de procureur of deze van het administratief onderzoek : er dient eveneens zorgvuldig gezocht naar de algemene oorzaken van slechte werking van de instellingen, naar de collectieve redenen van welslagen of falen van de militaire eenheden. Uit deze navorsing moet het mogelijk zijn geldige en nuttige conclusies te trekken om de krijgsmacht van een land materieel en moreel in staat van paraatheid te brengen.

De Krijgsschool, bekommerd om de in het verleden opgedane onderzinking uit te baten, heeft zich dan ook opgelegd in deze optiek ons recent militair verleden te bestuderen. Ze hoopt er nuttige lessen uit te halen voor de veiligheid van het land en misschien zelf voor de werking van onze militaire instellingen.

Wanneer men de gebeurtenissen van 1914 vergeleken heeft met deze van 1940 kwam dadelijk een eerste punt naar voren : namelijk de diepe gedaanteverwisseling van het menselijk milieu waarin het leger evolueert en dat het leger zelf daarstelt. Omdat het lange tijd werd verwaarloosd dient het hier vermeld ter illustratie van ons opzet.

In 1914 gaat het om onontwikkelde en grotendeels ongeletterde soldaten die geen enkele rol spelen in het publieke leven dat geregeld wordt door 100.000 belastingkiezers. Voor hen is het oude tuchtreglement van 1814, dat de machinale en blindelinge uitvoering van de bevelen vereist, nog ten volle aangepast. 1940 daarentegen ziet een leger van 600.000 manschappen met een volledig verschillend gedragspatroon. Voortaan kunnen alle soldaten lezen en schrijven. Ze worden op de hoogte gehouden door de pers, ze luisteren naar de radio en staan open voor het publieke leven van het land, waar het stemrecht algemeen en verplichtend is geworden. Het leger is dus niet meer zoals in 1914 een apart en van het land afgezonderd milieu waar de houding van het commando hoofdzakelijk en bijna uitsluitend de gedragslijn van zijn leden bepaalt. Het is samengesteld uit de gewapende natie, diffuus maar toch volledig en onweerstaanbaar verbonden aan gans het politieke, psychologische en sociale milieu waaruit het gesproten is. In feite vormen ze één geheel.

Hieruit volgt dat de morele vorming, de voorbereiding van zijn geschiktheid tot het gevecht en het behoud van zijn moreel grotendeels aan de militaire autoriteiten ontsnappen. Het politiek talent van de regering, haar manier van aanwenden van de informatie voor het geheel van de bevolking, de voorbereiding van de publieke opinie op de onafwendbare gebeurtenissen hebben een beslissende weerklink op het klimaat in het leger. Is het denkbaar dat het leger — de gewapende natie — psychologisch en moreel kan klaar zijn voor een oorlog wanneer de massa van de bevolking niet gelooft aan deze mogelijkheid en buiten de werkelijkheid van het ogenblik leeft ?

De algemene politiek van een land drukt in crisistoestand zijn stempel op de onmiddellijke paraatheid van een democratisch leger.

Maar alvorens een invloed uit te oefenen op de morele toestand van het leger dat operationeel moet optreden, ligt deze algemene politiek aan de bron zelf van de samenstelling van de strijdkrachten, van hun doel en van de beperkingen bij hun aanwending zowel in oorlogs- als in vreedestijd. Zo lijkt het ons gepast voor ons, militairen, de stand van de wetenschap na te gaan die de politieke elite voorbereidt op dit deel van haar opdracht. We stellen ons dan ook voor een uur te besteden aan het zoeken naar de aanknopingspunten tussen de militaire en politieke wetenschappen in onze wereld van vandaag.

\*  
\* \*

Onderzoeken we vooreerst bondig de hierover bestaande theorieën van de voornaamste militaire denkers.

We willen hier vluchtig een deel van het onderwijs van de Krijgskunde, dat hier ten huize gegeven wordt en dat vanzelfsprekend steeds van een volmaakt classicisme gebleven is, in het kort uiteenzetten.

Onze Krijgsschool, zoals al deze uit de westerse wereld, is sinds een eeuw doordrongen van de theorieën van Clausewitz waarop alle militaire filosofen verder gebouwd hebben. In zijn traditioneel geworden opvatting is de oorlog de voortzetting van politieke betrekkingen met behulp van andere middelen, 't is te zeggen het geweld. Politieke handeling bij uitstek dient de oorlog dan ook beslist en geleid door de hoogste politieke autoriteit.

Deze conceptie is voor ons zeer actueel gebleven.

In de Statengemeenschap die we kennen zijn de betrekkingen nog steeds gesteund op het principe van de zelfbescherming van iedere Staat ofwel van de allianties aangegaan voor de verdediging. Elke buitenlandse politiek is dus vooral een machtspolitiek. De oorlog komt als een primitieve, onzekere en schadelijke procedure opdagen om het recht te behouden, of om dit te wijzigen indien vredelievende methodes niet volstaan om de groeicrisissen op te lossen. Zelfs indien het gebruik van brutaal geweld kan vermeden worden weegt het voordurend op de internationale verhoudingen. De betrekkingen tussen de Staten onderling, zegt Raymond Aron, zijn te onderscheiden van alle andere sociale betrekkingen omdat ze plaatsgrijpen in de schaduw van de oorlog of meer bepaald omdat ze uiteraard het alternatief vrede of oorlog omvatten. Het is dus duidelijk dat de hoogste politieke autoriteit degelijk de politieke, militaire, economische en psychologische toestand moet voorbereiden, hem met realisme dient te beoordelen en er haar optreden zal op afstemmen.

De werken van Clausewitz komen ons voor als een lange meditatie over de oorlogen van de absolute regeringsvorm en van de Franse Revolutie waaraan hij deelgenomen heeft. De synthese van het gebruik van brutaal geweld en van dwangmiddelen samen met andere politieke middelen kon in die periode als volmaakt verwacht worden van een vorst met onbeperkte macht. Machiavel had reeds geoordeeld dat « een Prins geen ander doel noch andere gedachte zou mogen hebben, noch iets anders kiezen voor zijn studies dan de oorlog, zijn regels en zijn discipline ». De oorlog wordt hem aanbevolen als middel om zijn macht uit te breiden, zijn bezittingen en zijn inkomsten te doen aangroeien of om zijn familiebelangen te verdedigen. Zijn persoonlijk soms geniaal talent, oorlogszuchtig of staatkundig, zal uiteindelijk de aard van zijn actie bepalen. Een vergelijking tussen de resultaten van de inspanningen van Lodewijk XI en deze van Karel de Stoute zal ons zeker niet aanzetten het belang van de politiek te onderschatten. Gebrek aan oordeel bij de Prins, buitensporigheden en misbruiken worden doorgaans gesanctioneerd met zijn persoonlijke ondergang en ook deze van zijn onderdanen. Een breuk kon hierdoor ontstaan tussen de opvattingen van de Prins en de aspiraties van zijn volk, dat verplicht was bij te dragen tot oorlogen waarvan het de voordelen niet inzag maar waarvan het wel de nadelen onderging.

Deze breuk verdwijnt in de grote landen wanneer de legers nationaal worden en de belangen van het land de uiteindelijke politieke doelstelling gaan vormen. Doorheen de toenemende democratisatie van de instellingen treden fundamenteel dynamische stimuli sterker op de voorgrond; ze veroorzaken de irrationele doch onweerstaanbare collectieve emotionele stromingen die de grote conflicten ontketenen en onderhouden. De legers worden omgevormd en bij de geweldige krachtmeting van de totale oorlog vertolken zij de machtswil van de naties; de oorlogen worden zelfs populair op het ogenblik van hun ontketening. Meegesleurd in een onweerstaanbare algemene politieke beweging worden de meest vredelievende democratische regeringen, zoals de onze, geconfronteerd met de problemen van de oorlogsleiding.

De overgang van de vorst als enige opperbevelhebber naar de leiding der operaties door democratische regeringen gebeurt volgens de politieke wetenschap langs een reeks aarzelingen om. Militaire leiders gewoon aan de orders van een absoluut Staatshoofd klagen dikwijls over de inmenging van de politieke democratische autoriteiten in de oorlogsleiding die ze voor verkeerd houden. Meestal vergeten ze wat Clausewitz schreef: « Een strijdigheid tussen militaire en politieke belangen is niet van natuurlijke aard en kan slechts veroorzaakt worden door gebrek aan voorlichting ». De Eerste Wereldoorlog, door de omvang en de duur van het conflict, verplicht ertoe pragmatische oplossingen te vinden. De door de

militaire leider nodig geachte onafhankelijkheid bij de directe leiding der operaties en zijn totale afhankelijkheid ten opzichte van een algemene politieke, economische en psychologische leiding worden gecombineerd in hetzij een oorlogskabinet, een defensiecomité of een veiligheidsraad.

In deze regeringsorganen, gelast met de gezamenlijke politiek, dragen Staatslieden zoals Clemenceau, Lloyd George, Roosevelt of Churchill, de verantwoordelijkheid voor alle grote oriëntaties, de militairen deze van de gespecialiseerde en technische appreciaties, en, na de beslissing, deze van de uitvoering ervan op niveau van de militaire strategie.

De combinatie van alle machten werd dus overgedragen van de Prins van Machiavel op een Regeringsraad en de oude principes van Clausewitz blijven steeds actueel, onder meer dit waarin hij zegt : « Indien de politiek vraagt aan de oorlog wat hij haar niet kan geven, staat ze buiten onze hypothese volgens dewelke de politiek het werktuig moet kennen waarvan zij gebruik maakt ».

Het werktuig kennen dat ze zullen hanteren of waarmee anderen hen zullen bedreigen of waarvan ze de gevolgen op hun grondgebied of dicht bij hun grenzen zullen ondergaan tekent de Staatsmannen een omvangrijk programma af. Vermits dergelijke verantwoordelijkheden de politici te wachten staan in crisisperiodes mogen we ons terecht afvragen welke tak van de regeringswetenschap hen de basiskennissen verschaft nopens de behoeften van de krijgsmacht die ze dienen voor te bereiden, betreffende de principes en de beperkingen voor een doeltreffend aanwenden ervan in vredes- en oorlogstijd, en aangaande de commando- en beheer-technieken die dienen toegepast.

Welke instellingen bereiden de elite van een land (van ons land) voor tot het nemen van essentiële opties gedurende de lange vredesperiodes — want een tijdperk van vijftientig jaar is niet overdreven om een tamelijk waardevol leger te vormen ?

In onze moderne democratieën vergen de belangrijke beslissingen aangaande de voornaamste te nemen opties een steeds grotere instemming van de publieke opinie. Waar halen de informatiemedia van de publieke mening de wetenschappelijke en objectieve documentatie, waar leggen ze de nodig contacten om de kiezer te kunnen voorlichten ?

\*  
\*\*

De vraag is een onderzoek waard. Doch alvorens een antwoord te schetsen past het misschien vooreerst de huidige invloed van het nucleair explosief na te gaan op de theorieën van de vroegere totale oorlog.

Zonder twijfel heeft men er nog niet alle gevolgen van ingezien. Het staat nochtans vast dat zoals weleer de verschijning van de artillerie

een einde stelde aan de feodale verbrokkeling nu ook de nucleaire wapens ten zeerste de politieke autonomie van de kleine Staten beperken. Maar zou hun grootste terugslag er niet kunnen in bestaan de totale oorlog gedurende enige tijd onmogelijk te maken? De kracht van de vernielingsmiddelen waarover de grootmachten beschikken maken een onderlinge totale en rechtstreekse nucleaire uitwisseling onredelijk en onuitvoerbaar. Hieruit volgt dat sommigen de hoop koesteren dat het evenwicht van de terreur alle naties zal doen afzien van het aanwenden van geweld in hun betrekkingen.

Dit kan misschien waar zijn waar het gaat om totale inzet van het brutaal geweld maar in feite stelt het nog geen concrete oplossing daar voor een vreedzame samenleving tussen landen in volle expansie of in wording, met andere in verval of waarvan het ontwikkelingsproces aan een trager ritme gebeurt. Indien de polemologie, bij de studie naar de diepe oorzaken van de agressiviteit en het irrationalisme tussen mensen en groepen, erin zou slagen vreedzame oplossingen naar voren te brengen om de uitbreiding en de machtsdrang van de enen in een bepaalde richting te leiden zonder de overlevingswil van de anderen in wiens nadeel dit zou uitvallen aan te tasten, dan zou de politieke macht er zich misschien meester van maken en de volkeren zouden deze oplossingen met vreugde onthalen.

We moeten echter vaststellen dat dit nog toekomstdromen zijn. Vermits het onbeperkt nucleair duel onmogelijk is heeft de internationale samenleving de vormen aangenomen van koude oorlog, van ideologische, psychologische, economische, revolutionaire, subversieve oorlog. De louter militaire strategie is nog meer algemeen geworden, daar ze nu alle dwang-, intimidatie-, overredings- en afradingsmiddelen omvat. De vreedzame coëxistentie van beide zijden van het ijzeren gordijn is in werkelijkheid een vreedzame bedreiging. Ze bedient zich van een oneindige reeks drukkingsmiddelen, zowel tegenover het tegenstaand blok als tegen leden van dit blok afzonderlijk, zonder zelfs lidstaten van de eigen alliantie te ontzien. Voor de spanningsperiodes die noodzakelijkerwijze de wording van de volkeren zal meebrengen stelt men voortaan voor, beroep te doen op de zogeheten « Crisis management » of de « Krisen Beherrschung ». Dit is een uiterst geraffineerde coördinatietechniek van diplomatieke en politieke stappen van alle aard met de ontelbare schakeringen van intimidatie, dwang of afrading in het kader van de escalade met de wapens en de economische drukkingsmiddelen.

De manoeuvre ruimte opengelaten aan conflicten gevoerd met traditionele wapens onder het nucleair scherm schijnt in dit kader, en bij onderzanding, veel groter dan men had kunnen veronderstellen. Oorlogen onder verschillende vormen zijn in alle delen van de wereld uitgebroken terwijl

soms gelijktijdig vredes- en ontwapeningsonderhandelingen aan de gang zijn. De onbekwaamheid van de tegenover elkaar staande blokken mekaar aan te vallen en hun wederzijdse drang naar macht en invloed ongedaan te maken vindt slechts zijns gelijke in hun onmacht om een compromis te bereiken ; zo komt het dat de conflicten eerder op de lange baan geschoven worden dan wel een oplossing krijgen. Korea, het Midden-Oosten en Vietnam zijn sprekende voorbeelden daarvan. Dank zij de bestaande wereldtransmissies gebeurt de tussenkomst van de politieke macht in deze conflicten nu dagelijks, steeds meer in detail en oefent zelfs uur per uur de controle uit over ieder bombardement.

Zoals Lenin voorspeld heeft worden vrede en oorlog één. De veelvuldige politieke activiteiten van vredestijd dekken alle voornaamste fenomenen van de oorlog of deze die ermee verband houden. Alle Staatsmannen moeten een scherp doorzicht hebben op de machtsfactoren die het internationaal verkeer doorstromen ten einde de passende houding te kunnen aanbevelen ; de kleine landen waarvan de ambities noodgedwongen vredelievend zijn, moeten er tenzelfden titel als de grootmachten van bewust zijn, willen ze ontvankelijk blijven voor de gewichtige opties van hun toekomst. Aldus wordt bevestigd dat het de moeite loont even na te gaan waar de Staatsmannen, de politici, de diplomaten, de publicisten en ten slotte de publieke opinie hun vorming krijgen in een domein dat zo beslissend is voor hun bestaan.

\*  
\*  
\*

Wenden we eerst onze blikken naar de communistische wereld.

De Sovjet-Unie, Communistisch China en alle die er zich door aange trokken voelen vinden in hun basisfilosofie zelf een globaal overzicht van de politieke betrekkingen. De vroegere marxistische afkeurende houding tegenover de legers der XIX<sup>e</sup> eeuw, gebrandmerkt als een werktuig van klasseverdrukking, vindt nog slechts gehoor in de westerse wereld. De communistische wereld wordt gekarakteriseerd door een fundamentele acceptatie van het militaire en er wordt zelfs geen onderscheid gemaakt tussen politiek en strategie. Misschien staan de communistische landen veel dichterbij de globale regeringswetenschap van de diplomatico-strategische actie die wij nodig achten en die Raymond Aron de « Praxéologie » noemt.

Marx en Engels zijn trouwens de geestelijke vaders van de moderne totale oorlog. Wegens het falen der revoluties van 1848 hebben ze de beperkte mogelijkheden ingezien van de nationale opstanden en een gemeenschap opgevat die uitsteekt boven de kleine Staten van hun tijd. Gelijktijdig hebben ze de politieke, diplomatieke, economische, psycholo-

gische en militaire aspecten van de betrekkingen tussen landen en klassen samengebundeld tot een geheel.

Engels heeft vooral geschreven over militaire onderwerpen. Hij leest Clausewitz en geeft zijn commentaar aan Marx die hem de bijnaam « Camarade Etat-Major » geeft. Zijn werken over strategie hadden in hun tijd een meer aandachtige studie verdiend. Zo voorspelt hij op treffende wijze, vijfenvijftig jaar op voorhand, de « slag aan de grenzen » van 1914 en de slag aan de Marne. « De geschiedenis, schrijft hij ook in 1860, en dit is hier wel het citeren waard, zou moeten bewijzen dat in oorlogstijd de neutraliteit van België meer waarde heeft dan een stuk papier ».

Voor Engels is de revolutie een daad waardoor een deel van de bevolking zijn wil opdringt aan het andere met geweren, bajonetten en kanonnen.

Lenin en Trotzki volgen de voetstappen van Engels. Zoals deze laatste heeft Lenin de werken van Clausewitz aandachtig gelezen, er over gemediteerd en ze aangetekend. Hij vindt geniaal de definitie van de oorlog « als voortzetting van de politiek met andere middelen » gegeven door de grote militaire denker, is het met hem eens en oordeelt dat hij het probleem beschouwt « à la marxiste ». Als eerste grote strateeg van de revolutionaire oorlog gaat hij verder dan Clausewitz door het opstellen van een doctrine voor de georganiseerde opstand en de psychologische oorlog. Deze is van toepassing in oorlogstijd maar eveneens in vreedestijd zodat de vrede omgezet wordt in koude oorlog.

Deze doctrine wordt voor de eerste maal toegepast door Lenin en Trotzki vóór Brest-Litowsk wanneer Rusland weigert én de vrede te sluiten én de gewapende strijd voort te zetten en op grote schaal de inwendige demoralisatie van het Duitse Leger aanvangt. De mislukking zelf van deze methode bij een volgend Duits offensief doet Trotzki inzien dat de psychologische middelen, de propaganda en de subversie niet volstaan : de steun van een geregeld leger blijft nodig. Van dan af, bouwt hij als Commissaris van Oorlog het Rode Leger op een volledig orthodoxe manier. En de Sovjet-Unie eindigt haar burgeroorlog met een unieke ondervinding van het geïntegreerd aanwenden van alle politieke, psychologische en militaire middelen. Na de Tweede Wereldoorlog zet de politico-strategische doctrine van het Marxisme-Leninisme haar vormingswerk voort in de geesten van de communistische wereld ; ze wordt in alle talen omgezet en na 1945 over de ganse invloedssfeer van de sovjetwereld verspreid.

Mao Tse-Tung is eveneens een militaire auteur en de tweede grote strateeg van de revolutionaire oorlog. Doordrongen van Sun Tse, Clausewitz en Lenin kan hij met zijn rijke praktische ondervinding, zijn theorieën over de subversie en over de inwendige machtsverovering de leer van

deze auteurs aanvullen. Zijn politico-militair werk domineert onze tijd en zal gedurende vele jaren in talrijke landen aan de basis liggen van de politieke handeling. Hij wordt reeds gevolgd door Che Guevara, Giap en anderen.

De politieke doctrine van de communistische wereld integreert dus alle aspecten van de macht en van de strijd om de macht. De Staatsmannen, geïnspireerd door de basisfilosofen van het systeem, kunnen niet anders dan een geïntegreerde en totale conceptie hebben over het gebruik van alle politieke middelen in crisistijd met inbegrip van het geweld; de recente politieke gebeurtenissen in Europa zijn een onbetwistbaar voorbeeld van deze dagelijkse praktijk.

\*  
\* \*

In de grote westerse democratieën gebeurt het niet helemaal op dezelfde manier. Gelukkig kunnen de regeringsconcepties aldaar niet voortvloeien uit één officiële en unieke filosofie die de hoeksteen of het referentiekader van alle wetenschappen daarstelt. Ze benaderen het probleem met al de rijkdom en de verscheidenheid eigen aan een milieu van grote democratische vrijheid. In de Angelsaksische wereld is deze benadering meestal realistisch en pragmatisch dank zij de veelvuldige uitwisselingen tussen universiteiten en regeringskringen. Ze wordt op een soepele manier aangepast aan de problemen door het leven van de natie aan de Staatsmannen gesteld. In de Latijnse wereld is ze meer van juridische en historische aard.

Het opgeven van de vroegere afzonderingspolitiek door de Verenigde Staten van Amerika en hun geleidelijk opklimmen naar de wereldhegemonie gaan gepaard met een aanzienlijke ontwikkeling van de politieke wetenschappen in de Amerikaanse universiteiten. Tijdens de Eerste Wereldoorlog vormden ze reeds officieren voor de krijgsmacht en werden er lezingen gehouden over de oorlog en over de krijgskunde. De latere ontwikkelingen gesproken uit de Tweede Wereldoorlog en de atoombom hebben sindsdien aanleiding gegeven tot een buitengewoon groot aantal werken en publicaties.

De wetenschappelijke studie van de wetgevende en uitvoerende functies in vreedstijd zowel als in oorlogstijd brengen het interdisciplinaire karakter van de militaire wetenschappen aan het licht: de problemen over vrede en oorlog worden dan ook zowat overal bestudeerd in de scholen van « Public Administration », « Economics », « Business Administration », « Political Science » en eveneens in de Studiecentra voor Buitenlandse Politiek van de grote universiteiten. Overal is er een evolutie in die zin waar te nemen, zoals blijkt uit het citaat dat we ontleen aan Robert Osgood, Professor in Politieke Wetenschap verbonden aan het

Studiecentrum van Buitenlandse Politiek en van Militaire Politiek aan de universiteit van Chicago (1957) : « De Amerikaanse houding tegenover de oorlog en tegenover het gebruik van de militaire macht is grotendeels het resultaat van de opgedane ondervinding ».

« Het Amerikaanse volk heeft geleerd dat de militaire macht een onontbeerlijk element is in de buitenlandse betrekkingen ; het begint in te zien dat de militaire macht ten eerste dient geconditioneerd door de concrete eisen van de nationale politiek... »

« Zo het in het verleden oorlogen gewonnen heeft zonder na hun afloop een werkelijke vrede te bereiken dan is dit niet alleen te wijten aan omstandigheden die aan zijn controle ontsnapten, maar eveneens en vooral aan eigen tekortkomingen in het politiek gebruik van de macht. En deze tekortkomingen zijn niet het gevolg van een gebrek aan inzicht of diplomatieke schranderheid maar veeleer van de oude en valse geestesgesteldheid waarbij de oorlog beschouwd wordt als iets onafhankelijk, dan wanneer hij slechts de voortzetting is van de politieke betrekkingen. »

Het intense processus van de maturatie van de Amerikaanse politieke macht wordt dus gesteund door een geweldige inspanning van opzoeking en intellectuele vorming op universiteitsniveau. Het wordt bovendien vergemakkelijkt door het algemeen tegemoetkomend begrip van het Amerikaans wetenschapsmilieu dat op zijn beurt kan rekenen op talrijke waardevolle publikaties.

Hetzelfde verschijnsel doet zich voor aan de top van de Staatsinstellingen. Bovenaan heeft het « National Security Council » in 1947 de oorlogskabinetten vervangen ; het verzekert het permanent overleg en de integratie van de binnenlandse, buitenlandse en militaire politiek. De grote omvang van de hem toegewezen verantwoordelijkheid illustreert de ruimheid van het politiek vooruitzicht waaruit het gesproten is.

Een onrechtstreekse voorbereiding van zijn werk wordt verzekerd door het uitwisselen van functionarissen en officieren tussen het Staatsdepartement en dit van Defensie. Van zijn kant organiseert het « National War College » de studie van de grote strategische problemen en van de politico-militaire opties die er mee verband houden, tijdens gemeenschappelijke seminaries waaraan hogere officieren, diplomaten en hoge functionarissen deelnemen. In dezelfde richting worden militairen en burgers voorbereid in het « Industrial College of the Armed Forces » op de economische en industriële problemen van de militaire politiek, de mobilisatie en eventueel van de oorlog.

Op deze manier en dank zij ook een snelle rotatie van het personeel in de hoge ambten van de Amerikaanse administratie vinden we in alle belangrijke sferen van dit land, met inbegrip van de Staven van de grote

politieke partijen, personeel dat gefamiliariseerd is met de omvangrijke defensieproblemen en met deze van de veiligheid.

Om nogmaals Osgood te parafraseren zullen we besluiten dat hoofdzakelijk onder invloed van de koude oorlog, de traditionele houding van de Verenigde Staten ten opzichte van het gebruik van de macht en van de oorlog veranderd is.

De ietwat naïeve voorstelling dat de oorlog een soort kruistocht is, gevoerd om de vredeverstoorders te straffen, heeft de plaats geruimd voor meer genuanceerde gedachten. Het gebruik van de macht wordt niet meer gescheiden van een politieke of diplomatieke actie maar bestudeerd als een integraal element van het internationaal wordingsproces. Haar gewicht is nodig om de betrekkingen tussen de naties te beïnvloeden, om een gunstige krachtverhouding te scheppen, en om beperkte politieke doeleinden, onontbeerlijk voor de veiligheid, te bereiken. Met universitair onderwijs aan de basis, de vlugge circulatie van de ideeën verzekerd, en de werking van de Staat voorhanden, zijn alle structuren aanwezig om de snel evoluerende wereld in al zijn complexiteit tegemoet te gaan. Mogen de Staatsmannen er het beste gebruik van maken.

\*  
\*\*

Maar het lot van België is in Europa gelegen en gebonden aan de transformatiebeweging van het continent.

Onze grote buurstaten, die thans met gemiddelde afmetingen verschijnen, beschikken over een langere internationale politieke ondervinding dan de Verenigde Staten vermits ze eeuwenlang gerivaliseerd hebben om de eerste rol te spelen op het wereldtoneel. Wanneer we onze twee oudste en trouwste geallieerden van dichterbij beschouwen dan vinden we wel verschillende doch gelijklopende gedachtengangen en gewoonten maar in ieder geval een evengrote belangstelling voor de strategische problemen.

De geschiedenis van het Verenigd Koninkrijk is onafscheidbaar van zijn onvergelijkbare ondervinding in het gecombineerd gebruik van alle overtuigingsmiddelen om de vrede in stand te houden over gans de wereld. Zonder de in evolutie zijnde instellingen, door de recente onafhankelijkheidsverklaring van verscheidene koloniën verward, te willen detailleren, vermelden we toch het bestaan van het « Royal Defence College » dat militairen en burgers verenigt en een gelijkaardige rol vervult als het « National War College » in de Verenigde Staten. Aan de basis vinden we eveneens een rijkdom aan universitaire studies die de Staven van de politieke partijen en de publicisten voorbereidt om met kennis van zaken de politico-militaire problemen aan te snijden. De universiteiten

van Aberdeen, Edinburgh, Londen, Oxford en Southampton, gesteund door de regering, tellen professoren in hun staf die gespecialiseerd zijn in de tak « Defensie » van de politieke wetenschappen. Talrijke functionarissen en officieren van de NAVO wonen ieder jaar het door « All Souls College » van Oxford ingerichte seminarie over de strategische problemen bij. Het « Kings College » van Londen heeft postuniversitaire studies ingericht volledig gewijd aan de strategische en defensieproblemen.

In Frankrijk heeft men tot nog toe geen pragmatisch onderwijs, op Angelsaksische leest geschoeid van de politieke wetenschap. Bij gebrek aan wettelijk erkende gespecialiseerde leerkrachten worden de studenten in de politieke wetenschappen er gevormd door professoren in de rechten en de letteren voor wat betreft publiek recht, politieke wijsbegeerte, politieke sociologie, geschiedenis, menselijke aardrijkskunde... Een onderwijs gebaseerd op het internationaal publiek recht blijkt echter in de ogen van militairen niet noodzakelijk als het best geschikt wanneer men de kloof beschouwt tussen dit recht en de machtspolitiek der Staten.

In een meer pragmatische conceptie zouden Staatsmannen en militairen verlangen dat de politieke wetenschap zich meer zou richten naar een objectieve studie van wat bestaat, veeleer dan van wat zou moeten zijn (het recht). De geplande universitaire hervorming zou enkele perspectieven in deze richting kunnen bieden.

Frankrijk heeft echter, zoals het Verenigd Koninkrijk, een eigen atoommacht opgericht. Een dergelijke verwezenlijking is tegelijk het resultaat van en de reden voor spannende politieke discussies die de publieke belangstelling opwekken en het land in de loop van de geschiedenis houden. Het « Centre d'Etudes de Politique étrangère » van Parijs snijdt kordaat alle militaire problemen aan en publiceert het merkwaardig tijdschrift *Stratégie*. Het « Centre des Hautes Etudes militaires » vervult een gelijkaardige rol als het « National War College » in de Verenigde Staten of het « Royal Defence College » in het Verenigd Koninkrijk. Uitstekende publikaties van politieke auteurs of militaire theoretici van grote waarde zoals Raymond Aron, Chaban-Delmas, generaal Beaufre of Pierre Gallois verschijnen met kommentaar in de grote pers; de universiteit van Aix-Marseille heeft een merkwaardige studie voor de defensieproblemen doorgevoerd, en aan de universiteit van Lyon schakelt Leo Hamon langzamerhand de strategische problemen van het nucleair tijdperk in bij de studie van de politieke wetenschappen. Er wordt zelfs een discrete tendens waargenomen om het niveau van het Europees subcontinent te bereiken. In het Europees universitair centrum van Nancy heeft de Afdeling Politieke Wetenschappen haar zittijd van 1958 gewijd aan de betrekkingen tussen militaire en politieke vraagstukken in het hedendaagse Europa. En we verheugen er ons over twee van de voor-

naamste conclusies ook de onze te mogen noemen, namelijk : tussen de twee wereldoorlogen waren de politieke en de militaire problemen zo innig verbonden dat ze moeilijk van elkaar te onderscheiden zijn ; wat het nucleair tijdperk betreft heeft de vooruitgang van de bewapening een revolutionair karakter dat determinerend zal zijn voor de internationale politiek.

Indien politiek Europa eens tot stand komt, en dit zou dan gebeuren in het bipolair krachtveld van de twee grote politieke blokken, dan zou het zeker bij onze grote bureaus een politieke elite vinden vertrouwd met de machtsconfiguratie op wereldschaal. Die vredelievende elite, met de schrikwekkende kracht van het atoomwapen voor de geest, zal haar pacifisme steunen op een objectieve kennis van de machtsverhoudingen in de internationale politiek en dit interpreteren in het licht van haar verantwoordelijkheidsgevoel tegenover de veiligheid van haar land of van het continent. Dank zij de diepgaande universitaire werken en de talrijke gespecialiseerde publikaties zal hun publieke opinie bekwaam zijn open te staan voor en in te stemmen met de plannen van de Staatsmannen.

\*  
\*\*

Hoe is nu de toestand in de kleine landen op dit gebied ? Bereiden ze hun elite voor tot deelname aan dit debat ? Beschikken ze over aldus voorbereide mensen die wij onontbeerlijk achten, om met realisme het statuut vast te leggen van het leger alsmede zijn verhoudingen met het publieke leven, van iedere Staat en in een eventuele politieke unie van Staten ?

In Nederland heeft het Departement van Defensie een « Defensie Studiecentrum » opgericht dat militairen en burgers verenigt opdat ze samen deze omvangrijke problemen zouden bestuderen. Ons Ministerie van Landsverdediging heeft eveneens verschillende ontwerpen voor het inrichting van een « Centrum van Hogere Studies voor Defensie » laten voorbereiden maar tot nog toe zag er geen enkel het licht. Overschatten we trouwens de uitstraling niet van dergelijk orgaan, het zou slechts enkelen ten goede komen en dan nog in een gevorderd stadium van hun carrière ; maar stellen we de afwezigheid vast van Staatsinstellingen waarin burgers en militairen gemeenschappelijk de problemen bestuderen en waarin ze gezamenlijk op objectieve en wetenschappelijke wijze kunnen debatteren over de grote politieke, psychologische, economische en militaire aspecten van de veiligheid.

Enkelen officieren hebben de laatste jaren een cursus in politieke wetenschappen gevolgd aan onze universiteiten. Laten we niet onvermeld dat ze ten zeerste verrast waren er geen enkele fundamentele studie aan te

treffen aangaande de strijdkrachten die ze door hun vorming gewoon zijn te beschouwen als een essentieel staatsorgaan.

Het onderwijs in de politieke wetenschappen vertoont bij ons ook diepe sporen van zijn juridische oorsprong en dat is ons inziens niet te verwerpen vermits het gaat om een klein land waarin het recht de voor-naamste garantie is op overleving. Voor de militairen, gericht op de daad — dus niet-juristen — is evenwel het internationale leven bij eventuele tussenkomst hunnerzijde geen fenomeen geregeld door het recht (al evenmin als het binnenlands politieke leven wanneer er beroep gedaan wordt op de tussenkomst van het leger).

Zij voelen dat elke buitenlandse politiek bij essentie een machtspolitiek is. Zelfs wanneer de macht niet aangewend wordt zit ze aan de onder-handelingstafel en neemt ze deel aan het bepalen of het wijzigen van het recht. De politicus die een toestand moet appreciëren en de beste weg opgaan met al de te zijner beschikking staande overredingselementen kan het geweld zelfs niet veronachtzamen, tenzij louter bij wijze van een stijfiguur.

Het leger is weliswaar niet volledig onbekend aan onze universiteiten. Het wordt in het onderwijs geciteerd als instelling, als middel ter bescherming of voor het handhaven der orde, als oorzaak van oorlog (?), als bron van soms nutteloos geachte uitgaven; als afgezonderd gehiërarchiseerd milieu — met de voorrechten daaraan verbonden — wordt het gebruikt voor opiniepeilingen, voor studie en toepassing van communicatie- en beheertechnieken. Een leerstoel polemologie zal een grondige studie wijden aan de oorlog als sociaal fenomeen. Tenslotte heeft geen ander land, menen we, een zo praktisch en fijn vulgarisatiewerk gerealiseerd over de krijgskunst als onze collectie « Marabout Université ». Ik bedoel het boek *L'Art de la Guerre* in drie delen van de hand van generaal m.r. Wanty, gewezen professor in de Algemene Taktiek aan deze school.

Maar zal dit voldoende zijn om de politico-militaire problemen van de nabije toekomst en deze van een eventuele integratie in een subcontinent aan te pakken, nu de publieke opinie rechtstreeks betrokken is in alle grote beslissingen door de actie van de massa-communicatiemediën ?

\*  
\*\*

De manier waarop Staatsmannen en militairen in ons verleden hun gemeenschappelijke problemen op regeringsniveau verhandeld hebben verdient een vlugge retrospectieve oogopslag.

België wordt onafhankelijk door een machtsgreep, en blijft het dank zij diplomatieke acties gesteund op het evenwicht der krachten in Europa.

Gedurende de eerste kwarteeuw van zijn bestaan wordt ons nationaal leven gedomineerd door onze eerste Koning met zijn enig rijke diplomatieke en militaire ondervinding. Na de korte periode van revolutionair enthousiasme blijft echter de instemming om strijdkrachten op te richten, door het land op aandringen van de Koning verleend, reeds achterwege. Zeer spoedig komt het voor de vorst, bijgestaan door enkele klaarziende Staatsmannen, tot een moeilijk dialoog met een gesloten publieke opinie, die ten opzichte van de strijdkrachten een houding aanneemt hoogstens aanvaardbaar ten tijde van Machiavel. De gemengde militaire parlementaire commissies bewaren zich echter als een uitstekend studiewerktuig en er is een langzame evolutie waar te nemen. België blijft buiten de oorlog van 1870 en verwezenlijkt op de vooravond van de Eerste Wereldoorlog diepe militaire hervormingen die helaas te laat komen.

Tussen beide wereldoorlogen begint er een vredesperiode waarvan men kon hopen dat ze lang zou duren. Talrijke militaire problemen stelden zich toen, problemen die niet zonder enige gelijkenis zijn met de huidige bekommernissen en waaraan de jonge democratie, gesproten uit het gans nieuw algemeen stemrecht, zich toewijdt.

Gebrek aan tijd laat ons slechts toe deze vluchtig te beschouwen.

\*  
\*\*

De evolutie van de internationale toestand in acht nemend kunnen de tussen 1918 en 1939 gestelde problemen in drie groepen ingedeeld worden.

De hoofdbekommernis ging in de eerste plaats naar de duur van de militaire dienstitijd; vervolgens kwam de keuze van het verdedigingsstelsel en tenslotte waren het de modernisatie van het leger en van de bewapening, ingevolge het failliet van de collectieve veiligheid en het nakende oorlogsgevaar. De politieke strijd in verband met deze militaire problemen was zo intens dat hij drie ministeriële crisissen, drie kabinetwijzigingen en het ontslag van twee chefs van de generale legerstaf voor gevolg had; en dit ondanks de pogingen van de regeringen om in de schoot van de drie Gemengde Commissies van 1920, 1928 en 1936 de standpunten van de parlementariërs uit de drie grote nationale partijen naar elkaar te brengen en ze te verzoenen met die van de militaire autoriteiten.

De strijd rond de militaire dienstitijd was bijzonder hardnekkig. Volgens kolonel Gilbert ontstonden er niet minder dan achttien wetten op de milite, de rekrutering en de dienstverplichtingen in achttien jaar tijd (1918-1936). De duur van de dienstitijd bedroeg achtereenvolgens vijftien, twaalf, acht, twaalf en zeventien maand voor de infanterie en dit doorheen veelvuldige wisselvalligheden.

De bepaling van het defensiesysteem gaf vanaf 1931 aanleiding tot politieke moeilijkheden. De keuze tussen de integrale defensie aan de grens, militair gezien onuitvoerbaar, en een manoeuvre van het veldleger gesteund door fortificaties dieper in het land gelegen (bij falen van de afrading) maakte het voorwerp uit van lange discussies. Een uiteindelijk gezonde beslissing werd slechts getroffen nadat aanzienlijke sommen nutteloos uitgegeven waren voor onbruikbare fortificatiewerken.

De herbewapening en het in operationele paraatheid brengen van het leger, waarrond de nationale unie opnieuw tot stand komt vanaf 1936, bleken ook moeilijk te verwezenlijken. Enerzijds lijdt het leger aan een groot tekort aan kaders sinds het vertrek van 700 waardevolle officieren in 1925-1926. Anderzijds laten het gebrek aan prototypes, de fabricateterminen en het weigeren van bestellingen door het buitenland slechts toe 46 % te engageren van de door het Parlement in 1938 gestemde vastleggingskredieten, en slechts 20 % van deze van 1939. Voegen wij daaraan toe dat de afschaffing van het regiment gevechtstanks in 1935, om de politieke reden dat de tank aangevoeld werd als een offensief wapen, en onze laattijdige inspanning in het luchtdomein er ons toe leiden te wijzen op een gebrek aan een voldoende begrip voor de strategische problemen — aan dit « gebrek aan klaarziende geesten » waarover Clausewitz sprak.

We zullen de onmiddellijke periode na de oorlog 1940-1945 opzij laten ; iedereen weet dat de ons gestelde grote militaire problemen essentiële politieke aspecten vertoonden. De Europese Defensie Gemeenschap, de « Allied Nuclear Force », de « Multilateral Force », de « Allied Mobile Force », de integratie van de eenheden van de NAVO, de problemen van de geïntegreerde logistiek, de grote projecten voor lucht- en antiluchtwapens, waren alle militaire projecten waarin politieke beschouwingen de bovenhand behielden.

Men zou echter de verzekering wensen dat het militair aspect er alle nodige aandacht heeft genoten en dat al de aangenomen oplossingen in tijd van oorlog doeltreffend zouden uitvallen.

\*  
\*\*

Maar we willen ons naar onze toekomst richten, zeker rijk aan vernieuwingen en omvormingen en waar het militaire domein niet zal gespaard worden.

Sinds 1949 leven we in een verrassende samenleving waarin de strijdkrachten van de twee blokken tegenover elkaar staan, gereed om naar elkaars leven te dingen na een preadvies van enkele uren of enkele minuten. Ze hebben in handen al wat nodig is om alle groei op aarde

verscheidene malen te vernielen. Het is, voorwaar, een manier van samenleven, zonder voorgaande in de geschiedenis, voor twee mensengroepen allebei evenzeer aan de vrede gehecht. En dit kan niet eeuwig duren. De ontspanningspogingen zullen eens vruchten dragen en er zal dienen overgegaan tot een parallele ontmanteling van de bestaande opstellingen en tot het opbergen van de wapens waarmee ze op elkaar aanleggen. Al de ontspanningspogingen leiden er naartoe.

Welke strijdkrachten moeten we dan in vreedetijd onderhouden om te beschikken over het nodige minimum in periode van dreiging of van oorlog? Zouden we een leger van kaders — à la von Seeckt — nodig hebben of zou het wenselijk zijn permanent een beroepsleger in stand te houden aangepast aan onze potentiële behoeften bij crisisperiodes? Aan deze gewichtige vraag zullen we, misschien geleidelijk, een oplossing moeten geven in een onbepaalde toekomst. En de oplossing is niet noodzakelijkerwijze dezelfde voor land-, lucht- en zeemacht.

Zou het niet wenselijk zijn hierover met kennis van zaken te kunnen discussiëren met een Europese of Atlantische rijpheid gelijkwaardig op politiek en militair gebied? En misschien onze huidige handelingen te leggen in het kader van een scherp geëxploreerd perspectief in de toekomst?

De politiciërs die dromen over de toekomst met de zekerheid van een Europese structuur dienen er zich van bewust te zijn dat iedere politieke constructie op ons schiereiland het krachtveld van de twee blokken zal polariseren. De strategische beschouwingen die beslissend zullen zijn voor de kansen op succes verdienen bijgevolg een grondige studie.

De bewuste aanvaarding van de dubbele rol van onze krijgsmacht, op Europees en op nationaal vlak, zou zich voor de krijgsmacht zelf stellen en ook voor de publieke opinie.

Ons volk is bij traditie gekant tegen het leveren van troepen voor doeleinden die niet aanvaard worden als rechtstreeks in verband zijnde met zijn lot; de opvoeding in die zin zal nog verder diepgaande studies vergen. Maar zou het trouwens geen verrassende tegenspraak zijn nu reeds een studie in te denken of aan te vangen over een actie op Europees vlak dan wanneer het gebruik van onze strijdkrachten in geval van crisis op binnenlands vlak niet eens het voorwerp uitgemaakt heeft van objectieve studies?

Wel te verstaan beeldt niemand zich meer in dat de binnenlandse politiek dient te steunen op de macht van de wapens alhoewel de interventie of de tegenwoordigheid van de gewapende macht zich periodiek als nodig getoond heeft. Praktisch bekeken toont het verleden van ons land beter aan dan elders dat de inwendige rol van het leger in crisistijd erin bestaat de toestand te bevriezen zonder in het conflict te treden

en alzo de voorwaarden te verwekken of te behouden voor dialoog of overgangen mogelijk te maken. Maar indien dit de matigende rol is door de regering dikwijls aan het leger gevraagd en instinctmatig goed uitgevoerd, ziet men nochtans niet in dat hij zou berusten op studies of op een gekende en vooral door het groot publiek aanvaarde gebruiksdoctrine. Wat niet door het publiek begrepen wordt kan moeilijk blijven duren in de huidige wereld en het toekennen van een dergelijke rol aan het leger met verbod ooit stelling te nemen heeft een weerslag op zijn samenstelling. Denken we even aan de delicate maar vitale rol toevertrouwd in alle recente crisissen in de Verenigde Staten van Amerika aan de « National Guard », zonder rassenonderscheid samengesteld.

Een reële gevechtswaarde onderhouden bij het leger — dit is trouwens het enig nuttige leger — heeft in de lange vredesperiodes steeds een moeilijk probleem gesteld.

Deze moeilijke taak staat ons te wachten. Om roepingen van kwaliteit te kweken dient het leger zich door de publieke opinie verstaan te voelen. In onze grote buurlanden stelt zich reeds een probleem rondom de militaire roeping, vooral voor de officieren. Het gaat er heden ten dage niet meer om de grootheid en de integriteit van zijn land te dienen, of zijn uitstraling te dragen door de wapens daar waar het gewenst werd door dit enge nationalisme van weleer waarvoor het uiteindelijk doel van alle politiek in de macht van de natie bestond. Voorbij eveneens de tijd voor een koloniale kruistocht waarheen zoveel idealisten en missionnarissen zich als leiders voelden aangetrokken door de leuze « Heersen om te dienen ». De alom uitgebazuinde politieke beslissing van de middelmatige Europese Staten om voortaan noch de oorlog noch de zege voor te bereiden maar wel de veiligheid en de vrede te handhaven, schijnt de zin van het militair beroep bij hen te wijzigen. Nochtans is het wereldoude spreekwoord « Si vis Pacem, para bellum » « Wie in vrede wil leven, bereide de oorlog voor » ook in de huidige praktijk niet veranderd. En indien de vernieling van een totale nucleaire oorlog alle mogelijkheid van een totale zege wegneemt, dan blijven er nog ontelbare andere manieren om de macht te gebruiken op een kleinere schaal. Niet meer te moeten denken in termen van totale oorlog maar meer dienen bekommerd te zijn om beperkte en relatief kleine conflicten betekent daarbij nog geen regressie maar wel vooruitgang. En deze vooruitgang stelt natuurlijk aan de legers, buiten het probleem van de militaire roeping, dit van het behoud tijdens de lange vredesperiode der nodige paraatheid voor de crisisdagen.

Paradoxaal genoeg zijn de kleine landen zoals het onze misschien beter geplaatst dan deze van gemiddelde afmetingen om de psychologische moeilijkheden van deze verandering in het militair beroep aan te

kunnen. Inderdaad had ons leger een eeuw lang geen ander doel dan het onze buten af te raden ons grondgebied te gebruiken. Het moeilijke ideaal steeds paraat te blijven met de hoop aldus de oorlog te vermijden kan in de kleine vredelievende landen nagestreefd worden als het ware uit gewoonte. Maar dan nog dient dit ideaal in een algemeen kader gebracht te worden dat vatbaar is voor de verbeelding van het volk, en met een zekere geloofwaardigheid bestempeld. De verdedigingsgeest moet levendig blijven.

Deze beschouwingen over betrekkingen met het publiek en over inwendige betrekkingen in het leger brengen ons onvermijdelijk op het terrein van de tucht. Er is een evolutie merkbaar en zoals gezegd mogen we ons afvragen of deze evolutie geen aanvang genomen had reeds vóór 1940. De tucht dient vastgelegd door een nieuwe wet. De militairen zullen deze wet vragen gewapend te zijn om aan de Staat de zekerheid van uitvoering, door dienstplichtingen, te kunnen waarborgen, telkens een geduchte crisis een militaire opdracht uitlokt. De militairen zullen hier moeten begrepen en gesteund worden door de politici. Is in crisisperiode het leadership van die aard, dat het kan voorbereid worden door een militaire dienst, die werkelijk beantwoordt aan de aspiraties van de jonge dienstplichtingen volgens de verklaringen — belofte van politici? Misschien wel, doch dan zal er vooraf een felle inspanning aangewend dienen te worden om bij de jeugd de burgerzin en het begrip ten opzichte van de rol en de behoeften van de krijgsmacht diep in te prenten.

\*  
\* \*

Aldus hebben wij een vlug overzicht gegeven van een reeks politico-militaire problemen uit de onontwijkbare conversie onzer strijdkrachten met het oog op een lange vredesperiode, op hun opname in een Europese politieke toekomst in volle wording en op hun aanpassing aan een steeds meer eisend menselijk milieu. Het onderwerp is bij lange na niet uitgeput. Ons doel was niet alles te verklaren maar wel onze uiteenzetting voldoende te illustreren. Ik zal niet langer uw geduld op de proef stellen.

Laat me toe te besluiten.

De wereld rondom ons ondergaat in gelijke mate de inspanningen van de « Realpolitik », de « Machtpolitik » en die van het christelijk en het juridisch pacifisme. Elke buitenlandse politiek verwijst voortdurend naar strategische factoren zelfs in verband met de ontwapening, en elke strategie is overstelpt met politieke en psychologische factoren. De burgerlijke macht dient haar weg te vinden in deze complexe doolhof en daarbij nog de elite en de publieke opinie ervan te overtuigen de gekozen richting uit te gaan.

Het is werkelijk een zeer lastige taak. Wij militairen zijn er diep van overtuigd omdat we meer dan ooit de betekenis inzien van de boutade van Clemenceau volgens dewelke de oorlog een te ernstige zaak is om enkel aan de militairen overgelaten te worden. Maar we vragen ons ook ietwat bescheiden af of al deze problemen in verband met de veiligheid, met het gebruik van de macht — de beslissing er zich niet van te bedienen ontslaat ons niet er voor open te staan — of de voorbereiding tot het gebruik van de macht zo eenvoudig is dat er in dit domein zou kunnen geïmproviseerd worden door Staatsmannen zonder voorbereiding door diepgaande politieke studies. We zijn ervan overtuigd dat deze vraag vroeg of laat eens diende gesteld te worden.



# La Fédération Socialiste Républicaine du Borinage 1919-1939

Etude d'Archives.

par Jean PUISSANT,

Attaché de Recherche à l'Institut belge de Science politique.

★

	Page
<i>Avertissement</i> . . . . .	609
<i>Introduction</i> . . . . .	609
<i>Chapitre premier FSRD</i> . . . . .	610
I. <i>Histoire</i> . . . . .	610
II. <i>L'organisation politique</i> . . . . .	614
A. <i>La Fédération locale</i> . . . . .	614
B. <i>Structures intermédiaires</i> . . . . .	616
C. <i>La Fédération d'arrondissement</i> . . . . .	617
1° <i>Le comité fédéral.</i> . . . . .	618
2° <i>Le comité exécutif</i> . . . . .	619
3° <i>Les délégués au CG</i> . . . . .	620
4° <i>Les délégués aux Congrès nationaux</i> . . . . .	621
D. <i>Comité provincial</i> . . . . .	622
E. <i>La Fédération des Elus</i> . . . . .	622
<i>Chapitre II. Les moyens mis au service des structures</i> . . . . .	623
I. <i>La Presse</i> . . . . .	623
II. <i>Les Finances</i> . . . . .	625
III. <i>Les effectifs</i> . . . . .	627
IV. <i>Les Elections</i> . . . . .	628
A. <i>Elections communales</i> . . . . .	629
B. <i>Elections provinciales</i> . . . . .	630
C. <i>Elections législatives</i> . . . . .	630

V. <i>Les Polls et référendums</i>	633
A. <i>Polls législatifs</i>	633
B. <i>Polls provinciaux</i>	634
C. <i>Polls communaux</i>	634
D. <i>Référendums mineurs</i>	635
E. <i>Pour la petite histoire</i>	636
F. <i>Mise hors poll</i>	636
VI. <i>Le Personnel politique</i>	637
A. <i>Comité exécutif</i>	640
B. <i>Comité fédéral</i>	641
C. <i>Monographie type Dour</i>	642
D. <i>Biographies</i>	643
<i>Chapitre III. La politique de la Fédération boraine</i>	645
I. <i>La période 1919-1929</i>	645
A. <i>Le Ministérialisme</i>	645
B. <i>La discipline</i>	649
C. <i>La politique scolaire</i>	650
D. <i>La politique étrangère</i>	651
II. <i>La période 1929-1936</i>	652
A. <i>Introduction</i>	652
B. <i>La contestation</i>	653
C. <i>Plan du Travail</i>	659
D. <i>Scission de gauche</i>	659
E. <i>Elections 1936</i>	662
III. <i>La période 1936-1939</i>	663
<i>Conclusion</i>	666
<i>ANNEXES :</i>	
I. <i>Archives microfilmées</i>	668
II. <i>Bibliographie sommaire</i>	670
III. <i>Tableau des bourgmestres et communes socialistes</i>	671
IV. <i>Tableau des députés, sénateurs et conseillers provinciaux</i>	672
V. <i>Tableau des délégués :</i> <i>au conseil général du POB, au comité exécutif de la Fédération.</i>	673
VI. <i>Tableau des effectifs</i>	674
VII. <i>Tableau des membres du comité fédéral</i>	676
VIII. <i>Lettre de Trotsky à Dauge</i>	678

## AVERTISSEMENT

Cette étude de la fédération d'arrondissement Mons-Borinage du Parti ouvrier belge est basée presque uniquement sur les archives microfilmées par les Archives générales du Royaume pour le compte de l'Institut belge de Science politique. Elles concernent les organes de direction de la Fédération de 1919 à 1938. D'autres archives sont en cours de microfilmage et n'ont pas encore été dépouillées, elles nous ont pourtant fourni certains éléments :

Il s'agit donc d'une ébauche d'étude qui a pour but de décrire l'organisation du POB dans une des régions ouvrières du pays qui lui sont les plus favorables et de signaler les problèmes politiques qui ont suscité des réactions au sein de la fédération, de les exposer brièvement.

L'étude des organisations qui constituent le POB et surtout l'étude des organisations de base du parti, sont indispensables pour pouvoir arriver à une investigation d'ensemble et qui se voudra complète d'une fédération du POB. Le caractère analytique de cet article doit donc être excusé. Il sera peut-être un élément d'une étude plus vaste, plus complète et donc plus valable.

## INTRODUCTION

### L'Arrondissement de Mons et du Borinage

Le Borinage est, en général, une région économiquement et socialement homogène, organisée autour des houillères mais située au sein d'un arrondissement administratif qui lui est resté longtemps étranger.

L'arrondissement est composé de 14 communes industrielles (169.000 habitants) qui hormis Mons, forment le Borinage proprement dit, de 20 communes semi-industrielles (56.000 habitants) et de 47 communes rurales (50.000 habitants).

En 1935, il y a 275.000 habitants dont 10.000 étrangers, mineurs pour la plupart (1).

On dénombre 60.000 ouvriers dont (2) :

40 % sont employés dans les mines (Borinage).

17 % sont employés dans la construction mécanique (Jemappes, Boussu-Dour).

8 % sont employés dans le bâtiment (Mons).

---

(1) G. JACQUEMYNS, *La Vie Sociale dans le Borinage Houiller*, Bruxelles, 1939, p. 14.

(2) *Idem op cit.*, p. 18.

- 5 % sont employés dans les industries réfractaires (Baudour-Tertre).
- 5 % sont employés dans l'industrie du cuir (Frameries-La Bouverie).
- 5 % sont employés dans l'industrie chimique.
- 4 % sont employés dans les transports.
- 18 % sont employés dans l'agriculture.
- 6 % de divers.

Le Borinage est, avant la crise, le second bassin minier du pays après Charleroi, mais il est également le plus touché.

La production charbonnière qui était en 1927 de 5.890.610 tonnes est en 1930 de 3.544.000 tonnes soit une diminution de 35 %, alors que la diminution moyenne pour le pays est de 22 % seulement.

En six ans, 21 puits sont fermés.

Le nombre de mineurs passe de 35.237 en 1929 à 32.310 en 1930 et à 20.773 en 1935.

En 1935, le chômage est encore très important puisque 3.111 mineurs sont chômeurs complets ainsi que plus de 50 % des adhérents des syndicats des métallurgistes, des ouvriers et du cuir (80 %).

## 1919 - 1939

### CHAPITRE PREMIER

## FEDERATION SOCIALISTE REPUBLICAINE DU BORINAGE

### Structures

#### I. Histoire.

La Fédération socialiste du Borinage est créée en 1887.

Après l'épisode malheureux du Parti socialiste républicain et de son épilogue, le procès fameux du « grand complot », la Fédération adhère à nouveau au POB et devient, lors de la réorganisation du parti, qui précède les premières grandes joutes électorales, « La Fédération socialiste républicaine de l'arrondissement de Mons et du Borinage » (3).

Ses chefs les plus connus sont les frères Defuisseaux, particulièrement Alfred Defuisseaux qui reste le fondateur incontesté du mouvement socialiste au Borinage, E. Fauvieu, Désiré Maroille.

Lors des premières élections au suffrage universel tempéré par le vote plural, l'arrondissement de Mons envoie à la Chambre une députation socialiste homogène.

---

(3) Le terme « républicain » est tombé en désuétude après la deuxième guerre mondiale et ne fait plus naître qu'un léger sourire chez les dirigeants actuels.

Le développement de la Fédération est constant jusqu'en 1914, même si l'instabilité des organisations syndicales des mineurs qui en sont l'épine dorsale est la cause d'une relative faiblesse.

Les effectifs se chiffrent aux environs de 16.000 membres en 1914 (4).

L'importance déterminante du syndicat des mineurs d'une part, le « localisme » ardent du Borinage houiller d'autre part, influencent fortement les modalités d'organisation du mouvement politique. Le « localisme » (largement influencé par les conditions économiques et sociales) reste vivace jusqu'en 1940. Aujourd'hui encore il faut en tenir compte. Il y a aussi « le régionalisme » du « Borinage houiller » qui s'affirme à l'égard de Mons et des communes rurales de l'arrondissement, il y a le « localisme » qui oppose les communes les unes aux autres et parfois même les quartiers au sein d'une même commune (Boussu-Bois et Boussu-Centre, Petit-Wasmes et Grand-Wasmes, etc.).

L'organisation socialiste n'est pas exempte de ces rivalités (5), nous le verrons à maintes reprises.

Cette situation explique que le syndicat des mineurs soit organisé essentiellement sur une base locale avant 1914. Chaque groupe, jaloux de son autonomie, possède sa caisse de résistance. Cette dernière est le plus souvent une sorte de caisse d'épargne temporaire dont les fonds sont distribués lors d'une grève ou sous tout autre prétexte. Le groupe devait alors se reconstituer.

Un premier effort de centralisation est accompli, non sans difficulté, en 1909, par la création d'une fédération mutualiste. Les organisations de mineurs qui souvent faisaient naître des groupes mutualistes étaient opposés à une telle centralisation, mais les efforts d'hommes comme le docteur Caty, l'ancien métallurgiste Camille Moury sont couverts de succès. Les effectifs de la mutualité passent de 3.000 membres en 1910 à 13.802 à la veille de la guerre. Mais la centralisation complète ne sera effectuée que bien plus tard, la puissante mutualité de Boussu-Bois refusant d'adhérer à la Fédération, « L'Avenir », et un certain nombre de groupes ayant adhéré à la « Fédération mutualiste du Centre » (6).

Après la guerre, la nécessité d'une organisation syndicale centralisée s'imposant, une fédération syndicale des mineurs ayant une caisse unique, affiliée à une centrale nationale est créée, malgré l'opposition d'un groupe important de syndicats locaux (7).

---

(4) Cf le problème des effectifs.

(5) Cf la monographie sur Dour.

(6) D'autre part le syndicat des Métallurgistes organise en 1925 sa propre mutualité considérant que les dangers inhérents au travail de la mine élevaient les risques et le coût de la mutualité pour ses propres adhérents, la réunification s'opère en 1938.

(7) Une lutte sévère oppose en 1919 « autonomistes » et « centralisateurs » qui l'emportent avec l'appui de 12 syndicats locaux sur 18.

Les syndicats sont dans l'ordre d'importance :

Le syndicat des mineurs (date de fondation) : 1904.

Le syndicat des ouvriers du « Bâtiment et des industries diverses » : 1919.

Cette organisation se constitue par la fusion d'une poussière de petits groupes locaux liés à leur activité professionnelle particulière. Les deux sections créées en 1919 (Baudour et Mons : (8) s'unissent définitivement en 1925. Les métallurgistes, les verriers (qui jouent un rôle très effacé dans la vie politique) les ouvriers du cuir (1912) les employés des tramways (1912 et 1918 : 90 % du personnel est syndiqué) les enseignants (1912), employés (1920) le syndicat de l'alimentation, etc.

En 1923, une Fédération des syndicats de l'arrondissement est créée.

Les principaux syndicats sont organisés sur une base locale et possèdent des permanents ou semi-permanents dans les communes où ils sont le plus implantés (« le cuir » n'avait pas de permanents, les métallurgistes en ont 7). Les cheminots affiliés au CPTTM sont nombreux, mais ne sont pas membres du POB (ce syndicat est néanmoins affilié à la commission syndicale) chez les coopérateurs, la même tendance à la centralisation s'observe mais plus tardivement et de manière incomplète. En 1922 est créée l'UCB (Union des coopérateurs Borains) qui groupe 17 coopératives. A ce moment 60 % des coopérateurs de l'arrondissement sont affiliés à une coopérative centralisée, soit à l'« UCB », soit à « L'Avenir du Centre » (9).

Dès 1932, la centralisation s'accélère à cause des difficultés financières de nombreuses coopératives qui demandent leur reprise (Boussu-Bois par exemple) et à cause de la chute de « L'Avenir du Centre » entraînée par les difficultés de la « Banque belge du Travail » (Cuesmes, Jemappes, etc.).

Les dernières coopératives importantes isolées ont adhéré il y a seulement quelques années à l'UCB (Frameries et Dour).

Certaines petites coopératives sont encore indépendantes (Elouges, Wiheries, Petit Wasmes).

Les trois grandes organisations (syndicats, mutualité et coopérative) sont autonomes, mais pas indépendantes les unes des autres.

(8) La section de Baudour réunit particulièrement les ouvriers des faïenceries, produits réfractaires, corderie ; Mons : les ouvriers du bâtiment dont l'importante corporation des menuisiers.

(9) La cellule de l'UCB se trouve dans le centre du Borinage-Quaregnon-Hornu-Pâturages-Flénu-La Bouverie. En 1924 : l'UCB groupait 7.000 coopérateurs ; L'Avenir groupait 6.500 coopérateurs (Jemappes-Cuesmes-Ghlin-Eugies) ; les autres coopératives groupaient 8.697 coopérateurs.

Leur personnel de direction est souvent commun, particulièrement au syndicat et à la mutualité (10).

« Dans la plupart des communes notre secrétaire local est en même temps secrétaire du syndicat des mineurs. Les deux administrations sont communes ou parallèles, ainsi bien souvent le conseil d'administration du syndicat est en même temps conseil d'administration de la Mutualité. Le livret de membre sert pour les deux organisations. »

« Nous n'acceptons aucun nouveau membre mineur à notre mutualité s'il n'est affilié au syndicat et vice versa » écrit en 1929 Emile Cornez, secrétaire général de la Fédération des Mutualités de 1924 à 1938 (11).

De son côté la coopérative est plus étroitement liée à l'organisation politique et ses activités annexes particulièrement sur le plan local. L'interpénétration des 3 organisations est donc très grande, c'est d'ailleurs ce que souligne E. Mester, secrétaire fédéral du syndicat des Mineurs : « Des liens indissolubles existent au Borinage surtout entre syndicats, coopératives, mutualités et politique. Les hommes qui dirigent la politique sont presque toujours ceux de la coopérative, du syndicat, de la mutualité au Borinage, le président du syndicat, gérant de la coopérative est bien souvent le maire de la commune (12). Ces organisations se lient donc pour ne former qu'un tout. Parlez au Borain, il confondra toujours syndicat, politique, mutualité, pour lui tout cela c'est du Socialisme... on ne lui a pas encore démontré qu'il avait tort » (13).

Ces organisations, si elles ne poursuivent pas à proprement parler des buts politiques, ne prennent pas moins position et le font savoir.

Donnons quelques exemples. En 1918, lors du Congrès extraordinaire du POB qui doit décider de la participation du POB à un gouvernement d'union nationale, L. Pépin déclare que la Fédération politique du Borinage n'a pas délibéré, mais que la Fédération des mineurs et les coopératives se sont prononcées pour la collaboration (14).

Rapprochons de cela ce que M. Cornez nous a déclaré : à la Fédération mutualiste tous étaient en principe pour la collaboration minis-

(10) La comparaison des exécutifs est révélatrice. Bornons-nous à signaler que le deuxième président de la Mutualité, C. Moury, est président du syndicat des métallurgistes ; le troisième est Delattre, secrétaire national des mineurs et président régional des mineurs en 1932. L. Pépin, président fédéral de 1923 à 1932 est également président fédéral des mineurs et de l'UCB jusqu'en 1932.

(11) E. CORNEZ, *Vingt ans d'efforts, 1909-1929*. Dour, 1929, p. 51.

(12) C'est le cas pour pratiquement toutes les grosses communes industrielles du Borinage.

(13) E. MESTER, Notre organisation syndicale, in *L'Avenir du Borinage*, 15 août 1923.

(14) Congrès extraordinaire du POB, 25 et 26 décembre 1918.

térielle qui ne pouvait apporter que des avantages à la mutualité socialiste.

Sur le plan local, notons qu'en 1926 à Hornu, l'Assemblée générale de l'Union coopérative investit les candidats aux élections communales.

Il faut encore signaler les aides financières des différents mouvements, coopérative, mutualité et syndicats qui versent en plus des cotisations d'adhésion, des subsides spéciaux. En 1925, la Pharmacie mutualiste de Quaregnon est créée grâce aux subsides de la centrale des Mineurs.

Tant à l'échelle des hommes, des institutions, que des finances les liens entre les trois organisations et par là avec l'organisation politique sont étroits. Nous allons tenter de les expliciter.

## II. Organisation politique.

Avant 1914, le POB était constitué par toutes les organisations adhérentes depuis la ligue ouvrière jusqu'à la fanfare en passant par les syndicats, les mutuelles. Le mouvement politique est seulement formé par les ligues ouvrières, organisations minoritaires développées surtout à Bruxelles et à Anvers et qui ont été créées pour la plupart dès 1883-1884 (15) pour participer aux élections communales de 1884.

A Mons, ces organisations politiques sont très rares, il y a le cercle socialiste de Mons, la ligue ouvrière de Neufville formée de carriers (16).

Après la guerre, le POB se rend compte de la nécessité d'une organisation politique structurée et il est décidé de créer dans chaque commune une section politique qui regrouperait tous les adhérents du POB.

Dans le Borinage, les traditions d'isolationisme et d'autonomie des organisations rendent la chose difficile.

### A. LA FÉDÉRATION LOCALE.

En 1920, lors de la revision des statuts de la fédération d'arrondissement, il est décidé de créer des « fédérations locales » dont le nom indique bien qu'il ne s'agit ni d'une ligue ouvrière (17) ni d'une

(15) En tous cas à Bruxelles.

(16) Les assemblées générales de la fédération d'arrondissement sont composées de délégués d'une centaine de groupes, syndicats, coopératives mutuelles. En 1921, encore, le chiffre total de 185 groupes est cité.

(17) Groupe politique auquel on adhère individuellement comme au syndicat (Bruxelles-Anvers).

« Union socialiste communale (18) mais bien d'une fédération de groupes.

Parmi ceux-ci nous trouvons les syndicats dont trois sont généralement organisés sur le plan local (Mineurs, Métallurgistes et Industries diverses) les autres le sont parfois dans certaines communes. Ainsi à Frameries il y avait en plus des trois syndicats précités, les tramway-mens, les travailleurs du cuir et les employés, soit 6 groupes syndicaux. Il y a ensuite la coopérative, la Mutualité des Jeunes-Gardes-Socialistes, les Femmes prévoyantes socialistes et bientôt par assimilation les autres groupes constitués, comité local du CEO, la fanfare, les anciens combattants socialistes, plus tard les pensionnés, etc.

Les statuts rappellent d'ailleurs que « La Fédération socialiste républicaine du Borinage et de l'arrondissement de Mons » est constituée par la réunion des syndicats, des mutualités, des coopératives et des ligues ouvrières ayant leur siège dans l'arrondissement » (19).

L'assemblée générale de la fédération locale est formée par les *comités* des groupes constitutifs plus les conseillers communaux socialistes (tenant compte des nombreux cumuls, cette assemblée peut se composer d'une soixantaine de personnes dans les grosses communes).

L'ensemble des affiliés n'est convoqué qu'en certaines occasions particulières qui relèvent plus du meeting ou de la conférence que de l'assemblée politique délibérante. Ceci vaut pour les grosses communes du Borinage houiller où il y a plusieurs milliers d'affiliés. La situation dans les communes moins importantes s'apparente plus à la situation des organisations socialistes normales où l'assemblée générale des adhérents est appelée à délibérer et à choisir ses représentants.

L'assemblée générale élit un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier auxquels s'adjoint un représentant des conseillers communaux pour former le comité exécutif.

La fédération locale a pour tâche principale l'organisation de la propagande socialiste dans la commune. En fait, elle s'occupe surtout de gestion communale, elle contrôle l'activité de ses représentants au conseil communal et au collège (20). Elle discute les projets, mais aussi les nominations du personnel communal (enseignants, ouvriers, employés). De nombreuses discussions naissent de ces prérogatives et il n'est pas

---

(18) USC, groupe politique auquel adhèrent d'office les membres des organisations sociales d'une même commune (Liège-Verviers-Huy).

(19) Les statuts prévoient la création d'une ligue ouvrière où n'existeraient pas les autres formes d'organisations socialistes. Le Cercle socialiste de Mons en contradiction avec les statuts n'est dissout qu'en 1931.

(20) On peut lire par exemple dans *L'Avenir du Borinage* : L'assemblée de la fédération locale de Thuin n'aura pas lieu, l'ordre du jour de la séance du conseil communal ne posant aucun problème.

rare de voir une fédération locale exclure de son sein un ou plusieurs conseillers qui ont contrevenu à ses décisions (21).

La fédération locale discute les rapports ou ordres du jour qui lui sont présentés par la fédération d'arrondissement. Elle organise la propagande électorale et toutes les opérations pré-électorales dont le Poll.

C'est elle aussi qui crée et contrôle les organisations récréatives (chorale, groupe dramatique, fanfare, colombophiles, club sportif, etc.) et éducatives (CEO, cinéma populaire, bibliothèque).

En fait son activité politique, en ce qui concerne les problèmes de l'arrondissement ou du pays, est intermittente, elle est rythmée surtout par les congrès d'arrondissement ou nationaux et par les campagnes électorales.

La situation diffère évidemment de commune à commune.

Mais la politisation des organisations locales augmente dans les années 30 (sous l'impulsion des JGS qui critiquent l'ensemble de la politique du POB et particulièrement la politique de défense nationale, la création de « L'Action socialiste » joue parallèlement un rôle important dans ce processus (22).

En fait, la cellule de base est plus la section syndicale locale, l'assemblée générale de la coopération ou les sections des mouvements JGS, FPS, etc. que la fédération locale qui représente un stade plus élevé.

Il y a là incontestablement une certaine entrave à la représentation politique du membre individuel qui ne participe à l'élaboration politique que par personne interposée (et choisie par lui dans un autre domaine que celui de la politique).

## B. STRUCTURES INTERMÉDIAIRES.

Certaines communes rurales se réunissent parfois pour discuter les questions de propagande dans leur région. Il ne s'agit pas de structure proprement dite, mais d'une possibilité d'organisation dans des cas précis.

### *La Fédération cantonale.*

Devrait avoir une existence propre, un comité chargé de la propagande. Seul le canton de Lens, fermé de communes rurales, remplit au début de la période étudiée ces conditions, il délègue d'ailleurs un représentant au comité fédéral. Les autres fédérations cantonales n'ont

---

(21) Ainsi en 1927, les fédérations locales de Boussu-Centre et Boussu-Bois excluent le bourgmestre Annotiau, deux échevins et un conseiller. En 1936, tous les conseillers communaux socialistes d'Hensies sont exclus, etc.

(22) Cf le chapitre concernant la politique de la fédération boraine.

d'existence que pour la désignation des candidatures aux élections provinciales. La campagne électorale provinciale est l'apanage de la fédération d'arrondissement et plus particulièrement du secrétaire fédéral.

### C. LA FÉDÉRATION D'ARRONDISSEMENT.

L'article premier des statuts (23) stipule que la fédération est constituée par « la réunion des syndicats, des mutualités, des coopératives adhérant au programme du POB, pour des raisons pratiques évidentes la fédération locale sera la structure politique de cette union. Mais il faut noter que c'est toujours la fédération d'arrondissement qui décide de l'adhésion des groupes syndicaux, mutuellistes et coopératifs qui en font la demande (24).

Les fédérations locales délèguent un nombre de représentants proportionnel à leur effectif aux assemblées plénières avec un maximum de 10 délégués, maximum qui semble n'avoir jamais été atteint. (Une fédération locale de 1.000 membres envoyant quatre délégués plus un délégué par 1.000 membres supplémentaires, il aurait fallu 6 à 7.000 membres pour obtenir 10 délégués.)

Cette pondération rétablit quelque peu l'équilibre menacé par la force des grandes communes (25). Les votes se font indifféremment, par délégué ou par nombre d'affiliés, ce dernier mode étant réservé aux votes importants sur les résolutions politiques. Notons aussi que la commune de Boussu est représentée par deux fédérations locales : Boussu-Bois et Boussu-Centre et que la fédération locale de Wasmes est en crise perpétuelle parce que les militants de Petit Wasmes groupés au sein de la coopérative « La Justice » exigent la formation d'une fédération locale de Petit Wasmes. Les petites communes ont donc droit de 1 à 4 délégués.

L'assemblée plénière discute les rapports qui lui sont soumis, le plus souvent les intervenants sont des membres du comité fédéral qui démontrent ainsi « le leadership » politique qu'ils exercent, non seulement à l'assemblée plénière, mais dans les fédérations locales. C'est l'assemblée

---

(23) Statuts de la Fédération de Cuesmes, 1920.

(24) La fédération locale est malgré cela autonome puisqu'elle désigne son comité, ses mandataires à la commune, que c'est elle qui en dernier ressort décide des éventuelles sanctions à l'égard de ses membres.

(25) Il doit y avoir plus de 3.000 membres à Dour-Frameries-Quaregnon-Wasmes, plus de 2.000 à Cuesmes-Flénu-Hornu-Jemappes-La Bouverie-Pâturages. A Dour en 1920 il y avait 2.000 mineurs, 1.521 coopérateurs, 2.500 mutuellistes, soit 6.000 membres. Cf problème des effectifs, un document qui vient de nous parvenir notifie que Dour, Quaregnon et Wasmes ont 10 délégués à l'assemblée plénière en 1933. Frameries et Hornu en ont 9. Les communes du Borinage houiller totalisent 102 mandats sur 261, mais les votes se font le plus souvent suivant le nombre total de membres. Les communes industrielles totalisent alors 68.435 voix sur 87.000.

plénière qui élit « ad vitam » le président de la fédération d'arrondissement. C'est, elle aussi, qui élit les représentants de la fédération au conseil général du POB et aux congrès nationaux. Peu de grandes discussions ont lieu en assemblée plénière, c'est surtout au comité fédéral qu'elles ont lieu (la situation se modifie à partir de 1931).

L'assemblée plénière élit également un certain nombre de représentants des fédérations locales qui siègeront au comité fédéral (à l'origine 13, ensuite jusqu'à 16).

### 1° Le Comité fédéral.

Le comité fédéral est composé de ces élus et de membres de droit qui sont le président, le secrétaire, le trésorier (26) qui ont été également élus, mais qui ne sont pas soumis à réélection annuelle comme le sont théoriquement les autres (27), mais aussi les mandataires publics sénateurs, députés et députés permanents (28), les secrétaires permanents des groupes centrales syndicales (29). Un représentant de la mutuelle, un délégué pour la coopérative et par extension les représentants des Femmes Prévoyantes Socialistes, des Jeunes Gardes Socialistes et du cercle d'Education ouvrière, le directeur du journal *L'Avenir du Borinage*.

Statutairement il y a 13 élus et 11 membres de droit, mais l'extension du nombre de membres de droit renverse la proportion et dès 1921, le CF compte 28 membres, dont 15 « le sont de droit ». En 1936, le CF comprend 42 membres dont 26 « de droit ». La représentation élue des fédérations locales est donc nettement minoritaire et le CF n'en est plus l'émanation directe tel que le préoyaient les statuts, il y a donc eu un transfert de pouvoir des fédérations locales, *section politique primaire*, vers les organisations sociales (qui renforcent ainsi leur contrôle sur la fédération politique) et vers les mandataires (sur les 26 membres de droit il y a 18 permanents salariés et 8 mandataires).

Bien sûr, ce groupe prédominant fait partie des fédérations locales,

(26) En 1922, ces deux dernières fonctions se confondent.

(27) C'est en général tous les deux ou trois ans qu'une nouvelle élection des représentants des fédérations locales a lieu. Le plus souvent les candidats qui se présentent sont admis d'office, ce qui explique l'augmentation du nombre de ces membres.

(28) Quatre ou 5 députés, 3 sénateurs [mais deux de ceux-ci, Dufrasne-Friart (1932) et Mosselmans (1925), sénateurs du POB dès avant la guerre 1914-1918 sont des libéraux progressistes et ne sont donc pas habilités à participer au CF, excepté à la demande de celui-ci], un député permanent, le docteur Caty (1923), puis Alexandre André, soit de 6 à 8 personnes.

(29) Les secrétaires des mineurs, métallurgistes, des industries diverses, puis tous les secrétaires : cuir, verriers, carriers, tramways, soit 4 à 8 personnes (il y avait deux représentants des Industries diverses, l'unification du mouvement en 1925 n'a pas modifié la situation acquise). En 1923, la création de la fédération des syndicats amène sa représentation au CF par son secrétaire permanent.

les dirigent, sont pratiquement tous conseillers communaux ou provinciaux. Mais le phénomène de la prise en main de la fédération par l'élément « politique professionnel » n'en est pas moins évidente, d'autant plus que parmi les membres élus, certains sont secrétaires appointés, ou employés des organisations sociales (30).

La classe ouvrière, base politique du POB, particulièrement dans le Borinage est donc nettement sous-représentée dans les organes successifs de la fédération. Les éléments de la classe ouvrière en activité élus au sein du comité fédéral sont devenus une infime minorité.

Après la défaite électorale de 1936, les dirigeants borains sont conscients de cette rupture et divers secrétaires de fédérations locales sont appelés à siéger au comité fédéral ainsi que de jeunes éléments, mais la situation n'est pas fondamentalement modifiée par ce renouvellement.

Le comité fédéral a pour tâche principale la direction politique et administrative de la fédération (le comité exécutif qui en fait s'occupe de l'administration fait ratifier toutes ses décisions par le CF).

Le comité fédéral est l'instance dirigeante effective de la fédération, il prépare les rapports politiques, les discute, vote des ordres du jour et motions, constitue une instance d'appel en cas d'exclusion, etc.

### 2° Le Comité exécutif.

Le comité exécutif est statutairement composé du président, du secrétaire et du trésorier élus en assemblée générale et auxquels se joignent deux représentants élus du comité fédéral (31).

Après un intermède où il y eut deux secrétaires (Duhot et Goblet, puis Goblet et Plumat) Georges Plumat devient secrétaire-trésorier en 1923 et prend la direction effective du comité exécutif, du comité fédéral et de la fédération toute entière (32).

---

(30) Voir le chapitre concernant le personnel politique.

(31) Le premier exécutif d'après-guerre : président, Marolle (puis Caty) ; secrétaire, Duhot (Bouilly) ; trésorier, Danhier, sénateur, bourgmestre de Dour ; membres du CF, Pépin, député, bourgmestre de Quaregnon et Durant, bourgmestre de Jemappes.

(32) Plumat, organisateur inlassable et efficace a marqué de son empreinte la fédération boraine dans l'entre deux guerres. Efficace et autoritaire, il en imposait à tous y compris Delattre et Pierard qui se soumettaient à ses décisions. Plumat était grand maître de la propagande et demandait un blanc seing, pour toutes les campagnes électorales. En outre, il préservait l'intégrité de la fédération de toute influence étrangère à la politique qu'elle suivait. Nous avons vu dans les PV, Plumat faire expulser un délégué de Quiévrain lors d'une assemblée plénière, parce qu'il l'avait vu quelques mois plus tôt porter une gerbe lors des funérailles du dirigeant communiste Jacquemotte. Quand il était question de communistes ou de Daugistes, il demandait à être cru sur parole « je surveille leurs agissements plus que vous tous ensemble ».

Le comité exécutif, qui à la mort du D<sup>r</sup> Caty est présidé par L. Pépin s'adjoint en 1926 la collaboration de A. Delattre (33).

La précaution statutaire de la représentation du comité fédéral au comité exécutif est vite oubliée et en 1929 ce sont quatre permanents syndicaux et deux parlementaires qui le renforcent. En 1932, ce sont deux permanents mutuellistes.

Le comité exécutif est donc composé de 15 membres. Le président, et le secrétaire ont été élus à vie (sauf dans le cas de L. Pépin qui doit abandonner la politique après le krach de la Banque belge du Travail).

Les autres membres du CE sont également désignés de manière définitive par le CF sur présentation du CE.

Un transfert semblable à celui qui s'est opéré dans la composition du CF s'opère au CE qui n'est donc pas soumis à réélection et n'émane pas de différents organes politiques, mais beaucoup plus des organisations constitutives du POB.

L'exécutif n'est qu'un organe administratif, même s'il se politise quelque peu en 1931-1932 (époque où certains rapports ou certaines questions sont d'abord discutées au CE).

C'est au CE que le secrétaire fédéral présente la liste des délégués aux congrès nationaux où plutôt une liste de délégués « d'office » au nombre d'une vingtaine soit les mandataires et permanents syndicaux et une liste de communes qui ont le droit d'élire un délégué. Ces listes sont ratifiées en assemblée plénière sans jamais aucune discussion, ce sont donc les fédérations locales et les organisations qui envoient des délégués.

### 3° *Les délégués au conseil général.*

La Fédération boraine a droit à trois représentants au conseil général du POB, mais certains borains sont délégués pas les centrales syndicales ou autres organisations.

Les parlementaires sont membres de droit du conseil général, cela n'empêche pas la fédération de déléguer députés ou sénateurs (1919 : Brenez, Pépin, députés et Duhot). Au maximum neuf borains siègent au CG (en 1934 : Mester, secrétaire régional du syndical des mineurs — Neusy, secrétaire de l'UCB et G. Plumet représentent la fédération politique. E. Cornez : la mutualité. Delattre et Quinchon : les mineurs. Goblet : les industries diverses. Spreutel : les métallurgistes. Vienne :

---

(33) La présidence est surtout une fonction honorifique depuis la mort de Maroille : 1887-1902 (†) A. Defuisseaux (député) ; 1902-1919 (†) D. Maroille (député, bourgmestre faisant fonction de Frameries) ; 1919-1923 (†) D<sup>r</sup> L. Caty (député permanent) ; 1923-1932 (†) L. Pépin (député, bourgmestre de Quaregnon) ; 1932-1940 (†) L. Pierard (député, bourgmestre de Bougnies).

la coopérative de la presse socialiste. Il y a donc trois parlementaires parmi eux).

En 1935, les instances dirigeantes du POB décident de renouveler le CG. Les fédérations sont tenues de choisir 40 % de leur représentation en dehors des « parlementaires et permanents ».

Le nombre des délégués est augmenté et le Borinage a 10 délégués.

En fait la fédération boraine enverra pratiquement des mandataires ou permanents (des organisations sociales) qui sont tous incontestablement des jeunes et des nouveaux au CG (34).

Les délégués ne reçoivent pas de consignes de la fédération politique au sein de laquelle ils représentent donc davantage leurs organisations que la fédération elle-même.

Ainsi les procès-verbaux du syndicat des métallurgistes (qui n'ont pas encore été systématiquement dépouillés) nous apprennent que le CE du syndicat a protesté contre la désignation de Bitz sans en avoir été averti et que Bitz représentera les métallurgistes et non la fédération politique (35).

#### 4° *Les délégués aux congrès nationaux.*

Nous avons vu comment les délégués étaient choisis.

Pour les congrès extraordinaires, la fédération envoie uniquement la vingtaine de délégués « d'office » notamment en 1936.

La délégation est généralement investie d'un mandat précis. Elle ne se partage en majoritaires et en minoritaires qu'en deux occasions :

Le vote sur la participation ministérielle le 1<sup>er</sup> novembre 1920, où le vote de la délégation boraine se partage en 42.000 voix pour et 8.000 voix contre et le 12 décembre 1920 où son vote se partage en 46.000 voix en faveur du rapport du secrétaire national Van Roosbroeck qui condamnait l'« Exploité » et l'organisation des « Amis de l'Exploité » et 4.000 contre (46 délégués majoritaires et 4 délégués minoritaires).

Ensuite la délégation boraine est toujours unanime et apporte la masse de ses 50.000 voix en soutien à la politique du CG excepté en 1936 où unanime elle préconise la grève générale (36).

En 1938-1939, la fédération est divisée sur le problème de la reconnaissance de Burgos. La délégation a alors pour mission de s'abstenir

---

(34) Bonjean : permanent syndical, industries diverses, JGS ; Bitz : permanent syndical, métallurgistes ; Cornez : permanent syndical, mineur ; De Marbre : permanent syndical, industries diverses ; D. Durant : permanent FPS ; Leroux : permanent mutualité, bourgmestre de Cuesmes ; Dumont : secrétaire fédération locale Jemappes et probablement permanent local du syndicat des mineurs ; Mester, Neusy et Plumet complètent la délégation boraine ; Delattre et Cornez représentent respectivement le syndicat des mineurs et la mutualité.

(35) C.E. Métallurgistes, 2 avril 1937.

(36) Voir chapitre consacré à la politique de la Fédération Boraine.

s'il n'y a pas unanimité pour ou contre en son sein au moment du vote.

Le principe de l'unanimité fédérale conquise dès 1921 est sauf.

#### D. COMITÉ PROVINCIAL.

Il existe encore à l'échelle de la province un comité et parfois un congrès provincial qui réunissent les représentants des différentes fédérations hennuyères pour discuter de problèmes propres à la province, au conseil provincial et à la députation permanente (question du gouverneur, des députés permanents, de sénateurs provinciaux, etc). Plumat est chargé du secrétariat de ces instances provinciales.

#### E. LA FÉDÉRATION DES ÉLUS COMMUNAUX ET PROVINCIAUX DE L'ARRONDISSEMENT (37).

Elle est formée des conseillers communaux et provinciaux de l'arrondissement au nombre de 300 environ.

Il apparaît rapidement que les groupes socialistes minoritaires dans les communes ne participent pas assidûment aux travaux de la fédération. Elle devient rapidement un groupe de travail des majorités socialistes et plus particulièrement encore des bourgmestres et échevins socialistes. Même à ce niveau, les absences sont nombreuses et d'importantes réunions remises faute de participants, nouveau reflet de la puissante autonomie des organisations et communes socialistes. Un comité est mis sur pied qui effectuera le gros du travail, le plus souvent élargi aux bourgmestres et échevins socialistes.

Malgré une réorganisation en 1933 et qui fixait la composition du Comité à trois bourgmestres, trois échevins de l'Instruction publique, trois échevins des travaux, trois échevins des finances et trois présidents d'assistance publique (les CAP venaient d'être créés), ce sont les bourgmestres et échevins des grosses communes qui se réunissent et délibèrent.

Il y a également un comité exécutif qui prépare les réunions du comité et reçoit les délégations.

Il est formé en 1935 de L. Collard, Goblet, Plumat, Harmegnies, Fr. André et Quinchon. L. Pierard : président et R. Defuisseaux : secrétaire (jusqu'à cette date le secrétaire était Plumat).

Parmi les activités importantes de la fédération des élus, il faut noter

---

(37) C'est en 1895, sous l'impulsion d'E. Vinck que se crée la fédération nationale des élus socialistes. Jusqu'en 1919, rares furent les fédérations d'arrondissement de cet organisme qui fonctionnèrent efficacement.

la création des intercommunales, elle élit leur conseil d'administration tout en se rappelant parfois qu'un appel aux communes non socialistes est utile et nécessaire (38).

Aucune intercommunale importante n'est créée pendant cette période, mais la formation d'une intercommunale de l'électricité est au centre des discussions, aucun accord n'intervient avant la guerre si ce n'est sur la création d'une coopérative intercommunale d'étude du problème (39). C'est également la fédération qui fixe les barèmes de traitement du personnel communal et qui forme avec les représentants de leurs syndicats des commissions paritaires.

## CHAPITRE II

### LES MOYENS MIS AU SERVICE DES STRUCTURES

#### I. La Presse.

Après avoir créé de nombreux journaux avant et durant l'épisode du Parti socialiste républicain, A. Defuisseaux, dote la fédération boraine d'un quotidien *L'Avenir du Borinage* qui est tiré sur les presses de l'Imprimerie coopérative de Cuesmes à 14.000 exemplaires avant la guerre et à 10.000 exemplaires en 1919. Paradoxalement l'accroissement important des effectifs ne bénéficie pas au journal borain qui est concurrencé non seulement par *Le Peuple*, mais aussi par les journaux bourgeois surtout *La Dernière Heure* et bientôt *Le Soir*, quelque peu par le *Drapeau Rouge* en 1923.

Les vendeurs socialistes, en général chômeurs, arrondissent leurs maigres ressources en diffusant tous ces journaux et pas seulement *L'Avenir*.

Ce dernier ne répond plus au besoin du temps, les ouvriers lui préférèrent des organes d'information générale, même ses rubriques locales ne lui permettent pas de résister à la concurrence des grands organes de presse, parce qu'elles concernent uniquement les organisations socialistes. Les travailleurs ne peuvent se permettre l'achat de deux journaux.

---

(38) Seul le bourgmestre libéral de Mons, Maistriaux, est associé à certaines délibérations et siège dans plusieurs conseils d'administration d'intercommunales. Sur les 37 communes de plus de 2.000 habitants, 25 ont une majorité socialiste.

(39) Comité de la fédération des conseillers, 28 décembre 1928, 15 communes adhérentes, Président L. Pépin qui est alors président de la fédération; Plumet : secrétaire; Gallet : comptable.

En 1924, le directeur du *Peuple*, A. Wauters propose une entente entre *L'Avenir* et *Le Peuple*, qui vend à ce moment 8.000 exemplaires dans l'arrondissement de Mons (40). Malgré la situation critique du quotidien régional qui ne tire plus qu'à 8.500 exemplaires, la résistance est très vive de la part des « éléments traditionalistes », tels que A. Andry et Mester qui défendent l'œuvre de Defuisseaux contre toute ingérence extérieure. En 1928, *Le Peuple* a définitivement pris le pas sur *L'Avenir* et la fusion est finalement décidée par 8.000 voix contre 5.480 et 770 abstentions (41). Mais la fédération édite toujours *L'Avenir* hebdomadaire et l'Imprimerie de Cuesmes reçoit, en compensation, des commandes d'imprimerie depuis Bruxelles. La situation n'en est pas améliorée pour autant. Le tirage du *Peuple Borinage* n'atteint pas les 20.000 exemplaires escomptés (42).

*L'Avenir hebdomadaire* qui a abandonné entièrement l'information politique locale (43) tire péniblement à 15.000 exemplaires (1930-1931-1932).

La Fédération qui a fait de gros efforts pour améliorer la diffusion (comité de presse dans les fédérations locales, abonnements hebdomadaires, etc.) encourage alors la publication de périodiques locaux qui dans certaines communes importantes ne réussissent pas mal (mensuels en général).

	1931	1932	1933
<i>La Bataille Dour</i> . . . . .	4.000	3.300	3.300
<i>Le Débourreur Frameries</i> . . . . .	3.500	3.200	3.200
<i>La Cravache Quaregnon</i> (44) . . . . .	5.200	5.400	5.400

Mais ces derniers sont entièrement à charge des fédérations locales puisqu'ils sont distribués gratuitement et ne contiennent que peu de publicité. Leur régularité compense certaines de leurs déficiences et les nombreux papiers rédigés en patois et concernant les hommes et les choses « du pays » devaient être lus.

Le problème de la diffusion des idées socialistes n'en est rendu ni moins grand ni moins difficile.

L'absence de progrès dans ce domaine, si ce n'est pas une régression,

(40) CF, 11 janvier 1924.

(41) CF, 13 avril 1928 ; AP, 10 juin 1928.

(42) Il est probable qu'il n'est diffusé qu'à 15.000 exemplaires, le chiffre exact n'est pas connu ; au CE du 28 juin 1935 il est dit que 15.000 syndiqués seulement sur 32.000 lisent un quotidien socialiste.

(43) Au grand dépit du chercheur, car il semble qu'aucune collection du *Peuple Borinage* existe encore.

(44) Une collection de *La Cravache* 1931-1932 a été microfilmée.

est parallèle au désengagement progressif de la masse des travailleurs de l'organisation politique socialiste.

## II. Les Finances.

Les finances qui dépendaient d'un trésorier (A. Danhier) sont placées en 1923 sous la responsabilité du secrétaire fédéral qui augmente ainsi son influence sur l'administration fédérale.

**Tableau des comptes fédéraux pour les années 1926 à 1930 (en %)**

<i>Actif.</i>	1926	1927	1928	1929	1930
En caisse (solde de l'année précédente) . . .	15 %	10,5 %	11,2 %	24,8 %	0,9 %
Cotisation . . . . .	69 %	69 %	52,4 %	37,7 %	77,4 %
Subsides . . . . .	2 %	16 %	32,8 % (1)	20,3 %	—
Entrées diverses . . . . .	14 % (2)	4,5 %	3,6 %	17,2 %	21,7 %
<i>Passif.</i>					
Administration (3) . . .	35 %	32,2 %	—	28,5 %	32,4 %
Affiliation . . . . .	26 %	17,8 %	—	11,4 %	25,5 %
Imprimés (4) . . . . .	5 %	9,6 %	—	36,3 %	17,8 %
Subsides . . . . .	4 %	4 %	—	1,2 %	3,9 %
Divers (4) . . . . .	30 %	35,4 %	—	22 %	20,4 %

**Tableau des recettes et dépenses pour les mêmes années**

	1926	1927	1928	1929	1930
Recettes . . . . .	151.493	200.539	341.148	478.067	230.910
Dépenses . . . . .	130.394	162.084	222.701	475.589	228.850
Soldes . . . . .	21.099	38.455	118.447	2.477	9.022

(1) Y compris le « denier de lutte » qui s'élève à 111.000 francs en 1928 et à 97.000 francs en 1929.

(2) Comprend la souscription au monument L. Caty.

(3) Y compris traitements et frais de congrès et délégations.

(4) Imprimés et divers recèlent les dépenses de propagande.

La ressource principale est constituée par la cotisation annuelle des membres (deux tiers environ pour les budgets normaux) qui est versée à la caisse fédérale par l'intermédiaire des organisations syndicales, coopératives et mutuelles.

Les sommes ainsi payées ne représentent pas toujours le nombre exact de membres (qui n'est d'ailleurs pas toujours établi avec précision) mais évoluent parfois par rapport à l'encaisse des organisations (45).

Celles-ci font un effort particulier dans le cadre du « denier de lutte »

(45) Les cotisations payées par les syndicats à la fédération ne correspondant pas à celles versées à la commission syndicale, elles sont plus élevées.

qui alimente la caisse électorale, mais certaines apportent un soutien régulier comme la mutualité, l'Imprimerie coopérative de Cuesmes et aussi la Banque belge du Travail (46).

Si la cotisation annuelle par membre s'élève à 1,20 F (années 1919 à 1922), 40 centimes sont versés au Conseil général (dont 10 c sont réservés aux amis de l'éducation ouvrière, à l'école ouvrière supérieure, etc.), 15 centimes sont ristournés aux fédérations locales (47), 5 centimes sont attribués à la fédération cantonale (si elle existe), les 60 centimes restants (50 %) vont à la caisse fédérale qui elle-même accorde des subsides aux organisations JGS, à certaines organisations culturelles ou récréatives, etc. (ses subsides ne dépassent pas 4 % du montant des dépenses).

En 1929, année électorale, le budget double en deux ans grâce surtout au « denier de lutte » alimenté par tous les militants. L'année suivante le budget retrouve son équilibre sans pour autant concéder aucun déficit.

Au rang des rentrées diverses, il faut compter les cotisations spéciales dues par les mandataires du parti, mais qui ne semblent vraiment exigées que les années électorales.

En 1932, 27 mandataires versent ainsi 8.150 F (les députés et le sénateur Dufrasne-Friart 1.000 F, les sénateurs 500, les bourgmestres 150 et 100 F, etc.).

Comme nous l'avons remarqué, chaque exercice se termine en bon, même les années d'élections, ce qui ne manque pas d'attirer l'attention des contrôleurs du Conseil général lorsqu'ils découvrent le 8 juillet 1935 une encaisse de 83.169 F et des dépôts et prêts d'un montant de 211.800 F inscrit au chapitre des dépenses.

Plumat explique qu'il s'agit d'un « trésor de guerre » en vue des élections ou de toute autre éventualité et camouflé de cette manière pour éviter que les organisations refusent de payer leurs cotisations tant que la situation financière reste prospère (48).

Les mêmes contrôleurs s'étonnent également de l'importance du poste dépenses diverses et demandent qu'il soit nommément détaillé.

La fédération boraine est donc une fédération relativement riche et

(46) En 1924 par exemple les métallurgistes versent 4.000 francs, les mineurs 25.000 francs, etc.

(47) Ce qui confirme encore, s'il le fallait, le caractère tout à fait particulier de la « fédération locale » boraine dont l'existence dépend de la caisse fédérale. Il ne semble pourtant pas que des conflits aient surgi de ce fait, même en 1936 lorsque la Fédération locale de Flénu a fait entièrement sécession. En 1931 le montant de la cotisation est de 4 francs dont la moitié pour le CG.

(48) Comité exécutif, 26 août 1935.

qui est capable d'un gros effort financier au moment des élections. La comptabilité nous révèle à nouveau le pouvoir discrétionnaire que s'est créé le secrétaire fédéral qui détient ainsi une position déterminante dans la vie de la fédération. Il est d'ailleurs pour les communistes et les Daugistes (en 1936) la cible préférée représentant « l'autocratie » et la « bureaucratie » du POB.

### III. Les effectifs du POB.

Le problème des effectifs du POB restera sans doute insoluble.

Jamais dans aucune organisation du POB on n'est parvenu, malgré les efforts, à déterminer avec exactitude l'appartenance des individus aux différents mouvements qui constituent le parti.

En principe, le paiement des cotisations aurait dû tenir compte de ce fait, mais aucune technique n'a jamais été satisfaisante.

Au début de la période étudiée, on a tenté de créer un fichier central d'immatriculation des membres afin d'éviter les doubles et les triples emplois et de déterminer les cotisations dues par chaque organisation. En fait, les cotisations payées aux divers échelons de l'organisation ont souvent été des sommes à base « financière » et non réelle. Il arrive souvent qu'un trésorier paie, non au prorata du nombre de membres, mais au prorata du contenu de la caisse. C'est ainsi que chaque année le comité fédéral donnait l'ordre au trésorier de payer un certain nombre de cotisations qui par exemple a varié de 30.000 en septembre 1920 à 50.000 en octobre 1920 (afin de pouvoir envoyer 50 délégués à un congrès national).

De même le nombre de cotisations versées au conseil général en 1931-1932 décroît, alors que le nombre de membres augmente.

Les chômeurs, à cette époque, adhèrent aux syndicats pour bénéficier des allocations de chômage, mais paient des cotisations syndicales infimes et la caisse fédérale est faible.

A l'échelle inférieure, il est patent que les syndicats ne savent pas exactement quel est le nombre de leurs adhérents. Leurs délégués perçoivent les cotisations, mais n'importe quel « livre » de l'époque montre l'irrégularité des paiements, les ouvriers entrant et sortant du syndicat avec beaucoup de facilité. Ainsi, en 1924, la fédération des métallurgistes compte officiellement 4.174 membres, mais au cours de l'année, il y a eu 560 nouvelles inscriptions et 885 personnes ont abandonné le syndicat.

Les coopératives et les mutualités, de leur côté, paient comme cotisations des sommes forfaitaires (49).

Après avoir atteint un sommet en 1920-1922, les effectifs se tassent, décroissent même quelque peu, au moment de la crise il va y avoir une certaine réaffiliation pour profiter du fonds de chômage et des services syndicaux y afférent, mais la diminution dramatique d'emplois pendant cette période va à la longue amener une nouvelle baisse. Mais ces estimations (basées sur les effectifs syndicaux que nous croyons être les principaux à envisager) sont tempérées par un développement lent peut-être mais constant de la mutualité et dans une moindre mesure de la coopérative. Et c'est probablement (certainement en ce qui concerne les femmes) chez les mutualistes que le nombre de membres augmente réellement sans qu'il y ait double emploi avec le syndicat (50).

#### IV. Les Elections.

Au sein du POB d'après-guerre, les questions électorales ont pris une importance capitale et les élections communales, provinciales et législatives permettent l'organisation de campagnes de grande envergure. De plus au Borinage, on tient à faire honneur au titre d'arrondissement le plus rouge de Belgique.

Les dirigeants borains se sont toujours plaints des résultats décroissants qu'ils obtiennent aux législatives, aux provinciales et aux communales. Ce phénomène est normal si l'on envisage la structure sociale du POB et la situation de l'arrondissement qui voit se côtoyer 14 communes industrielles (165.000 habitants en 1935) et 50 communes rurales (49.000 habitants) et enfin une vingtaine de communes mixtes (qui groupent 60.000 habitants).

En ce qui concerne les élections provinciales : il y a un canton exclusivement agricole, celui de Lens. Il y a aussi l'extrême concentration des forces socialistes dans 24 à 28 communes à majorité socialiste qui nécessite leur représentation sur les listes provinciales au détriment des candidats ruraux ou simplement « excentriques » (sur les 24 CP 1919-1940, trois seulement représentent des communes rurales ou mixtes).

---

(49) Voir les comptes de la Fédération de Verviers où cela est parfaitement clair. *Microfilm Institut belge de Science politique*. Les rapports financiers au comité fédéral le montrent également.

(50) M. Cornez nous rappelait que dans certaines communes rurales de l'arrondissement, la seule organisation existante était la mutualité qui avait encore à l'époque l'esprit de solidarité à la base de son existence. Les positions avancées de l'*Avenir du Borinage* (clinique de Baudour, pharmacies, colonie de vacances, consultations pré-natales) pouvaient attirer de nombreuses personnes non affiliées au POB.

Les ressentiments entre militants, organisations et communes ne peuvent que nuire aux résultats électoraux à caractère local ou cantonal, mais à l'échelle de l'arrondissement la force de l'électorat socialiste (4 ou 5 députés sur 7 selon les élections) et le renom des candidats socialistes suffit, en temps normal, à polariser toutes les voix socialistes et une série de voix hésitantes qui se portent probablement dans leur localité pour le candidat libéral ou le candidat de la « fanfare » (51).

#### A. ÉLECTIONS COMMUNALES (81 communes).

Si nous envisageons les résultats globaux nous voyons qu'avant 1914 et le suffrage universel, le POB détient 10 majorités absolues (parfois en alliance avec des éléments libéraux progressistes) (52).

1921 : 24 majorités absolues, 250 conseillers dans 55 communes sur 61 où il y avait lutte.

1926 : 26 majorités absolues + 3 — 1. 300 conseillers dans 68 communes sur 73 où il y avait lutte.

1932 : 28 majorités absolues + 5 — 3. 311 conseillers.

1938 : 23 majorités absolues + 4 — 9. 305 conseillers.

Après 1921 où 14 majorités sont conquises (6 industrielles, 7 mixtes, 2 rurales), un effort important est dirigé vers les communes rurales et en 1932, par exemple, le député Louis Pierard conquiert la petite commune de Bougnies (53).

Dès 1926, les résultats sont stabilisés pour la période qui nous intéresse (et c'est au sein des communes rurales que des changements s'opèrent) excepté en 1938 où la situation politique générale (scission Daugiste et encore poussée communiste) mais surtout les divisions internes font perdre la majorité absolue dans trois communes industrielles, quatre mixtes et deux rurales (54).

Il est incontestable que les 25 majorités absolues sont la base des succès électoraux et politiques du POB dans la région. Elles donnent

(51) Il y a en effet dans cet arrondissement incontestablement « politisé » de 10 à 20 communes où il n'y a pas d'élections (sur 81) et les joutes d'antan, dont M. Jacquemyns nous donne l'écho, entre candidats de la « Ducale fanfare » et ceux de la « Royale Harmonie » à Frameries, ont toujours un certain retentissement, les différends « musicaux » ne sont d'ailleurs pas inexistantes chez les socialistes.

(52) Sept communes industrielles : Cuesmes, Frameries, Hornu, Pâturages, Quaregnon, Wasmes, Wasmuel ; 1 commune mixte : Elouges ; 2 communes rurales : Warquignies, Wilheries. Rappelons qu'il n'y avait pas de bourgmestre socialistes avant 1914, les socialistes refusant de prêter serment au Roi et à la Constitution.

(53) *Le Peuple* fait part de cette victoire comme si elle jetait un baume sur un incontestable tassement socialiste à ces élections dans le pays.

(54) Les données politiques de 1936 ont déjà changé et les socialistes s'approprient à reprendre en 1939, quelques voix perdues en 1936.

de nombreux cadres, souvent populaires, en mouvement et par l'exemple d'un socialisme communal modéré mais efficace dans une région minière fort déshéritée, elles offrent un attrait certain aux populations rurales et autres pour qui l'administration municipale n'était pas encore entrée dans l'ère moderne.

#### B. ÉLECTIONS PROVINCIALES.

Les élections provinciales revêtent également une grande importance.

Les socialistes détiennent la majorité absolue au conseil provincial, et sous l'impulsion de Paul Pastur, créent un réseau d'institutions scolaires surtout destinées à combattre l'enseignement libre sur son terrain, mais aussi à démontrer la vitalité socialiste à administrer les biens publics.

Les élections provinciales sont donc une démonstration, éclatante dans l'ensemble, du soutien donné par l'électorat à la députation socialiste.

Le POB Hennuyer espère également avoir le premier gouverneur socialiste du pays. Il y a en :

1914 : 10 conseillers provinciaux sur 19.

1921 : 13 conseillers provinciaux socialistes : Boussu : 5, Dour : 5, Mons : 3.

1925 : 12 conseillers provinciaux socialistes : Boussu : 5, Dour : 4, Mons : 3.

1929 : 12 conseillers provinciaux socialistes : Boussu : 5, Dour : 4, Mons : 3.

1932 : 13 conseillers provinciaux socialistes : Boussu : 5, Dour : 5, Mons : 3.

1936 : 10 conseillers provinciaux socialistes : Boussu : 5, Dour : 3, Mons : 2.

En 1936, les trois sièges perdus sont passés aux communistes.

Parmi les conseillers provinciaux, trois se détachent particulièrement : L. Caty, qui est député permanent et qui a organisé les services hospitaliers de la mutualité, François André, commissaire royal pour le Borinage après la guerre remplace Caty à la députation permanente et devient président du conseil provincial, et enfin Emile Cornez, élu en 1936 seulement, mais qui devient rapidement député permanent, président du conseil et gouverneur après la guerre. Il est alors secrétaire général de la mutualité.

#### C. ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.

Il est intéressant de comparer les résultats obtenus par le POB dans une région qui lui est favorable au travers des divers modes d'élections.

## Résultats en pour-cent 1890-1965

	Socialistes %	Communistes %	Dissidence socialiste %	Total* %	Libéraux %	Catholiques %	Rex %
<b>Suffrage censitaire, système majoritaire</b>							
1890	9,2	—	—	9,2	53,9 (6)	36,9	—
<b>Suffrage universel avec vote plural et système majoritaire</b>							
1894	54,8 (6)	—	—	54,8	23,7	25,5	—
1898	51,4 (6)	—	—	51,4	27,2	21,4	—
<b>Suffrage universel avec vote plural et représentation proportionnelle</b>							
1900	49,6 (3)	—	2,0	51,6	23,6 (1)	24,8 (2)	—
1904	42,7 (3)	—	4,0	46,7	27,3 (1)	26 (2)	—
1908	50,0 (3)	—	0,6	50,6	20,4 (1)	29 (1)	—
1912	49,8 (4)	—	—	49,8	21,3 (1)	28,9 (2)	—
1914	49,8 (4)	—	—	49,8	20,8 (1)	29,4 (2)	—
<b>Suffrage universel</b>							
1919	65,2 (5)	—	—	65,2	13,47 (1)	20,34 (1)	—
1921	62,88 (5)	—	—	62,88	15,47 (1)	21,65 (1)	—
1925	66,17 (5)	1,59	—	67,76	11,20 (1)	21,04 (1)	—
1929	61,78 (4)	3,53	—	65,31	11,14 (1)	23,55 (2)	—
1932	63,60 (5)	4,48	—	68,08	9,45 (1)	20,80 (1)	—
1936	43,96 (4)	14,70 (1)	8,45	67,11	9,07	11,68 (1)	7,45
1939	48,45	11,48	6,39	66,32	12,09	18,04	3,55
1946	44,58	28,97	—	73,55	7,32	16,48	—
<b>Vote des femmes</b>							
1949	45,39	18,72	—	64,11	11,11	20,95	—
1950	55,36	12,62	—	67,98	9,23	22,79	—
1954	59,70	11,97	—	72,01	7,67	20,17	—
1958	58,12 (4)	8,78	—	66,90	8,47	24,18 (2)	—
1961	47,76 (3)	12,46 (1)	—	60,22	7,84	20,39 (2)	—
1965	42,37 (3)	16,89	—	59,26	19,29 (1)	15,37 (1)	—

\* Total des partis ouvriers.

Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de députés.

Le POB prend la première place dès l'instauration du suffrage universel tandis que le parti libéral perd lentement la plupart de ses forces. De son côté le parti catholique reste particulièrement stable et s'il perd momentanément quelques pour-cent, il les regagne aussitôt.

Les résultats du POB, compte tenu de leur importance le plus souvent majoritaire, sont très fluctuants (43,9 au minimum en 1936 à 66,1 % en 1925 au maximum). Mais, si l'on envisage les résultats

groupés des partis ouvriers (socialistes, communistes et dissidences socialistes) nous retrouvons une étonnante stabilité (si l'on excepte les élections de 1904 consécutives à l'échec de la grève générale qui marque un net recul du POB) aux environs de 50 % pendant la période du vote plural et de 60,88 % en 1961, à 73,55 % en 1946 pour la période de suffrage universel pur et simple.

L'existence du parti communiste n'affecte donc en aucune manière le « score » total des partis ouvriers qui atteignent leur maximum en 1946 et ne sont pas loin de l'atteindre en 1954.

Il faut remarquer la progression constante du parti communiste de 1925 à 1936 et la perte sèche du POB en 1936 qui voit s'éloigner 20 % des électeurs qui lui avaient fait confiance en 1932. Le parti communiste et le parti socialiste révolutionnaire s'emparent de 18 de ces 20 % de pertes.

La faiblesse de Rex qui n'a approché 10 % qu'à Mons même, confirme le caractère « prolétarien » majoritaire de l'arrondissement.

Il suffit de comparer les résultats des divers cantons pour en être sûrs.

Si le pourcentage des partis de gauche dans l'arrondissement varie de 62,88 % en 1921 à 73,55 % en 1936 ; la moyenne des cantons ouvriers est nettement supérieure de 73,3 % en 1921 à 80,8 % en 1946 à Boussu ; de 68,61 % en 1921 à 76,2 % en 1946 à Pâturages alors qu'à Lens, elle varie de 47,56 % en 1921 à 63,9 % en 1946.

La comparaison est encore plus frappante si l'on compare les résultats du PC (parti communiste) et du PSR (parti socialiste révolutionnaire) (tout en réservant des surprises pour le PC qui réalise en 1946 des résultats relativement semblables dans les cinq cantons : de 21,46 % à Lens à 31,84 % à Boussu, tandis qu'en 1936 il réalisait de 5,99 % à Lens à 19,65 à Boussu.

La désunion des forces ouvrières n'a donc pas eu sur le plan électoral des résultats directement négatifs, mais plus sur le plan parlementaire où la représentation du POB a évidemment varié parallèlement aux résultats du PC. Les socialistes réunissent de 40 à 50.000 voix, c'est-à-dire à peine plus que la moyenne des adhérents, ce qui doit être unique dans l'histoire politique. Les adhérents forment donc la

---

(55) En 1900, la dissidence socialiste est menée par Roger, bourgmestre f.f. de Quaregnon, fidèle à l'esprit de 1886-1887 et que son radicalisme a éloigné du POB, sans compter les divergences personnelles évidemment. 1936-1939 : dissidence Trotskyiste, W. Dauge, parti socialiste révolutionnaire. Après la guerre, certains petits partis se sont présentés sans grands succès, nous avons pensé qu'il était inutile de les reprendre pour la compréhension des grandes lignes de l'évolution de 1890 à 1965.

masse des suffrages, et de 10 à 20 % de ceux-ci flottent entre les divers partis (excepté en 1936 où c'est incontestablement dans la masse des adhérents qu'il faut trouver des électeurs qui ont voté à l'extrême gauche).

## V. Polls et référendums.

L'étude des polls et référendums présente un double intérêt.

D'une part, il est possible d'évaluer quantitativement la participation des adhérents du POB à la vie politique du parti. Bien sûr, les polls attirent plus de votants que les réunions n'attirent de participants, mais leurs résultats ainsi que ceux des référendums sont révélateurs.

D'autre part, le problème de la mise hors-poll est certainement à l'origine d'une évolution plus profonde vers une stratification des cadres du parti qui va amener les résultats électoraux de 1936 et qui obèrent bien souvent encore l'évolution des partis dans le pays.

### A. POLLS LÉGISLATIFS.

Résultats :

1894 : 15.222 votants (56).

1919 : 16.993 votants, Pépin : 14.212.

1921 :

1925 : 16.863 votants, Delattre : 14.805.

1929 :

1932 : 25.000 votants, Delattre : 24.000.

1936 : 17.278 votants, Delattre : 16.643, Dauge : 10.000.

Les polls (57) attirent incontestablement beaucoup de monde et constituent de véritables élections primaires. C'est le cas dans toutes les fédérations importantes du pays.

---

(56) Le poll de 1894 était libre, n'importe qui pouvait venir voter. Enthousiasme énorme pour cette première lutte électorale sous le suffrage universel.

(57) Les polls sont préparés avec sérieux, des commissions de contrôle et de dépouillement sont désignées, des contrôleurs volants suivent les opérations dans chaque commune, vérifiant si les candidats s'abstiennent bien de toute propagande personnelle. Les listes des votants sont minutieusement examinées par les commissions centrales afin d'éliminer toute fraude éventuelle.

Il y a un rapport certain entre l'intérêt porté à un poll et le résultat des élections qui suivent. La participation record en 1932, le plébiscite de Delattre violemment attaqué par les communistes lors des grèves préfigurent le succès électoral du POB alors que le nombre des participants au poll de 1936 annonce (par rapport à 1932) l'échec important qui va suivre.

Les participants au poll représentent donc de 33 à 45 % des électeurs socialistes et de 40 à 50 % des membres du POB.

#### B. POLLS PROVINCIAUX.

Les polls provinciaux présentent les difficultés que nous avons indiquées :

Equilibrer la liste entre les représentants des communes importantes et des communes rurales dont l'importance électorale est évidemment fort différente, mais où l'absence d'un représentant d'une petite commune risque fort d'aliéner l'électorat prompt à dénoncer la dictature exercée dans l'arrondissement par le borinage industriel.

#### C. POLLS COMMUNAUX.

Prenons par exemple : Wasmes en 1921.

Il y a 9.168 électeurs : 4.554 hommes et 4.614 femmes parmi lesquels 3.149 ouvriers mineurs, 793 ouvriers divers, 2.505 femmes et filles de mineurs et 515 ouvrières ; autres électeurs : 630 hommes et 2.206 femmes.

Trois mille quatre cent cinquante et un membres participent au poll, dont 2.286 hommes et 1.165 femmes, le premier placé obtient 2.387 voix.

Plus d'un tiers du nombre total des électeurs a donc pris part au poll, et le POB obtient environ 6.000 voix. Soixante pour-cent des électeurs socialistes ont donc participé au poll, ce qui rejoint dans une certaine mesure les moyennes de l'arrondissement, le résultat dans l'absolu est exceptionnel. La même année il y a à Boussu 1.033 votants au poll, 3.599 voix aux élections sur 6.189 électeurs, à La Bouverie 1.123 votants, à Elouges 1.089 votants, etc.

En 1926 à Frameries, 1.043 votants au poll, 5.014 voix aux élections et 8.350 électeurs ; à Baudour 566 votants ; à Jemappes 959 votants ; à Quaregnon 1.200 votants, 5.426 voix et 10.150 électeurs ; à Wasmes 3.118 votants.

Au poll législatif de 1936 :

	Votants	Nombre de bulletins total remis à la fédération locale
Boussu . . . . .	1.116	2.300
Hornu . . . . .	1.044	2.000
Quaregnon . . . . .	1.933	3.000
Wasmes (58) . . . . .	1.137	3.000
Dour . . . . .	1.484	2.500
Jemappes . . . . .	1.017	2.000
La Bouverie . . . . .	641	1.100
Frameries . . . . .	1.150	2.000
Flénu . . . . .	651	1.200

Au total 17.278 votants sur 33.480 présumés votants soit un peu plus de 50 %. Les polls rassemblent donc aux environs de 50 % des adhérents.

#### D. RÉFÉRENDUMS CHEZ LES MINEURS.

L'importance du syndicat des mineurs permet de considérer les résultats des référendums comme indicatifs.

1<sup>er</sup> mai 1907 (59) : 18.057 votants pour ou contre la journée de 8 h.

14 août 1924 (60) : 12.498 votants pour ou contre la grève.

15 septembre 1924 : 19.643 votants pour ou contre la grève.

Avril 1925 : 16.463 votants pour ou contre la grève.

Décembre 1925 : 12.303 votants pour ou contre la grève.

La forte participation, de 66 à 95 %, ainsi que le résultat du référendum de 1907 montre la force de l'implantation du syndicat qui est confirmée par les élections des délégués à la conciliation en 1936, où les socialistes obtiennent 82 % des suffrages contre 15 % aux Francs mineurs sur 11.530 votants (75 % des ouvriers mineurs ont participé à ce vote. L'âge minimum requis était de 21 ans et des puits n'ont pas voté.

Le syndicat socialiste obtient de 72 à 90 % (suivant les charbonnages).

(58) Les dissensions entre Busieau de la coopérative « La Justice » à Petit Wasmes et Fauvieu, bourgmestre, ont amené Petit Wasmes à s'abstenir en bloc : 318 votants sur 1.500 membres.

(59) Vote libre.

(60) Seuls les syndiqués de plus de 18 ans peuvent voter. En 1925, le nombre de syndiqués de moins de 18 ans est évalué à 4.500. Tous les puits ne sont pas toujours concernés par le référendum. Certaines sociétés n'appliquent pas les baisses de salaire décidées par d'autres.

Le système des référendums est ensuite abandonné, ce qui est dommage en soi et qui permettra les critiques abondantes qui suivent les grèves de 1932 et 1936 et dont vont profiter le PC et le PSR (61).

#### E. POUR LA PETITE HISTOIRE.

Ce ne sont pas les seuls votes qui ont lieu dans les organisations de la fédération boraine. Si les élections de responsables se font par des assemblées de délégués, le choix de tenancier d'une maison du Peuple est l'occasion d'une joute serrée qui se termine toujours par la mauvaise humeur du ou des candidats évincés. Ainsi à Hornu en 1926, 1.011 coopérateurs sur 1.200, participent au vote pour la nomination d'un nouveau tenancier (21 candidats) alors qu'en 1925, 646 seulement s'étaient dérangés pour renouveler le conseil d'administration de la coopérative.

En 1936, l'administration communale de Frameries se souvient d'une technique préconisée par les socialistes en matière de gestion communale vers 1885 et organise parmi les administrés un référendum sur la création d'un réseau de distribution d'eau.

Sur 4.551 votants, 3.140 s'opposent à la mesure.

Dans une organisation pyramidale comme celle de la Fédération boraine, la base n'a jamais la possibilité de faire entendre sa voix si ce n'est par l'intermédiaire des polls et autres référendums qui sont révélateurs de la situation interne de la fédération.

#### F. MISE HORS POLL.

C'est en 1926 à Thulin, lors de la préparation des listes pour les élections communales qu'il est fait mention pour la première fois d'une mise hors-poll de l'ensemble des conseillers sortants qui s'opposent d'ailleurs à la décision (62).

Ensuite à Wasmes, E. Mester propose la mise hors-poll du bourgmestre H. Fauvieu, la mesure est adoptée malgré l'opposition des militants du Petit Wasmes (cette affaire conduit à la perte de la majorité socialiste en 1938 à Wasmes).

En 1928, le comité exécutif propose (63) une modification aux statuts (qui est adoptée). « Les mandataires socialistes, députés, sénateurs, conseillers provinciaux et communaux qui ont rempli un mandat pendant vingt ans ne sont plus soumis au poll, s'ils ont atteint l'âge

(61) ?

(62) *L'Avenir*, 26-27 avril 1926.

(63) C'est Plumet qui le propose.

de 55 ans. » C'est une véritable mise à la retraite active, mais qui implique une stratification de la couche des mandataires les plus âgés et ils sont nombreux (2 députés sur 5, 9 bourgmestres sur les 13 des plus importantes communes).

La commission du poll de la même année proposait la mise hors-poll des députés sortants. « Le comité tient à déclarer solennellement que cette décision prise avec enthousiasme a été dictée par la profonde reconnaissance que le prolétariat borain manifeste à l'égard de ses mandataires » (64). Les protestations sont nombreuses. Delattre refuse d'ailleurs cette mesure qui est rapportée et qui ne sera plus en vigueur lors des polls législatifs.

L'absence de candidats socialistes éligibles au Sénat avant 1914 avait obligé la fédération à présenter des candidats non-socialistes qui étaient à chaque élection mis automatiquement hors-poll.

La situation a perduré après 1919 et n'a été normalisée que par le retrait successif des deux libéraux progressistes qui avaient assuré les mandats sénatoriaux de la fédération boraine : Mosselman et Dufrasne-Friart.

En 1936, la direction fédérale est obligée de prendre des mesures opposées à celles qu'elle avait prises jusqu'alors devant les revendications de la base et surtout des jeunes militants, une limite d'âge est imposée aux parlementaires et deux sénateurs Quinchon et Danhier sont contraints d'abandonner leur mandat.

La mise hors-poll dans les communes a attiré les rivalités personnelles et a provoqué un malaise qui a renforcé celui qui existait dans d'autres domaines.

## VI. Le personnel politique.

Dans cette importante fédération il y a, selon les estimations de la direction, 500 militants, 300 mandataires communaux, provinciaux et nationaux. Il serait intéressant de connaître le nombre de personnes rémunérées employées par les diverses organisations socialistes. Les coopératives en occupent certainement le plus grand nombre.

Voici l'importance numérique du personnel des principales coopératives de la région qui ont adhéré à « l'office coopératif ».

1926-1927 : 272.

1934-1935 : 388.

---

(64) Comité fédéral, 7 décembre 1928.

Il faut y ajouter le personnel de la mutualité et de ses divers services, les permanents syndicaux (les mineurs avaient de nombreux permanents locaux en dehors de l'appareil régional, les métallurgistes en avaient 5, etc.).

Sur un autre plan, il faudrait également tenir compte du personnel communal formé parfois et de plus en plus souvent de militants socialistes (particulièrement au moment de la crise).

Ces employés des organisations socialistes ne sont pas tous des militants, loin de là puisqu'il leur est souvent reproché de ne pas participer à l'activité politique ou sociale en dehors de leurs heures de travail.

Nous avons seulement pu étudier les militants qui ont fait partie à un titre ou à un autre des comités exécutif et fédéral de la fédération politique, ou qui ont été ses mandataires. Nous avons ainsi relevé 80 noms pour la période 1919 à 1938. Nous pourrions partager ceux-ci en trois catégories :

a) Les mandataires qui exercent en plus certaines fonctions coopératives, syndicales ou mutualistes qui, s'ils dépendent d'une certaine manière du parti n'en gardent pas moins une certaine indépendance à son égard et peuvent à certains moments s'en séparer soutenus par un groupe de membres. Il s'agit surtout des bourgmestres des communes industrielles, leurs nombreuses activités en font de véritables permanents. Ils tirent leurs ressources des indemnités que leur procurent leurs mandats parlementaires, provinciaux, communaux, coopératifs. Ils travaillent parfois aussi comme agents ou inspecteurs de la Prévoyance sociale.

b) Les permanents salariés des diverses organisations socialistes, ils sont souvent mandataires et sont évidemment plus étroitement liés au parti puisqu'ils en forment *stricto sensu* l'appareil et que nous le verrons, ils sont en fait *le parti*.

c) Enfin, ceux qui conservent une profession indépendante du parti ou de ses organisations qui sont parfois mandataires mais, théoriquement du moins, sont moins liés à lui.

Nous pouvons déterminer, pour ces 80 personnes, leur métier ou, le plus souvent, leur ancien métier :

29 mineurs.

10 professions libérales ou commerce (dont 5 avocats).

8 métallurgistes.

- 8 employés (dont 2 comptables) (65).
- 5 ouvriers du bâtiment (dont deux petits entrepreneurs).
- 5 journalistes et écrivains.
- 4 ouvriers de l'industrie du cuir.
- 2 ouvriers de l'industrie réfractaire.
- 2 ouvriers de transports.
- 1 menuisier.
- 1 carrier.
- 5 non-précisés (66).

L'influence qu'ont dû exercer les ouvriers mineurs est considérable, ils formaient l'armature politique du Borinage houiller.

Il est possible de distinguer quatre générations de dirigeants :

a) Les fondateurs, A. Defuisseaux, D. Maroille et E. Fourniau.

b) Les organisateurs qui militent depuis les débuts du POB et qui disparaissent pendant la période d'entre deux guerres (Caty, Maury, Durant, Doublet, Quinchon, Danhier).

c) La génération qui s'est formée pendant la guerre et qui arrive à la direction pendant la période étudiée (Pierard-Delattre-Plumat-Cornez).

d) Les jeunes issus de la JGS (1929-1936) et qui comptent encore parmi les dirigeants actuels (Bonjean-Toubeau-Collard).

Il y eut aussi certains cas de longévité politique tels que Pépin, député de 1895 à 1932. Bouilly et Duhet, député, puis sénateur jusqu'en 1958 (67).

Les anciens ouvriers sont nettement majoritaires, la présence d'un certain nombre de membres de professions libérales est une constante depuis la création de la fédération boraine, mais ils n'ont pas le rôle principal au sein de la direction.

Les ouvriers encore en activité, s'il y en a, sont très peu nombreux, ils sont pratiquement tous permanents (catégorie a) ou permanents salariés (catégorie b).

---

(65) Il est probable que dans cette catégorie il y ait plusieurs anciens ouvriers qui sont devenus employés par l'intermédiaire des organisations ou des communes socialistes. M. A. Liénard, actuel greffier provincial, ouvrier du cuir (puis employé communal).

(66) Nombreux sont ceux qui, à un moment de leur vie, sont descendus dans la mine avant de prendre un autre métier. M. Toubeau, député, bourgmestre de Frameries, est descendu pendant quatre ans dans la mine pendant la guerre, avant de reprendre son métier d'ouvrier du cuir.

(67) Cf plus haut courtes biographies.

Catégorie a	.	.	.	.	.	.	.	20
Catégorie b	.	.	.	.	.	.	.	34
Catégorie c	.	.	.	.	.	.	.	11
Indéterminés	.	.	.	.	.	.	.	11
								—
								80

Dans la catégorie c se retrouvent les membres des professions libérales, les deux entrepreneurs et certains employés.

Sept ont été sénateurs, 10 députés, 23 conseillers provinciaux dont 3 députés permanents, 38 échevins dont 24 bourgmestres, pratiquement tous ont exercé un mandat communal (68).

La plupart cumulent de très nombreux mandats (lors d'une campagne électorale un portrait de A. Andry, bourgmestre de Frameries indiquait qu'il remplissait plus de 30 mandats) qui n'entraînent toutefois pas de considérables cumuls financiers, les traitements de permanents salariés, d'administrateurs de coopérative sont souvent dérisoires, mais le phénomène politique du cumul est beaucoup plus important et plus grave.

De ces 80 personnes, nous pouvons encore dire que 20 d'entre elles ont été déléguées au conseil général du POB (tous permanents, permanents salariés ou mandataires) 26 au moins ont été déléguées aux congrès nationaux (même remarque plus haut) (69).

Leur répartition dans les comités fédéraux a été la suivante :

#### A. COMITÉ EXÉCUTIF.

En vingt ans, le comité exécutif qui était composé de 12 membres en 1935, en a eu 16 au total (9 permanents salariés et 6 permanents — seul L. Collard député exerçait encore sa profession.

Des 4 membres ne faisant plus partie du CE en 1936, 2 sont morts, 1 a dû abandonner la politique, le dernier atteint par la limite d'âge a été remplacé (1 autre le sera pour la même raison à la fin de l'année).

L'évolution de la composition du CE est également intéressante.

(68) Cinq députés sont bourgmestres, 2 sont échevins ; 4 sénateurs sont bourgmestres, 1 est échevin ; 6 conseillers provinciaux sont bourgmestres, etc.

(69) Congrès de 1928, 1933, 1934, 1936 (a) 1936 (b), nous ne connaissons les noms que des délégués d'office.

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Députés	Sénateurs	C.P.	D.P.	B
1920	4	1	—	1	1 (B)	—	1	2
1929	3	6	—	2 (1B)	2 (2B)	—	—	4
1936	2	9	1	5 (3B)	1 (B)	—	—	5

Ce tableau nous montre d'abord le gonflement du CE, mais surtout l'importance primordiale qu'ont pris les permanents salariés qui depuis 1929 sont la majorité au CE et également l'accroissement d'influence des parlementaires constituent la moitié du CE en 1936 alors qu'il n'y en avait que 2 en 1920.

#### B. LE COMITÉ FÉDÉRAL.

Le comité fédéral qui était composé de 25 membres en 1919 s'élargit rapidement et compte 39 membres en 1938.

Soixante-cinq personnes ont été membres du CF en vingt ans, 5 ou 6 ont représenté la JGS et à ce titre n'ont siégé qu'un an ou deux.

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Indéterminés	Députés	Sénateurs	C.P.	B
1919	14	8	2	1	5 (1B)	1	5 (1DP)	7
1921	14	15	1	1	5 (1B)	1 (B)	6 (1DP)	10
1929	13	19	2	4	4 (1B)	1 (B)	7 (1DP)	12
1936	8	24	3	5	5 (3B)	3 (3B)	11 (1D)	13
1938	6	25	4	5	4 (2B)	3 (2B 1C.P)	10 (1DP)	12

Nous observons ici le même phénomène qu'au CE, l'élément permanent appointé prend nettement le dessus sur le mandataire traditionnel.

Parmi les indéterminés il y a un certain nombre de secrétaires de fédérations locales qui sont peut-être également des permanents appointés.

L'appareil du parti domine donc largement les comités de la fédération. Aucun ouvrier en activité n'y est représenté. Les responsables borains reconnaissent en 1936 : « Nous n'avons plus de contact avec les usines et les fosses ». Il y a une nette coupure entre la base et le sommet, même si ce dernier a été relativement renouvelé et rajeuni.

Ce que nous avons appelé le « permanent » et qui cumule de nombreux mandats est appelé à l'époque « homme d'œuvre », c'est lui qui a créé et administré les différentes institutions économiques et sociales du Parti Ouvrier belge. L'étude d'une commune importante du Borinage et de ses mandataires peut nous éclairer quelque peu sur les caractéristiques de ces hommes qui ont créé la fédération boraine.

## C. MONOGRAPHIE. TYPE DOUR.

La commune de Dour a une industrie relativement diversifiée par rapport à d'autres communes du Borinage houiller.

Elle a sur son territoire des industries métallurgiques (une importante câblerie), réfractaires et alimentaires (Brasserie).

Elle est, avec Quaregnon, une des grandes communes houillères (3.000 mineurs y sont employés avant la crise).

A la fin du siècle, Dour était considérée comme une commune arriérée sur le plan de l'organisation ouvrière et en cas de conflit les mineurs des communes avoisinantes venaient débaucher les mineurs de Dour.

Pourtant une coopérative est créée en 1886 « Les ouvriers réunis ».

En 1895, de jeunes militants déçus par la passivité, la prudence et le non engagement politique de ses dirigeants fondent une nouvelle coopérative « Les socialistes réunis ». Parmi les 8 fondateurs il y a 7 ouvriers mineurs et 1 menuisier qui installe la boulangerie dans son atelier. Laissons la parole à A. Danhier, fondateur de la coopérative, qui la dirige jusqu'en 1938 « Nous fondons la coopérative avec un capital de 215 F. Nous achetons 10 sacs de farine à raison de 20 F ce qui fait 200 F il nous reste 15 F pour l'outillage » (70).

Avec ces modestes moyens, la boulangerie coopérative se développe rapidement malgré certaines frictions avec la coopérative concurrente. En 1900, une Maison du Peuple est construite. Un magasin d'aunage et de chaussures est ouvert, puis bientôt la vente des épiceries commence. En 1913 est créée la brasserie qui bientôt fournira dans tout le Borinage.

Les « Socialistes réunis » ont 311 membres en 1895, 1.015 membres en 1905, 1.521 membres en 1920.

La coopérative concurrente en rassemble la moitié environ. Les dirigeants des deux sociétés A. Danhier et H. Harmegnies (71) se réconcilient et procèdent à la fusion des deux coopératives pour former une puissante coopérative qui restera indépendante jusqu'en 1962.

En 1895, il y avait deux employés.

En 1926, il y avait 47 employés pour 3.000 coopérateurs.

En 1935, il y avait 73 employés pour 3.200 coopérateurs.

Aujourd'hui encore le complexe coopératif de Dour est impressionnant, véritable quartier avec sa Maison du Peuple, sa salle de fête et de cinéma, magasins, bureaux, la boulangerie abandonnée et la brasserie

(70) Certaines archives de la coopérative ont été microfilmées, mais n'ont pas encore été dépouillées.

(71) Actuel bourgmestre de Dour et sénateur.

qui sert de dépôt borain à l'UCB où l'on peut encore lire les préceptes chers à Danhier « dangereux révolutionnaire » (tel qu'il est nommé dans un rapport de police de 1895).

« Ouvriers, unissez-vous »

« Aimez-vous les uns les autres », etc.

Parallèlement au coopératif et mutualiste (72) le mouvement politique est né et en 1903, deux conseillers communaux socialistes sont élus ; en 1908, trois nouveaux socialistes font leur entrée au conseil communal et les libéraux leur offre un échevinat. Danhier devient échevin des travaux. Après avoir emporté la majorité absolue en 1921, Danhier qui était sénateur provincial depuis 1919, devient bourgmestre.

En 1932, il y a 11 conseillers socialistes sur 15 (2 catholiques et 2 libéraux) parmi ceux-ci quatre se nomment Harmegnies, homonymie surprenante, pourtant courante au Borinage.

Plus intéressante est la profession de ces conseillers. Les conseillers catholiques sont avocat et directeur de brasserie, les conseillers libéraux, directeur de brasserie et mineur.

Parmi les conseillers socialistes il y a trois directeurs gérants de coopérative (Danhier, H. Harmegnies et F. Harmegnies directeur de la brasserie coopérative) qui sont tous les trois échevins ainsi que L. Lheureux employé de coopérative.

Deux conseillers sont camionneurs à la société coopérative. Un est ouvrier à la coopérative. Deux sont mineurs et le dernier est E. Cornez, secrétaire de la mutualité « L'Avenir du Borinage ».

Né en 1867, ouvrier mineur, puis administrateur de coopérative, Danhier, bourgmestre et sénateur, fait partie de la direction fédérale, il est membre du comité régional des mineurs et également du comité national. Danhier qui abandonne son siège de sénateur à H. Harmegnies reste bourgmestre jusqu'en 1941, date à laquelle il est démis de ses fonctions par les autorités allemandes. Il s'agit là d'une histoire type qui peut être reproduite à plusieurs exemplaires et qui est caractéristique de la fédération boraine.

#### D. QUELQUES BIOGRAPHIES ILLUSTRATIVES.

1° *Alexis Andry* (1867-1932) ouvrier mineur.

Entre à la mine à l'âge de 11 ans et y travaille jusqu'en 1896. Il devient secrétaire du syndicat des mineurs où il est le bras droit de D. Maroille. Camionneur à la coopérative de Frameries il devient secrétaire de la caisse de secours « La Fraternité ». Bourgmestre de Fra-

---

(72) Une société de secours mutuels « Les Solidaires » est créée en 1896.

meries en 1919, il est vice-président de la mutualité « L'Avenir du Borinage ». Andry siège aux comités régional et national des mineurs, au comité fédéral de la fédération politique et de la coopérative de Frameries, est également administrateur de « L'imprimerie coopérative » C'est lui qui annule 36 mandats.

2° *Alphonse Brenex* (Hornu 1862 — Hornu 1932), ouvrier mineur.

Secrétaire fédéral en 1892, il est emprisonné au moment de la grève en faveur du suffrage universel en 1893, et en sort député en 1894. Il est resté député jusqu'en 1929. Fondateur de l'Imprimerie coopérative de Cuesmes en 1899 et est administrateur de la coopérative d'Hornu. Membre des comités régional et national du syndicat des mineurs, siège au comité fédéral.

Brenex est également échevin à Hornu.

3° *Augustin Capon* (Jemappes 1864 — Flénu 1946), ouvrier mineur.

Fondateur de la coopérative de Cuesmes en 1885, Capon travaille à la mine jusqu'en 1894, il est ensuite vendeur de journaux socialistes. Conseiller communal à Flénu en 1911, il devient bourgmestre en 1921 (jusqu'en 1938). Administrateur de la coopérative de Flénu, il travaille ensuite à l'UCB après la fusion. Membre du comité fédéral.

4° *Oscar Doublet* (Jemappes 1874 — Quaregnon 1934), ouvrier mineur.

Il quitte rapidement la mine, il travaille comme manœuvre dans une usine puis devient cheminot. Echevin de l'instruction publique à Quaregnon en 1911, il est bourgmestre de cette commune de 1925 à 1934. Administrateur de la coopérative de Quaregnon, il est membre du comité directeur de l'UCB. Sénateur de 1929 à 1932. Membre du comité directeur de la mutualité « L'Avenir du Borinage ».

5° *L. Neusy* (1884-1949).

Aide boulanger à la coopérative de Pâturages, il en devient successivement le comptable, puis le secrétaire. Il est ensuite directeur général de « L'UCB », membre du comité fédéral. Bourgmestre de Pâturages de 1938 à 1939.

6° *François Quinchon* (Frameries 1885 — Hornu 1940), ouvrier mineur.

Membre du comité régional des mineurs, bourgmestre d'Hornu. Administrateur de la coopérative d'Hornu. Sénateur de 1925 à 1936. Membre des comités exécutif et fédéral de la fédération politique.

7° *Arthur Durant* (1876-1924), ouvrier mineur.

Secrétaire du syndicat des mineurs à Jemappes. Conseiller communal à Jemappes en 1911, il devient bourgmestre en 1921. Membre des comités régional et national du syndicat des mineurs. Administrateur de la

coopérative de Jemappes et inspecteur à la Prévoyance Sociale. Membre du comité fédéral de la fédération politique, membre du comité directeur de mutualité « L'Avenir du Borinage ».

Ces quelques exemples éclairent notre compréhension du phénomène qui s'est produit au sein du personnel politique. Ces « hommes d'œuvre » qui ont fait la force de la fédération boraine du POB étaient fortement attachés à l'autonomie et à l'originalité de leurs organisations. Très populaires dans leur commune, ils ont laissé progressivement la direction de la fédération à de nouvelles générations, permanents appointés des organisations qu'ils avaient fondées. La mort prématurée des uns a privé le POB d'un maillon important de la chaîne qui les liait à la masse ouvrière ; au contraire, d'autres, trop vieux, se sont opposés aux jeunes au nom de ce qu'ils avaient fait et vécu, ils se sont opposés à certaines idées politiques qu'ils estimaient dangereuses pour l'existence de leurs organisations auxquelles ils tenaient plus qu'à tout au monde. Ils ont alors perdu le contact avec la classe ouvrière, tel A. Capon qui a été « renversé » par W. Dauge à Flénu. De toute manière l'évolution des structures et de leur relation entre elles, l'évolution du personnel politique ont progressivement créé un large fossé entre l'importante base politique qui existait au Borinage et la tête politique qui envers et contre tout défendait une politique qui n'émanait plus de la base, mais qui lui était en quelque sorte imposée. On ne peut parler de politique autoritaire « anti-démocratique », mais la conjugaison des phénomènes que nous avons décrits a finalement joué dans ce sens. Cette évolution n'a pas, si l'on envisage toute la période étudiée, considérablement ébranlé l'attitude politique de la majorité de la population de l'arrondissement de Mons, mais a ébranlé en partie la confiance de la classe ouvrière à l'égard de son parti et de ses dirigeants.

Le POB ne perd pas sa clientèle électorale, mais perd les immenses possibilités d'action que lui fournissait la masse ouvrière boraine et particulièrement les mineurs dont si souvent depuis la création du POB les gouvernants avaient craint les mouvements.

### CHAPITRE III

## LA POLITIQUE DE LA FEDERATION BORAINNE

### I. La période 1919-1929.

#### A. LE MINISTÉRIALISME.

La Fédération boraine qui, à ses débuts, avait donné pas mal de soucis au Conseil général devient en 1919 un de ses soutiens les plus

sûrs et les plus constants même si le radicalisme naturel des ouvriers mineurs se réveille avec vigueur lors des grèves de l'entre deux guerres.

Les cadres de la Fédération ont été unanimes à approuver ce soutien et leur bloc n'est ébranlé ni par la scission communiste de 1921, ni par la scission trotskyste de Walter Dauge en 1936. Seule la création de l'UTMI lors de la guerre détruit cette unanimité. Au contraire ce choix a posé à la base de nombreux problèmes qui conduiront à la désaffection, dans des circonstances bien particulières, de près d'un tiers de l'électorat socialiste en 1936. En 1918, la Fédération semble unanime à approuver la participation du POB au gouvernement d'union nationale (73). En 1919, après l'éclatant mais non décisif succès électoral du POB, elle est unanime à approuver la collaboration gouvernementale à condition de réaliser immédiatement certaines réformes, telles que : le suffrage universel, la journée des huit heures, la suppression ou la démocratisation du Sénat, les assurances sociales, l'ablation de l'article 310 du code pénal, etc. (74). Dès ce moment, aucun anti-ministériisme de principe ne se manifeste plus. Les positions de la Fédération en cette matière fluctuent dès lors selon le résultat favorable ou défavorable des élections. Au contraire le ministériisme de principe a d'ardents et influents défenseurs : Louis Pierard et Achille Delattre. Après une année de collaboration gouvernementale un certain mécontentement se fait jour et Jean Bouilly (appelé Duhot : nom de journalisme) rapporteur lors d'une assemblée plénière constate que « la classe ouvrière ne comprend pas toujours les concessions qu'entraîne une coalition gouvernementale ».

Les Fédérations locales de Quaregnon et Quiévrain concrétisent ce scepticisme de la classe ouvrière en votant contre un ordre du jour de confiance aux ministres socialistes (75).

Quelques mois plus tard d'autres voix se font entendre notamment celle de C. Hoyois (jeune garde socialiste) qui demande « le retour du POB sur le terrain de la lutte des classes », de Brassart, futur secrétaire de la Fédération des Syndicats de l'arrondissement, qui pense que l'action syndicale aurait permis de conquérir les réformes obtenues par les ministres socialistes. Brassart ajoute que « la collaboration crée un malaise chez les ouvriers et facilite la critique des extrémistes »

---

(73) Nous avons vu que la Fédération politique n'était pas encore reconstituée, ce sont le syndicat des mineurs et la coopérative qui ont approuvé le rapport du CG au Congrès.

(74) Assemblée plénière du 23 novembre 1919.

(75) Assemblée plénière du 10 octobre 1920. 98 voix pour, 16 contre, c'est à la suite de ce vote que la délégation boraine au Congrès du POB se partage en 46 majoritaires et 4 minoritaires.

(communistes). Durant, bourgmestre de Jemappes considère que « l'attitude de certains parlementaires et ministres alimentent utilement les critiques communistes » et déclare que « si la collaboration a apporté certains avantages, elle a fait son temps ». Devant ces récriminations généralisées, Delattre est contraint de se prononcer contre la collaboration, mais obtient le renvoi du vote après les élections (76). Celles-ci sont défavorables et la Fédération se prononce contre la collaboration (77).

En 1925, si certaines voix s'opposent à la rentrée des socialistes au gouvernement, l'ensemble de la Fédération l'approuve, exige un Premier Ministre socialiste et même un gouvernement socialiste homogène si les négociations, déjà entamées par Vandervelde, n'aboutissent pas. Le 5 juin 1925, l'assemblée plénière, suivant Delattre pour qui « Le POB a avantage à être au gouvernement pour résister aux menaces capitalistes » est unanime à soutenir la coalition catholiques-socialistes.

Lorsque le gouvernement Pouillet-Vandervelde tente « d'assainir la situation financière » en créant de nouveaux impôts, certaines réticences se font jour à nouveau, particulièrement à Wasmuël et à Jemappes (78).

En mai 1926, une méfiance générale accueille la nouvelle coalition tripartite. Les militants reprochent tout d'abord au Conseil général de ne pas avoir consulté les fédérations ou réuni un congrès avant de prendre une telle décision. A ce propos, il faut remarquer qu'il n'est jamais discuté ni au comité fédéral ni au comité exécutif de rapports qui seront présentés au conseil général, que jamais les délégués borains au CG ne reçoivent d'instruction précise sur l'attitude qu'ils doivent y défendre (pour les congrès au contraire la délégation boraine est le plus souvent mandatée par l'assemblée plénière).

Si la Fédération boraine ne se fait pas faute de critiquer une attitude relativement courante du CG qui met le parti et les fédérations devant le fait accompli, elle se rallie en fin de compte à un ordre de soutien au gouvernement après un vibrant plaidoyer de Delattre qui affirme « qu'il n'est pas vrai que les ouvriers n'ont rien à sauver en Belgique... Depuis l'armistice les ouvriers ont donné leur concours au pays. Ils continueront de le faire, que la bourgeoisie fasse preuve du même esprit : la situation ne tardera pas à s'améliorer » (79).

---

(76) Assemblée plénière du 17 juillet 1921.

(77) Assemblée plénière du 1er décembre 1921.

(78) Assemblée plénière du 25 décembre 1925.

(79) Assemblée plénière, 30 mai 1926. Alors que Piérard est méfiant à l'égard du gouvernement et ne lui accorde son vote que par discipline.

L'ordre du jour voté... « Considérant que la classe ouvrière, dont la vie journalière

Dans la période d'entre deux guerres il coexiste d'une part une dénonciation doctrinale rigoureuse du capitalisme et de la bourgeoisie, de leur incapacité à régler les problèmes qui se posent au pays et d'autre part la pratique réformiste de l'effort conjugué de la classe ouvrière et de la bourgeoisie (pourtant réfractaire selon Delattre) pour redresser les pays après la guerre de 1914-1918, sauver les finances de la Belgique en 1926 et pour combattre les effets de la crise en 1935.

Cette politique de bascule présente évidemment des inconvénients.

Si Delattre s'écrie « Certains ne veulent pas de la collaboration, ont-ils bien songé au danger d'un gouvernement réactionnaire qui s'attacherait à organiser une armée de cadres et de coup d'Etat sous le couvert démagogique des six mois » ?

Pierard peut dire quelques mois plus tard « Il est impossible aux socialistes de rester au gouvernement. Ils ont bien fait de le quitter. Nous avons ainsi les coudées plus franches pour lutter en faveur des Six mois » (80).

La doctrine de la Fédération boraine ainsi définie, il s'agit de savoir quelles sont les circonstances nécessaires à la participation socialiste au gouvernement. Il y a un critère positif constant, la mise en œuvre de nouvelles réformes. Un critère négatif constant : empêcher un gouvernement réactionnaire d'endommager ou de détruire les œuvres socialistes et les réformes conquises précédemment. Mais il s'agit surtout pour le POB de retrouver la confiance de ses adhérents, à chaque participation le mécontentement grandit chez les ouvriers.

Pour la première fois en 1927, un délégué jeune garde socialiste s'oppose au nom de la jeunesse à la collaboration. Nous sommes au début d'une nouvelle période politique pour la Fédération boraine.

Le contenu même de la collaboration est plus âprement discuté. Si l'unanimité se fait sur les réformes à réaliser, les socialistes borains sont fermement opposés au vote du budget des cultes, à l'octroi de subsides à l'enseignement libre, au vote des femmes (même au sein du POB les femmes, dans le Borinage, n'avaient pas droit de vote au

---

dépend d'un salaire qui ne peut être stable qu'à la condition que la monnaie d'échange soit elle-même stabilisée, considérant que le POB avec ses organisations multiples a également intérêt à ce que la situation soit assainie au plus tôt. Se rallie à la décision du CG relative à l'entrée des socialistes au gouvernement.»

En outre la fédération estimait que les socialistes devaient quitter le gouvernement si l'on voulait faire peser une trop lourde part des charges fiscales sur les épaules des consommateurs, de la classe ouvrière et des petites gens. Le 15 août de la même année, une assemblée plénière avalise nouveaux impôts et délégation de pouvoir.

(80) 6 novembre 1927 - 26 février 1928, assemblées plénières.

poll (81). En vain, Delattre et Pierard tentent de les convaincre que les socialistes n'étant pas majoritaires, ils doivent assurer la vie du gouvernement et qu'il ne faut donc pas poursuivre de politique anti-religieuse. Ce sont les seuls points où se sont manifestés des votes d'opposition de la Fédération boraine aux congrès du POB.

#### B. LA DISCIPLINE AU SEIN DU PARTI — LES COMMUNISTES.

A cette époque de discussion intense au sein du POB, on observe qu'au Borinage c'est le problème de la participation au gouvernement qui a alimenté la discussion et très peu le problème de l'adhésion à la II<sup>e</sup> ou à la III<sup>e</sup> Internationale puisque la confiance à la II<sup>e</sup> Internationale est votée sans discussion à l'unanimité moins deux voix (82).

Les rapports sur la discipline dans le parti (p. 14) ont fait naître plus d'animation, mais hormis un délégué de Quiévrain qui admet être communiste et lire « l'ouvrier communiste » (il est expulsé de la salle) personne ne défend le point de vue minoritaire. Seul se dégage un courant centriste, formé de délégués de Quaregnon et Quiévrain, qui demande la condamnation des indisciplinés de droite (notamment les députés Mathieu et Pierard qui défendent des positions nationalistes en matière de politique étrangère, et qui les expriment dans des organes de presse « bourgeois » comme *Le Soir*), aussi bien que ceux de gauche et qui se prononcent pour le droit de la minorité à exprimer ses idées dans les journaux du parti et par un contre rapport (83).

En 1923, Quaregnon dépose un ordre du jour protestant contre l'arrestation des dirigeants communistes, il n'est pas admis parce que non présenté au préalable au comité fédéral. La même année le Conseil général se prononce sur les activités communistes et décide l'exclusion de toute personne aidant les communistes d'une manière ou d'une autre (notamment en souscrivant des actions du nouveau journal de Jacquemotte *Le Drapeau Rouge*). La Fédération boraine adopte ce rapport à l'unanimité. O. Doublet, futur bourgmestre de Quaregnon fait savoir

---

(81) Chaque année, Denise Durant, dirigeante des Femmes Prévoyantes, exigeait ce droit pour les 7 à 10.000 femmes inscrites au POB, cela fut repoussé chaque fois. Le 1<sup>er</sup> mars 1931, par exemple, la fédération s'oppose au vote des femmes (le vote au poll étant lié au vote provincial ou législatif) demandé par les Femmes Prévoyantes Socialistes et la JGS par 63.915 voix contre 13.214 et 6.011 abstentions.

(82) Assemblée plénière du 10 octobre 1920.

(83) Assemblée plénière du 10 octobre 1920 : Voltaire Houx (Quaregnon) et Lefèvre (instituteur JGS) interviennent dans ce sens et s'abstiennent sur le rapport Piérard. Lors de l'Assemblée du 26 novembre 1920, sur le même sujet, l'ordre du jour de la fédération locale de Quaregnon en désaccord avec l'ordre du jour officiel est rejeté à l'unanimité moins 4 voix (soit par 46.000 voix contre 4.000). Le contenu de cet ordre du jour est inconnu.

à cette occasion que l'unité est rétablie dans sa commune (les opposants de gauche dont nous avons vu les positions centristes sont donc éliminés) (84). Dès lors le comité fédéral repoussera systématiquement (sans y répondre d'ailleurs) toutes les propositions émanant du Parti communiste y compris à l'époque du Front populaire où une sorte d'interdit est même lancé contre tout rapport avec les militants ouvriers français (85).

Il n'y a donc jamais eu de discussion, ni de décision sur le fond aux assemblées plénières sur le problème du communisme. Il faut dire que dans les organes dirigeants de la Fédération le problème n'a jamais été posé par personne : c'est probablement au sein des fédérations locales qu'une discussion a eu lieu et que les éléments se réclamant du communisme ont été immédiatement priés de sortir. Les communistes sont très peu nombreux dans l'arrondissement en 1925, leur liste n'obtient que 1.236 voix (1,6 %).

#### C. LA POLITIQUE SCOLAIRE ET MILITAIRE.

La politique scolaire, la politique militaire sont encore deux thèmes de discussion.

La politique scolaire n'est pas controversée, seuls certains dirigeants tentent de tempérer le radicalisme des positions de l'ensemble de la Fédération qui se prononce essentiellement pour un développement de l'enseignement officiel surtout technique et contre toute concession et tout subside à l'enseignement libre (86).

Les discussions à propos de la politique militaire offrent plus d'intérêt, c'est elle qui fondamentalement fait naître les contestations des JGS à l'égard du POB.

A la suite des projets de réforme de l'armée, des ministres Devèze et de Broqueville (1927-1928) tendant à créer une armée de métier modernisée, la politique militaire est l'objet de constantes discussions dans les milieux socialistes. Le POB est partisan du principe de la défense nationale (« Le droit à la défense des pays qui ont souffert récemment de l'invasion est inaliénable »), mais redoute l'organisation

(84) 2 décembre 1923.

(85) Régulièrement des sections frontalières du POB participaient aux manifestations de la SFIO et vice versa des affiches en faveur du « Populaire » étaient placardées, des subsides pour les campagnes électorales françaises votées, etc. Il est interdit aux militants d'accepter une invitation en URSS. etc.

(86) Le 1<sup>er</sup> mars encore, la Fédération se prononce avec fermeté pour la suppression des subsides à l'enseignement libre. Les parlementaires borains sont chargés de présenter une proposition en ce sens. Il faut noter également que c'est pour protéger le réseau d'enseignement provincial, fort développé dans le Hainaut, que la fédération boraine s'oppose au vote des femmes à la province (cf même assemblée).

d'une armée de métier susceptible d'intervenir dans les affaires intérieures du pays. Les socialistes réclament donc une diminution du temps de service, les six mois, mais aussi son intensification et sont partisans de sa préparation à l'école (éducation physique, etc.).

D'autre part, ils hésitent à consacrer une plus grande partie du budget à l'armement et s'ils aspirent au désarmement général « ce thème de propagande ne peut être qu'un thème de propagande morale ». En 1928, la Fédération est encore unanime à soutenir cette politique mais plus pour longtemps (87).

#### D. LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

La politique étrangère qui n'avait jusqu'alors pris que très peu de place est de plus en plus étroitement liée au problème militaire ou vice versa (88). Le leader en la matière est Louis Pierard, ce qui n'empêche pas le comité fédéral de se diviser par moitié sur un de ses rapports. Cela ne prête d'ailleurs à aucune conséquence comme si la politique étrangère était un domaine à part. Les divergences sont minimes et portent le plus souvent sur le rôle attribué à l'Allemagne dans le concert des nations.

A l'initiative de la Fédération locale de Flénu, la Fédération se prononce contre l'occupation de la Rhur par les armées alliées, mais à la condition (exposée par A. Delattre) que l'on puisse « compter sur l'énergie des travailleurs allemands pour que soit créé par tous les moyens un mouvement intense en faveur de la reconnaissance par le gouvernement du Reich du droit de la France et de la Belgique aux réparations » (89).

Le calme politique relatif de cette période (au sein de la Fédération boraine du POB) va faire place à une agitation grandissante depuis 1928-1929 jusqu'en 1936 qui va susciter de longues discussions politiques sur les grands thèmes évoqués plus haut.

---

(87) Comités fédéraux et assemblées plénières, novembre 1927 à juin 1928.

(88) Mis à part le vote sur le maintien de l'adhésion du POB à la deuxième Internationale (10 octobre 1920) et une motion demandant un verdict d'apaisement au procès des socialistes révolutionnaires à Moscou (30 juillet 1922) le premier rapport et la première discussion de politique étrangère a lieu le 1<sup>er</sup> décembre 1922 au comité fédéral et le 25 mars 1923 en Assemblée plénière. Le porte-parole fédéral Louis Pierard était nationaliste et a été membre du « comité de Politique nationale ».

(89) Assemblée plénière, 25 mars 1923. Il est caractéristique à cet égard que les socialistes borains font la distinction entre une Allemagne réactionnaire et une Allemagne démocratique dont les socialistes majoritaires « socialistes de pacotille que nous ne devons pas hésiter à condamner » sont exclus. Il y a là opposition de deux nationalismes plus que de deux conceptions politiques qui intrinsèquement sont fort semblables.

## II. La période 1929-1936. La contestation J.G.S.

### A. INTRODUCTION.

Le volume croissant des procès verbaux témoigne de ce regain d'activité. Il est inutile de rappeler la commotion subie par la population, et particulièrement par la jeunesse, due à la crise économique, sociale, mais aussi politique des années 1929-1932.

Il est pourtant utile de rappeler quelques faits intéressant le POB :

- Ce dernier tente, au sein d'une coalition gouvernementale bi- puis tripartite, le sauvetage du franc. La stabilisation acquise, le POB est « sorti » du gouvernement et le corps électoral lui fait subir un échec aux élections législatives eu égard aux mesures fiscales impopulaires, prises avec son appui, et dont les deux autres partis tentent de lui imputer l'exclusive responsabilité. La déception est grande chez les militants ouvriers qui ont compris l'utilisation faite de leur parti par les partis « bourgeois ».
- L'extension prise par les mouvements d'extrême droite en Europe, mais aussi en Belgique provoque la création des « Milices de Défense ouvrière » où seront surtout appelés des jeunes qui ont pour but la défense des organisations et institutions socialistes (90).
- les projets militaires Devèze-De Broqueville ont ranimé la propagande antimilitariste des JGS dont l'organisation revit (de 6.000 membres en 1919 on passe à 1.000 en 1925, à 2.489 en 1927 et 4.000 en 1931).
- La crise économique sévit. Les fosses ferment nombreuses. Quinze mille mineurs perdent leur travail en six ans. Plus de 50 % des syndiqués métallurgistes, cuir et bâtiment sont en chômage. Les jeunes ne trouvent plus de travail. Une véritable crise de confiance à l'égard du POB naît au sein des jeunes ouvrières socialistes. Les jeunes ont plus de raisons matérielles à se tourner vers le POB que de raisons politiques d'en sortir, mais rapidement la contestation organisée surgit.

La JGS du Borinage bénéficie du concours assez exceptionnel de militants de qualité. Georges Plumat, Emile Cornez, Denise Durant

---

(90) C'est Georges Plumat qui est chargé de leur organisation le 25 février 1925. En 1926, 4.000 membres des MDO boraines défilent à Mons armés d'une canne et d'une besace.

dirigent les mouvements depuis la guerre. Mais il y a aussi Léo Collard qui s'occupe à ce moment de la Centrale d'Education ouvrière, Georges Holloye (devenu conseiller d'Etat), Gogneaux (conseiller à la cour d'appel de Liège), Bonjean et Toubeau (députés et dirigeants actuels de la Fédération boraine), W. Dauge qui seconde Spaak à « L'Action socialiste », E. Dieu, François Jumeau et bien d'autres.

La pression exercée par ces jeunes militants ne se manifeste que progressivement. Nous en avons relevé le premier geste en 1927.

C'est au cours de l'année 1931 que la contestation apparaît dans les procès-verbaux (91).

## B. LA CONTESTATION.

C'est principalement la politique de Défense nationale qui est critiquée par les jeunes, mais une critique de base qui englobe tous les aspects de l'activité politique du POB est élaborée.

Cette critique n'est cependant pas établie sur une base théorique, mais sur une observation de l'évolution du mouvement socialiste depuis 1918. Certains militants insistent bien sur la nécessité d'un retour à une « position de classe » « à la lutte de classe » « dictature du prolétariat », mais cela ne dépasse jamais le stade de la formule sommaire. Dans un long article, F. Jumeau constate tout d'abord « une longue tradition réformiste qui a fortement pénétré les masses ouvrières », l'élan initial vers la conquête de nouvelles lois sociales est enrayé, le mouvement socialiste stagne au profit des organisations catholiques (92).

Les difficultés économiques et sociales s'accompagnent d'une attaque générale contre les organisations ouvrières dans les usines mais aussi dans le pays. Les jeunes craignent qu'à l'exemple de l'Allemagne, les ouvriers belges « assoupis » par la politique parlementaire du POB ne soient plus en mesure de résister ni aux attaques de l'Etat capitaliste, ni aux attaques de ceux que cet Etat pourrait charger de l'offensive (les milices fascistes) ni surtout de prendre l'initiative et de

---

(91) Assemblée plénière, 1<sup>er</sup> mars 1931, qui discute de la révision du programme du POB. Le Congrès de Quaregnon (1894) avait voté deux documents : « la déclaration de principe » préambule au programme et ce dernier qui avait élaboré au Congrès de Bruxelles (27 décembre 1893). Il s'agit de la révision du programme, en effet, le rapport Troclet présenté aux fédérations du POB à ce sujet, conclut à la transformation du nom du parti en POSB — parti ouvrier socialiste belge, mais propose le maintien tel quel de la déclaration de principe qui reste toujours, bien que contestée, la charte du PSE.

(92) Lors d'une analyse des élections allemandes (18 mars 1932) L. Collard explique que « les sociaux démocrates subissent les conséquences du maintien de la politique des réformes. Il faut un plan socialiste nettement déterminé » en vue de la prise du pouvoir. « Il faut éviter la scission au sein de la classe ouvrière, accentuer notre politique à gauche, toujours plus à gauche ».

vaincre. En effet écrit, François Jumeau (93). « Les éléments les plus énergiques du prolétariat, sans le concours desquels aucun parti se réclamant d'une idéologie révolutionnaire ne pourra jamais rien, réclamer de l'action et nous remettons des requêtes aux gouverneurs ».

Le climat contre-révolutionnaire, qui grandit en Europe, l'Italie fasciste, l'Allemagne pré-hitlérienne pose également de nombreux problèmes. A cette échelle l'activité de l'Internationale socialiste se révèle nulle ou à peu près.

« Il faut, écrit Jumeau, travailler effectivement sur le terrain international à créer les conditions qui rendent la révolution possible. L'Internationale n'a jamais réussi à créer entre les différents partis nationaux des liens organiques, la solidarité effective nécessaire à une activité véritablement révolutionnaire » (94).

A cette époque, les dirigeants du POB ont pris l'habitude de définir ainsi leur politique en matière de défense nationale : « Nous organisons des milices de défense ouvrière contre le fascisme. Laisserons-nous le pays envahi par les fascistes de l'extérieur ? ». Les jeunes gardes socialistes répondent « La Défense nationale est incapable de défendre le socialisme » (la génération qui veut réaliser le socialisme est prête à lutter pour faire triompher la révolution (95), mais pas à se battre pour défendre l'Etat capitaliste).

La Défense nationale n'est pas capable non plus d'assurer la défense du pays que seule une attaque préventive, impossible et d'ailleurs condamnée par le POB, pourrait assumer. Si on accepte la Défense nationale, il faut sous peine de contradiction accepter toutes les dépenses militaires, et craindre l'intervention de l'armée dans les affaires du pays. « Il faut donc préparer la résistance prolétarienne à la guerre en défendant la révision des traités, en fortifiant la SDN en luttant au sein de l'Internationale... et en commençant par désarmer chez nous » (96).

---

(93) « Avenir du Borinage », « Réformisme et Révolution ou essai de mise au point sur la position des « Jeunesses socialistes », 15, 22 et 29 avril 1932 et 6 mai 1932. François Jumeau y constate également la confiance inébranlable de la classe ouvrière organisée, des militants en leurs dirigeants, même si les idées défendues contre ces mêmes dirigeants les convainquent plus que la politique traditionnelle qu'ils défendent. Cette dualité est caractéristique au sein du POB et mériterait d'être étudiée plus à fond. Il est certain que la solidarité et l'estime qui lient A. Delattre, mineur de fond, devenu ministre aux ouvriers mineurs, qui l'admirent pour sa réussite conditionnent largement ce comportement.

(94) *Idem supra*.

(95) Déclaration de Levêque, conseiller provincial et conseiller communal à Jemappes qui travaille au *Peuple* et deviendra bientôt l'adjoint de G. Plumet au secrétariat fédéral. Le corps des permanents du parti n'est donc pas insensible aux arguments « gauchistes ».

(96) L. Collard, 1er mars 1931, assemblée plénière.

Le désarmement général ne peut-être en effet que la somme des désarmements nationaux et successifs.

L'ensemble des jeunes militants n'approuve pas entièrement les idées développées par Collard qui a probablement tempéré ses interventions. Par exemple le 18 mars 1932, E. Cornez rappelle la méfiance des jeunes à l'égard de la SDN et de la conférence du désarmement.

Walter Dauge est encore plus catégorique, quand il déclare ne pas reconnaître la notion de patrie et nier la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la guerre 1914-1918, le comité exécutif de la Fédération refuse de le laisser parler aux côtés d'autres orateurs dans les meetings fédéraux, le public ne pouvant comprendre que deux avis divergeants soient exposés du haut d'une même tribune (97).

Méfiance également à l'égard du suffrage universel « qui n'a rien résolu », à l'égard du parlementarisme qui a « ligoté » le POB, à l'égard des participations gouvernementales et de ses compromis qui sont une des composantes essentielles de la pratique réformiste.

Les JGS se prononcent également pour la réalisation de l'unité ouvrière ; Dauge pense aux communistes (c'est vers 1935 que Dauge deviendra vivement « anti-Stalinien » tout en préconisant toujours un front commun tactique avec le Parti communiste). Collard pense beaucoup plus aux chrétiens, mais ne rejette pas une entente avec le Parti communiste et cela va fort effrayer la direction fédérale (98). Au total la conviction des JGS est qu'il faut poser le problème de la prise du pouvoir. Le capitalisme est incontestablement plus fort que dans l'immédiat après guerre où il était sur la défensive, mais il subit une crise, la plus grave de son histoire. Non seulement la classe ouvrière doit être prête à s'opposer à un coup de force de droite, solution employée en Italie, en Espagne et bientôt en Allemagne, mais elle doit être également prête à profiter des difficultés du régime pour s'emparer du pouvoir et réaliser un programme socialiste qui aurait pour objectif, comme le rappelait E. Cornez « la nationalisation des grands moyens de production, d'échange et de crédit » (99). « A la violence (réactionnaire) il faut opposer la violence prolétarienne ». C'est pourquoi la grève générale dont il n'avait plus été fait mention depuis la guerre est à nouveau proposée comme moyen d'action. Examinons, à ce propos, l'exposé de L. Collard « Méthode traditionnelle ou insurrectionnelle » après que le conseil général et la commission

---

(97) Comité exécutif, 22 janvier 1932.

(98) Gogneaux, remettant en question l'interdit antérieur, propose l'envoi d'une mission d'enquête en URSS. Assemblée plénière du 6 novembre 1931.

(99) Assemblée plénière du 18 mars 1932.

syndicale se soient prononcées, tardivement, contre un ordre du jour préconisant une grève générale de vingt-quatre heures et la préparation d'une grève générale « au finish », ordre du jour déposé par plusieurs fédérations, notamment la Fédération boraine (100).

Collard explique qu'« Il faut conserver et perfectionner dans l'exacte mesure de leurs possibilités les méthodes traditionnelles » (ceux qui ne veulent employer que celles-là sont dans une erreur grave).

a) Il faut aussi préparer la grève générale, car dans les circonstances actuelles, celle-ci deviendrait rapidement insurrectionnelle.

b) « En cas de conquête de la majorité par les socialistes, la minorité ploutocratique essaiera de se révolter et il faudra employer la force pour consolider le pouvoir et réaliser le socialisme. Ce sera la dictature du prolétariat telle que Marx l'a définie. »

c) En cas de coup d'Etat fasciste, le POB doit pouvoir réagir, « Il faut donc même en SU prévoir les moyens extrêmes... et donc les préparer matériellement et psychologiquement ».

En conclusion, un plan est proposé qui comporte :

1° La continuation des méthodes traditionnelles.

2° La continuation de la propagande inlassable, création d'œuvres, etc.

a) Par la recherche de l'unité d'action des travailleurs de toutes tendances.

b) Par une action méthodique en direction des classes moyennes et des intellectuels prolétaires.

3° Etre prêt à saisir l'occasion favorable d'entrer au gouvernement pour en être le pivot :

a) Annuler les mesures contraires aux intérêts légitimes des travailleurs.

---

(100) Assemblée plénière du 15 mai 1933. Ordre du jour : Collard, Jumeau, Cornez, auxquels se rallie, après amendement, A. Delattre. « Le signal de cette campagne (de propagande) doit être donné par une grève générale de 24 heures... une grève générale plus étendue devant être envisagée et préparée dès maintenant comme l'aboutissement de notre effort ». Le Congrès national du 28 mai a voté par 35.965 voix contre 103.604 un ordre du jour, « ambigu » selon Collard qui, tout en rejetant « l'initiative de la lutte illégale, engage les travailleurs à la lutte par tous les moyens », sans les définir.

Une notion votée par le congrès en vue d'un congrès de « l'Internationale », précise néanmoins : « En régime de suffrage universel, le POB se prononce formellement contre les tentatives de prise insurrectionnelle du pouvoir qui tendrait à imposer par la violence une dictature de minorité ».

b) Mettre en œuvre les réalisations socialistes (nationalisation, désarmement).

S'il paraît opportun, se maintenir au pouvoir par tous les moyens appropriés.

4° Considérant que même la réalisation de l'hypothèse classique exigera l'emploi des moyens de force et par conséquent la préparation matérielle et morale du prolétariat à cette mission.

a) Développement des organisations spéciales de défense prolétarienne.

b) Organisation matérielle de la mobilisation en vue de la grève générale.

c) Préparation morale indispensable au sein des syndicats pour qu'il ne soit pas nécessaire de recourir à un référendum en cas d'urgence. Cet ordre du jour est voté à l'unanimité le 24 septembre 1933.

La fraction la plus radicale de la JGS conduite par W. Dauge (essentiellement Flénu) n'est pas entièrement satisfaite par ce rapport. La facette réformiste l'inquiète et selon lui c'est « cette politique nègre-blanc » qui provoque le découragement chez les ouvriers. Il se prononce donc pour « la conquête du pouvoir par tous les moyens », en employant « les MDO transformée en troupes de choc » et l'armée qui est potentiellement « une force révolutionnaire ». A ce moment Dauge n'est plus suivi que par une minorité centrée sur la fédération locale de Flénu. La plupart des JGS qui avaient milité à « L'action socialiste » l'ont quittée les uns après les autres. S'ils n'ont pas confiance dans la politique du parti, ils gardent confiance dans le parti et réprouvent « les attaques systématiques des militants de « l'action socialiste », contre celle-ci. Les dirigeants fédéraux sont absolument opposés à ces conceptions et vont les combattre. Ils minimisent tout d'abord l'importance du mouvement jeune garde. « Sa campagne pour les six mois a été un échec ». « Parmi ses 4.000 membres, il y a beaucoup de vieux », ce qui n'est pas faux. E. Cornez, secrétaire des mutualités socialistes du Borinage est au comité JGS depuis 1918, des cas semblables sont nombreux, mais ce sont des arguments *formels face aux idées exprimées*. Ils vont également combattre les indisciplinés qui critiquent le parti et obtiennent le vote d'ordre du jour condamnant ceux-ci.

Sur le plan politique, ils vont défendre leur argumentation, mais devront céder du terrain.

Lors de la discussion sur la revision du programme du POB et après l'exposé d'idées divergentes, une commission est créée groupant Plumat-Duhot, Goblet, Mester pour le comité fédéral, Collard, Cornez, Gegneaux pour les JGS qui a pour but de concilier les avis.

L'accord se fait pour inclure un amendement Pierard au texte défendu par Collard ; « attend du POB qu'il réclame de l'Internationale socialiste une action concertée, vigilante... en vue de préparer le boycottage économique de l'agresseur et l'insurrection par la grève générale contre le gouvernement qui en déchaînant la guerre se poserait en ennemi de l'humanité toute entière ».

Pierard, qui venait de soulever de véhémentes protestations en disant qu'il était opposé aux thèses JGS parce qu'il ne voulait pas que « le POB perde 5 à 10 sièges aux élections » assouplit sa position puisqu'il préconise une action qu'il condamne ailleurs. Il est vrai que pour Pierard, ni la Belgique, ni la France, ni l'Angleterre ne sont concernés par ce texte mais bien l'Allemagne. On pourrait croire que remettre aux mains de l'Internationale l'organisation et la décision d'une telle action lui enlève toute sa substance. Néanmoins la concession verbale est utile et réalise l'unanimité (101.)

Le 1<sup>er</sup> novembre 1931, un ordre du jour JGS qui notamment réclame du POB qu'il examine toutes les possibilités de prise du pouvoir et qu'il élabore dans ce sens un plan précis, fait dire à Delattre « attention à l'indiscipline, votre ordre du jour peut la créer », il s'y ralliera finalement lors du vote.

Nous pourrions citer de nombreux cas semblables. La tendance JGS (majoritaire) l'emporte dans les assemblées où elle témoigne de la méfiance à l'égard de la politique du POB, mais elle ne témoigne de défiance ni au parti, ni à ses dirigeants, mais tente d'influencer leur politique (la tendance Dauge au contraire va de plus en plus critiquer les dirigeants et finalement le parti lui-même). La preuve en est manifeste lors du poll préparatoire aux élections législatives de 1932 où les députés sortants viennent en tête et particulièrement Delattre qui obtient 23.000 voix sur 25.000 votants (102).

Delattre répond aux critiques dans l'important rapport qu'il présente le 10 décembre 1933 pour faire approuver le « Plan du Travail ».

Pour lui Réformisme et Révolution ne sont pas antinomiques, mais complémentaires. Il ne croit pas à l'effondrement du capitalisme, le réformisme sera donc encore nécessaire. Le suffrage universel est la seule

---

(101) 1<sup>er</sup> mars 1931.

(102) A ce propos, il faut remarquer l'apparente confusion politique qui fait que Delattre accepte ce qu'il combat par ailleurs. Il s'agit là très probablement d'un repli tactique pour ne pas perdre le contact avec la plus grande partie de la masse ouvrière organisée. La confusion existe pourtant jusqu'en 1936, alors que les positions politiques sont bien tranchées entre Dauge et Delattre, ils obtiennent au poll respectivement 16.643 et 10.000 voix sur 17.278 suffrages exprimés. La grande majorité de ceux qui ont voté pour Dauge ont également voté pour Delattre. Ce résultat montre que les adhérents attachent plus d'importance aux personnes qu'aux idées qu'elles défendent.

solution car « la majorité n'a jamais tort, même quand on pense qu'elle se trompe, elle a encore raison parce qu'elle est la majorité ».

#### C. LE PLAN DU TRAVAIL — FIN DE LA CONTESTATION JGS.

« Le Plan du travail » va rassembler les deux tendances. Dans l'esprit de son créateur, il doit d'abord permettre une vague de propagande qui portera une majorité socialiste au Parlement (par le ralliement de couches moyennes et intellectuelles de la population) qui réaliserait les objectifs d'une politique socialiste.

Collard donne au plan De Man, « une adhésion totale inconditionnée » (même s'il n'est toujours pas d'accord avec la DN). « Pendant longtemps, explique-t-il, nous avons été désorientés. Dans les milieux dirigeants, on a l'air résigné. Cela a créé une réaction vive, instinctive dans l'autre sens, surtout chez les jeunes, j'ai été de ceux-là, mais il faut comprendre cet état d'esprit ». Dauge, lui, exprime des réserves. Il se réjouit de voir le parti passer à l'offensive, ce qu'il préconisait depuis longtemps. Mais il craint que le Plan ne soit qu'un moyen, imparfait d'ailleurs, et non un but.

Les fédérations locales de Flénu et de Jemappes s'abstiennent lors du vote, mais dans l'ensemble, tous rassemblent leur enthousiasme dans une campagne de propagande effrénée au cri de « tout le Plan, rien que le Plan » (103).

#### D. LA SCISSION DE GAUCHE : W. DAUGE.

La documentation manque malheureusement pour les années qui suivent (104) et nous ne connaissons donc pas les discussions internes de 1934 à 1936. Mais dans le cadre de la politisation des différents organes de la Fédération depuis 1931, les procès-verbaux du comité exécutif donnent de nombreux renseignements politiques (au contraire des années 20 où le CE est purement administratif). La présence au sein des organes directeurs contestant la politique du parti est à la base de cette évolution, et les dirigeants du parti tiennent à préparer les assemblées fédérales et les comités fédéraux d'une manière plus précise afin de faire front à la critique. La direction fédérale qui n'est plus seule

---

(103) A.P., 10 décembre 1933. Piérard s'écrie dans un lyrisme dont il est coutumier... « Ayons la foi, l'enthousiasme qui soulève les montagnes... »

(104) Les procès-verbaux du comité fédéral manquent de février 1931 à juillet 1936. Les procès-verbaux des assemblées plénières manquent de janvier 1934 à octobre 1938. Les procès-verbaux du comité exécutif se terminent en mai 1936. (Voir inventaire des microfilms.)

à décider de la politique à suivre incorpore de jeunes éléments à ses organes de direction (105).

Entre-temps le mécontentement s'intensifie à la base et la radicalisation des fédérations locales est manifeste, alors que les organisations syndicales et coopératives plus modérées tentent de freiner le mouvement.

Lors des discussions concernant la grève générale de mai à juillet 1933, quatre fédérations locales : Quaregnon, Cuesmes, Jemappes et Flénu se prononcent en sa faveur, demandent l'organisation d'un congrès extraordinaire du POB à ce propos. Quaregnon et Cuesmes demandent même, si le Conseil général et la Commission syndicale se prononcent contre la grève générale, qu'une assemblée extraordinaire de la Fédération boraine discute du problème « de la désaffiliation de la Fédération du POB et de la CS » (106).

Au contraire la Fédération syndicale des mineurs menace la Fédération politique de sa désaffiliation, si des mesures ne sont pas prises contre « L'Action socialiste » et ses militants (107).

Ces positions contradictoires sont le reflet d'un divorce indéniable entre les nombreuses et importantes organisations de bases et les organisations fédérales.

En 1934, un véritable phénomène de désintégration des organisations socialistes se produit, des groupes entiers sont exclus (Wasmes, Ghlin, Maisières).

« Les assemblées organisées dans toutes les communes pour essayer de redresser la barre ne sont suivies que par 10 % des affiliés, les 80 ordres du jour votés à ces assemblées sont plus contradictoires les uns que les autres » (108). Le comité exécutif vote alors un ordre du jour demandant au congrès national du POB d'édicter des règles de disciplines précises et les sanctions qui en découlent « y compris l'exclusion des militants mandataires ou affiliés qui l'enfreindraient ».

La campagne en faveur du plan bat son plein, mais un peu tard pour sauvegarder l'unité de la Fédération. C'est à cette époque qu'une commission est créée au sein du comité exécutif pour examiner les incidents toujours plus nombreux. Le désarroi est amplifié par la déci-

(105) Collard est appelé au comité exécutif le 24 juillet 1933. E. Cornez et D. Durant sont appelés au comité exécutif en 1932. En 1936, de jeunes éléments et des représentants des fédérations locales siègent au comité fédéral.

(106) Comité exécutif, 23 juin 1933.

(107) Comité exécutif, 27 novembre 1933. Au même moment le syndicat des mineurs de Boussu-Bois demande cependant que les JGS soient soutenus plus activement et critique la position de la centrale des mineurs du Borinage et son secrétaire Mester.

(108) CE, 26 octobre 1934.

sion du POB de participer au gouvernement Van Zeeland en abandonnant une partie du « Plan ».

M. Toubeau explique combien cette décision, précédée par l'effondrement en Allemagne du mouvement ouvrier devant Hitler, avait provoqué de déception, d'amertume et de découragement chez les militants particulièrement chez les jeunes. La gauche du parti n'est pas épargnée puisqu'elle perd son leader P.-H. Spaak et qu'elle est dès 1934 divisée en trois tronçons :

- les militants qui ont lié leur activité à celle du parti (la majorité des JGS au Borinage),
- ceux qui poursuivent « L'Action socialiste » dirigée par le docteur Marteaux qui est pro-soviétique (pratiquement pas de sympathisants au Borinage),
- W. Dauge devenu trotskyste et « L'Action socialiste révolutionnaire » depuis la crise organise le mouvement des chômeurs qui lui sert de base politique. Une des principales critiques qu'il adresse au parti, est de ne pas se préoccuper assez du sort des sans-travail et de ne pas parvenir à modifier leur situation.

Le Parti communiste profite évidemment de ces discussions, et de la perte d'influence du POB. Ajoutons à cela les difficultés du mouvement coopératif après la chute de la Banque belge du travail (950 épargnants à « L'Avenir du Centre » ont perdu leurs économies).

C'est dans cette atmosphère de crise que s'ouvre la campagne électorale de 1936. [« Notre Fédération, déclare Plumet, se trouve à un tournant malheureux et si une solution n'intervient pas à bref délai, ce sera la catastrophe dans la région qui a toujours été la plus rouge du pays » (109).]

Dauge se présente au poll du 26 janvier 1936 et est élu en quatrième position avec 10.000 voix (1<sup>er</sup>, Delattre : 14.643 voix, 2<sup>e</sup> Pierard : 11.752 voix, 3<sup>e</sup> Collard : 11.235 voix..., 5<sup>e</sup> Goblet : 8.812). Il précède donc les députés sortants Goblet et Duhot et se trouve en ordre utile.

(Dix-sept mille membres participent à ce poll, soit 10.000 de moins qu'en 1932, la défaite s'annonce déjà.)

Le succès de Walter Dauge surprend la direction fédérale. Certains veulent recommencer le poll pour l'évincer, d'autres préfèrent le voir sur la liste socialiste plutôt que sur une liste adverse.

(109) CE, 5 juillet 1935.

Il lui est alors demandé de signer la plate-forme électorale et le programme du parti alors que Dauge demande la réunion d'un congrès extraordinaire pour se prononcer sur ceux-ci. Le 2 mars 1936, Plumet propose l'exclusion de Dauge. Celle-ci est décidée le 14 avril. A cette même date, Pierard propose de réaliser une sorte d'armistice avec les communistes pendant la période électorale. Ceux-ci proposent une liste unique qui est évidemment refusée. Pendant ce temps la campagne menée contre Dauge s'amplifie. Les candidats, signataires des circulaires, vendeurs de « L'Action socialiste révolutionnaire » sont exclus. Le personnel des organisations socialistes est mobilisé pour s'opposer à l'entrée de Dauge et de ses partisans aux meetings socialistes.

Malgré cela la liste Dauge emporte 7.000 voix (8,45 %). Encouragé par cet indéniable succès, Dauge fonde alors le PSR (Parti socialiste révolutionnaire) qui adhère à la 4<sup>e</sup> Internationale trotskyste.

En effet Dauge, nous le savons grâce à un bulletin intérieur de « L'Action socialiste révolutionnaire » [Gilly S.D. (1936) est en contact depuis quelques temps déjà avec L. Trotsky]. Une lettre de Trotsky à Dauge est ainsi publiée, elle date du 27 mars 1936, avant donc l'exclusion de ce dernier du POB (110). Trotsky conseille de ne pas former de syndicats fractionnistes, mais bien de lutter contre les chefs « réformistes, centristes et pacifistes » au sein des syndicats réformistes.

La pression exercée par les organisations du POB contre les militants du PSR est trop forte, ils sont pratiquement tous exclus et Dauge est obligé de créer un syndicat qui ne vivra pas (1937). Néanmoins le PSR emporte la majorité absolue à Flénu aux élections communales de 1938 et obtient encore 6,39 % des suffrages aux élections législatives de 1939 (111).

#### E. LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE 1936.

Les élections de 1936 constituent un échec cuisant pour le POB du Borinage qui perd un tiers de ses voix par rapport à 1932, mais au profit quasi exclusif des communistes (plus 10,2) et du PSR.

Les partis ouvriers totalisent 67,11 %, perdant moins d'un pour-cent par rapport aux élections de 1932 qui leur ont donné les meilleurs résultats d'ensemble pour la période d'entre deux guerres et ce malgré la poussée rexiste dans le pays.

(110) Voir en annexe.

(111) Walter Dauge est mort pendant la guerre en des circonstances demeurées mystérieuses. Néanmoins des listes « Daugistes » ont continué à être présentées à Flénu jusqu'en 1964.

Aux dernières élections communales de 1965, la veuve de Walter Dauge est encore intervenue par voie de tract pour défendre sa mémoire.

La direction fédérale analyse la défaite, elle l'estime due à la différenciation entre travailleurs en activité et chômeurs. Ces derniers ayant voté pour l'extrême gauche, ce qui est exact, puisque c'est « L'Action socialiste » qui a axé sa propagande sur eux.

Un discrédit certain est jeté sur la démocratie parlementaire et la classe ouvrière n'est plus prête à lutter pour elle.

Viennent ensuite :

- « la chute de la BBT et de nombreuses coopératives,
- la situation économique de la région,
- la scission Dauge et la propagande de celui-ci contre le POB,
- insuffisance de la presse régionale,
- participation insuffisante de la classe ouvrière à la vie politique. »

Mais c'est surtout l'absence de contacts avec la classe ouvrière avec qui on n'a plus affaire que par l'intermédiaire de bureaux, de collecteurs de cotisations qui est la base de cet important recul.

Le mouvement socialiste est devenu une administration. L'enquête sociologique du professeur Jacquemyns, menée en 1938 témoigne d'une réticence générale des ouvriers à l'égard de « l'appareil du parti », du syndicat, de la mutualité, de la coopérative (112).

Les dirigeants de la Fédération s'étaient déjà rendu compte que la plupart des personnes employées dans les organisations socialistes n'avaient pas d'activité politique et que donc les contacts entre le parti et ses affiliés s'amenuisent de plus en plus puisqu'ils ne fréquentaient même plus les réunions.

Le POB ne possède plus l'influence matérielle, morale et politique qu'il avait réussi à obtenir dans les années qui suivirent la guerre.

### III. La Période 1936-1939. La crise internationale.

La situation politique, après 1936, devient confuse et sur plusieurs points précis les avis divergent considérablement.

Les rapports avec les communistes sont souvent discutés. La participation côte à côte aux grèves de 1936, le front populaire en France, la guerre d'Espagne sont autant de situations où socialistes et communistes sont en rapports plus étroits qu'ils ne l'ont jamais été depuis 1921.

Paradoxalement les éléments « gauchistes » d'avant 1936 ne sont

---

(112) *Op. cit.*, pp. 303-316.

pas partisans du rapprochement avec les communistes, mais bien Louis Pierard, Defuisseaux (fils de A. Defuisseaux) A. Valet (secrétaire permanent du syndicat des tramways), Quinchon (bourgmestre d'Hornu et ancien sénateur).

Pierard considérant que la politique de l'URSS est un des seuls facteurs de paix en Europe a accepté la présidence des « Amis de l'URSS » du Borinage. Il demande l'unité d'action en faveur de l'Espagne, pour la paix (ligue antiguerre, etc.). Il y a également — au sein des organisations syndicales surtout — des éléments pro-communistes. Mais ils sont rapidement expulsés d'abord des réunions politiques, puis des syndicats. En effet la grande majorité de la direction fédérale est opposée à tout rapprochement avec le Parti communiste, si ce n'est dans le cadre d'un « front populaire » qui irait des démocrates-chrétiens aux communistes. Celui-ci n'a aucune chance de voir le jour à brève échéance puisque même entre démocrates-chrétiens et socialistes il n'y a pas d'accord.

« Donnez l'impression à la petite bourgeoisie que réellement il y a un danger Moscou ou Rex... si vous allez avec les communistes, vous la jetterez dans les bras de Rex » déclare Delattre (113).

C'est la position adoptée par la Fédération. La JGS du Borinage s'oppose dans sa large majorité (excepté Wasmes, Hornu et Frameries) à l'unité entre JGS et Jeunesse communiste (future JGSU) décidée par le comité national des JGS et la majorité des fédérations wallonnes du mouvement (114). Un peu plus tard Pierard abandonne la présidence des Amis de l'URSS. Il est demandé à A. Valet qui a publié dans *L'Avenir* des comptes-rendus chaleureux de son voyage en URSS de cesser ces conférences sur l'URSS pendant les périodes électorales de 1938 et de 1939. Toute proposition d'activité commune est repoussée sans discussions (115).

Sur le plan intérieur, la Fédération boraine se prononce en faveur des gouvernements d'union nationale seuls capables de redresser la situation économique et financière et de s'opposer avec efficacité au Rexisme.

Quant à la politique étrangère, elle est beaucoup plus discutée. Pierard, plutôt pro-français, est opposé à la politique « d'indépendance nationale » préconisée par Spaak qui exagère, lui semble-t-il lorsqu'il

(113) CF, 12 octobre 1936.

(114) Deux stades à cette opération : unité d'action en 1936, fusion pure et simple en 1937. Pierard est partisan de la patience et de la modération à l'égard des « unitaires » tandis que les autres demandent un « ultimatum » aux JGS unitaires suivi d'exclusion pure et simple.

(115) L'assemblée plénière du 3 octobre 1937 interdit « tout contact avec toute organisation communiste ».

prétend que « Liège, Charleroi et Mons sont autant de pistolets braqués sur l'Allemagne ». Pour Pierard, nous l'avons déjà écrit, le danger de guerre ne peut venir que des pays fascistes. Il est partisan d'une alliance défensive des pays démocratiques face à l'Allemagne hitlérienne (au contraire de Spaak) (116).

Les socialistes borains se sentent fort concernés par la guerre d'Espagne et leur position en faveur des républicains espagnols en fait foi. Pourtant la plupart d'entre eux refusent de mettre en difficulté le gouvernement sur une de ces questions (politique d'indépendance, reconnaissance du gouvernement de Burgos et aussi l'annexion de l'Ethiopie par l'Italie). Ce dernier problème les touche évidemment moins, ils préfèrent que le gouvernement soit renversé « par les réactionnaires » sur un problème de politique sociale ou financière.

Cet opportunisme politique trouve ses défenseurs chez les mêmes que pour le problème des rapports avec les communistes (117). Le problème du gouvernement de Burgos est celui qui est le plus discuté. L'éventualité de sa reconnaissance soulève un réel tollé. Les arguments, ceux de Cornez notamment, selon lesquels la Belgique est occupée à perdre un important marché commercial et si le gouvernement tombe sur cette question, la nouvelle coalition reconnaîtrait immédiatement le gouvernement du général Franco, soulèvent les protestations d'une grande partie de l'assemblée. Valet : « Ces derniers temps, l'opportunisme l'a souvent emporté sur les principes ». Collard : « Est-ce que nous allons toujours faire les frais de la collaboration gouvernementale ? Barbieux (secrétaire fédéral des JGS) : « Je me demande si à force de réalisme, on ne va pas perdre de vue, notre idéal socialiste », etc.

L'impossibilité de concilier les deux tendances sur une question qui exige une réponse affirmative ou négative oblige l'assemblée fédérale à renoncer à prendre position.

La délégation au congrès se concertera avant le vote, si elle reste divisée elle s'abstiendra.

Cette impuissance, qui est caractéristique de la période 1936-1940, à obtenir une unanimité, florissante avant les années 1930, montre le chemin parcouru par la Fédération, la dislocation de ce qui avait fait sa force, mais aussi sa faiblesse.

---

(116) Comité fédéral, 25 février 1938. CF, 22 juillet 1938. Les socialistes borains sont très méfiants à l'égard de Spaak (comme à l'égard de De Man) dont ils se souviennent qu'il a dirigé « L'Action socialiste ». Je n'ai pas confiance en De Man, déclare Plumet lors de cette réunion, j'ai la conviction que nous le rencontrerons un jour de l'autre côté de la barrière.

(117) *Idem supra*. « Quel avantage apporterait un changement de gouvernement à l'Ethiopie, l'Espagne, aucun. Mais si nous abandonnons le gouvernement, comment trouver les 100.000 nouveaux membres prévus ? » déclare R. Toubeau.

Le phénomène est semblable à l'échelle nationale où les « anciens » dirigeants tels que Vandervelde et De Brouckère n'ont plus la confiance parce qu'ils tentent de réagir contre ce qui leur semble une dégénérescence de leur parti mais aussi où les « nouveaux » De Man, Spaak et Buset ne sont pas encore acceptés. Lors d'une nouvelle discussion sur la même question, Plumet exprime l'avis « que beaucoup de travailleurs croient que Spaak veut trahir la classe ouvrière dans l'affaire de Burgos. Ils s'opposent plus à Spaak qu'à la reconnaissance de Franco ».

Le 2 décembre 1938, au moment de la démission du gouvernement Spaak, l'assemblée, après que Pierard, confirmant l'évolution entrevue plus tôt, eût déclaré « Nous ne pouvons pas être au gouvernement les prisonniers de la droite, je crois que le moment est venu d'opérer un redressement à gauche » se prononce pour la participation gouvernementale, mais « respecte le sentiment hostile de la classe ouvrière à l'envoi d'un agent à Burgos ».

## CONCLUSION

L'étude de la Fédération socialiste républicaine offre un grand intérêt, et cela pour plusieurs raisons.

Formellement, il est intéressant d'examiner le fonctionnement interne de cette importante fédération du POB qui peut aider à la compréhension du Parti, de son évolution et de sa transformation en Parti socialiste belge (il ne s'agit pas seulement d'un simple changement de nom surtout dans le Borinage). Il aurait fallu, pour bien faire, étudier la Fédération depuis ses origines, puisque ses structures ont été forgées, précisées, déterminées par l'histoire du mouvement ouvrier, par les conditions économiques et sociales propres à la région.

L'étude de l'évolution politique de la Fédération est tout aussi intéressante puisqu'elle montre le passage d'une politique nettement révolutionnaire dans les moyens sinon dans les objectifs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à une politique parfois « radicale » dans les termes, mais modérée dans le fond.

Il nous est possible d'examiner le comportement d'une organisation de type socialiste-démocratique face à des circonstances fondamentalement différentes.

a) *L'apogée du POB*. — Les succès et la relative prospérité d'après-guerre lui donnent une unité et une force inégalée.

b) *La crise économique.* — Les réactions du POB et particulièrement celles de sa Fédération boraine à la crise se révèlent tourner à son désavantage et par voie de conséquence montrent les limites atteintes par cette organisation lorsque les circonstances ne sont plus favorables. (« Nous demandons de l'action et on envoie des pétitions au Gouverneur. »)

c) *La crise internationale.* — La situation intérieure s'est améliorée, mais le POB rencontre autant de difficultés à s'adapter à la crise politique extérieure qu'à la crise économique intérieure.

L'organisation finit par se révéler inadéquate puisqu'elle est modifiée et que le principe fédéral cher aux Borains est remplacé par le système classique des adhésions individuelles à une action politique locale en 1945.

Cette transformation a été rendue nécessaire par la modification des rapports entre dirigeants et dirigés, rapports qui de « politiques » qu'ils étaient (l'adhésion à un syndicat, à une mutuelle, à une coopérative était un acte politique) sont devenus progressivement, dans l'entre deux guerres, « administratifs ».

La Fédération était dirigée plus par des éléments « administratifs » permanents que par des éléments « politiques » élus et réélus. (Nous avons montré les modifications intervenues dans ce sens au sein des organes directeurs de la Fédération.)

L'importance de cette évolution peut trouver une explication limitée mais significative dans le fait que pour les « administratifs » l'objectif principal de leur politique est la préservation des organisations sociales et économiques qu'ils dirigent. (Selon eux, c'est ce qui les différencie des communistes qui n'ont « rien à perdre », « rien à défendre » dans la lutte politique.)

L'étude présentée ici est évidemment analytique, elle permet uniquement de poser de nombreux problèmes sans les résoudre. Mais les poser n'est-ce pas déjà leur donner une première tentative d'explication.

## ANNEXE I

## FEDERATION SOCIALISTE REPUBLICAINE DU BORINAGE ET DE L'ARRONDISSEMENT DE MONS

Trois microfilms : Archives (1891-1939) — Fédération Boraine du POB.  
*Originaux* : Fédération Boraine du POB, 14, boulevard E. Dolez, Mons.  
*Microfilms* : Archives générales du Royaume — Institut belge de Science politique (1).

### A. Inventaire.

- 1° *Cercle Socialiste de Mons* (1891-1896).
  - a) *Procès-verbaux* des Séances du comité et assemblées générales :
    - 4 avril 1891 à mars 1893
    - 5 janvier 1896 au 14 juin 1896
  - b) *Comptes sommaires* :
    - juillet 1891 à mars 1893
- 2° *Comité de la Fédération Socialiste Républicaine*.
  - a) *Procès-verbaux* 1891-1892.
  - b) *Comptes sommaires* 1897.
- 3° *Manuscrits de Léon et Alfred Defuisseaux et de Désiré Maroille, députés.*
- 4° *Exemplaires de journaux régionaux* (1886-1911).
- 5° *Brochures diverses* (1880-1912).
- 6° *Fédération Socialiste Républicaine* (1919-1938).
  - a) *Comité exécutif*. Procès-verbaux :
    - 3 octobre 1924 au 8 mai 1936.
  - b) *Comité fédéral*. Procès-verbaux :
    - 18 novembre 1919 au 20 février 1931
    - 24 juillet 1936 au 21 octobre 1938.
  - c) *Assemblées plénières et Congrès régionaux*. Procès-verbaux :
    - 23 novembre 1919 au 14 janvier 1934
    - 3 octobre 1937 au 22 juillet 1938.
  - d) *Fédération des Conseillers Communaux et Provinciaux*.
    - Comité et assemblées plénières. Procès-verbaux.
    - 28 août 1921 au 22 mars 1935
    - 1935 à 1939.
- 7° *Brochures diverses* (1920-1933).

### B. Inventaire analytique des microfilms (2).

#### I. Microfilm n° 1.

*Titre* : Archives (1919-1938).

#### 1° Cercle Socialiste de Mons.

- a) P.V. des séances du Comité et des assemblées générales du 4 avril 1891 au 6 décembre 1891.

---

(1) Il s'agit d'une partie du programme de l'IBSP financé par le Fonds de la Recherche scientifique fondamentale collective (Ministère Education Nationale).

(2) Pour des raisons techniques, il est difficile et dangereux pour la conservation des microfilms d'effectuer un découpage cohérent et chronologique. L'Inventaire analytique de chaque microfilm est donc nécessaire.

- b) Comptes sommaires : juillet 1891 à mars 1893.  
 c) P.V. assemblées générales : 5 janvier 1896 au 14 juin 1896.  
 2° *Fédération Socialiste Républicaine du Borinage* : comité exécutif.  
 Procès-verbaux du 3 octobre 1924 au 8 mai 1936.  
 3° *Idem* : comité fédéral.  
 a) Procès-verbaux du 9 avril 1925 au 20 février 1931.  
 b) Procès-verbaux du 24 juillet 1936 au 22 juillet 1937 y compris les assemblées plénières du 3 octobre 1937, 8 mai 1938, 22 juillet 1938.

## II. Microfilm n° 2.

### *Fédération Socialiste Républicaine du Borinage.*

#### 1° Comité fédéral :

- a) P.V. du 22 juillet 1937 au 21 octobre 1938.  
 b) P.V. du 18 novembre 1919 au 9 mars 1925.  
 2° Assemblées plénières et Congrès régionaux :  
 a) P.V. du 23 novembre 1919 au 2 décembre 1921.  
 b) P.V. du 9 avril 1922 au 14 janvier 1934.  
 3° Fédération des conseillers communaux et provinciaux :  
 P.V. du 28 août 1921 au 22 mars 1935.

## III. Microfilms n° 3.

1° *Procès-verbaux* : P.V. Comité fédéral du P.O.B. 1891-1892 — Cahier de comptes 1897 — P.V. Fédération des élus 1935-1939.

#### 2° *Manuscrits* :

A) Copie-lettre de Désiré Maroille, 18 mai 1892 au 10 août 1894 avec index alphabétique.

B) Correspondance et documents concernant la réglementation de la production charbonnière internationale 1892-1897. Maroille - Defuisseaux - Lewy.

C) Manuscrits A. Defuisseaux ; lettres ; projets de brochures : programme du POB ; Contes moraux ; Mes « Pourquoi » d'un enfant du peuple. Piècette « Le mineur ». Etude statistique et politique sur la préparation de la campagne électorale de 1894. Projets de statuts pour la ligue électorale de Mons. Projets de statuts du comité régional de l'arrondissement de Mons.

D) Manuscrits Maroille et L. Defuisseaux, correspondance diverse.

E) Lettres adressées à A. Defuisseaux.

F) Divers.

3° *Journaux* du parti Socialiste Républicain, de la Fédération du Borinage du POB (3) :

*En avant pour le suffrage universel*, 1886 (34 numéros) hebdomadaire.

*En avant pour le suffrage universel*, 1887 (5 numéros).

*Combat*, 1887 (1 numéro).

*La République*, 1887 à 1895 (10 numéros).

*La Bataille*, 1890 (1 numéro).

*Le suffrage universel*, 1892 à 1896 (6 numéros).

*Le suffrage universel*, 1897 (11 numéros).

*Le suffrage universel*, 1898 (23 numéros).

*Nouvelles du Borinage* (catholique), 1898 (7 numéros).

---

(3) Ces journaux ne se trouvent ni à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, ni à la Bibliothèque de Mons.

- L'écho du peuple*, 1906 (4 numéros). Mort de L. Defuisseaux.  
*Le petit Borain*, supplément au *Peuple*, 10 janvier 1911.
- 4° Brochures :
- *Livret d'ouvrier* de Désiré Maroille.
  - *La situation des ouvriers houilleurs en Belgique*. L. Bertrand, Lyon 1880.
  - *Le catéchisme du peuple*. A. Defuisseaux (1886), Liège.
  - *Mes procès*. A. Defuisseaux, Bruxelles 1886.
  - *Contes Moraux*. A. Defuisseaux, Bruxelles 1887.
  - *Compte rendu de l'assemblée générale de la Ligue Libérale de Bruxelles*, 29 novembre 1887.
  - *L'affaire de la mine aux mineurs*. A. Delattre, Flénu 1892.
  - *Lettre ouverte de H. Roger au Bourgmestre de Mons*, 16 avril 1893.
  - *Programme de la Fédération Socialiste Boraine pour les élections législatives*, 1894.
  - *Instructions pour les témoins*. Elections législatives, 1894.
  - *Article biographique de Jean Roland sur A. Defuisseaux* (1895).
  - *La pension des vieux houilleurs* (exposé des motifs de la proposition de la loi socialiste), Mons 1895.
  - *La grève des mineurs du Borinage*. L. Pepin, Wasme 1897.
  - *Le catéchisme de l'électeur*. A. Defuisseaux (1899).
  - *Proposition de loi sur la pension des vieux houilleurs*, Mons 1900.
  - *Tract élections provinciales*, Mons, S.D. (1896).
  - *Cinq chansons en l'honneur de Defuisseaux*.
  - *La mort d'A. Defuisseaux*, Cuesmes 1901.
  - *Illustrations diverses*.
  - *Mort de Léon Defuisseaux* (faire-part, affiche) 1906.
  - *1<sup>er</sup> mai 1907*, Bruxelles 1907.
  - *Tract Fédération Socialiste Boraine*. Elections 1912.
  - *Statuts de la Fédération Socialiste Républicaine du Borinage*, Cuesme 1920.
  - *Quarantième anniversaire de la Fédération Socialiste*, Cuesmes 1927.
  - *Tract électoral de la Fédération*. Elections législatives, 1929.
  - *Brochure électorale du POB* (1932).
  - *Rapport sur l'industrie charbonnière en Belgique*, publié par la Centrale Sociale Concordia, Bruxelles 1933.
  - *Drapelet. Suffrage universel*.

## ANNEXE II

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

## Ouvrages cités :

- BOURDON J. *Le Borinage*, étude de géographie humaine, Mons (1956) in-8°.
- CORNEZ E. *Vingt ans d'efforts*, Cuesmes 1929.
- FOURNIEAU H. *Le Borinage*, Monographie politique économique et sociale, Frameries 1929, in-8°.
- JACQUEMYNS G. *Vie sociale dans le Borinage houiller*, Notes statistiques, monographies, Bruxelles 1939, in-8°.
- Presse : *L'Action Socialiste*, 1934-1936. *L'Action Socialiste révolutionnaire*, 1935-1936. *L'Avenir du Borinage*, 1918-1926, quotidien. *L'Avenir du Borinage*, 1931-1937, hebdomadaire.

## ANNEXE III

### COMMUNES ET BOURGMESTRES SOCIALISTES

		avant					
		1921	1921	1926	1932	1936	1938
<u>Communes industrielles</u>							
Boussu	J. Annotiau(1921_1938) J.B. Bauche		x	-	-	-	o
Cuesmes	E. Leroux	x	-	-	-	-	-
Dour	A. Danhier		x	-	-	-	-
Flénu	A. Capron		x	-	-	-	o
Frameries	A. Andry (1919_1932) F. Pierard	x	-	-	-	-	-
Hornu	F. Quinchon	x	-	-	-	-	-
Jemappes	A. Durant (1921_1924) Pamart		x	-	-	-	-
La Bouverie	Haniquelle						
Pâturages	L. Pepin (1919_1938)L. Neusy(1938_1939)	x	-	-	-	-	-
Quaregnon	F. Pierard(1919_25)Doublet(1925_34)Plumat	x	-	-	-	-	-
Tertre	O. Gilmant		x	-	-	-	-
Wasmes	H. Fauvieu	x	-	-	-	-	o
Wasmuël	V. Pierart	x	-	-	-	-	-

#### Communes semi-industrielles

Baudour	L. Goblet		x	-	-	-	-
Ciply	Parlody		x	-	-	-	-
Elouges	E. André	x	-	-	-	-	-
Genly	Renorte _ E. Renard		x	-	-	-	-
Ghlin	Duveau _ Bourgeois		x	-	-	-	o
Havré	Renotte			x	-	-	-
Hensies	L. Philippe (1921_1924)Bouchon_Banneton		x	-	-	-	o
Maisières	Nicaise				x		o
Obourg	E. Chevalier		x	-	-		o
Siraut	-						x

#### Communes rurales

Asquillies	Couvreur		x	-	-		-
Audregnies	-						x
Autreppe	Potvin			x	o		
Baugnies	L. Pierard				x		-
Casteau	-				x		o
Erbisœul	Ch. Huchon		x	o			
Hainin	-				x		o
Herchies	-						x
Masnuy St Jean	Vieux			x	o		
Quévy_la_Grand	A. Joly				x		-
Thulin	J. Bouilly ( Duhot)						x
Warquignies	R. Richard	x	-	-	-	-	-
Wiheries	F. Jumeau	x	-	-	-	-	-

Gain de la majorité absolue	x
Perte de la majorité absolue	o

## ANNEXE IV

		1911	1919	1921	1925	1929	1932	1936	1939
<u>DEPUTES</u>									
Bastien	A. Ancien C.P.		x						
Brenez	A. Député depuis 1894	x	x	x	x(†1932)				
Collard	L.						x	x	x
Delattre	A.			x	x	x	x	x	x
Bouilly	J. dit Jean Duhot						x		
Goblet	L.						x	x	x
Maroille	D. Député depuis 1894		x(†1919)						
Moury	C.		x	x(†1924)					
Pepin	L. Député depuis 1894	x	x	x	x	x			
Pierard	L.		x	x	x	x	x	x	x
Verdure	P. Député depuis 1924	x	-	-	x	x			
<u>SENATEURS</u>									
Danhier	A.		x	x	x	x	x		
Doublet	O.						x		
Dufrasne - Friart	Sénateur depuis 1907	x	x	x	x	x			
Duhot	J.							x	x
Harmegnies	H.							x	x
Mosselman	Sénateur depuis 1907	x	x	x					
Quinchon	Fr.				x	x	x		
Spreutel	A.							x	x
<u>CONSEILLERS PROVINCIAUX</u>									
André	E.			x	x	x	x		
André	F. Député permanent (1924)		x	x	x	x	x	x	x
Bauche	J.B.				x	x	x	x	
Caty	L. Député permanent		x	x					
Cornet	F.							x	
Cornez	E. Député permanent (1939)							x	
Cornez	V.						x		
Creviaux							x		
Descamps	J.B.		x	x	x	x			
Descamps	E.		x	x	x	x			
Dhainaut	C.						x		
Fauvieux	H.		x	-	x	x	x	x	
Gilmant	O.			x	x	x	x	x	
Givert				x	x	x			
Hainaut	G.			x	x	x			
Harmegnies	F.		x	x					
Harmegnies	H.				x	x	x		
Joly	A.			x	-	-	x	x	
Leroux	E.				x	x	x	x	
Levêque	L.					x	x	x	
Peetermans			x						
Pichel	A.				x	x			
Quinchon	Fr.			x	x				
Valet	A						x	x	



## ANNEXE VI

Années	EFFECTIFS (1)								SYNDICATS									
	Total général	Collations payées au Conseil général	Syndicats	Mutualité	F. P. S.	Coopérative	J. G. S. (2)	Mineurs	Métallurgistes	Bâtiments et Industries diverses	Cheminots (1)	Cuir	Verriers	Transports	Enseignants	Employés	Services publics	Alimentation (3)
av.1914	-	15630	-	16.317	-	13.017	-	14.867	1.600	5.000	-	-	-	-	10	-	-	-
1919	57.277	36.000	28.838	12.089	1.200	15.150	6.000	26.737 (74%)	2.868	-	-	-	450	31	-	-	-	-
1920	-	50.550	31.136	17.932	1.415	-	-	30.531	5.650	-	-	900	-	-	150	-	-	205
1921	79.685	50.550	37.436	17.111	2.026	17.000	-	27.383	5.550	7.000	-	1.150	1.250	350	80	80	-	200
1922	77.291	50.000	39.981 (11)	18.253	3.083	19.000	2.095	26.382	4.712	5.300	2.700	830	1.100	380	90	70	-	-
1923	77.507	50.000	37.761 (9)	20.981	3.240	19.330	2.749	23.700	4.174	4.000	3.700	733	900	390	90	-	-	-
1924	75.721	50.000	37.407 (9)	21.536	4.110	17.330	2.882	23.812	4.493	3.932	3.450	700	900	400	194	-	-	-
1925	74.471	50.000	34.630 (10)	24.069	5.789	20.000	1.000	21.160	4.428	3.600	3.700	650	1.075	416	220	-	-	-
1926	81.600	50.000	32.800	25.894	7.827	20.850	-	21.047	3.745	3.370	-	-	-	204	-	-	-	-
1927	82.000	50.000	35.514 (11)	25.956	8.254	23.196	2.489	22.288 (64%)	-	-	-	-	-	360	-	-	-	-
1928	85.440	50.000	33.885 (11)	27.000	8.959	-	-	-	-	-	3.000	500	1.250	490	372	60	55	-
1929	90.000	50.200	31.996 (11)	-	-	-	-	23.000	-	2.800	-	-	-	-	-	-	-	-
1930	-	55.000	33.664 (12)	-	10.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1931	90.000	45.600	33.000 (12)	-	10.000	-	4.000	-	-	-	-	-	-	-	50	-	-	-
1932	-	45.600	35.773 (11)	-	10.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1933	87.000	-	34.000 (11)	23.132	10.480	18.216	-	18.755 (2)	4.850	4.689	-	1.726	819	433	568	360	169	-
1934	-	-	33.736 (11)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1935	-	-	32.686 (12)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1936	-	51.000	32.832 (12)	25.176	12.693	-	-	16.000 (80%)	5.400	5.000	-	1.600	1.500	-	600	-	-	-
1937	-	-	32.722 (11)	-	-	-	-	-	5.600	-	-	-	-	600	-	-	-	-
1938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1939	-	-	-	-	-	-	-	14.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

*Notes concernant le tableau effectifs :*

(1) Il est inutile de trouver une corrélation logique à ces différents effectifs puisque notre relevé est établi sur la base de données diverses et pas nécessairement semblables (cotisation payés, effectifs prétendus, etc.).

Le total général est celui des cotisations payées par les diverses organisations à la Fédération Boraine et sur la base duquel sont calculés les voix par fédérations locales.

Les cotisations payées au Conseil général sont reprises dans les rapports annuels du P.O.B. Cette source de renseignements se tarit après le départ de Van Roosbroeck du secrétariat général du P.O.B.

Les effectifs des syndicats représentent les cotisations payées à la Commission Syndicale du P.O.B. puis à la Centrale générale du Travail de Belgique (C.G.T.B.).

Les effectifs de la mutualité sont extraits de la brochure de E. Cornez « 20 ans d'efforts » et de sources diverses après 1929. Seuls les effectifs de « L'Avenir du Borinage » sont considérés.

Pour les effectifs coopératifs certains chiffres émanent des rapports annuels de l'office coopérative, d'autres de sources diverses (notamment E. Fournieau et G. Jacquemijns).

(2) Les J.G.S. ne sont pas en tant que tels membres du P.O.B. mais individuellement, ils jouissent pourtant de prérogatives d'organisations adhérentes puisqu'ils délèguent un représentant au Comité fédéral et au Conseil général.

(3) Nombres d'organisations adhérant à la Commission Syndicale.

*Notes concernant le tableau syndicats :*

Renseignements extraits le plus souvent des rapports de la commission syndicale.

(1) Syndicat affilié à la commission syndicale mais pas au P.O.B.

(2) Les chiffres de 1933 sont extraits d'un rapport administratif de la Fédération Boraine. Il existe aussi des listes de membres du syndicat des mineurs par localité de 1919 à 1927.

(3) Nous avons noté qu'il y avait jusqu'à 12 syndicats adhérant à la Commission Syndicale. Le douzième est celui des carriers qui compte des membres dans la seule commune de Neufville mais dont l'adhésion est intermittente.





## ANNEXE VIII

## Lettre de L. TROTSKY à W. DAUGE

Le 27 mars 1936

Cher camarade Dauge,

1° *Sur l'exclusion du parti* : dans une situation si compliquée et si pleine de responsabilité, la seule voie juste est de ne pas s'occuper de devinettes : que va faire la bureaucratie ? Quand et comment va-t-elle nous exclure ? — mais de développer une action révolutionnaire toujours plus large, plus profonde et plus implacable. Sur le plan *statutaire* on reste naturellement jusqu'au moment de l'exclusion sur la défensive ; politiquement on développe une offensive sans répit. Les questions de la défense statutaire ne doivent d'ailleurs occuper qu'un centième de nos forces. Quatre-vingt-dix-neuf centièmes doivent être consacrés à l'offensive contre les réformistes, les centristes et les pacifistes.

Vous êtes faibles numériquement. Vous êtes très forts par votre position révolutionnaire. L'époque qui approche nous ouvrira des possibilités sans précédent, à une seule condition : que vous n'affaiblissiez pas vous-même vos possibilités en cherchant la ligne de moindre résistance vers les réformistes, les centristes, les pacifistes.

2° Les considérations exprimées dans le premier paragraphe s'appliquent totalement à la politique électorale : ne pas prendre l'initiative de la rupture mais ne pas céder un centimètre dans le domaine des mots d'ordre et de la critique.

5° Même après la séparation totale, le nouveau parti doit garder une fraction clandestine dans le POB. Il ne faut pas croire que votre exclusion serait la dernière. Les événements aidant, il y aura encore des luttes intérieures, des ruptures, des exclusions et des scissions. Il faut que le nouveau parti ait ses agents fidèles et discrets dans le POB.

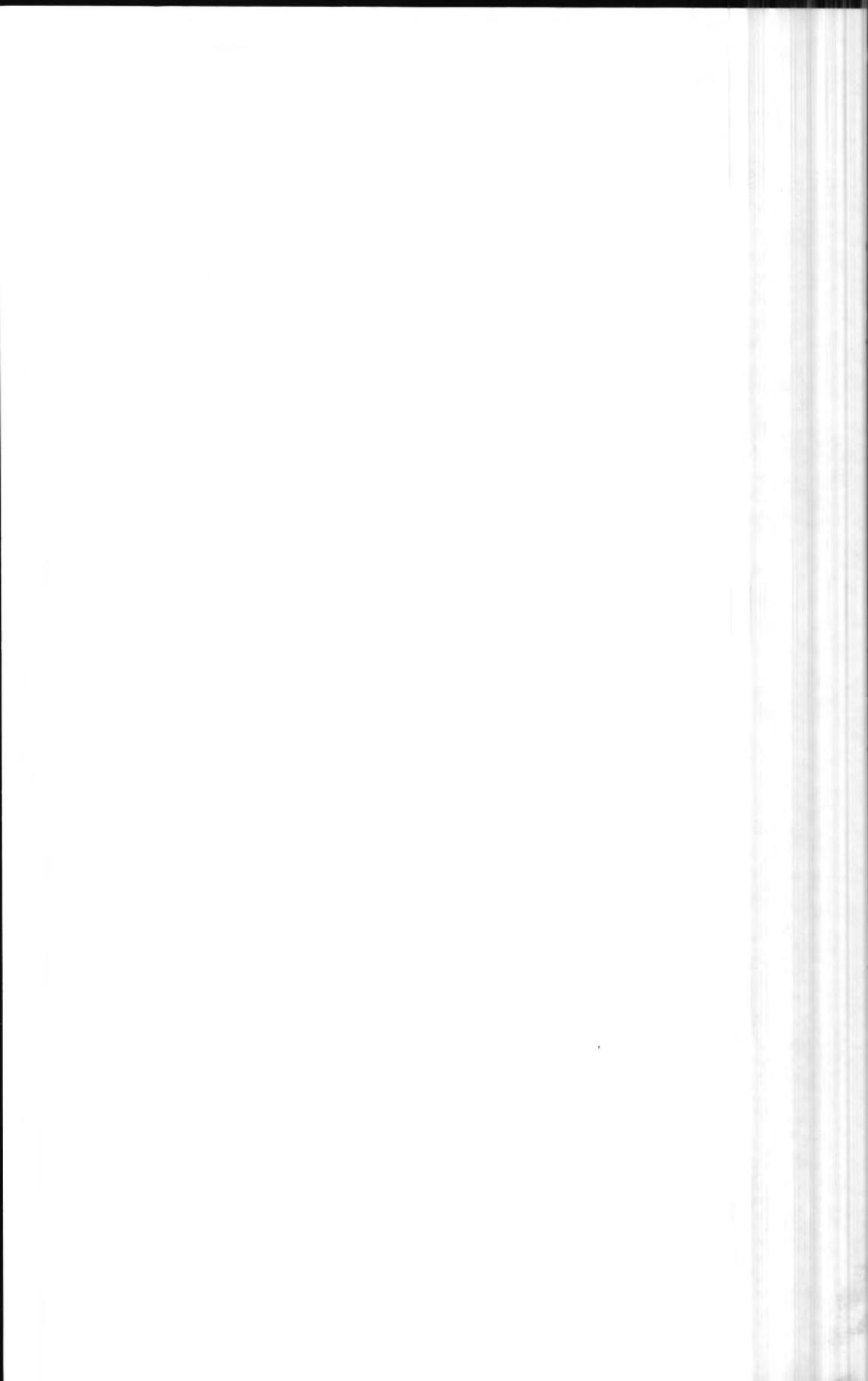
6° Ce serait une faute irréparable que de faire sortir vos adhérents des organisations (économiques, syndicats, etc.) aucunement : créer de petits syndicats parallèles signifierait prendre sur soi une responsabilité écrasante sans la possibilité de remplir dans l'avenir prévisible les tâches respectives... Même si vous étiez déjà depuis longtemps une organisation indépendante vous devriez faire entrer vos adhérents dans les syndicats, mutuelles, etc. Le parti indépendant vous est nécessaire non pour faire une petite conférence aux organisations de masses mais pour *les conquérir à l'intérieur*. C'est la seule possibilité. Le parti c'est notre instrument de travail ; il doit être bien forgé, bien trempé et bien aiguisé. Mais avec cet instrument nous devons travailler là où la masse se trouve réellement. On paie ainsi une cotisation en faveur d'une bureaucratie traîtresse. Et, oui, il faut payer pour l'entrée si l'on veut avoir la possibilité de saper la bureaucratie. Toute l'inconstance de l'I.C. s'est révélée dans ce fait double : en restant dans les organisations de masse les stalinistes pactisaient honteusement avec les réformistes, ils créaient des syndicats concurrents qui ne faisaient que la doublure du parti. La politique bolchévique est tout à fait différente : *le parti indépendant pour le travail systématique, patient, infatigable dans les organisations réformistes de masses en lutte permanente contre les chefs réformistes.*

Ce travail doit être mi-ouvert, mi-clandestin selon les circonstances et les possibilités.

Le syndicat comme organisation de masse ne peut pas vivre illégalement. Si vous créez des petits syndicats révolutionnaires, ils seraient immédiatement frappés par la répression gouvernementale et presque inévitablement anéantis. Tandis que si vos adhérents restent dans le syndicat réformiste, ils auront non seulement un milieu social nécessaire autour d'eux, mais aussi la couverture légale contre la répression.

Naturellement les chefs réformistes vont les poursuivre et même les livrer à la police. Mais cela signifie seulement qu'il faut apprendre à faire du travail clandestin envers les chefs réformistes qui eux ne sont autre chose que la police non officielle du capital dans la classe ouvrière elle-même. *L'apprentissage de l'illégalité révolutionnaire commence surtout dans les syndicats réformistes.* Il faut y avoir des camarades qui travaillent ouvertement, en s'exposant, le cas échéant, à l'exclusion. Il faut y en avoir d'autres qui ne sont pas orateurs mais qui sont capables par un travail systématique de rassembler autour d'eux, dans les syndicats, des nouveaux révolutionnaires.





## Pour le bicentenaire de Benjamin Constant

---

par Charles MELCHIOR DE MOLENES,

Docteur en science politique, lauréat de l'Académie française et de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris.

★

La commémoration de Benjamin Constant, né voici deux siècles, se poursuit, à l'étranger comme en France. Organisé par l'Association des amis de l'écrivain, présidée par Pierre Cordey, un colloque international s'est tenu à Lausanne, où le futur député du Bas-Rhin vit le jour. Les communications et les festivités de ce congrès, ouvert par le syndic Chevallaz, édile de la charmante cité vaudoise, ont été marquées d'un égal brio. A Paris, la célébration a été, jusqu'à présent du moins, plus discrète, trop peut-être. Il n'y a pas eu encore, que je sache, de manifestation officielle, et la Sorbonne, qui, en 1967, rendait hommage à Marie Curie pour son centenaire en présence des ministres Maurice Schumann et A. Peyrefitte, semble un cadre adéquat pour une cérémonie B. Constant.

En tout cas, l'ORTF, associé aux Radiodiffusions canadienne, belge et suisse, a eu raison de confier l'élaboration de plusieurs émissions à l'un des meilleurs connaisseurs de ce vaste et complexe sujet, auquel il a consacré plusieurs livres, le diplomate J. Baelen. Elles ont traité de « l'explorateur du cœur humain » et du « maître d'école de la liberté ». Ces thèmes résument parfaitement les deux versants principaux de cette vie et de cette œuvre hors série : le héros de roman et le psychologue — faudrait-il dire : ancêtre de la psychanalyse freudienne, par moments ? — poussant les subtilités de l'introspection jusqu'au stade d'une lucidité déchirante et presque morbide ; et l'apôtre, fervent et réfléchi à la fois, des droits de l'individu et de son émancipation.

La Bibliothèque nationale de Paris a organisé, par les soins de la Staëlienne renommée qu'est Simone Balayé, une importante exposition sur Benjamin Constant. Elle fait suite à celle du musée de l'Evêché, à Lausanne et groupe des manuscrits, tableaux, caricatures, objets, etc., de provenance diverse, mais dont la réunion éclaire utilement un personnage quelque peu énigmatique et une œuvre ondoyante. Le catalogue, digne

de la réputation de cet établissement, bénéficie d'une excellente préface de son administrateur, l'ambassadeur Etienne Dennery. Il résume en ces termes, la trajectoire — et peut-être le drame — de notre auteur dans la politique : « S'il a développé sa doctrine, il n'en a jamais changé. Et comme, dans la pratique, il s'est efforcé, tout en restant fidèle à ses idées, de les faire adopter par les nouveaux dirigeants, il a été tour à tour félicité pour son courage ou blâmé pour son opportunisme ».



La première venue de Benjamin Constant dans les Assemblées date de son entrée au Tribunat en 1800, dans la mesure où l'on tient pour authentiquement parlementaire cette Chambre étrange autant qu'éphémère, confirmée par la Constitution de l'an VIII — la « honteuse machine » que stigmatisera Jules Michelet — dans un rôle de figuration oratoire plutôt qu'appelée à une action législative efficace. Au surplus, les 100 tribuns étaient désignés par le Sénat sur une liste de 6.000 éligibles. Il s'agissait donc moins d'un corps élu que nommé. Près de vingt ans après, B. Constant, non sans quelque exagération — car les textes étaient moins dictatoriaux que ne le fut leur application, et surtout leur prompt révison, c'est-à-dire leur inapplication — écrira de la Charte consulaire : « elle parut, et le peuple de Constantinople ne fut plus le seul peuple représenté par des muets ».

Quelle avait été la jeunesse et l'évolution du futur inspirateur de l'Acte additionnel des Cent Jours ? On s'en informe exhaustivement dans le grand livre du professeur et ancien ministre Paul Bastid, *B. Constant et sa doctrine*.

Paul Bastid n'a pas entendu reprendre le dessein de la plupart de ses nombreux devanciers. En effet, la majeure partie de la vaste littérature concernant la personnalité et l'œuvre complexe du publiciste helvétique se rapporte à sa jeunesse, et à sa vie sentimentale, ainsi qu'à ses livres psychologiques ou romancés qui en sont, à tant d'égard, l'expression à peine transposée. Or le centre de gravité des deux tomes du professeur honoraire à la faculté de droit de Paris se situe ailleurs : « Ce sont les théories politiques de Benjamin Constant, précise-t-il, que prétend surtout étudier le présent ouvrage. Son œuvre scientifique d'historien et son œuvre littéraire de poète, de dramaturge, de romancier, de mémorialiste et de critique ne seront visées qu'à titre complémentaire, dans la mesure où elles peuvent illustrer les idées du publiciste ».

Essai d'autant plus nécessaire que, comme le souligne l'auteur, « si la vie de B. Constant a été contée avec zèle, parfois même avec indis-  
crétion, si ses hésitations d'homme public ont été fouillées elles aussi,

bien qu'avec un moindre acharnement, on s'est peu attaché à l'ensemble de sa doctrine ». Et d'observer : « Des études partielles sur divers aspects de sa pensée ont paru depuis plus d'un siècle. Nul écrivain n'a cherché à en embrasser la totalité ». Meilleur commentateur selon Paul Bastid, Edouard Laboulaye — esprit original, souvent profond, et, aujourd'hui, injustement oublié — a donné de la doctrine de B. Constant une présentation perspicace, mais d'autant plus dépassée que, depuis le Second Empire et les débuts de la III<sup>e</sup> République, « bien des documents nouveaux ont été exhumés » y compris des œuvres importantes de B. Constant lui-même. Au surplus, avec la conscience professionnelle et la méthode exhaustive qui caractérisent ses cours et ses livres, Paul Bastid a examiné minutieusement, dans les bibliothèques de Genève, de Lausanne et de Paris, les manuscrits encore inédits de son auteur et en a résumé la substance.

La première partie relate la vie mouvementée, qualifiée à bon droit « d'aventureuse » par Paul Bastid, qui fut celle de l'homme et du citoyen dont la plume fustigerait un jour *l'Esprit de conquête et l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, pour citer le fameux pamphlet paru à Hanovre en janvier 1814. Car « on ne saurait isoler cette doctrine (celle de B. Constant) des événements au fil desquels elle a pris naissance et s'est développée. Non que ces événements l'expliquent, mais ils l'ont plus d'une fois amenée à se produire. On ne pouvait donc se dispenser d'une biographie, introduction nécessaire à l'étude du système. Il n'est pas, du reste, jusqu'aux évolutions sentimentales de B. Constant qui, en dehors des circonstances politiques proprement dites, n'aient exercé leur influence sur la publication de ses écrits les plus théoriques ». En outre, d'après P. Bastid, les biographies précédentes demandaient à être complétées.

C'est donc en détail qu'est exposée la carrière longue et tourmentée du créateur d'*Adolphe* et de *Cécile*. Résumer ce récit passionnant — dont le personnage central était certes un authentique héros de roman autant et peut-être plus encore qu'un constitutionnaliste — serait prétendre raconter, entreprise impossible ici, les tempêtes d'une existence hors série. Ses grandes lignes, sinon ses péripéties, sont relativement connues. P. Bastid passe successivement en revue les étapes de sa formation, y compris ses études à l'université d'Edimbourg, « l'année la plus agréable de sa vie » selon le biographe, au cours de laquelle, en 1783, l'influence du régime et de la civilisation britanniques commencèrent de s'exercer sur les conceptions du futur doctrinaire du libéralisme. Ils lui inspireront, un de ses premiers opuscules, paru en l'an VII, peu avant le 18 Brumaire : *Des suites de la contre-révolution de 1660 en Angleterre*.

Alors s'ouvrit l'ère de M<sup>me</sup> de Charrière — « les escapades » —, de la mission et du premier mariage à la cour de Brunswick — « les inquiétudes sentimentales » —, de la rencontre et de la liaison avec M<sup>me</sup> de Staël — « le grand tournant ». Etrange amitié, la plus orageuse mais la plus décisive de sa vie, qui, débutant en 1792 alors qu'il avait 25 ans, ne finit qu'au dernier soupir de la châtelaine de Coppet, un quart de siècle après. Sur cet épisode capital, P. Bastid estime que, contrairement à ce que l'on a souvent pensé, l'influence intellectuellement motrice fut celle de l'amant, d'un an plus jeune : « Dans le couple tempétueux qu'ils vont former, ils restent des figures indépendantes ; et celle qui agit le plus sur l'autre, pour autant que ces problèmes délicats d'influence soient susceptibles de solution, c'est peut-être encore Benjamin. Il y avait en effet chez lui sinon une curiosité plus étendue et une ouverture d'esprit plus grande, du moins une culture plus solide et une pensée plus mâle ».

L'historien m'a exprimé oralement l'opinion que l'un des maîtres livres de M<sup>me</sup> de Staël, *De l'Allemagne*, a probablement bénéficié de la collaboration du futur député de Strasbourg, dont la seconde épouse, Charlotte de Hardenberg était germanique comme la première, Wilhelmine de Cramm (dame d'honneur de la duchesse régnante de Brunswick), fille d'un capitaine de cette principauté et de sa femme, Louise de Bülow, sans doute parente du chancelier de Guillaume II. Le hasard fixa ce premier mariage au 8 mai 1789, peu de jours après la réunion des Etats-Généraux qui allaient mettre fin à l'Ancien Régime.

On observera que le problème des influences mutuelles dans l'élaboration d'ouvrages s'est posé à propos d'autres couples illustres dans l'histoire des idées et des lettres. Des contemporains, au XVII<sup>e</sup> siècle, s'interrogèrent sur la part que La Rochefoucauld — celui des *Maximes* — avait eue dans la genèse de *la princesse de Clèves* de son amie M<sup>me</sup> de La Fayette. Et, voici quelques mois, l'un des critiques les plus pénétrants de maintenant, Pierre-Henri Simon, se posait des questions analogues *mutatis mutandis*, à propos de Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, diagnostiquant « les fortes différences de tempérament, et par là même de pentes affectives et idéologiques, qui existent entre les deux moitiés de cet étonnant androgyne philosophe » ; estimant que « néanmoins sous ces divergences d'impulsions premières et ces différences d'accents il reste, entre les philosophies de Sartre et de Simone de Beauvoir, des convergences fondamentales que 35 ans de vie commune ont approfondies » ; citant aussi les appréciations de l'un : « Elle sent beaucoup plus de choses que moi » ; et celle de l'autre : « Il m'a aidée, je l'ai aidé aussi. Je n'ai pas vécu à travers lui ». On voit que le problème Constant-Staël n'est pas sans analogie dans l'histoire de l'esprit humain, la plus réellement captivante et instructive de toutes peut-être.

Puis Paul Bastid suit pas à pas la progression de son héros, sous la Révolution française — ce qu'il nomme, ses « débuts dans l'action » —, la « retraite forcée » du tribun de 1800-1802 imposée par son conflit avec le premier consul et l'empereur — aspect auquel le diplomate Jean Baelen a consacré un pénétrant essai, en 1965, *B. Constant et Napoléon*, postfacé en termes suggestifs par le général G. Catroux, comme lui ambassadeur de France —, ses rapports de 1813-1814 avec Bernadotte, alors prince héritier de Suède et candidat officieux à la succession de Bonaparte, son rôle essentiel avant, pendant et après les Cent Jours (sur lesquels il publiera, en 1820-1822, d'intéressants *Mémoires sur les Cent Jours en forme de lettres*), enfin de 1816 à 1830, la phase terminale, P. Bastid la caractérise, à juste titre, comme celle de « l'épanouissement » d'une action politique qui le conduit au Parlement comme député de la Sarthe puis du Bas-Rhin — malgré une première candidature infructueuse à la députation dans la Seine en 1817 et une interruption de mandat ultérieure — et d'une doctrine que ses articles, ses discours et ses livres expriment alors avec un éclat et un retentissement exceptionnels. L'accession de Louis-Philippe au trône lui vaut sa nomination à la présidence du comité de législation et de justice administrative du Conseil d'Etat, mais la déception de ne pas être admis au gouvernement.

Peu de mois après la Révolution de Juillet, il disparaît le 8 décembre 1830. P. Bastid consacre des pages émouvantes aux circonstances de sa mort et aux obsèques grandioses que les autorités et surtout la population de Paris, notamment les jeunes et les ouvriers, ainsi que les noirs martiniquais, une délégation d'Alsaciens, etc., firent à celui que P. Bastid qualifie de « bohème généreux ».

Le 15 décembre 1830, le journal *le Constitutionnel* traça du défunt ce portrait moral et politique à peine flatté : « Il avait l'âme tendre et passionnée, l'imagination un peu rêveuse et fantasque d'un Allemand, la raison positive d'un Français, ce besoin immense d'émotion qui fait voyager les Anglais (...), il unissait la plus grande mobilité d'esprit à une rare fixité de principes (...), élève de l'école anglaise (...), il a voulu une liberté française, c'est-à-dire fondée sur l'égalité, notre plus chère idole. La Restauration le mit en rapport avec le peuple ; et dès lors il se fit un contrat d'alliance entre l'un et l'autre. Benjamin Constant estimait, honorait, chérissait le peuple ».

Deux semaines avant son décès, il eut la peine, le 18 novembre, d'être battu à l'Académie française par 9 voix contre 15 au poète et député libéral Viennet au fauteuil de Ségur, après avoir eu 2 voix à celui de Fourier. En août 1817, il n'avait obtenu, au siège de Choiseul Gouffier,

que 5 voix, 3 et 0, et à celui de Suard, 5 suffrages, 4, 2 et 0. Eût-il dû faire sienne l'assertion du duc de Saint-Simon dans ses *Mémoires* : « Je ne suis pas un sujet académique » ? Paul Bastid apprécie de la sorte cet ostracisme certainement immérité, surtout si l'on songe à l'obscurité des concurrents que la Compagnie lui préféra, quelques dizaines d'années avant d'élire contre Balzac le comte de Saint-Prieux : « le coup fut sensible à Constant, douloureux même, encore que l'habit vert n'eût rien ajouté à sa gloire : il n'avait nul besoin de cette consécration et son échec ne diminuait que ceux qui le lui avaient infligé. Mais il ne s'est jamais complètement guéri de l'enfantillage des honneurs ».

Dans cette carrière longue et si remplie, on notera que ce grand voyageur, cet analyste infatigable des constitutions, et ce fervent de la liberté s'il en fut, songea maintes fois, dans sa jeunesse, à se rendre aux Etats-Unis, singulièrement propres à retenir son attention de tant de points de vue, puisque ce pays faisait alors l'apprentissage, par sa Charte de 1787, du premier sans doute des régimes libéraux codifiés de l'histoire. L'ami de M<sup>me</sup> de Staël traita incidemment de cette fédération dans divers passages, mais de l'avis de P. Bastid sans grande pertinence. Est-ce parce que B. Constant n'y alla jamais, contrairement à plusieurs de ses illustres contemporains français, plus ou moins liés chacun au courant doctrinal de 1789 ; ainsi La Fayette, Châteaubriand, Dupont de Nemours, Louis-Philippe d'Orléans, plus tard roi des Français et le futur prince de Bénévent (dont l'exil outre-Atlantique vient d'inspirer un brillant ouvrage à Michel Poniatowski : *Talleyrand aux Etats-Unis*) ? Il n'est jusqu'à ce non conformiste de Saint-Simon qui, ayant combattu dans la guerre d'Indépendance, écrira en 1817, dans son livre *L'industrie* : « J'entrevis dès ce moment que la Révolution d'Amérique signalait le commencement d'une nouvelle ère politique, que cette révolution devait nécessairement déterminer un progrès important dans la civilisation générale et que sous peu, elle causerait de grands changements dans l'ordre social qui existait alors en Europe ».

\*  
\*\*

Le second tome, plus long que le premier, de B. Constant et sa doctrine porte sur « l'œuvre et les idées ». L'un des buts principaux du livre a été de montrer que, comme l'écrit P. Bastid, la doctrine de B. Constant « reste marquée d'une cohérence sans failles, mais la dispersion de son existence tourmentée et celle aussi de ses écrits en ont pour beaucoup voilé l'unité ». Autrement dit, le deuxième volume est consacré à l'écrivain et plus précisément au théoricien politique et à la définition de ses vues.

Où en trouver l'expression ? Recherche difficile, car le publiciste de Lausanne, qui n'a donné de traité complet que sur un sujet extérieur aux affaires temporelles (les cinq volumes de la *Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*) a semé ses idées sur l'Etat dans une foule d'articles — parfois non signés, donc peu identifiables — d'allocutions, de brochures ou même de manuscrits encore inédits, etc. Lui-même éprouva le besoin de grouper en livres, de son vivant, une part de cette production, mais ses recueils sont loin d'épuiser la matière : ainsi les 4 tomes de la *Collection complète* (nettement incomplète en réalité) *des ouvrages publiés sur le gouvernement représentatif et la constitution actuelle de la France, formant une espèce de cours de politique constitutionnelle*, de 1818-1819, réédité en 1861-1872 par E. Laboulaye, les 2 tomes de *Discours à la Chambre des députés* de 1827-1828 et les *Mélanges de littérature et de politique* de 1829. De fait, il n'existe pas d'édition de ses œuvres complètes, et, sans même évoquer les problèmes d'inédits, les publications de B. Constant, particulièrement dans sa phase principale, de 1816 à la fin, furent largement celles d'un journaliste notamment au *Mercur*, à la *Minerve française*, à la *Renommée*, au *Courrier français* et au *Constitutionnel*. Cet élément contribue, me semble-t-il, à expliquer la diffusion de sa pensée et son influence considérable sur ses contemporains, mais également l'oubli relatif où sont tombés depuis, sinon ses romans et ses carnets de souvenirs (objet de parutions posthumes), du moins ses écrits sur l'art de gouverner et de légiférer.

Paul Bastid s'attache, d'abord, à dessiner la figure de l'écrivain, précisant ses « parentés spirituelles ». Elles le situent dans la lignée de l'Aristote de la *Politique*, mais surtout du XVIII<sup>e</sup> siècle de Voltaire, de Montesquieu, à un moindre degré de son compatriote suisse Jean-Jacques (auquel il s'oppose souvent) mais aussi d'Helvétius, d'Holbach, de Joseph Sieyès, des écrivains allemands de l'époque, des Britanniques Edward Gibbon, David Hume, Adam Smith, etc. Le professeur de droit estime que « c'est, incontestablement à Montesquieu et à Sieyès qu'il a le plus emprunté ». Puis Paul Bastid, lui-même poète, romancier, critique et historien à ses heures, caractérise l'art, l'érudition et l'éloquence de son héros, avant d'exposer ses idées philosophiques, religieuses et littéraires.

Elles n'intéressent qu'indirectement sa pensée politique, laquelle, de l'avis de son exégète, est l'essentiel et non, comme on tend fréquemment à le croire, l'accessoire de son œuvre. « La postérité, demande P. Bastid, l'a-t-elle mis à une juste place ? Auprès des générations actuelles, il est surtout l'auteur d'*Adolphe* (paru de son vivant, en 1816, contrai-

rement à *Cécile* qui a vu le jour des librairies en 1951 seulement). Tout le monde rend à la sobre élégance de ce roman l'hommage d'admiration qui lui est dû. Mais ce récit épisodique, assurément incomparable, auquel B. Constant n'attachait qu'une importance secondaire, n'est somme toute dans son œuvre qu'une petite chose. Les écrits politiques sont beaucoup moins lus. C'est là cependant qu'éclate toute la force de sa pensée. C'est par eux que B. Constant aurait souhaité de survivre et de prolonger l'action qui était le but de sa vie ».

Le professeur honoraire à la faculté de droit de Paris expose ensuite les conceptions juridiques de l'inspirateur de *l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire* — « la Benjamine », dira Montlosier — et ses vues pratiques sur ce que doivent être, magistrature, police, administration, armée et finances publiques. Théoricien du régime parlementaire, dont la France commence alors le délicat apprentissage, B. Constant a exercé une influence indéniable sur tous les constituants qui ont tenté de doter leur pays de ce mode de gouvernement, tels que ceux de 1875 chez nous, ceux de 1831 en Belgique, ceux de 1824 au Brésil, etc. La charte de l'Empire du Brésil précitée empruntait, même, la notion de « pouvoir neutre », régulateur, attribué au chef de l'Etat, aux idées spécifiques de B. Constant. Quant aux rapports du gouvernement et des assemblées, P. Bastid considère « qu'il répudiait l'omnipotence parlementaire et il réclamait pour l'exécutif une certaine indépendance. Mais il revendiquait aussi un contrôle strict au profit des élus de la nation. C'est parce qu'il a exalté le rôle éminent des Chambres qu'il a exercé une longue influence. Il n'aurait jamais accepté leur démantèlement ».

En ce qui est des vues de B. Constant sur le pouvoir modérateur d'un chef de l'Etat irresponsable et non investi de l'autorité exécutive, l'ancien ministre de 1936, qui, au début de l'actuel régime, a consacré à « la notion de chef de l'Etat » un cours de doctorat en droit remarqué, écrit : B. Constant « n'aurait pas accepté davantage la transformation de l'arbitrage du pouvoir suprême en une fonction active et directrice. Le chef de l'Etat est à ses yeux un personnage essentiellement neutre, qui intervient pour faire cesser le désaccord entre les autres pouvoirs, mais jamais pour se substituer à eux ». Et P. Bastid d'affirmer que la conception de B. Constant trouvait bien plus son accomplissement dans la présidence de la III<sup>e</sup> République que dans celle de la Cinquième...

\*  
\*  
\*

En lui décernant son grand prix Gobert de 1967, l'Académie française a souligné les raisons d'être et l'utilité de ce livre. Il mériterait

d'autant plus l'attention du public, et non pas des seuls spécialistes, que les problèmes qui se posaient à la société du début du XIX<sup>e</sup> siècle sont loin d'être étrangers à ceux de la nôtre. Et bien rares seraient nos concitoyens actuels qui auraient le temps, le goût, et le moyen de puiser eux-mêmes les solutions proposées par B. Constant dans le maquis de ses articles, de ses brochures, de ses harangues et de ses papiers enfouis dans les archives du canton de Vaud et d'ailleurs. On doit savoir gré à Paul Bastid d'avoir dégagé en détail, avec une maîtrise que nous croyons définitive quant au sujet, ce qu'il nomme « la physionomie du philosophe politique ».

La précision exhaustive d'un portrait très fouillé, et la technicité juridique de l'analyse ne rendent pas possible, dans le présent cadre, de suivre l'auteur à chaque étape de sa démarche, ainsi que la richesse et le succès de ses investigations le justifieraient à mon sens. S'en tenant donc à quelques lignes directrices, mentionnons que le thème politique central de l'œuvre apparaît comme étant la défense et l'illustration de la liberté individuelle. Le biographe de Joseph Sieyès estime que B. Constant eût pu faire sienne l'affirmation de son devancier — mort du reste après lui — dans sa célèbre intervention du 18 thermidor an III : « la cause finale de tout le monde social doit être la liberté individuelle ». Paul Bastid explicite la conception générale de la liberté qui est celle du pamphlétaire de *La liberté des anciens comparée à celle des modernes*, puis les applications concrètes de ses idées aux domaines de la liberté personnelle, de la liberté religieuse, des libertés de pensée, de presse, d'entreprise économique, d'enseignement, au droit de propriété, au fonctionnement de la justice, à tel ou tel cas particulier : le procès de Wilfrid Regnault, où l'écrivain, reprenant la tradition de Voltaire, dénonçait une erreur judiciaire, la traite des Noirs, la persécution des protestants ses co-religionnaires, le monopole du tabac, qu'il combat.

Ses idées sur l'économie, la société et l'ordre international font l'objet d'intéressants chapitres. En ce qui est des premières, elles ressortent de la stricte orthodoxie libérale et d'un laissez-faire anti-dirigiste plus absolu encore que celui d'Adam Smith ou de Jean-Baptiste Say — son collègue au Tribunat de 1800 à 1802 — maîtres économiques de B. Constant. Dans le domaine social, quoique foncièrement libérales, elles admettent certaines restrictions à la propriété qui, en tant que convention sociale, est soumise au droit de regard de la société, selon B. Constant. Celui-ci préconise un peuple de petits propriétaires terriens, y voyant une garantie de la liberté et aussi de la prospérité. Préoccupé par la misère ouvrière de l'époque, sur laquelle les travaux de son ami genevois Sismondi ont pu contribuer à l'éclairer, il ne voyait, en

pur libéral, de remède à ces maux que dans le jeu des mécanismes économiques naturels et non dans une quelconque intervention de la puissance publique.

\*  
\*\*

A l'extérieur, outre son appui, par la plume et par la parole, au mouvement libéral d'Espagne, du Portugal, de Naples et d'Amérique latine, « B. Constant s'est fait l'avocat des nationalités opprimées, en particulier de la Grèce martyre, qu'il a soutenue inlassablement contre l'indifférence des gouvernements », notamment par son efficace *Appel aux nations chrétiennes en faveur des Grecs* de 1825 et par sa participation au comité de la Société philanthropique pour l'assistance des Grecs, aux côtés de Chateaubriand, Laffitte, La Rochefoucauld, Dalberg, Sainte-Aulaire, Fitz James et La Fayette.

En matière diplomatique, on relève son hostilité à la Sainte-Alliance, dont il condamne l'interventionnisme anti-libéral et anti-constitutionnaliste, mais également ses pressentiments de la solidarité européenne : « Il a même parlé à l'occasion, dans le commentaire de Filangieri, des destinées futures de la République européenne et il avait déjà noté dans son manuscrit sur la république que les sociétés européennes ont formé entre elles, malgré les gouvernements, une confédération de commerce, d'industrie et de lumière ».

L'opuscule *De l'esprit de conquête* dont le titre complet se réfère à « la civilisation européenne », est une vibrante profession de foi pacifiste. Il juge que l'aspiration à la paix entre les Etats découle non seulement des progrès du commerce, mais de ceux de la liberté et du désir de règles constitutionnelles qui sera le ciment de l'Europe selon ses vœux. Le cosmopolitisme de sa formation — en Hollande, aux universités d'Erlangen, en Bavière, puis d'Edimbourg — de sa vie, et de son orientation littéraire et politique rejoignait celui de M<sup>me</sup> de Staël et contribua à provoquer son conflit avec l'impérialisme de Napoléon 1<sup>er</sup>.

Avec la subtilité du philosophe et du juriste professionnel, Paul Bastid a finement mis en lumière l'interdépendance du patriotisme, de l'internationalisme et du libéralisme dans l'esprit du député de Strasbourg : « On voit se combiner chez lui un patriotisme parfois ombrageux avec un sentiment non moins vif et peut-être même plus vif encore de la solidarité internationale. Mais ces deux tendances se concilient et se réunissent dans le culte de la liberté. C'est lui qui corrige les défauts du patriotisme. Les cœurs qui brûlent de son feu sacré, lit-on dans un fragment de ses papiers écrit en 1830, voudrait la liberté pour le monde entier. L'amour de la patrie au contraire est quelquefois égoïste ;

il se rapporte au sol où l'on est né ; souvent même il arrive qu'en se trompant d'objet l'homme croit défendre sa patrie en ne défendant qu'un autre homme qui en est le maître. Mais jamais on ne se méprend en défendant la liberté ».

L'ancien président de la commission des affaires étrangères de la Chambre en tire cette conclusion : « Benjamin Constant est loin de vouloir attédir dans les cœurs l'amour de la patrie. Il soutient cependant qu'il n'est pas sûr s'il se rattache simplement au sol et non aux institutions libres qui s'y trouvent établies. La liberté est donc à ses yeux, il le dit formellement, la garantie la meilleure du patriotisme, et en même temps — cela ressort de la même note — elle possède de par sa force propre une vocation internationale irrésistible ».

Ce sujet si grave pour l'avenir de l'humanité ne revêt-il pas une particulière actualité à l'heure des controverses sur l'Europe dite des Etats et, plus généralement, l'organisation de la société internationale et son développement futur, indispensable autant qu'ardu ? De ces difficultés et pour prendre un exemple parmi bien d'autres, les problèmes épineux posés par le projet de traité de non prolifération nucléaire en discussion à Genève puis signé à Washington, Londres et Moscou offrent l'un des cas les plus brûlants.



Précédant sur ce point les observations que son voyage en Amérique allait inspirer à Tocqueville, B. Constant se dépensa aussi, comme on le voit au chapitre XII de ses *Principes* et à la note B de son *Cours de politique constitutionnelle*, pour l'affermissement des collectivités locales, où il voyait à juste titre un rempart de la liberté contre les empiétements de l'autorité centrale, même et surtout dans une société démocratique ou en voie de le devenir. Mais son fédéralisme reste très atténué, se contentant de réclamer que fussent élues désormais les assemblées communales et départementales choisies à l'époque par le gouvernement et que fussent élargies les attributions de ce qu'il appelait volontiers pouvoir municipal. Sur le principe de l'élection, et à un moindre degré quant aux prérogatives, son action de grand libéral conduisit, *post mortem*, à l'adoption des textes de 1833 et 1837.

Sous ce rapport, il a droit à la gratitude des élus locaux, comme de l'ensemble des Français et même du monde entier pour son énergie intrépide et son efficacité au service de l'individu et de son épanouissement légitime, dans le secteur des administrations comme dans tous les autres.



S'attachant à le situer dans l'histoire des idées politiques, P. Bastid montre B. Constant « dans le prolongement de Montesquieu (...) et non dans celui de Rousseau, dont il répudiait l'apriorisme ». Le professeur de droit esquisse un parallèle entre notre auteur et l'autre grand esprit libéral de l'époque, de quelque 40 ans son cadet, Alexis de Tocqueville, si proche et si différent de l'écrivain lausannois, dont il réalisa certaines ambitions légitimes de carrière. Il entra, de surcroît fort jeune, à l'Académie française, et devint ministre des affaires étrangères. P. Bastid, tout en rendant un hommage pleinement équitable au maître de la *Démocratie en Amérique* et de l'*Ancien Régime et la Révolution*, ne cache pas sa préférence pour le narrateur du *Cahier rouge*, et, comme il le définit mieux que nous ne saurions faire, pour « sa personnalité de bohème chevaleresque », sa capacité « de spontanéité, d'enthousiasme, d'indignation et de fantaisie » et « un élément de primesaut ».

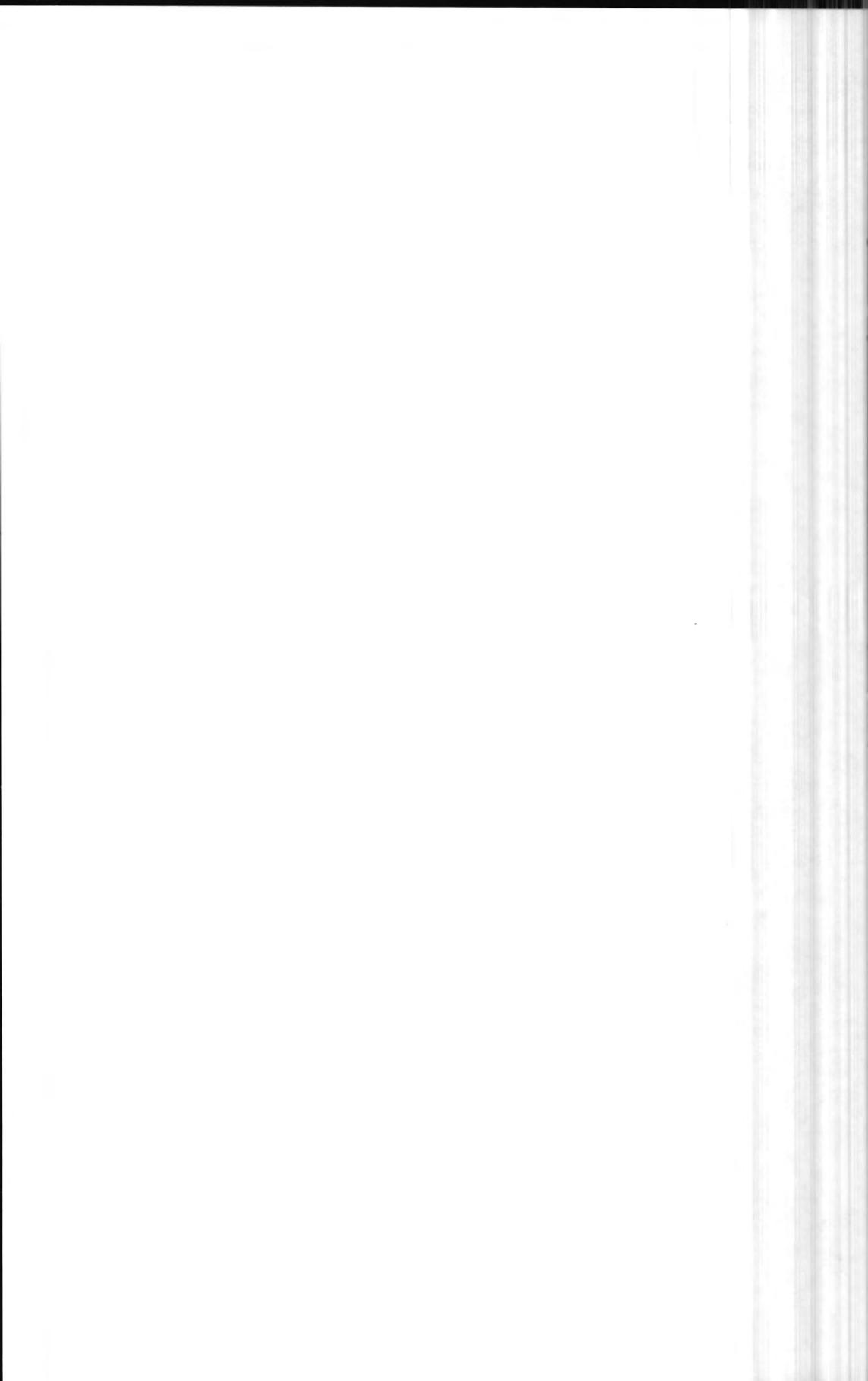
Confierions-nous être moins sensible que l'éminent historien à cette séduction ? Sans contester aucunement les mérites toujours actuels de B. Constant au service de la liberté et en appréciant pleinement l'étendue encyclopédique de ses connaissances, la pénétration peu commune de son regard, et la perfection de son style, garderions-nous notre prédilection à Tocqueville pour le sérieux imposant et authentiquement scientifique de ses recherches, pour la construction de ses œuvres monumentales, pour le fait aussi d'avoir su explorer, notamment en ce qui est de la société politique et du devenir des Etats-Unis, des secteurs peut-être plus véritablement nouveaux pour les Européens d'alors que Benjamin Constant ? Celui-ci, à tout prendre, initia aux vertus du parlementarisme d'outre-Manche ses concitoyens presque un siècle après le Voltaire des *Lettres anglaises* et le Montesquieu de l'*Esprit des lois*.

Quoi qu'il en soit, Paul Bastid, célébrant à juste titre « la luxuriance des facultés diverses et même contradictoires qui composaient le personnage hors série de B. Constant », rend son arrêt en ces termes : « Il prenait pour point de départ des principes rigoureux exprimant en termes concrets et simples toute une philosophie de la société. Il connaissait cependant mieux que personne les institutions établies qu'il disséquait avec une précision infaillible. Il comptait pour les faire progresser sur la toute puissance de l'opinion, qu'il s'assignait le devoir de stimuler et de guider. Dans ses vues doctrinales, comme dans ses analyses du droit positif, comme dans son rôle de médecin adonné à l'hygiène des régimes, il a surpassé par sa profondeur tous les hommes de son époque ». Précisons qu'à la date de sa mort, Tocqueville, âgé de 25 ans, n'a pas encore commencé de publier.

En conclusion, et dans une large mesure, nous ferions nôtre le jugement porté par une autre étoile de la constellation de Coppet, l'éco-

nomiste et historien Simondi, dans sa lettre du 13 décembre 1830 à Eulalie de Sainte-Aulaire : « Je sais bien qu'il (B. Constant) est resté fort au-dessous de ce qu'il pouvait être, mais il me paraît en même temps s'être élevé fort au-dessus de tous ses contemporains. En politique, il a bien plus fondé de doctrine que ceux qu'on a nommés les doctrinaires ; en philosophie, son ouvrage sur les religions contient, plus de vérités neuves et mères qu'aucune des trois écoles opposées de Lamennais, de Cousin et de Tracy. En littérature même, il semble fort supérieur à toute l'Académie qui le jugeait. Ce n'est que comparé à lui-même qu'on sent tout ce qui lui manque ».





# Information

---

## COLLOQUE ANNUEL 1969 DU COLLEGE D'EUROPE

Les 27, 28 et 29 mars, se tiendra à Bruges un colloque ayant pour thème *Les Démocraties populaires après Prague : hégémonie soviétique, nationalisme, intégration régionale ?*

Organisé par le Collège d'Europe — institut postuniversitaire d'études européennes — ce colloque sera le premier en Occident à faire le point sur l'état et les perspectives de l'Europe centrale et orientale à la lumière des conséquences de la crise tchécoslovaque.

L'URSS a-t-elle rétabli sa domination sur les Démocraties populaires ? A-t-elle réussi à y supprimer les tendances au rapprochement avec l'Ouest et à ressusciter le modèle dichotomique de l'Europe et du monde, prôné par les idéologues soviétiques ? A-t-elle arrêté l'évolution vers une forme d'économie plus efficace et vers une forme de société plus démocratique ? Le nationalisme est-il dans les Démocraties populaires un facteur de progrès et d'indépendance, ou plutôt de division et, par là, de maintien de l'hégémonie étrangère ? Les groupements régionaux — comme celui qui avait commencé à se dessiner l'été dernier (Yougoslavie-Roumanie-Tchécoslovaquie) — ont-ils encore une chance de se former et d'aboutir à une sorte de Marché commun des Démocraties populaires ? La CEE est-elle un catalyseur des tendances à l'intégration dans la moitié orientale de notre continent ? Les débats sur ces problèmes, et sur plusieurs autres, seront axés sur dix à douze rapports.

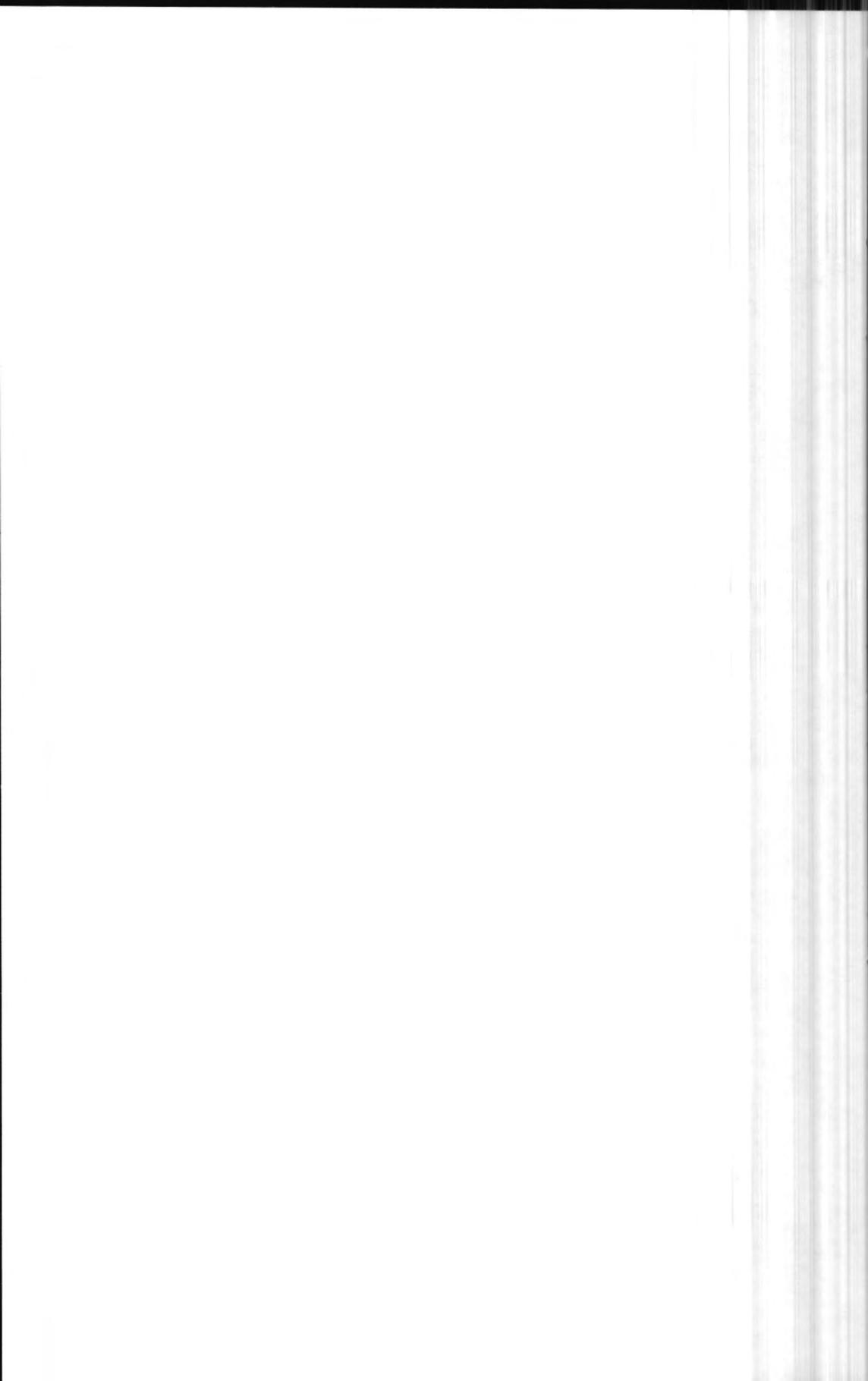
Jusqu'à présent, ont accepté d'être rapporteurs MM. Z. Brzezinski (professeur à l'Université Columbia), W. Feld (professeur à l'Université de Louisiane), C. Gasteyger (vice-directeur de l'Institut Atlantique), G. Ionescu (professeur à la London School of Economics et à l'Université de Manchester), H. Kuby (chef de division au Parlement Européen), J. Pinder (directeur du Political and Economic Planning), R. Sannwald (chef de division à la Commission des Communautés Européennes), P. Wandycz (professeur à l'Université Yale). La présidence des séances de travail sera assurée par des professeurs d'université et des personnalités européennes, intéressés par l'autre moitié de l'Europe et par les relations Est-Ouest.

*Directeur du colloque :* la direction du colloque est assumée par M. J. Lukaszewski, professeur et directeur de la Section de science politique du Collège d'Europe.

*Langues de travail :* les langues des rapports et des débats seront le français et l'anglais.

*Informations :* toute information peut être obtenue auprès de M<sup>lle</sup> H. Pilz, Secrétariat du colloque, Collège d'Europe, Dyver 11, Bruges, Belgique.





## Comptes rendus

---

**Saul FRIEDLANDER, Kurt Gerstein ou l'ambiguïté du bien.** Post-face par Léon Poliakov. 205 pages. Collections Vies et témoignages. Casterman, Tournai 1967.

Quiconque a vu ou lu *Le vicaire* de Rolf Hochhuth connaît de nom le fascinant héros de cette pièce à scandale, Kurt Gerstein. Il restait à écrire sa biographie. C'est ce qu'a réalisé Saul Friedländer, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales, à Genève, qui au terme de recherches méticuleuses passées au crible de la critique historique la plus exigeante nous représente, dans l'univers démentiel et démoniaque des camps d'extermination hitlériens, le Kurt Gerstein historique sous des traits encore plus hallucinants que ceux que nous avait montré le « théâtre-vérité ».

Écrit dans une langue dépouillée, mais très riche en documents, citations et références, l'ouvrage de Saul Friedländer impressionne surtout par l'opposition entre sa première partie consacrée à *Un Allemand comme tant d'autres* et sa seconde partie intitulée *L'ambiguïté du bien* dans laquelle le lecteur est appelé à suivre la vertigineuse descente aux enfers de l'« espion de Dieu ». Tâchons de résumer aussi fidèlement que possible l'une et l'autre de ces parties.

Kurt Gerstein est né en 1905. Sa famille comptait surtout des fonctionnaires et des magistrats, typiquement allemands par leur respect de l'autorité et leur sens de l'obéissance, qui, comme beaucoup d'autres, accueillirent le national-socialisme avec enthousiasme voyant en lui la seule force capable de redonner à l'Allemagne sa grandeur perdue. Et Kurt Gerstein, bien qu'il fût protestant convaincu et membre militant des Jeunesses évangéliques, adhéra en 1933 au Parti national-socialiste, le NSDAP. Pourtant il mena parallèlement le combat de l'Église confessante contre les initiatives du régime destinées à soustraire les jeunes à l'influence chrétienne. C'est pourquoi il fut exclu du NSDAP, puis emprisonné pendant plusieurs semaines en septembre 1936. De ce fait, il se trouva privé de son travail d'ingénieur des mines au service de l'État et commença alors des études de théologie. Il les abandonna un semestre plus tard pour des études de médecine qu'il délaissa ensuite aussi. Pendant cette période, Gerstein entreprit à l'instigation de sa famille des démarches en vue d'obtenir sa réhabilitation du Parti national-socialiste. Arrêté à nouveau en 1938 sous l'accusation fantaisiste de « menées monarchistes », il passa six semaines et demie dans le camp de concentration de Welzheim, d'où il put sortir grâce à la bienveillance d'un agent de la Gestapo. Démuni de ressources, Gerstein se trouvait en 1939 dans une situation précaire ; cependant, c'est à juste titre que l'auteur écrit : « Rien jusqu'à présent ne semble destiner Gerstein au rôle qui va être le sien.

C'est un Allemand comme bien d'autres, qui n'a pas entièrement échappé aux influences qui marquent l'évolution de la société allemande pendant les années trente. Ses origines, son milieu et son éducation ne l'ont nullement préparé à son destin. Ce qu'il deviendra, des millions d'Allemands auraient pu le devenir également. Mais il resta seul. »

En 1940, à la suite des massacres de faibles d'esprit et d'aliénés, dont sa belle-sœur avait été victime, Gerstein décida de s'engager dans la SS pour vérifier les rumeurs qui couraient alors sur l'euthanasie. Une analyse approfondie des motivations qui le poussèrent à prendre cette effrayante décision révèle, il est vrai, certaines obscurités. Il n'en est pas moins avéré, ainsi que l'a reconnu le tribunal de Francfort, que « ce n'est pas par conviction national-socialiste ou pour apporter son aide au national-socialisme que Gerstein est entré dans les SS », en mars 1941. Nul doute qu'il ait mesuré tous les risques d'une telle entreprise et qu'il ait fait abstraction de sa personne devant l'immense tragédie que représentait pour lui l'assassinat systématique et organisé d'autres hommes, fussent-ils débiles ou malades mentaux.

Sur la base des trois rapports rédigés par Gerstein à la fin de la guerre, des compte-rendus de deux interrogatoires auxquels il fut soumis par les autorités françaises, de sa correspondance privée et de nombreux documents inédits, Saul Friedländer met en lumière la portée universelle d'un témoignage unique en son genre et l'immense difficulté qu'éprouve un homme seul prisonnier d'un régime totalitaire pour alerter ses concitoyens et le monde extérieur, même à l'occasion d'un génocide sans précédent dans l'histoire. Car, après avoir été chargé des installations d'eau potable et de désinfection de camps militaires et de camps de concentration, Gerstein fut associé dès 1942 à la « solution finale » du problème juif, dans les camps d'extermination de Belzec et de Treblinka notamment. Tout en collaborant objectivement à cette sinistre besogne, il s'efforça de la saboter et surtout d'approcher toutes les autorités qu'il jugeait susceptibles de dénoncer celle-ci. C'est ainsi qu'il s'efforça d'informer ses concitoyens et d'alerter les gouvernements alliés ou neutres par l'intermédiaire d'un diplomate suédois en poste à Berlin, de la Légation du Saint-siège dans la capitale du Reich d'où il se fit éconduire, de plusieurs pasteurs protestants allemands et de nombreuses autres personnes. Relevons ici que Gerstein fut seul, avec les juifs de Varsovie, à demander aux alliés de répandre sur l'Allemagne des tracts informant la population des atrocités qui y étaient commises. Tous ces appels restèrent sans écho. C'était l'époque où la Suisse refusait le droit d'asile aux réfugiés dits « non-aryens » et où l'Angleterre, ayant eu la possibilité de faire évacuer d'Europe continentale des juifs par centaine de milliers, y avait renoncé ne sachant « où les mettre ». Ainsi, Gerstein ne rencontra-t-il partout que passivité, voire même indifférence. Son véritable drame fut celui de la solitude, dit le professeur Friedländer ; et Léon Poliakov d'ajouter : « Il n'a pas réussi à arrêter leur massacre (des juifs), à faire alerter son peuple et les autres peuples d'Europe. De quoi s'en est-il fallu ? ... d'une poignée d'Allemands comme lui, mettant chacun son grain de sable dans les rouages de la machinerie exterminatrice ; ou d'une protestation publique de ces pasteurs ou de ces prêtres qui, lorsqu'il s'agissait de juifs se taiseaient tout le long de la guerre, mais qui surent faire renoncer Hitler à son « programme d'euthanasie »... »

On comprend aisément que Kurt Gerstein qui, dans la limite de ses faibles

moyens, avait résisté toute la guerre en remplissant la périlleuse mission qu'il s'était assigné n'ait pas pu survivre longtemps à la fin du III<sup>e</sup> Reich. En 1945, son rôle était terminé, tous ses efforts s'étaient soldés par un échec et lui-même était tenu pour hautement suspect par les autorités militaires françaises. Le 25 juillet de cette année, il céda à la tentation du suicide qu'il avait déjà éprouvée devant les victimes juives des nazis. On le trouva pendu dans sa cellule de la prison militaire du Cherche-Midi, à Paris. Condamné à titre posthume par la Chambre de dénazification de Tübingen en raison de « l'inutilité de ses efforts », c'est seulement quinze années plus tard qu'il fut innocenté, à la faveur de la publicité que lui fit *Le vicaire* de Rolf Hochhuth.

Il faut être reconnaissant au professeur Friedländer de nous forcer à poser certaines questions qui restent d'une brûlante actualité. Car, si des charges furent retenues contre Gerstein pour « l'inutilité de ses efforts », n'aurait-il pas logiquement fallu en retenir aussi, à plus forte raison, contre tous ceux qui, en Allemagne et parmi les alliés ou les neutres, ayant eu connaissance de l'extermination des juifs, auraient pu agir mais sont restés passifs ? En outre, et ceci est plus grave encore, ne faut-il pas craindre de voir se reproduire des génocides semblables dans d'autres régimes totalitaires, compte tenu des techniques de conditionnement de l'opinion publique inaugurée par Goebels et tant perfectionnées depuis lors ?

*Danièle et Ivo Rens.*



**René MAURIES, Le Kurdistan ou la mort, 240 pages. Robert Laffont éditeur, 1967.**

Etiré de la Méditerranée au Golfe persique, le peuple Kurde est actuellement partagé entre cinq Etats, la Turquie, la Syrie, l'URSS, l'Irak et l'Iran. Héritier d'une grandiose tradition historique attestée par des institutions, une culture et une langue bien vivantes, le Kurdistan, où cohabitent, fraternellement unis musulmans et chrétiens de différents rites, fut promis à l'indépendance, comme l'Arménie d'ailleurs, par le traité de Sèvres du 10 août 1920. Point n'est besoin que nous rappelions ici pourquoi ce traité resta lettre morte au Moyen-Orient ni comment le panarabisme du général Kassem déclencha le 11 novembre 1961 la révolte des Kurdes d'Irak que René Mauries, grand reporter et rédacteur en chef de la *Dépêche du Midi*, à Toulouse, est allé étudier sur place et qu'il décrit fort éloquemment dans l'ouvrage dont nous rendons compte. Tout d'abord, deux mots sur les objectifs de ce mouvement insurrectionnel : Mollah Moustafa Barzani, qui en est le chef incontesté « sait fort bien — écrit l'auteur — que le pankurdisme est désormais une utopie. Il se défend farouchement de l'accusation de séparatisme dont l'accable Bagdad. La malignité occidentale ayant créé des « Kurdistans », il appartient à chacun d'eux de régler ses propres problèmes dans le cadre national où il se trouve imbriqué. D'autant que le Turc et le Persan, indo-européens comme le Kurde, apparaissent l'évolution des temps aidant, des interlocuteurs plus valable que

l'Arabe ». En Irak, c'est donc l'autonomie interne et l'aménagement de l'Etat unitaire en un Etat bi-communautaire que réclame le chef rebelle. Mais la modération de cette revendication n'a pas empêché le Gouvernement irakien d'entreprendre l'écrasement des rebelles et, comme ceux-ci tiennent tout le nord-est du pays riche en gisements pétrolifères exploités par l'*Irak petroleum*, l'extermination des populations non-arabes grâce à l'équipement militaire notamment aérien que les grandes puissances tant communistes qu'occidentales n'ont cessé de lui fournir dans une folle surenchère.

Le livre de René Mauriès atteste qu'il est possible à un Etat artificiel, doté d'un pouvoir dictatorial sans assise populaire secoué qu'il est par des coups d'Etat continuels, de poursuivre des années durant un véritable génocide sans émouvoir le monde extérieur. « La justice et la conscience internationale n'existent plus » ... déclara Barzani à l'auteur. Ce dernier, témoin oculaire des massacres au napalm de populations civiles perpétrés par l'aviation irakienne fait sien ce jugement lorsqu'il écrit : « Par tactique politique, ignorance, égoïsme ou désinvolture, la conscience universelle reste sourde à ses appels. L'ONU, elle-même se refuse officiellement à en connaître. Seule, parmi les organisations internationales — Croix-rouge exceptée, qui, épisodiquement, fait parvenir des médicaments et fournitures diverses — réagit, ô sinistre ironie, la Société protectrice des animaux, indignée par les massacres systématiques des troupeaux... » Quant au Pape, il ne daigna pas même accuser réception du message de détresse que lui firent parvenir les Kurdes au nom des 200.000 Chrétiens d'Irak vivant dans 180 villages dont 150 au moins avaient été détruits. Désireux de porter un coup fatal à la rébellion l'armée irakienne entreprit en mai 1966 de s'assurer le contrôle de la route Hamilton grâce à laquelle les Kurdes communiquent avec l'Iran et par lui avec le monde extérieur, mais cette offensive se solda pour elle par une défaite sans précédent lors de la bataille de Ruwanduz dont René Mauriès fut témoin aussi, du côté Kurde bien sûr. A la suite de cet échec, le Gouvernement de Bagdad décida de négocier avec Barzani, auquel il soumit, en juin 1966, un projet d'accord en douze points qu'il fut toutefois impuissant à appliquer en raison de ses extrémistes. L'un des faits majeurs mis en évidence par l'auteur c'est la conspiration du silence ourdie par les agences de presse au sujet du drame Kurde. Ainsi, lorsqu'un pilote irakien Mounir Rofwa, de confession chrétienne, atterrit en Israël le 16 août 1966 à bord d'un Mig 21, dernier modèle, en déclarant qu'il « se refusait à massacrer encore ses coreligionnaires en bombardant les villages du Kurdistan », l'Occident oubliant la motivation de son geste n'en retint que l'intérêt que pourrait présenter la connaissance des caractéristiques et performances de son appareil.

Deux événements récents, intervenus après la parution de ce livre, risquent d'affecter, en sens divers, la situation des Kurdes d'Irak : d'une part, la France a signé avec ce pays, au début de 1968, un accord pétrolier qui la met en concurrence directe avec les pays anglo-saxons, mais en contre-partie duquel elle s'est engagée à lui consentir d'importantes livraisons de matériel militaire. D'autre part, Bagdad fut, une fois de plus, en juillet 1968, le théâtre d'un coup d'Etat au terme duquel le général Kassem fut remplacé par le général El Badr qui décida le mois suivant d'appliquer unilatéralement les douze points du projet d'accord de 1966 et de reprendre les négociations avec Barzani. Ces dernières aboutiront-elles à la paix ou bien donneront-elles au nouveau régime le répit nécessaire pour rééquiper son armée grâce à la France

afin de parvenir à la « solution finale » du problème Kurde ? Voilà ce qu'il est impossible de prédire à la date où nous écrivons ces lignes. *Jan Mazolijn.*



**Gilles CARON et F. de BONNEVILLE, La mort du Biafra, 141 pp.**  
Editions Solar, Paris 1968.

Dans un article consacré aux conflits du XX<sup>e</sup> siècle et publié, en août 1968, par la revue américaine « *US News and World Report* », David Wood constate que sur les 128 conflits enregistrés dans le monde depuis 1898, 73 se sont produits depuis le début des hostilités de 1939 et que la proportion des affrontements armés n'a cessé de s'accroître au cours des quatre dernières décennies. Dans cette expansion triomphante de la violence, un nouveau pallier de barbarie aura été franchi par le conflit entre Nigériens et Biafrais qui, au milieu de 1968 avait déjà entraîné la mort de plus d'un million d'êtres humains, victimes civiles pour la plupart de la plus gigantesque entreprise de famine jamais organisée contre un peuple. Par quel chiffre faudra-t-il multiplier le nombre actuel des victimes lorsque s'achèvera cette année anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme ? Voilà ce que nous ne nous hasarderons pas à prédire aujourd'hui.

Il aura donc fallu un million de mort, pour que paraisse le premier ouvrage sur ce génocide, un ouvrage dans lequel le texte de F. de Bonneville est assorti de dizaines de photos prises par Gilles Caron, photos insoutenables d'hommes mutilés, de femmes brûlées vives, d'enfants surtout, les uns mourant d'inanition dans des camps de réfugiés, les autres mourant d'inanition sur les seins vides de leur mère, d'enfants au visage flétri, de vieillard jetant sur le monde un regard hébété par trop de souffrance, un regard hébété qui accuse et condamne non seulement un ennemi implacable mais aussi un système international absurde, une civilisation de l'absurde, la nôtre.

Suivons à présent F. de Bonneville pour retracer brièvement le chemin qui a conduit à ces extrémités de l'horreur. Grande comme deux fois la France, enserrée entre le Dahomey à l'ouest, le Niger et le Tchad au nord, le Cameroun à l'est et le golfe de Guinée au sud, la Fédération du Nigéria, indépendante depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1960 et considérée récemment encore comme un exemple de décolonisation réussie ou comme le joyau africain du Commonwealth, était une gigantesque mosaïque de quelque 250 groupes ethniques. Grosso modo, au nord islamisé et traditionnaliste s'opposait le sud christianisé et progressiste, et particulièrement le sud-est à prédominance Ibo. Que les sudistes, ouverts aux influences extérieures eussent pris une avance irrattrapable sur les nordistes, qu'ils se fussent infiltrés aux postes-clefs des administrations fédérales, qu'ils se fussent insérés dans tous les secteurs économiques et commerciaux des provinces septentrionales elles-mêmes, bref qu'ils apparussent comme les juifs de la Fédération, voilà qui allait irriter les autres ethnies, provoquer l'inévitable révolte des médiocres puis finalement déclencher les pogroms de 1966. A la suite du coup d'Etat militaire du général Ibo Ironsi, le 15 janvier 1966, et de la tentative de centralisation qui en résulta, les populations du nord et de l'ouest réagirent violemment contre ce qu'elles considéraient comme une aggra-

vation de la main-mise ibo sur la Fédération. « Le dimanche 29 mai — écrit F. de Bonneville — 3.000 civils furent égorgés en une seule journée. Les étudiants de l'Université d'Ahmadu Bello furent les plus fanatiques. Les plus organisés. Dès sept heures du matin, ils descendirent dans les rues de Kaduno, brandissant des pancartes sécessionnistes. Les Ibos rencontrés sur leur chemin furent tués, leurs biens pillés ou incendiés. » Un nouveau pogrom eut lieu le 29 juillet 1966, entraînant la mort d'Ironsi, aussitôt remplacé par Gowon, et un troisième en septembre qui atteignit son paroxysme le 29 de ce même mois, portant le nombre des Orientaux massacrés à plus de 30.000. Aussi bien, les deux millions d'Ibos résidant dans le nord et l'ouest de la Fédération prirent-ils la fuite vers la province orientale, peuplée de neuf millions d'Ibos et de cinq millions d'ethnies minoritaires. C'est cette même province dont le gouverneur Ojukwu devait, au terme de négociations infructueuses avec Gowon, proclamer l'indépendance le 30 mai 1967, sous le nom de Biafra. Malheureusement pour le nouvel Etat, son sous-sol contenait de riches gisements notamment pétrolifères auxquels le gouvernement de Lagos était loin de vouloir renoncer. C'est ainsi que le 7 juillet 1967 débuta ce conflit armé entre la puissante armée fédérale fanatisée par l'Islam et les troupes improvisées et sous-équipées d'Ojukwu appuyées par toute la population biafraise pour laquelle l'indépendance est une question de vie ou de mort. Dès le début de la guerre, en effet, « l'ordre est même donné aux soldats fédéraux de tuer tous les mâles âgés de plus de sept ans. Ordre qui sera exécuté avec un tragique excès de zèle », affirme F. de Bonneville. Equipée et ravitaillée par Londres et Moscou, dont — une fois n'est pas coutume — les socialismes se rejoignent ici dans la *praxis*, ainsi d'ailleurs que par des firmes belges et suisses notamment, l'armée fédérale ne tarda pas à priver le Biafra de Port-Harcourt, de ses gisements pétrolifères et de son littoral maritime, transformant peu à peu le réduit rebelle en un immense camp de la mort lente. C'est alors que se posa le déroutant problème du fameux « couloir de la charité » dont s'occupèrent entre autres l'Organisation de l'unité africaine et l'Organisation des Nations unies, et par lequel on espérait pouvoir secourir les populations civiles du Biafra. Voici ce qu'en dit F. de Bonneville : « Les Biafrais l'ont refusé pendant de longues semaines, et n'auraient cédé qu'avec l'assurance qu'aucune main nigérienne ne toucherait la précieuse cargaison. Mais Lagos, ayant une bonne fois pour toutes l'intention d'affamer le Biafra, n'a pas accepté que ce « corridor de la pitié » soit contrôlé par des représentants africains ayant reconnu les sécessionnistes, Méfiance biafraise qui a coûté cher. Méfiance compréhensible lorsqu'on sait que le poison est, en Afrique une arme courante ; lorsqu'on sait que les Nigériens n'ont pas hésité à mélanger de l'arsenic dans les sacs de farine envoyés par bateau, de Lagos à Port-Harcourt ; lorsqu'on sait que les fédéraux n'ont pas hésité à lâcher sur le Biafra plusieurs dizaines de chiens auxquels ils avaient inoculé la rage... »

A la différence de l'extermination des Kurdes, celle des Biafrais, en raison peut-être de son échelle exceptionnelle, a provoqué dans le monde un immense quoique tardif mouvement de solidarité et d'entraide humanitaire où se distinguèrent particulièrement le CICR, la Ligue internationale des sociétés de la Croix-Rouge, la CIMADE, Caritas et le Vatican lui-même. D'autre part, quatre Etats africains, la Tanzanie, la Côte d'Ivoire, le Gabon et la Zambie reconnurent officiellement l'Etat sécessionniste tandis que le général de Gaulle, s'opposant ici encore à Londres, lui manifestait sa sympathie. Néanmoins, l'état

se resserre lentement sur près de quatorze millions de Biafrais qui cherchent désespérément à survivre malgré leur infériorité numérique face à l'un des Etats les plus peuplés d'Afrique, appuyé au surplus par les grandes puissances ainsi que par les pays arabes, des aviateurs égyptiens combattant du côté fédéral.

A la mi-septembre, la conférence de l'OUA siégeant à Alger condamne publiquement la sécession biafraise, au nom du sacro-saint principe de non-intervention dans les affaires intérieures du Nigéria, trop de pays africains sans assise nationale certaine se sentant eux-mêmes menacés de dislocation. Ce faisant les dirigeants d'une bonne partie du Tiers monde, à l'instar de ceux des principaux Etats industrialisés, manifestèrent avec éclat qu'ils se lavaient les mains du principal génocide commis depuis Hitler.

*Jan Mazolijn.*



**Stéphane JOURAT, Le dernier soleil, 251 pages. Plon. Paris 1968.**

Il semble que la mode de la prospective dans tous les domaines doive se traduire dans la littérature par l'apparition d'un genre nouveau, celui des romans de politique-fiction. Après le dernier ouvrage de Robert Merle, dont *Res Publica* a déjà rendu compte, voici un autre roman consacré, lui aussi aux Etats-Unis et au déclenchement de la III<sup>e</sup> guerre mondiale. « Ce livre — écrit l'auteur en tête de la bibliographie dont il fait suivre son récit — n'est imaginaire que par extrapolation. Ses données premières figurent dans un nombre impressionnant d'ouvrages et d'articles dont nous ne donnons ici qu'un échantillon. Il nous paraît suffisant pour qu'à partir de lui les esprits curieux de leurs fins dernières s'informent. » L'histoire commence en avril 1971, avec le retour aux Etats-Unis du corps expéditionnaire américain en Asie du sud-est d'où il revient vaincu mais sans gloire. Il s'ensuit une crise économique due à l'arrêt des commandes de guerre. Des émeutes raciales conduites par les anciens combattants noirs éclatent à Watts mais sur une autre échelle qu'en 1965 ; cette fois elles sont réprimées au moyen notamment d'aérosols de gaz lacrymogènes et incapacitants à base surtout de LSD qui frappent de folie une population entière. Néanmoins, la révolte noire fait tache d'huile. Le pasteur Martin Luther King est victime d'un attentat — ceci fut écrit avant son assassinat ! Les réactionnaires, renforcés par l'appoint des militaires revenus du Viet-Nam pleins d'amertume et de rancœur, voient leur candidat l'emporter lors des élections présidentielles de 1972. Et puis c'est l'engrenage fatal des événements qui, par dégradations successives, conduit l'humanité à l'apocalypse nucléaire... Un livre dont on espère qu'il relève de la fiction plutôt que de l'anticipation.

*Jan Mazolijn.*



**Evolution de l'entreprise et conception de l'Université**, collection « L'enseignement universitaire et la préparation des futurs dirigeants », deuxième cahier, Fondation Industrie-Université, Bruxelles, décembre 1967, 82 pages.

Un an après la publication de l'étude réalisée par MM. le professeur Jacques Drèze et Jean Debelle, consacrée à l'analyse des diverses conceptions de l'université, M. G. Deurinck présente ce deuxième cahier, dans lequel le lecteur trouvera la synthèse des débats du groupe qu'a présidé M. E. Plumet.

Ce groupe, dont la composition résulte d'une très large consultation des universités et des entreprises, avait reçu pour mission de réfléchir aux meilleurs moyens de former les dirigeants des entreprises belges dans l'avenir, et plus généralement, les universitaires pour l'industrie. Aussi, en ce qui concerne l'université, l'étude est-elle limitée aux facultés et instituts dont les diplômés ouvrent normalement des emplois dans les entreprises.

Etudiant l'évolution de la société globale (chap. 1) et constatant le rôle de plus en plus important que les entreprises y jouent et auront à jouer afin de participer à son développement, les auteurs soulignent la nécessité de combler le retard en ce qui concerne la formation d'universitaires préparés à la recherche et à la gestion dans les entreprises modernes.

Si dès maintenant toute profession de niveau universitaire suppose une spécialisation, l'université de demain devra former des jeunes hommes et femmes, préparés à se perfectionner de façon permanente au cours de leur carrière.

L'évolution de l'entreprise (chap. 2) et la multiplication des spécialités nécessiteront l'aménagement de la coordination et de la communication dans des formes d'organisation aux structures très différentes de celles d'aujourd'hui.

Les difficultés que les dirigeants et les spécialistes auront à résoudre dans l'entreprise future sont résumées comme suit : réponse à une compétition croissante sur le plan national et international ; réponse à l'évolution explosive des sciences et des techniques ; nécessité de suivre et si possible de précéder la nouveauté par la recherche ou l'utilisation des fruits de la recherche ; enfin sur le plan social : compréhension du destin public de l'entreprise et réponse aux interventions multipliées de l'Etat dans son domaine.

L'évolution de la société et de l'entreprise déterminent les qualités requises des cadres et dirigeants (chap. 3). Outre la compétence technique de nombreuses qualités humaines seront exigées : une forte motivation, de l'adaptabilité, de la conscience professionnelle, une discipline librement consentie, la responsabilité...

Se penchant sur l'utilisation des universitaires, les auteurs notent que les entreprises utiliseront davantage les universitaires comme spécialistes. Mais le diplôme d'études universitaires complètes ne semble pas être nécessaire à l'exercice de fonctions de gestion ou de production journalière, ni à de nombreux emplois de cadres moyens. Une formation universitaire de base, conçue différemment des actuelles candidatures serait pourtant requise.

Les problèmes d'adéquation de la formation actuelle aux besoins de l'entreprise sont étudiés dans un quatrième chapitre. L'enseignement secondaire, l'enseignement universitaire et la formation dans l'entreprise ou à l'initiative de l'entreprise sont successivement examinés.

Le point de vue de l'entreprise pour une nouvelle conception de l'enseignement universitaire fait l'objet du dernier chapitre. Il comprend un plan de formation universitaire fort détaillé, et, considérant que la conquête du diplôme n'est qu'une première étape de la construction intellectuelle, s'étend à la formation continue.

Les propositions des auteurs, quant au plan de formation universitaire, peuvent se résumer dans les points suivants :

- filtration à l'entrée pour éviter l'invasion des candidatures ;
- premier cycle, trois ans, formation de base, aboutissant à un diplôme valorisable dans l'industrie ;
- deuxième cycle, deux ans, formation scientifique : ingénieur civil ou licencié ;
- troisième cycle, durée variable, formation scientifique approfondie et recherche, aboutissant au doctorat ;
- formation permanente dans le cours de la vie professionnelle, l'université assurant ainsi l'entretien de la valeur du diplôme par rafraîchissements périodiques ;
- enseignements complémentaires, initiation à des spécialités et techniques nouvelles ;
- spécialisation, acquisition de connaissances avancées dans un domaine choisi ;
- formation à la gestion et à la direction.

Les tâches de formation ne pourront être harmonieusement réalisées sans une collaboration plus étroite entre l'université et l'entreprise, sans une mise en commun du potentiel scientifique de l'université et de l'industrie, sans une action d'ensemble pour former ceux qui demain forgeront l'avenir.

*Jean Schoysman.*



**DELEECK H. et al., Vermogensaanwasdeling en investeringsloon.  
Een terreinverkenning. Antwerpen, Standaard, 1967, 208 blz.**

Het boek bevat een studie uitgewerkt in opdracht van de Christelijke Centrale van de Houtbewerkeren en Bouwvakarbeiders. Uit de inleiding blijkt dat als co-auteurs te aanzien zijn de heren R. De Bruyn, A. Stommelinck, J.L. Dehaene, J. Ryckbost, F.L.G. Slooff en F. Van Assche.

Er zijn volgende hoofdstukken :

- I. Algemene inleidende beschouwingen ;
- II. Sociaal-economische achtergronden ;
- III. De algemene juridische aspecten van de V.A.D. ;
- IV. V.A.D. en I.L. in enkele nabuurlanden ;
- V. Toepassingsmogelijkheden en — moeilijkheden op economisch gebied ;
- VI. Toepassingsmogelijkheden en — moeilijkheden op juridisch en institutioneel gebied ;
- VII. Synthese en voorlopige balans.

De ondertitel « Een terreinverkenning » valt te nederig uit. Het gaat hier inderdaad om een gedetailleerde studie van verschillende aspecten van de V.A.D. en het I.L. Wel verschilt het karakter van de onderscheiden bijdragen.

Zo is Hoofdstuk IV vanzelfsprekend bijna zuiver informatief. Het gaat hier om een opsomming van feiten, opinies en betrachtingen, die, hoe belangwekkend ook, soms toch ietwat te gecondenseerd dienen te worden weergegeven.

Het juridisch gedeelte (Hs. III en IV) is gedurfd en oorspronkelijk. Toch wordt een stelling niet altijd consequent doorgetrokken. Zo leest men op pagina 60 : ... « aan de werknemer wordt de volledige (theoretische) tegenwaarde van zijn prestaties niet betaald. » Daarin ziet de auteur, en terecht, een grond om de werknemers te laten delen in de winst. Bij de toepassingsmodaliteiten gaat hij echter eisen dat « ... slechts deze ondernemingspartners aanspraken zouden mogen hebben, die gedurende een bepaalde minimumtermijn ... met de onderneming verbonden waren (p. 157) ». De auteur spreekt van een termijn van drie jaar. Wie vlug van werkkring verandert, verlies dus maar zijn aanspraken i.v.m. wat hij eigenlijk te weinig betaald kreeg. Door een dergelijke modaliteit voert men dus een rem in op het personeelsverloop en versterkt men de anciënniteitsbeloning. Is dat wel goed te keuren ?

Hoofdstuk II is gebaseerd op uitvoerig cijfermateriaal. De essentie van de gedachten gang van de auteur kan men echter niet bijtreden. Deze gedachten gang worde vooreerst geïllustreerd door drie citaten :

— « Anders gezegd, op een bepaald punt kan het globaal aandeel van de lonen niet méér verhoogd, ook niet langs de weg der onrechtstreekse lonen, zonder het algemeen economisch evenwicht duurzaam te verbreken. Over de voorwaarden van dit evenwicht en m.n. over de noodzaak van een optimale verhouding tussen arbeidsvergoedingen en kapitaalsvergoeding, zal hier niet uitgeweid worden (p. 37). »

— « Het I.L. en de V.A.D. zijn dus geen besparingen uit lopend inkomen. Zij hebben tot doel een extra-spaarquote te plaatsen boven op het normale inkomen van de loon- en weddetrekkenden (p. 56). »

— « ... een dringend objectief is het herstel van het aanbod van risicodragend kapitaal (p. 50). »

Men vatte dit even samen :

1. er is een wankel evenwicht tussen arbeids- en kapitaalsvergoeding ;
2. dit evenwicht is bedreigd langs de kant van de kapitaalsvergoeding ;
3. men gaat toch aan de arbeid een extra-spaarquote verschaffen.

Vermits de winst in se niet elastisch is, loopt dit uit op een inkrimping van de kapitaalsvergroeding. Het risicodragend kapitaal zal dus nog schaarser worden.

Er blijft wel degelijk een tegenstelling bestaan tussen kapitaalverschaffers en werknemers. In Hoofdstuk V leest men ten andere : « Men mag er zich aan verwachten dat de V.A.D. een ongunstige weerslag zal hebben op de beurskoersen der betrokken ondernemingen, omdat zij het perspectief opent van een geringere opbrengst voor de bestaande aandeelhouders. Het cumulatief effect, dat goed gekend is bij de koersbewegingen, zal zich ook hier doen gelden, temeer daar alternatieven niet ontbreken. Inderdaad ingevolge de vrijheid van het kapitaalverkeer, kan de belegger in aandelen zich gemakkelijker oriënteren naar aandelen van buitenlandse ondernemingen, waar de V.A.D. niet of nog niet van toepassing is. In dit verband kan worden vermeld dat het zgn. amendement Vallon de beurs van Parijs in een zeer pessimistische

stemming heeft gedompeld met dalende koersen in een periode van conjuncturele heropleving (p. 145) ».

Dit hoofdstuk lijkt veruit het meest realistische. Op de laatste bladzijde ervan, in voetnota, vindt men de volgende verzuchting :

« Daarom dient dan ook de vraag gesteld of er geen andere formules zijn die de bezitsvorming bij de werknemers institutioneel bevorderen maar gebaseerd op een regeling die afstand doet van de eis tot V.A.D. (p. 150) ».

Anderzijds komt ook in de Synthese en Voorlopige Balans (Hoofdstuk VI) de nuchterheid aan bod : « In deze omstandigheden lijkt er in België, economisch gezien, niet veel ruimte meer te bestaan voor V.A.D. en I.L. (p. 199) ».

Het blijft de grote verdienste van de auteurs dat zij de thema's V.A.D. en I.L. grondig hebben uitgediept. De eerstvolgende jaren dient hieraan niets meer te worden toegevoegd.

*W. Van Looy.*



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Fondé par Ernest Solvay



**Revue de l'Institut de Sociologie**

Rédaction-Administration :

INSTITUT DE SOCIOLOGIE de l'U.L.B. - 44, avenue Jeanne, Bruxelles 5

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Revue trimestrielle (Editions de l'Institut de Sociologie)

600 fr belges pour la Belgique	200 fr belges pour le fascicule.
700 fr belges pour l'Etranger	400 fr belges le n° double

Articles de fond : Science politique, économie politique, économie sociale, sociologie du travail, sociologie africaine, psychologie sociale, sociographie, etc.

Chronique du mouvement scientifique

Notices bibliographiques : Notes et documents  
comptes rendus critiques

Acquisitions de la bibliothèque

Chronique de l'Institut — Informations

# RES PUBLICA

Revue de l'Institut belge de Science politique  
Tijdschrift van het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek

**Conditions de vente et d'abonnement de la revue RES PUBLICA :  
Verkoops- en abonnementsvoorwaarden van het tijdschrift RES PUBLICA :**

Les montants comprennent le port et les 7 % de la taxe de transmission  
In de bedragen zijn draagloon en 7 % omzetbelasting inbegrepen

	1969
	F.B. — B.F.
1. Abonnement annuel (5 numéros) — jaarlijks abonnement (5 nummers)	
<b>Pays de la Communauté européenne - Gemeenschappelijke Europese landen.</b>	<b>450</b>
<b>Autres pays - Andere landen . . . . .</b>	<b>530</b>
<b>Etudiants - Studenten . . . . .</b>	<b>225</b>
2. Collection par année de 1959 à 1968. . . . .	450
3. Vente au numéro - Verkoop per nummer (1962 à/tot 1968). . . . .	150
4. <b>Collection complète de 1959 à 1968 inclus : 3.700 F.B.</b> <b>Volledige verzameling van 1959 tot 1968 inbegrepen : 3.700 B.F.</b>	

Ces sommes sont à verser au C.C.P. n° 533.74 de l'Institut belge de Science politique  
ou au compte 68.70200 de la Société Générale de Banque, 3, Montagne du Parc, Bruxelles 1.

Deze sommen moeten gestort worden op P.C.R. n° 533.74 van het Belgisch Instituut voor  
Wetenschap der Politiek of op rekening n° 68.70200 van de Generale Bankmaatschappij, 3,  
Warandeberg, Brussel 1.



L'Institut belge de Science politique compte  
quatre catégories de membres :

- lecteurs ;
- correspondants ;
- associés ;
- protecteurs.

Les abonnés à la revue **RES PUBLICA** sont  
d'office membres lecteurs.

Tous les membres sont régulièrement informés  
des activités de l'Institut (publications,  
conférences, colloques, journées d'étude,  
travaux scientifiques).

Het Belgisch Instituut voor Wetenschap der  
Politiek telt vier soorten van leden :

- lezende ;
- corresponderende ;
- aangesloten ;
- beschermende.

De intekenaars aan het tijdschrift **RES PU-  
BLICA** zijn van zelfs lezende leden.

Al de leden worden regelmatig ingelicht  
over de bezigheden van het Instituut (publi-  
caties, voordrachten, colloquia, studiedagen,  
wetenschappelijke werken).



**Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique**  
**Bibliotheek van het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek**

**1<sup>re</sup> SERIE — 1<sup>ste</sup> REEKS**

- N° 1. **Aspects du régime parlementaire belge**, par G. Ciselet, H. Fayat, W.J. Ganshof van der Meersch, M.-L. Gérard, M. Grégoire, P. Harmel, H. Rolin et P. Wigny. Epuisé.  
1 vol., 1956, 144 pages.
- N° 2. **Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale**. Colloque du 17 mars 1956.  
1 vol., 1957, 131 pages.
- N° 3. **Le problème des grandes agglomérations en Belgique**. Colloque organisé le 17 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 1956.  
Préface de V. Crabbe, Assistant à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut belge de Science politique.  
1 vol., 1957, 220 pages.
- N° 4. **Euratom. Analyse et Commentaire du Traité**, par J. Errera, Professeur à l'Université libre de Bruxelles; E. Symon, Directeur des relations internationales au Centre d'Etudes de l'Energie nucléaire (Bruxelles); J. Van der Meulen, Directeur général au Ministère des Affaires économiques de Belgique, et L. Vernaeve, membre du secrétariat de la Haute Autorité de la C.E.C.A.  
Préface de P. Guillaumat, administrateur général, délégué du Gouvernement français près le Commissariat à l'Energie atomique (Paris).  
1 vol., 1958, 476 pages.
- N° 5. **Aspects de la Société belge**, par P. Tschoffen, C. Bronne, le chanoine Leclercq, le Lieutenant Général e.r. G. Beernaerts, Mme P. Wigny, A. Molitor, A. Peeters, L. Camu, A.-S. Gérard, P. Golschmidt-Clermont, A. Delfosse, M. Lamberty et le Comte Louis de Lichtervelde.  
Préface de Marcel Grégoire, Président de l'Institut belge de Science politique.  
1 vol., 1958, 332 pages.
- N° 6. **Grands Problèmes de la Science politique contemporaine**, par G. Vedel, A. Siegfried, A. de Staercke, J. Fourastié, M. Florin, P. van Zeeland, A. Sauvy, A. Molitor et P. Ryckmans.  
1 vol., 1958, 264 pages.
- N° 7. **Les Elections législatives belges du 1<sup>er</sup> juin 1958**, par C. Deguelle, M.P. Herremans, L. De Groot, Fr.J. De Weert, R. Rifflet, R. Clause, M. Laloire, V. Crabbe, R. Evalenko et Senatus.  
1 vol., 1959, 320 pages.
- N° 8. **L'avenir politique du Congo belge. Colloque du 28 novembre 1958**.  
Introduction de A. Doucy, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut de Sociologie Solvay, Membre de l'Académie royale des Sciences coloniales.  
1 vol., 1959, 127 pages.



**2<sup>me</sup> SERIE — 2<sup>de</sup> REEKS**

- N° 1. **Pouvoir de fait et règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques**, par W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles. Epuisé.  
1 vol., 1957, 173 pages.
- N° 2. **La fonction et les services du Premier Ministre en Belgique**, par R. Urbain, conseiller juridique aux Services du Premier Ministre.  
Préface de W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles.  
1 vol., 1958, 257 pages.

Les ouvrages précités sont édités par la Librairie encyclopédique, 7, rue du Luxembourg, à Bruxelles. Tél. 11.35.51 - C.C.P. n° 7087.07.

Les prix des ouvrages ont été modifiés par l'éditeur.

Ces ouvrages doivent être commandés directement à la Librairie encyclopédique.

De bovenvermelde werken worden uitgegeven door de « Encyclopedische Boekhandel », 7, Luxemburgstraat, te Brussel. Tel. 11.35.51 - P.C.R. n° 7087.07.

De prijzen der werken werden veranderd door de uitgever.



### NOUVELLE SERIE — NIEUWE REEKS

- N° 1. **Aspects actuels des problèmes de la Défense nationale.** Colloque du 21 et du 28 novembre 1959.  
Préface de A. Gilson, Ministre de la Défense nationale.  
1 vol., 1960, 304 pages. Prix : 220 francs belges.
- N° 2. **La démocratie enrayée**, par Fr. Perin, professeur à l'Université de Liège.  
1 vol., 1960, 288 pages. Prix : 250 francs belges.
- N° 3. **La querelle du recensement**, par P.M.G. Lévy, Membre du Conseil supérieur de statistique de Belgique.  
1 vol., 1960, 172 pages. Prix : 175 francs belges.
- N° 4. **Quelques aspects de l'activité de la Société Nationale du crédit à l'industrie**, par R. Vandeputte, professeur à l'Université catholique de Louvain.  
1 vol., 1961, 122 pages. Prix : 120 francs belges.
- N° 5. **Structures et régimes de l'enseignement dans divers pays**, par G. Palm et B. Trouillet, A. Simon, J. Leclercq-Paulissen, C.A. Bird, A. Coutrot, E.G. King, F. Bonacina, J. Idenburg, R. Jotterand et L. Moulin.  
Préface par H. Janne, Ministre de l'Education nationale et de la Culture.  
1 vol., 1964, 392 pages. Prix : 400 francs belges.
- N° 6. **Introduction au Socialisme rationnel de Colins**, par Ivo Rens.  
1 vol., 1968, 552 pages, index. Prix : 480 francs belges.



### SERIE « DOCUMENTS » — « DOCUMENTS » REEKS

- N° 1. **Recueil de Documents relatifs à la Propagande des mouvements socialistes au XIX<sup>e</sup> siècle à Bruxelles**, établi et commenté par H. Lhoest-Offermann.  
1 vol., 1967, format 21 X 30 cm, 65 p., 122 planches. Prix : 200 francs belges.

Les ouvrages de la Nouvelle Série et série « Documents » sont édités par l'Institut belge de Science politique, 43, rue des Champs-Élysées, Bruxelles 5. C.C.P. n° 533.74.

De werken van de Nieuwe Reeks en « Documents » reeks worden uitgegeven door het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek, 43, Elyzeese Veldenstraat, Brussel 5. P.C.R. n° 533.74.



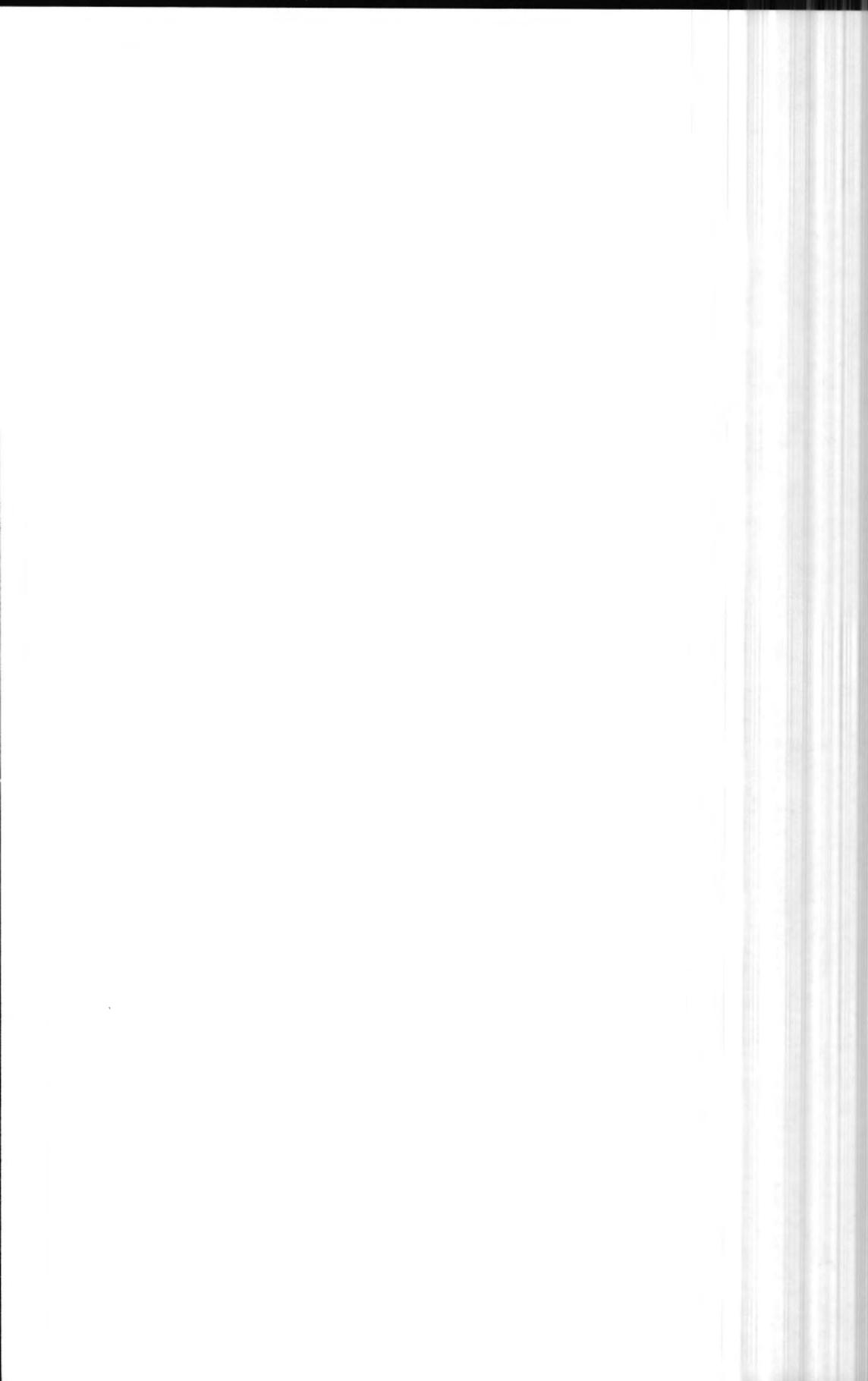
**La revue RES PUBLICA est publiée  
avec le concours du Ministère de l'Education nationale  
et de la Fondation Universitaire**

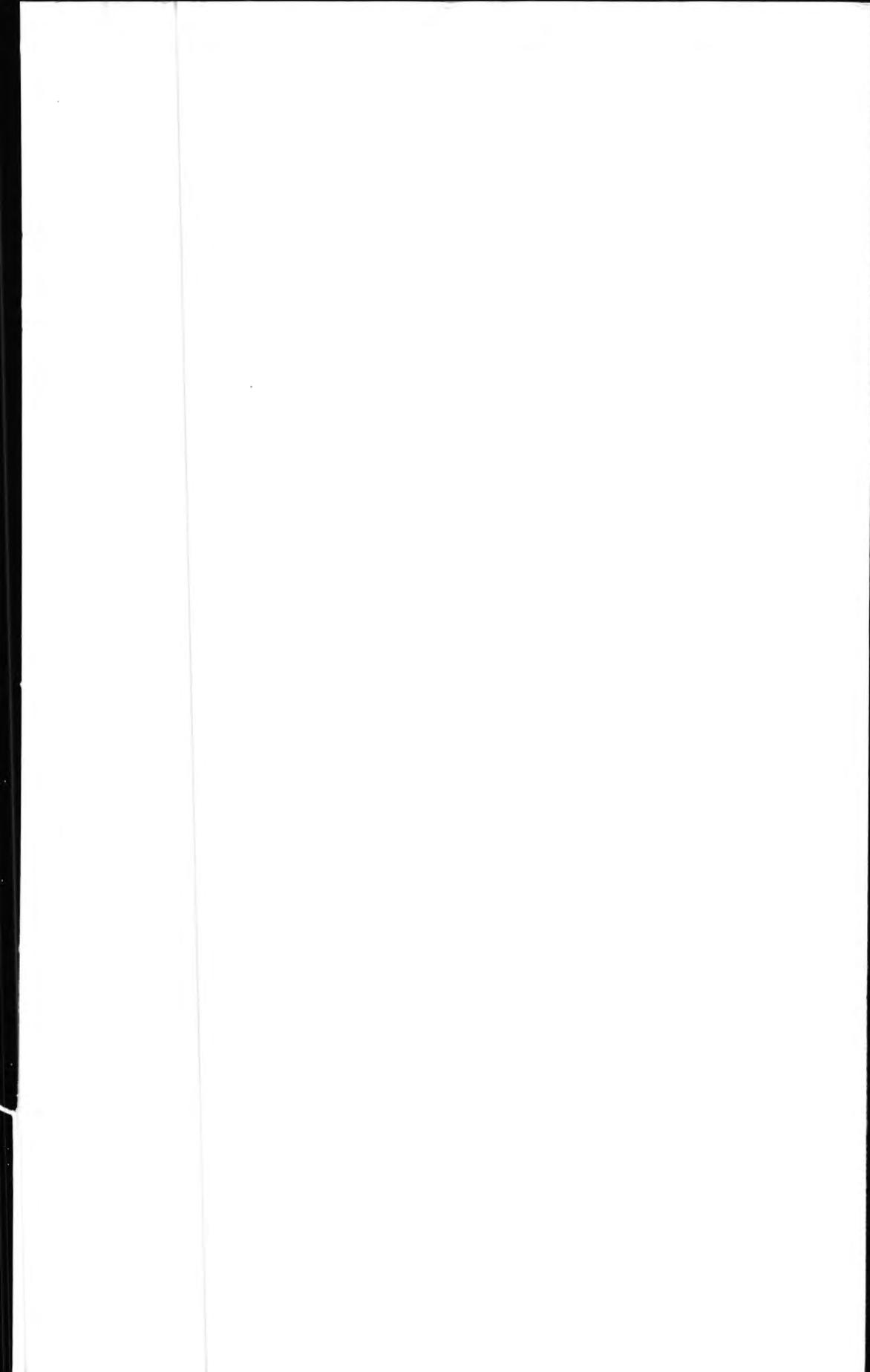


**Het tijdschrift RES PUBLICA wordt uitgegeven  
met de medewerking van het Ministerie van Nationale Opvoeding  
en van de Universitaire Stichting**



**Imprimé en Belgique**





IMPRIME EN BELGIQUE

par

L'IMPRIMERIE  SCIENCES S. A.

Dir. : Jos. HILGERS  
75, avenue Emile de Beco  
Bruxelles 5